
DH
801
.L55T9


THE LIBRARY OF CONGRESS
1800



HISTOIRE

DU

PAYS DE LIÉGE

RACONTÉE AUX ENFANTS

HISTOIRE

DU

PAYS DE LIÉGE

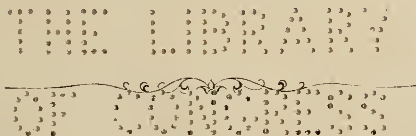
RACONTÉE AUX ENFANTS

PAR

F. TYCHON

DOCTEUR EN PHILOSOPHIE ET LETTRES

Ouvrage couronné par la Société libre d'Émulation de Liége, précédé du Rapport présenté au nom du jury par M. A. Le Roy, professeur ordinaire à l'Université de la même ville.



LIÉGE

IMPRIMERIE DE L. DE THIER ET F. LOVINFOSSE

1866

SOCIÉTÉ LIBRE D'ÉMULATION DE LIÉGE

Comité de Littérature et des Beaux-Arts

PREMIÈRE QUESTION :

HISTOIRE DU PAYS DE LIÉGE RACONTÉE AUX ENFANTS.

Commissaires : MM. A. Borgnet, A. Le Roy et M. L. Polain.

RAPPORT

Présenté au nom du Jury par M. A. LE ROY, professeur ordinaire à l'Université de Liége.

Messieurs,

L'art et la persévérance, dit un vieil adage allemand, conduisent au succès. Les résultats du concours sur l'*Histoire du Pays de Liége*, institué par vos soins en 1860, n'avaient été qu'à demi satisfaisants. Des hommes d'un savoir et d'un talent incontestables s'étaient disputé la *palma nobilis* que la Société d'Émulation, inspirée par une pensée patriotique et par son zèle pour l'éducation de la jeunesse, offrait au plus habile et au plus éclairé. Le Jury constata des efforts louables, mais regretta en même temps qu'aucun des champions ne se fût fait une idée bien précise de ce qu'on lui demandait.

Néanmoins le mérite relatif de ces premiers essais permettait d'augurer favorablement de la réussite d'une seconde épreuve; on pouvait présumer que l'un ou l'autre des Mémoires concurrents, revu avec soin dans le sens de vos légitimes désirs, acquerrait finalement un degré de perfection en rapport avec cet idéal; d'autre part, la lice restant ouverte, quelque nouveau combattant y descendrait peut-être, et, instruit par l'expérience de ses devanciers, s'assurerait d'emblée les honneurs du triomphe. L'*Histoire du Pays de Liége racontée aux enfants* figura donc une seconde fois en tête de votre programme, et les autorités publiques s'empressèrent elles-mêmes, sur votre proposition, de rehausser l'éclat du prix destiné au vainqueur. Nous sommes heureux de vous apprendre que vos prévisions se sont réalisées. L'un des six ouvrages qui nous ont été soumis nous a paru mériter pleinement cette haute distinction; plusieurs autres, sans pouvoir y aspirer, se recommandent cependant par des qualités sérieuses, si bien que le nouveau concours, considéré dans son ensemble, est non-seulement de beaucoup supérieur au premier, mais qu'il restera dans nos souvenirs comme le plus remarquable de ceux dont vos jurys littéraires ont eu à s'occuper jusqu'à présent.

Si nous accordons quelques éloges aux auteurs mêmes qui ne se sont point élevés au premier rang, ne croyez pourtant pas, Messieurs, qu'une indulgence systématique ait présidé à nos appréciations. Une juste sévérité, une prudente réserve nous étaient au contraire imposées, et nous pensons en avoir fait preuve autant que vous pouviez le souhaiter. Il ne s'agissait pas ici, comme dans des circonstances ordinaires, d'encourager des talents naissants en raison des espérances qu'ils font concevoir: le prix ne pouvait être décerné qu'à un travail d'une valeur véritable, et nous n'avions pas à perdre de vue un seul instant, même quant aux compositions moins accomplies, que les écrivains qui entreprennent la tâche difficile de rédiger un ouvrage classique sont mis en demeure de satis-

faire à des exigences d'une nature toute particulière. Si donc nous adressons aujourd'hui des paroles flatteuses aux vaincus comme au vainqueur, c'est que réellement il y a encore de l'honneur pour eux à succomber ainsi qu'ils l'ont fait; en un mot, s'ils ont laissé à désirer, ils ont aussi écrit quelques pages excellentes, et nous tenons à le reconnaître hautement.

Les principaux défauts à signaler dans les œuvres écartées sont, ici l'absence de critique historique, là des préoccupations politiques trop exclusives, ailleurs le défaut de vues d'ensemble ou, si l'on veut, de synthèse, ailleurs encore des inégalités, des inexactitudes, des négligences de style. Nous allons procéder à une revue sommaire des réponses qui nous sont parvenues, afin de vous édifier à cet égard et de justifier le classement adopté par le Jury.

Le prix est décerné au Mémoire n° 2, portant pour épigraphe: *Choix, ordre, méthode; Dieu, patrie et liberté.*

Viennent ensuite:

Au second rang, le Mémoire n° 3, ayant pour devise: *La vérité devrait vivre et passer de siècle en siècle, transmise par la tradition, comme un héritage qui appartient à la postérité.* (SHAKESPEARE.)

Au troisième rang, *ex æquo*, les n°s 6 et 5, respectivement désignés par les épigraphes: *N'enseignez aux enfants que des faits peu nombreux et choisis*, et: *Ons ne doit fauseir chroniques ne porteir l'un et laissier l'autre, mais doit-on dire le bien et le mal la ilh est.* (JEAN D'OUTREMEUSE.)

Au quatrième rang, le n° 1: *Les leçons de l'histoire remplacent celles de l'expérience.*

Enfin, au cinquième rang, le n° 4: *Viribus collatis.*

Nous commencerons par ce dernier travail, pour remonter ensuite l'échelle que nous venons de descendre. Le Mémoire n° 4 nous a paru le plus faible de tous, malgré la valeur incontestable de son plan, entièrement neuf selon l'auteur, qui a cru devoir attirer sur ce point l'attention du Jury, dans une lettre annexée à l'ouvrage. On y trouve réellement, non pas

tant l'histoire des princes-évêques que l'histoire du peuple, divisée en périodes bien tranchées, ce qui soulage l'attention et dénote chez l'écrivain une connaissance suffisamment approfondie du sujet. Les sources ont été laborieusement consultées, même des sources inédites. Les institutions politiques sont assez nettement exposées, quelquefois appréciées avec sagesse; les jugements sur les personnages, marqués au coin d'une modération qui laisse pourtant entrevoir une prédilection sincère pour les amis de la liberté. Ces mérites sont malheureusement neutralisés par des défauts d'autant plus graves qu'il s'agit d'un livre offert à la jeunesse. Si les sommaires sont en général bien conçus, le tableau est loin de répondre au cadre: le récit manque de relief et de charme, le ton est presque toujours uniforme, le style est haché et sans liaison. Quoique dissimulée, l'érudition semble avoir étouffé les élans de l'auteur. Absence de chaleur et d'intérêt; en un mot, point d'art, rien de ce qui peut attirer la jeunesse, éveiller dans les âmes des sentiments généreux, remuer la fibre patriotique. Estimable abrégé, rien de plus; le but n'est pas atteint.

Le Mémoire n° 1 est en quelque sorte le contre-pied du précédent. Ici, point de critique historique et guère d'autre connaissance des faits que celle qu'on peut puiser dans les anciens *Abrégés chronologiques*, dans le *Livre missive*, dans les chroniques manuscrites conservées par nos vieilles familles, tout au plus dans Bouille. L'histoire ecclésiastique du pays et non l'histoire proprement dite : un chapitre est consacré à la construction d'une église, un autre à l'institution des Béguinages, un troisième à l'introduction à Liége de l'ordre des chanoines Croisiers, un quatrième à la vision de sainte Julienne: toutes choses éminemment respectables, toutes choses qu'il importe sans aucun doute de mentionner à leur place; mais on conviendra que ce ne sont point ordinairement les faits de cette nature qui peuvent servir de base aux divisions et subdivisions de l'histoire d'un peuple. En revanche, les récits sont généralement intéressants, quoique d'une allure un peu

surannée ; le ton est simple et familier, approprié à l'enfance, plus peut-être que celui de tous les autres concurrents. L'auteur sait amuser, sinon instruire et faire réfléchir. Quant à ses jugements, impossible de nous y arrêter : on se croirait de retour à l'ancien régime. Hoensbroech lui-même est représenté comme un prince rempli de modération et de bonne volonté à l'égard du peuple ; l'apologie du Règlement de 1684 est placée, il est vrai, sous le patronage d'un historien en renom.

L'auteur est attaché à Liége, mais arriéré dans son patriotisme : horizon étroit, tendances pas suffisamment impartiales. Or, ni dans un sens ni dans l'autre, le livre que vous désirez ne doit être un livre de propagande. L'enfant doit vivre dans une atmosphère sereine, au-dessus de la région des passions qui agitent les hommes et leur inspirent des haines, des défiances incurables. L'enfant doit apprendre à respecter tout ce qui est respectable, mais il doit apprendre aussi à voir vrai, autrement qu'à travers un prisme.

Sous le rapport purement moral, nous n'avons, en revanche, que du bien à dire de notre auteur. Il sait tirer du simple exposé des faits, à point nommé, quelque leçon utile et efficace ; il sait attacher le lecteur à ses personnages et fondre la glace de l'indifférence. Il n'est à proprement parler ni savant ni éloquent, mais il amuse ; on se représente involontairement un cercle d'enfants, pendant une longue soirée d'hiver, entourant le conteur adossé au foyer, et lui demandant une nouvelle et bien longue histoire, puis encore une autre et une autre. Il est d'une complaisance inépuisable, le conteur, et il a bien compris la moitié de sa mission ; mais l'autre moitié ? Or, il faut aussi être de son siècle, et l'on ne peut plus se contenter aujourd'hui d'amuser les enfants par de curieuses anecdotes.

Passons au Mémoire n° 5. Nous n'y relèverons pas, non plus que dans les autres, certaines inexactitudes de détail dont une simple révision ferait immédiatement justice ; quelques-

unes ne sont même, ce semble, que des fautes de copiste (surtout dans le Mémoire n° 6). Le n° 5 est un travail passable, relativement assez court, ce qui a son importance, sobrement rédigé, et pourtant, çà et là, ne manquant ni d'entrain ni de chaleur. Malheureusement l'auteur ne s'est pas assez attaché à mettre en relief, à dégager nettement les parties de son récit sur lesquelles l'attention devrait être appelée principalement : sauf quelques passages vraiment heureux, il pêche par uniformité. Les proportions ne sont pas toujours observées ; en divers endroits, on trouve des réflexions diffuses, par exemple à propos d'Érard de la Marck. En somme, c'est un assez bon canevas d'histoire, mais en aucune manière un ouvrage classique.

Nous mettons au même rang le n° 6, dont le plan est cependant préférable. Le style ne manque pas de couleur, les divisions sont assez naturelles ; on citerait quelques peintures heureuses. Mais l'auteur manque de critique ; moins étroit dans ses idées que le n° 1, il ne domine cependant pas son sujet. Les dernières époques ne sont qu'esquissées ; l'ensemble de la composition, sans être dépourvu d'un certain art, est peu châtié. L'auteur a eu également le bon sens d'être court, mais c'est au prix de lacunes importantes. Nous pouvons dire aussi de son travail que c'est un essai louable ; mais vous demandez davantage et vous avez raison.

Le n° 3 est une œuvre plus mûre, mieux digérée et qui aurait peut-être eu droit à une distinction, si l'auteur s'était préoccupé plus spécialement de la destination de l'ouvrage. Il a soin, dans une lettre au Jury, de justifier le titre qu'il adopte (*Histoire de Liége, racontée à la jeunesse*), en s'appuyant sur les explications formulées par le rapporteur du Jury de 1860 ; mais il s'est abusé, ce semble, à cet égard. Pour les adolescents, son livre est trop complet, trop sérieux pour ainsi dire ; pour la jeunesse, il n'est pas assez *avancé*. C'est une *histoire abrégée* à l'usage de quiconque ; mais à ce point de vue elle n'est pas assez méthodique. L'ordre chronologique

est imperturbablement suivi, comme il le serait dans une simple chronique; les règnes des évêques, au lieu des grands faits sociaux, désignent le contenu des chapitres. Le choix des détails laisse à désirer: il y a entassement, disproportion, et, par suite, le fil d'Ariane est assez difficile à saisir. Les premières époques sont traitées un peu comme on le faisait autrefois, et l'auteur se livre de temps en temps, en plein texte, à des réflexions intempestives sur la composition même de son ouvrage. En revanche, il sait à l'occasion tirer une saine morale du récit des faits; il connaît bien les institutions liégeoises, et ses vues politiques sont saines et exprimées avec clarté. Le style est un peu pâle, plus sage qu'élégant, plus sobre que vif et animé. On y remarque la gravité qui convient à l'histoire, mais non, ou rarement, cette force pénétrante, cette chaleur contenue dont l'historien a également besoin pour parler aux âmes et y laisser des impressions durables, surtout quand il s'adresse à la jeunesse. L'auteur est visiblement un zélé patriote, un homme de cœur autant que d'intelligence: nous ne pouvons que faire l'éloge de ses sentiments, de sa clairvoyance et de son équité, comme annaliste et comme penseur. Mais il n'a pas tiré de ces qualités tout le parti désirable: il a été gêné par son plan et par l'incertitude même où il s'est trouvé quant à la véritable signification de votre programme.

Voici enfin l'ouvrage du lauréat, le Mémoire n° 2. Il n'est pas non plus sans tache: l'auteur devra le soumettre à une révision sévère avant de l'imprimer. Mais, à part quelques erreurs secondaires comme il s'en trouve dans toutes les œuvres concurrentes et dont la liste lui sera remise, il s'agira moins, dans cette révision, de modifier que de supprimer et d'ajouter. Devront disparaître certains hors-d'œuvre, tels que la description de quelques tableaux historiques du Musée de Liége, et d'autres indications superflues. Par contre, le chapitre consacré aux dernières années du XVIIe siècle et aux premières du XVIIIe pourrait être un peu plus développé; d'autre part,

l'auteur fera bien de mettre à profit, pour son tableau de la révolution liégeoise de 1789, l'ouvrage important qui vient de paraître sur ce sujet, et qui n'avait pas encore vu le jour à l'époque fixée pour la remise à la Société des Mémoires du concours. Un grand nombre de faits inconnus ou mal connus y sont rapportés et vérifiés, et il ne sera pas permis désormais de n'en pas tenir compte. Enfin l'auteur fera bien, par quelques retouches habiles et légères, de donner un peu plus de saillie à l'enseignement moral qui doit ressortir de son ouvrage. A cet égard, il semble avoir été moins attentif aux exigences du programme que les auteurs des n[os] 1 et 3.

Mais combien justement, tout en faisant ces observations, le Jury a pu se dire avec Horace :

> . . . *Ubi plura nitent . . . . non ego paucis*
> *Offendar maculis, quas aut incuria fudit,*
> *Aut humana parùm cavit natura* (1) !

Comme l'auteur a tout prévu, et comme tout est à sa place ! Comme les écrits des meilleurs historiens ont été mis à profit, et avec quel talent d'assimilation ! Comme le choix des détails est heureux, le récit intéressant et sérieusement instructif ! Que de renseignements curieux sur les origines, sur les coutumes, sur tout ce qui nous attache à la patrie par nos souvenirs d'enfance ! Quel coloris harmonieux et nuancé, sans tons criards, sans que l'écrivain ait même l'air de peindre ! Il est grave et précis, suffisamment animé, mais sans exaltation ; l'abondance est dans le fond, non dans la forme ; cette abondance n'embarrasse jamais le lecteur, tant le plan est méthodique et clair. Le ton de l'ouvrage n'a rien de puéril, et

(1) Par mille traits brillants quand un écrit sait plaire,
Je n'y relève point quelque tache légère,
Qu'en un moment d'oubli l'auteur a pu jeter,
Ou que l'humanité ne sait pas éviter.

(Trad. de A. Baron.)

pourtant ceux à qui l'auteur s'adresse y reconnaîtront le langage qui leur convient. Des six ouvrages concurrents, celui-ci est le seul qui embrasse, conjointement avec l'histoire politique et les portraits des héros liégeois, les annales de la civilisation proprement dite, même celles des arts et des lettres. C'est avec un vrai plaisir que nous l'avons lu et relu, et nous sommes certains que notre avis sera celui du juge qui décide en dernier ressort, nous voulons dire du public.

L'auteur s'est fait un devoir de se renfermer dans les bornes d'une sage modération : il aime la liberté, mais il sait qu'il n'y a pas de liberté sans ordre. Il a des convictions fortes, mais il sait que l'histoire doit être impartiale, et il sait surtout comment elle doit l'être.

Nous n'avons pas besoin d'insister davantage. La lutte, vous le voyez, a été digne du prix, et il n'est pas un champion qui n'ait bravement combattu. En acclamant le vainqueur, nous savons rendre justice à tous, et nous sommes d'autant plus heureux du résultat, qu'il a été plus chaudement disputé. Il y a pourtant une grande distance, il ne faut pas se le dissimuler, entre le Mémoire n° 2 et ses rivaux ; ajoutons franchement que nous osions à peine compter sur une œuvre de ce mérite. La place est emportée ; la Société se félicitera, comme nous-mêmes, de ne l'avoir pas, en 1862, déclarée imprenable, sous le coup de l'insuccès d'un premier assaut.

Liége, le 18 janvier 1866.

HISTOIRE

DU

PAYS DE LIÉGE

RACONTÉE AUX ENFANTS

CHAPITRE I

AMBIORIX ET CÉSAR.

Histoire du pays avant la fondation de Liége.

SOMMAIRE. — Aspect général du pays. — Caractère, usages, mœurs et croyances des Éburons. — Conquête de la Belgique par Jules César. — Insurrection des Éburons sous Ambiorix. — Massacre des légions romaines commandées par Sabinus et Cotta. — Terrible vengeance de César. — Dévastation des terres des Éburons.

Aspect général du pays.

Notre histoire commence environ cinquante ans avant la naissance du Christ, c'est-à-dire il y a plus de dix-neuf siècles.

Or, à cette époque si éloignée de nous, le pays de Liége ne ressemblait nullement à ce qu'il est aujourd'hui.

Il n'offrait à l'œil ni ces grands centres de population que nous appelons villes, ni ces maisons splendides qui en sont l'ornement, ni ces belles campagnes dont l'heureuse culture forme l'une des principales sources de notre richesse.

La plus grande partie du sol était couverte de bois et de marécages. Les bords de la Meuse surtout présentaient un aspect sauvage et inculte. Là s'étendait une forêt épaisse, que la fréquence des marais rendait presque impraticable. — C'était l'antique forêt des Ardennes, dont une partie existe encore et conserve son nom primitif.

Les Eburons, leur caractère, etc.

Les habitants étaient en tout point dignes de ce sol sauvage et grandiose. Ils s'appelaient *Éburons*.

Robustes et de haute stature, le regard fier, la voix forte et rude, la chevelure longue flottant sur les épaules ou relevée en touffe au sommet de la tête, tous les hommes avaient l'aspect guerrier.

Uniquement occupés de faire la chasse aux animaux sauvages, ou la guerre aux peuplades voisines, ils s'endurcissaient de bonne heure à la fatigue, vivaient presque nus sous un ciel rigoureux et ne recherchaient ni le luxe ni les agréments de la vie.

Ils habitaient des cabanes rustiques, formées de poteaux et de claies, recouvertes de chaume ou d'herbes séchées. Des retraites profondes dans les bois ou les îlots des marais leur servaient de villes et de forteresses.

Un pantalon large, une chemise à manches, un manteau grossier qui couvrait les épaules et le dos et que remplaçait souvent une peau de mouton ou de bête fauve, tels étaient leurs vêtements ordinaires. Ils ne connaissaient point d'autre parure. Les chefs seuls avaient adopté l'usage des colliers, des bracelets, des anneaux ou d'autres ornements de ce genre. Des armes et des troupeaux constituaient leur unique richesse. Le lait et la chair des animaux sauvages ou domestiques composaient leur principale nourriture.

Leur courage était à toute épreuve: l'on ne pouvait guère résister à la brusque vivacité de leur attaque et à la violence du premier choc. Terribles sur le champ de bataille, ils l'étaient

encore après la victoire : malheur à l'ennemi qui tombait entre leurs mains ! Quand ils ne le faisaient point périr dans d'affreux supplices, sa tête, plantée au bout d'une pique ou suspendue sanglante au poitrail du cheval, était rapportée en triomphe et clouée sur la porte du vainqueur. Si c'était la tête d'un chef, on la déposait dans un grand coffre à côté des têtes d'autres guerriers fameux. Étrange livre de famille, auquel chaque génération s'efforçait d'ajouter une page !

La religion des Éburons n'était guère propre à adoucir leurs mœurs, ni à les faire sortir de la demi-barbarie où ils étaient plongés.

Cette religion, comme celle des autres Belges de la même époque, n'était qu'un polythéisme assez grossier. Retirés dans de vieilles forêts de chênes spécialement consacrées au culte, les Éburons adoraient les éléments de la nature, Hésus, le dieu de la guerre, et d'autres divinités cruelles auxquelles ils offraient parfois des sacrifices humains.

Les malheureuses victimes de ce culte barbare étaient destinées à apaiser les dieux irrités ou à obtenir leurs faveurs. Enfermées dans des espèces de statues d'osier, elles étaient brûlées vives sur un autel de pierres appelé *dolmen*, au milieu des chants des prêtres, des cris et des danses de la multitude en délire.

Les prêtres de ces dieux s'appelaient *druides*, c'est-à-dire *hommes des chênes*, car le chêne était en grande vénération chez eux, et le gui qui croît sur ses branches était regardé comme un remède contre toutes les maladies.

Ces prêtres passaient leur vie au fond des bois sacrés. Ils jouissaient d'une foule de priviléges, et exerçaient sur la nation une autorité qui faisait trembler les chefs eux-mêmes.

Les druides communiquaient leurs doctrines et leurs rites à des femmes appelées *druidesses*. Celles-ci passaient également pour saintes et inspirées ; elles conservèrent un grand empire sur le peuple jusqu'à l'époque où le christianisme commença à devenir prédominant. Dès lors elles devinrent un objet de mépris, et n'exercèrent plus leur terrible ministère que dans la solitude et les ténèbres. — Telle fut, dit-on, l'origine des *macralles* et des sorcières dont nous avons

si souvent entendu parler. Elles jouent le premier rôle dans ces légendes et dans ces contes du foyer qui nous ont tant amusés, tant effrayés, et qui ont produit sur notre jeune imagination une impression si terrible et si profonde. —

Les croyances erronées de ce culte inspiraient le plus grand mépris de la mort.

Les Éburons croyaient à la vie future, mais ils se la figuraient semblable à la vie présente et nécessairement plus heureuse que celle-ci. C'est ainsi qu'à la mort d'un chef, ils égorgeaient sur son bûcher son esclave, son cheval de bataille et son chien de chasse, afin qu'il pût mieux jouir dans l'autre vie des plaisirs qu'il avait recherchés sur la terre. Ils se croyaient d'ailleurs tellement sûrs de retrouver un jour leurs frères défunts, qu'ils chargeaient les mourants de messages adressés aux morts qu'ils allaient rejoindre, et qu'ils contractaient entre eux des dettes et des obligations de toute espèce dont ils ne devaient s'acquitter que dans l'autre monde.

La mort n'avait donc rien de terrible pour eux. Souvent les fils, les femmes, les amis se précipitaient dans le bûcher funèbre pour ne pas être séparés du père, du mari ou de l'ami qu'ils pleuraient. Souvent encore les guerriers éburons se faisaient tuer par simple bravade, pour ne pas reculer devant le danger qui les menaçait; parfois même ils vendaient leur vie pour une somme d'argent ou quelques mesures de vin, qu'ils distribuaient gaîment entre leurs compagnons avant de recevoir le coup fatal.

Conquête de la Belgique par J. César.

Les braves Éburons vivaient ainsi retirés dans leurs forêts, n'ayant que peu de rapports avec les autres nations. Tout-à-coup on leur apporta de sinistres nouvelles. Un peuple étranger, disait-on, parlant une langue inconnue, et redoutable par les forces dont il disposait autant que par sa manière de combattre, venait de s'emparer d'une partie de la Gaule et s'apprêtait à attaquer le territoire et l'antique liberté des Belges.

Ce peuple, c'était le peuple romain.

Bien faible dans ses commencements, il n'avait dominé d'abord que sur les collines où il éleva la ville de Rome; mais, poussé par un esprit de conquête qui ne l'abandonna jamais,

il s'était agrandi successivement et avait étendu son autorité sur l'Italie et sur la plus grande partie du monde connu alors. Commandé par César, le plus illustre des capitaines que sa république eût produit, il venait enfin d'envahir la Gaule et de menacer la Belgique.

A la nouvelle de ce danger imprévu, les Éburons et les autres peuples de la Belgique convinrent d'unir leurs forces pour repousser l'étranger. Tous les chefs jurèrent de combattre jusqu'à la mort ; une armée de 200,000 hommes devait bientôt se mettre en marche pour défendre les frontières du pays.

Mais César les prévint ; et, semant la division parmi ceux qui étaient prêts à combattre, il n'eut à soutenir qu'une lutte partielle.

Les vaillants habitants du Hainaut, les Nerviens, parurent seuls sur le champ de bataille. Néanmoins la lutte fut terrible : rien ne résista d'abord au choc des guerriers belges ; César lui-même dut saisir le bouclier d'un des siens et se jeter au premier rang pour rallier ses soldats débandés. Mais que pouvait le courage contre la tactique et la discipline romaine ? Que pouvait-il surtout contre le génie de César ?

La victoire, longtemps disputée, demeura donc aux Romains. Les Nerviens succombèrent, mais ils ne succombèrent qu'après avoir fait leur devoir : ils étaient restés fidèles à leur serment et ils avaient combattu jusqu'à la mort.

Les femmes, les enfants et les vieillards seuls n'avaient pas pris part à la bataille. Pour émouvoir la pitié du vainqueur, ils n'eurent qu'à invoquer les pertes douloureuses qu'ils venaient d'essuyer. « De six cents sénateurs, dirent-ils, trois seu-» lement nous restent ; de soixante mille combattants, à peine » en a-t-il échappé cinq cents. »

Aussi la résistance de nos pères arracha-t-elle à César ces paroles mémorables : « De tous les Gaulois, les Belges sont les plus braves. »

Cette bataille, qui nous est connue sous le nom de bataille de Presle, décida du sort de la Belgique ; les Éburons, qui n'avaient pas pu prendre part à la lutte, durent, comme leurs voisins, courber la tête sous le joug étranger.

Insurrection des Éburons sous Ambiorix.

Mais, pour être vaincus, les Belges n'étaient pas découragés. Ils ne déposèrent les armes que dans l'espoir de les reprendre bientôt : tous attendaient avec impatience le moment favorable.

Ce moment arriva enfin, et ce furent les habitants du pays de Liége, les Éburons, qui donnèrent le signal de la lutte.

Les Éburons étaient commandés alors par un de ces hommes qui font la gloire d'une nation et dont les noms se transmettent aux générations les plus reculées.

Cet homme s'appelait Ambiorix. Plein de jeunesse et d'activité, il était doué d'un courage héroïque et d'un esprit fécond en ressources. Nul ne revenait du combat chargé de plus de dépouilles; nul ne savait mieux que lui combiner une attaque ou tramer une entreprise; nul enfin n'aimait mieux sa patrie et ne haïssait plus vigoureusement la domination étrangère.

César l'appréciait depuis longtemps. Il avait tout fait pour se l'attacher : non content de lui avoir rendu ses fils retenus captifs chez un peuple voisin, il l'avait comblé de marques de faveur. Mais le chef éburon ne s'était pas laissé séduire par ces témoignages d'amitié, et il ne dissimulait que pour mieux réussir dans ses projets.

D'accord avec Induciomar, chef des Tréviriens, il avait organisé une vaste conspiration. On était convenu d'attaquer les Romains sur tous les points à la fois dès que César les aurait répartis dans différents quartiers d'hiver, et que lui-même aurait quitté le pays.

Tout fut conduit avec le plus grand mystère. Lorsqu'on apprit le départ de César pour l'Italie, Ambiorix sortit de sa retraite et se mit immédiatement à l'œuvre.

Deux légions romaines commandées par Sabinus et Cotta étaient campées dans le pays des Éburons, dans un endroit qu'on appelait Atuatuca, et dont on n'a pas encore précisé la situation exacte.

C'est contre ces légions qu'Ambiorix marcha d'abord.

Il espérait les surprendre; mais, quelle que fût la vivacité de l'attaque, les Romains la repoussèrent et défendirent avec succès leur camp retranché.

Ambiorix eut recours alors à un autre moyen. Imitant

l'exemple que les Romains n'avaient donné que trop souvent, il appela à son secours l'artifice et la ruse.

Il demanda une entrevue aux chefs ennemis, et, lorsqu'il se trouva en présence des parlementaires de Sabinus et de Cotta, il leur parla à peu près en ces termes: « C'est comme ami de » César que je vous ai demandé cette entrevue; car César m'a » comblé de bienfaits, vous le savez, et je voudrais lui » témoigner toute ma gratitude. Ne me jugez pas par l'attaque » que nous venons de livrer contre vos retranchements: elle » ne s'est faite ni par mon ordre ni de mon consentement: » je suis le chef des Éburons, mais je ne suis pas leur maître, » et ils exercent sur moi le même pouvoir que j'exerce » sur eux. — Écoutez donc mes paroles comme celles d'un » ami et suivez le conseil que je vais vous donner. C'est la » seule voie de salut qui vous reste. — Tous les peuples de la » Belgique sont soulevés et de nombreuses armées germaines » passent le Rhin pour nous prêter leur appui. Vos légions » dispersées vont être attaquées sur tous les points à la fois; » votre perte est assurée si vous n'opérez une prompte » retraite. Sortez de votre camp, quittez le territoire éburon, » et hâtez-vous de rejoindre vos frères qui ne sont pas » loin d'ici; je jure de vous donner libre passage sur nos » terres. — Si vous suivez ce conseil, je me croirai double- » ment heureux: j'aurai servi mon peuple en le délivrant de » la présence des étrangers, et, en vous sauvant la vie, je me » serai acquitté envers César d'une partie des services qu'il » m'a rendus. »

Ces paroles fallacieuses produisirent une vive impression sur les Romains. Cependant l'on ne fut pas d'accord sur le parti à prendre. Sabinus croyait devoir suivre les avis d'Ambiorix. Cotta, au contraire, soupçonnait un piége: « D'ailleurs, s'écria-t-il, jamais je ne me décide d'après les conseils d'un ennemi. » La discussion fut longue et orageuse, mais comme le gros de l'armée partageait les idées de Sabinus, ces idées prévalurent: le départ fut fixé pour le lendemain matin.

On passa la nuit en préparatifs, et, au point du jour, l'armée sortit du camp, traînant avec elle tout son butin et tous ses bagages.

La ruse d'Ambiorix avait donc réussi, car il n'avait voulu qu'attirer les Romains hors de leurs retranchements pour les faire tomber dans l'embuscade qu'il leur avait préparée.

Le camp de Sabinus se trouvait dans le voisinage d'une vaste forêt, dans un de ces lieux accidentés qu'on rencontre en si grand nombre dans notre pittoresque pays ; or, pour opérer leur retraite, les légions devaient traverser, dans la forêt, un vallon étroit dominé à droite et à gauche par des hauteurs couvertes d'arbres et de broussailles.

C'était sur ces hauteurs qu'Ambiorix avait caché ses troupes. A peine les Romains se furent-ils engagés dans le défilé, que les Éburons, poussant un cri terrible, les assaillirent de toutes parts en même temps.

Vous vous figurez aisément quels furent d'abord le trouble et le désordre des soldats romains : ils s'étaient crus dans une sécurité profonde et n'avaient pris aucune des mesures que commande la présence de l'ennemi. Chacun ne chercha donc qu'à sauver ses bagages et à pourvoir à son propre salut.

Cotta pourtant, qui seul avait prévu une catastrophe, parvint à rallier les siens et à engager un combat désespéré.

Bien des Éburons tombèrent à leur tour, et l'issue de la lutte devenait douteuse, lorsqu'Ambiorix, assuré désormais que sa proie, cernée de tous côtés, ne pouvait plus lui échapper, commanda aux siens de se retirer sur les hauteurs, d'où ils pourraient impunément détruire l'ennemi à coups de flèches et de dards.

Voyant que tout était perdu, Sabinus demanda à capituler; mais, à peine eut-il franchi les premières lignes ennemies, qu'il fut massacré aux côtés même d'Ambiorix. Quant à Cotta, il resta digne de lui-même : « Jamais, avait-il dit à Sabinus, jamais je ne me livrerai à un ennemi armé, » et il succomba glorieusement les armes à la main. Presque tous ses compagnons eurent le même sort ; le massacre fut pour ainsi dire général : des neuf à dix mille hommes qui composaient le détachement romain, à peine en échappa-t-il deux ou trois !

Ce succès ne fit qu'exalter davantage l'ardent Ambiorix.

Sans perdre un instant, il court chez les Atuatiques, les Nerviens, etc., raconte partout ses exploits, annonce partout que

l'heure de la délivrance a sonné, appelle tout le monde aux armes et entraîne sur ses pas des milliers de combattants.

Se trouvant ainsi à la tête d'une armée aussi nombreuse que vaillante, il se dirige en toute hâte vers le second camp romain que commandait le lieutenant Q. Cicéron et qui était assis sur les hauteurs où s'élève aujourd'hui la ville de Mons.

Quoique Cicéron ne se fût nullement douté du danger qui le menaçait — la nouvelle de la destruction du premier corps d'armée n'étant pas encore arrivée jusqu'à lui — Ambiorix ne put emporter le camp de vive force. Il eut recours alors à la ruse qui avait été si fatale à Sabinus et à Cotta. Il engagea les Romains à sortir de leurs retranchements, promettant de favoriser leur départ. Mais Cicéron, plus prudent, répondit, en vrai Romain, qu'il n'avait que faire des conseils d'un ennemi.

Le chef éburon se détermina donc à entreprendre un siége en règle et fit exécuter des travaux qui excitèrent l'admiration des Romains eux-mêmes. Il aurait réussi sans doute, et c'en eût été fait peut-être de la domination romaine dans les Gaules, lorsqu'un Nervien, traître à sa patrie, fit avertir César du danger que couraient ses légions.

A la lecture des dépêches, César fut saisi d'une profonde douleur: il jura de laisser croître sa barbe et ses cheveux jusqu'à ce qu'il eût délivré Cicéron et vengé la mort de ses braves soldats.

Il se mit aussitôt à la tête de ce qu'il put réunir de forces, et se hâta de rassurer son lieutenant en lui annonçant sa prochaine arrivée. Ce message parvint à Cicéron au bout d'une flèche qu'un cavalier gaulois lança dans le camp des assiégés. Il était conçu en ces termes magiques : « Du courage! les secours arrivent! »

En effet, trois jours après, la lueur des incendies annonça l'arrivée du général ennemi. Il n'avait avec lui que sept à huit mille hommes; les Belges étaient beaucoup plus nombreux. Cependant, à force d'habileté et de bravoure, il remporta sur les assiégeants une victoire complète.

Il était temps; car, lorsqu'il entra dans les retranchements, il vit avec douleur que de dix soldats il y en avait à peine un qui ne fût pas blessé.

La nouvelle du retour de César et de la défaite de nos troupes se répandit avec la rapidité de l'éclair. Induciomar, qui était sur le point d'attaquer le troisième camp romain, se hâta d'opérer sa retraite; on déposa les armes de toutes parts; les plus braves même rentrèrent dans leurs forêts pour échapper à la colère du vainqueur.

Ambiorix cependant conserva son ancienne ardeur. Il s'efforça de relever les courages abattus et de tout préparer pour une lutte suprême.

Terrible vengeance de César.

Mais César connaissait son redoutable adversaire: il veillait sur tous ses mouvements et méditait une vengeance terrible.

Il reparut donc bientôt à la tête de forces plus nombreuses, alors que les Belges n'étaient pas encore prêts pour la résistance.

Toutefois il ne s'attaqua pas d'abord aux Éburons, qu'il regardait comme ses ennemis les plus dangereux. Pour les vaincre plus facilement et mieux assouvir sa vengeance, il chercha avant tout à les isoler de leurs alliés et à soumettre les peuplades d'alentour.

Ce plan réussit, et l'on vit alors l'un de ces spectacles horribles dont les guerres, hélas! n'offrent que trop d'exemples.

Le général romain avait juré l'extermination des Éburons, qu'il appelait une *race scélérate*, et rien ne put l'arrêter dans l'exécution de ce projet sanguinaire.

Notre territoire fut envahi sur tous les points à la fois; ses malheureux habitants n'eurent bientôt à choisir qu'entre l'exil et la mort. Ils préférèrent la mort, mais la mort du guerrier. Ambiorix d'ailleurs était là, parcourant le pays nuit et jour et portant à chacun des paroles de consolation et de vengeance.

La lutte fut donc terrible. Les Éburons étaient habiles à dresser des embûches et connaissaient admirablement les accidents du terrain. Chaque arbre, chaque buisson, chaque marais, chaque vallon cachait un vengeur, et malheur au soldat imprudent que l'amour du butin entraînait trop loin des siens!

Cependant la résistance fut inutile. Ce que le glaive avait commencé, on le continua par le pillage et la famine. On fit plus: voulant épargner le sang romain, César confia à d'autres la triste mission d'achever son œuvre. Il déclara les Éburons

hors la loi et adjugea d'avance leurs biens au premier occupant. Il n'eut donc pas honte d'armer les Belges contre les Belges et de déchaîner les peuples voisins contre un pays qui était déjà couvert de cadavres et de ruines ; et ces peuples, attirés par l'appât du pillage, ne rougirent pas de trahir la patrie et leurs serments pour s'enrichir des dépouilles de leurs frères proscrits!

C'est ainsi qu'une chasse générale s'organisa contre les Éburons et que s'accomplit cette œuvre de destruction qui sera toujours une tache pour son auteur.

Fuite d'Ambiorix.

La tête d'Ambiorix avait été mise à prix ; mais, quoique traqué longtemps comme une bête fauve dans les sauvages forêts qui entouraient sa retraite, il déjoua toutes les poursuites de l'ennemi ; et quand la victoire fut complète, quand il se vit pour ainsi dire seul et entouré de ruines, il passa le Rhin pour chercher dans la Germanie une liberté que sa malheureuse patrie ne pouvait plus lui donner.

Ses rêves étaient anéantis, mais l'exemple qu'il léguait aux siens devait être fécond en grands dévoûments et en grandes actions.

Placé au seuil de notre histoire, il semble avoir eu pour mission d'inspirer aux générations qui vont lui succéder sur la noble terre de Liége, ces beaux sentiments qui jamais n'ont cessé de faire battre leur cœur, l'amour de la patrie et de la liberté.

Aussi sa mémoire vivra-t-elle toujours parmi nous. C'est avec bonheur et avec orgueil que nous saluerons la statue que les Belges reconnaissants vont lui ériger dans cette antique cité de Tongres dont l'origine remonte au siècle qui fut témoin de ses exploits.



CHAPITRE II

SAINT MONULPHE, SAINT LAMBERT, SAINT HUBERT, NOTGER ET SES SUCCESSEURS.

Origine, accroissement et organisation de la ville et de la principauté de Liége. — Extension du Christianisme et progrès de la civilisation.

§ 1. — SAINT MONULPHE ET FONDATION DE LA VILLE.

SOMMAIRE. — Les Tongrois. — Les Francs. — Chute de la domination romaine. — Érection de l'évêché de Tongres par saint Servais. — Fondation de Liége par saint Monulphe.

Détournons maintenant nos regards de ces scènes de deuil et de carnage pour les arrêter sur un spectacle plus paisible, et assister à la naissance de notre belle ville de Liége. Et, pour saluer plus tôt le berceau de cette cité, bornons-nous à jeter un coup-d'œil rapide sur les quatre siècles qui suivirent le massacre des Éburons.

Domination romaine.

Durant ce long laps de temps, notre pays, comme les autres provinces de la Belgique, fut gouverné par les Romains. De là ces antiquités — médailles, monnaies, armes, haches et ustensiles de toute espèce — qu'on retrouve en si grand nombre enfouis sous notre sol, et qu'on recueille avec tant de soin pour les déposer dans nos musées d'antiquités ou d'archéologie.

Les Tongrois.

Il n'est plus désormais question des Éburons. Les restes de cette héroïque et malheureuse nation disparurent-ils complètement, ou repeuplèrent-ils le pays en adoptant un nom nou-

veau? On l'ignore. Quoi qu'il en soit, ce furent les Tongrois qui occupèrent notre pays pendant toute la durée de la domination romaine.

Les Francs. — Chute de la domination romaine.

Cependant l'empire des Césars aussi touchait à son déclin. Usé par ses conquêtes et ses vices, attaqué de tous côtés par les peuples barbares venus de l'Est et du Nord, il chancelait comme un vieil arbre qui perd successivement toutes ses branches et n'attend plus qu'un souffle pour être renversé.

Parmi ces peuples barbares qui détruisirent l'empire romain et s'en partagèrent les différentes provinces, nous ne citerons que les Francs, qui l'attaquèrent du côté de la Belgique.

Les Francs étaient originaires de la Germanie. Cherchant des terres plus fertiles, ils franchirent le Rhin à différentes reprises, livrèrent aux Romains des combats acharnés et s'étendirent de plus en plus dans notre pays.

Les Tongrois et les Belges aidèrent d'abord à les repousser; mais à la fin, ne recevant plus d'Italie les secours qu'ils étaient en droit d'attendre, ils s'unirent aux envahisseurs pour achever d'anéantir la domination romaine dans nos provinces (450).

Les Francs, qui s'étaient d'abord fixés dans le Limbourg actuel sous le roi Clodion, l'un des prédécesseurs de Mérovée, s'emparèrent aussi du reste de la Belgique et d'une partie de la Gaule. Ils fondèrent dans ces pays plusieurs États indépendants les uns des autres, mais gouvernés par des princes d'une même dynastie, la dynastie mérovingienne. — Ce sont ces princes qu'on appelle *les rois chevelus* et qui forment la première dynastie des rois de France.

Saint Servais, premier évêque de Tongres.

Ce changement de population n'est pas le seul qui s'opéra dans notre pays avant la fondation de Liége.

Le territoire, il est vrai, resta couvert en grande partie de forêts sauvages; mais les Romains y avaient pratiqué des grand'routes qui portent encore aujourd'hui le nom de *Chaussées romaines*. Les communications étaient devenues plus faciles et plus fréquentes; le commerce, l'industrie et l'agriculture avaient fait des progrès; et, quoique Liége n'existât pas encore, notre pays avait déjà vu s'élever des villes importantes, telles que Tongres et Maestricht.

Mais ce n'était pas assez : pour achever d'adoucir les mœurs et civiliser le peuple, il fallait que l'idolâtrie disparût.

Le Christianisme, qui devait changer la face du monde, avait pénétré dans nos régions avec les armées romaines. De zélés missionnaires parcoururent la contrée dès les premiers siècles de notre ère; plus d'un siècle avant l'expulsion définitive des Romains, Tongres devint le siége d'un évêché fondé par saint Servais, l'un des plus ardents propagateurs de la doctrine nouvelle (vers 350).

Or c'est à l'un des successeurs de saint Servais qu'on doit l'origine de la ville de Liége.

Saint Monulphe. Fondation de Liége.

Voici ce que l'histoire nous raconte à cet égard.

Depuis saint Servais déjà, les évêques de Tongres, pour échapper aux vexations des peuples barbares qui ravageaient le pays et s'attaquaient d'ordinaire à la ville épiscopale, avaient quitté leur résidence première et s'étaient fixés à Maestricht.

L'un de ces évêques, saint Monulphe, qui vivait vers 550, se rendant un jour de Maestricht à Dinant en suivant les hauteurs qui longent la Meuse, s'arrêta à la vue d'un magnifique paysage qui se déroulait sous ses yeux.

C'était un beau vallon qu'arrosait un fleuve large et majestueux. Plusieurs rivières venaient y réunir leurs eaux à celles du fleuve ; le tout était encadré de montagnes couvertes de forêts.

Saisi d'admiration : « Voilà, dit-il, le lieu où s'élèvera une cité opulente ; » et, mettant immédiatement la main à l'œuvre, il fit ériger une chapelle dans le fond du vallon, sur les bords d'un ruisseau nommé *Legia*.

Ce ruisseau, appelé aujourd'hui *Ri de Coq-Fontaine*, descend des hauteurs de Ste-Marguerite, passe sous les maisons de la rue St-Séverin, sous le Palais, le Marché, la Maison-de-Ville, et se jette dans la Meuse par la rue de la Madeleine.

Telle fut la première origine de Liége. Et que cette humble origine ne nous étonne pas ! La plupart de nos grandes cités se formèrent autour d'une chapelle ou d'un château fort; on se réunissait aux abords du sanctuaire pour prier ou pour recevoir les nombreux pèlerins qui y affluaient, comme on se réfugiait

près d'une forteresse pour se mettre à l'abri des barbares qui ravageaient le pays.

Saint Monulphe n'en resta pas là.

Ses ancêtres lui avaient légué de vastes propriétés, parmi lesquelles nous remarquons la ville de Dinant. Ces propriétés, il les donna à l'évêché fondé par saint Servais. — Le siége du dit évêché ayant été dans la suite transféré à Liége, comme nous le verrons bientôt, l'église de Liége hérita de cette donation.

Saint Monulphe peut donc être regardé non-seulement comme le premier fondateur de la ville, mais encore comme le créateur de la puissance temporelle des évêques de cette ville.

§ II. — SAINT LAMBERT ET SAINT HUBERT.

Accroissement et organisation de la ville et de la principauté de Liége. — Extension du christianisme et de la civilisation.

SOMMAIRE. — Naissance de saint Lambert, son éducation, sa jeunesse. — Son élection à l'évêché. — Soins qu'il donne au diocèse. — Son exil. — Son retour. — Son titre d'apôtre de la Campine. — Pépin et Alpaïde. — Noble conduite de saint Lambert. — Sa mort. — Saint Hubert, le véritable fondateur de la Cité. — Progrès du christianisme dans les Ardennes.

Nous ne dirons rien des premiers successeurs de saint Monulphe, pour parler à notre aise du patron des Liégeois, saint Lambert, qu'on peut citer comme le modèle des enfants aussi bien que des évêques et des martyrs.

Lambert naquit à Maestricht l'année 636, d'une famille noble et pieuse.

Naissance et jeunesse de saint Lambert.

Il eut pour père le comte Aper, l'un des seigneurs les plus distingués du pays, et pour mère la bonne Hisplinde, qu'on regardait comme la providence des pauvres.

Dès ses premières années, il se montra doué des dispositions les plus heureuses, d'une intelligence précoce, d'un caractère doux et aimant.

Ses parents ne négligèrent rien pour développer cet heureux naturel. Leurs efforts furent couronnés de succès ; le jeune

Lambert ne tarda point à devenir toute leur joie et tout leur orgueil.

Plein d'amour et de respect pour les auteurs de ses jours, il s'étudiait à prévenir leurs désirs. Avide de science et de vertu, il prêtait une oreille attentive à leurs leçons et à celles de ses maîtres, ouvrait son cœur tout entier aux nobles sentiments qu'on cherchait à y faire naître, et s'efforçait en tout de suivre les beaux exemples qu'il avait sous les yeux. C'est ainsi que son esprit s'orna de bonne heure de connaissances variées, et que sa jeune âme apprit à s'enthousiasmer au récit d'une belle action, autant qu'à s'indigner à la vue d'un crime ou d'une lâcheté.

La naissance, les connaissances et les vertus de Lambert attirèrent bientôt sur lui l'attention générale. Telle était la vénération qu'il inspirait, qu'on en parlait comme d'un saint. On alla même jusqu'à lui attribuer le don des miracles. Des anges, disait-on, lui avaient envoyé des aveugles lorsqu'il était encore au berceau, et il les avait guéris; pour obéir plus promptement à son maître, il avait apporté des charbons ardents dans sa veste, et sa veste était restée intacte; d'un signe de croix il avait fait jaillir une source claire et limpide, pour étancher la soif de pauvres ouvriers qui n'avaient, pour se désaltérer, qu'une eau fétide et malsaine, etc., etc.

Tout le monde fondait donc de grandes espérances sur le fils d'Aper et de Hisplinde, et ces espérances ne tardèrent pas à se réaliser.

Son élection à l'évêché.

Saint Théodart, 28e évêque de Tongres, venait de mourir. Il avait été assassiné sur une route déserte, comme il voulait se rendre près du roi pour se plaindre de quelques seigneurs qui avaient usurpé les biens de son Église.

Les circonstances étaient des plus critiques. Cependant, quoique Lambert ne fût âgé que de 21 ans, le peuple et le clergé le désignèrent d'une voix unanime comme le plus digne de succéder au saint martyr.

Le roi Childéric, qui régnait alors sur la Gaule orientale ou Austrasie, dont le pays de Liége faisait partie, applaudit au vœu du peuple et du clergé, et se hâta d'approuver l'heureux choix qu'on venait de faire.

Mais Lambert, aussi modeste que distingué, refusa longtemps les hautes fonctions dont on voulait l'investir. S'il finit par accepter, ce ne fut que par soumission à ce qu'il regardait comme la volonté de Dieu, et dans l'espoir de faire du bien au vaste diocèse confié à ses soins.

Aussi se dévoua-t-il complètement à ses ouailles et à ses devoirs. Instruire le peuple et propager de plus en plus les sublimes doctrines de l'évangile; soulager les misères; s'adonner lui-même au travail manuel pour venir en aide aux pauvres; défendre le faible contre le fort et faire régner entre tous la charité, la paix et la justice: telle fut la mission qu'il se donna et à laquelle il ne faillit pas un instant.

Son exil.

Mais des événements politiques vinrent tout-à-coup l'interrompre dans cette glorieuse mission.

Depuis longtemps une antipathie et une rivalité profondes existaient entre les Francs de l'Est (Austrasie) et ceux de l'Ouest (Neustrie). Cette rivalité et les luttes qu'elle occasionnait devinrent plus vives sous les derniers rois mérovingiens; car ces princes, que l'histoire a flétris du nom de *rois fainéants*, étant incapables de gouverner par eux-mêmes, abandonnèrent le pouvoir à leur premier ministre ou *maire du palais*. Dès lors, cette dignité de maire du palais fut vivement disputée entre les seigneurs de l'Est et ceux de l'Ouest.

Or, à l'époque où nous sommes, elle tomba entre les mains d'un seigneur Neustrien, Ébroin, homme méchant et cruel. Comme Lambert s'était montré l'adversaire de ce seigneur et qu'il avait toujours défendu la cause des siens, qui était celle de la justice, il encourut la haine du tyran. Il dut quitter le peuple qu'il avait tant aimé et abandonner son évêché, pendant sept ans, à un intrus sans conscience et sans honneur.

Ces sept années d'exil, le pieux évêque les passa dans l'abbaye de Stavelot, remplissant avec l'humilité la plus profonde tous les devoirs de la vie monastique.

A ce sujet, les anciens annalistes liégeois racontent maints traits de la piété de Lambert. Nous n'en mentionnerons qu'un seul. C'est un de ces exemples d'obéissance héroïque qu'on ne peut rencontrer que dans la vie d'un saint ou dans celle d'un soldat. Le voici:

L'évêque dormait dans le dortoir commun. Une nuit qu'il s'était levé pour prier en secret, comme c'était son habitude, il laissa tomber, par mégarde, une de ses sandales sur le pavé du dortoir. A ce bruit, l'abbé se réveilla en sursaut, et s'écria : « Que celui qui a violé la règle et troublé le sommeil de ses frères aille prier à la croix ! » Or, cette croix se trouvait en plein air, à une certaine distance du couvent. On était au milieu de l'hiver, il faisait froid, il neigeait. Néanmoins Lambert obéit immédiatement. Pieds nus et couvert d'un simple cilice, il alla s'agenouiller au pied de la croix et pria avec ferveur en attendant patiemment qu'on vînt lever la punition.

Cependant l'abbé se rendormit, et ce ne fut que le lendemain matin, en voyant qu'un des frères manquait à l'office, qu'il se rappela l'incident de la nuit et l'ordre irréfléchi qu'il avait donné. Quels ne furent pas sa confusion et son étonnement lorsqu'il s'aperçut que c'était à Lambert que son ordre s'était adressé ! Il se hâta d'accourir et trouva l'évêque transi de froid et comme enseveli sous la neige qui n'avait cessé de tomber toute la nuit. A cette vue, il se jeta aux genoux du prélat et versa des larmes abondantes ; mais l'évêque le releva avec bonté et ne voulut pas qu'on lui adressât des excuses : « J'ai été justement puni, dit-il : l'obéissance envers les supérieurs est le premier des devoirs. »

Retour de Lambert et extension du Christianisme dans la Campine.

Heureusement le règne d'Ébroin, de ce ministre despote qui avait chassé Lambert et tyrannisé le pays, ne fut pas de longue durée.

A la tête de la noblesse austrasienne se trouvait alors une illustre famille liégeoise, la famille des Pépin, qui donna à la France la deuxième dynastie de ses rois, la dynastie carlovingienne.

Le chef de cette famille, Pépin de Herstal, triompha d'Ébroin et exerça à son tour, sous le titre de maire du palais, un pouvoir dont son rival avait tant abusé.

Alors tout changea de face. L'évêque intrus fut expulsé, et Lambert revint au milieu des siens.

Le clergé et le peuple accoururent au-devant de lui. Son retour fut fêté comme celui d'un père qui, après un long exil,

revient au milieu d'enfants bien-aimés dont il faisait le bonheur et la joie.

Il recommença alors, avec une ardeur nouvelle, à travailler au bien-être de ceux que la Providence lui avait confiés.

Une partie de son diocèse était encore plongée dans les ténèbres de l'idolâtrie. C'était surtout la Campine actuelle. Ce pays était habité par un peuple à moitié sauvage, vivant au milieu des bruyères et des marais, et n'ayant que peu de relations avec les contrées voisines.

Entreprendre de convertir ce pays était une tâche aussi difficile que dangereuse. Mais rien ne pouvait arrêter le zèle de l'évêque. Il se mit donc en route comme un simple missionnaire, brava les dangers et les fatigues, parcourut le pays en tous sens, annonçant partout qu'il venait renverser les idoles et détruire le culte des faux dieux.

Ces dieux toutefois trouvèrent des défenseurs. Bien des fois la vie du missionnaire fut sérieusement menacée; bien des fois Lambert se trouva en présence d'une foule irritée qui demandait sa mort à grands cris. Mais il désarma et entraîna tout le monde par sa douceur et sa parole éloquente, et mérita ainsi le titre glorieux d'*Apôtre de la Campine.*

Pépin et Alpaïde.

Cependant de nouvelles épreuves étaient réservées au saint prélat.

La famille de Pépin, comme nous l'avons dit, était originaire du pays de Liége. Voilà pourquoi le puissant maire du palais aimait à visiter ce pays et à venir passer dans sa terre de Jupille, avec son épouse, la vertueuse Plectrude, les loisirs que lui laissaient les guerres et l'administration de ses vastes États.

Or, non loin de Jupille, à Avroy, habitait la famille de Dodon, l'un des principaux seigneurs de la cour.

Ce seigneur et les siens n'avaient aucune des belles qualités qui distinguaient la maison de Pépin et ne méritaient pas l'attachement que celle-ci leur portait. Aussi ce voisinage devint-il funeste au chef franc et porta-t-il le trouble dans sa famille si unie jusqu'alors.

Dodon avait une sœur, Alpaïde, aussi belle qu'ambitieuse. Celle-ci parvint à gagner Pépin, et tel fut l'empire qu'elle

exerça bientôt sur lui qu'il répudia son épouse légitime, Plectrude, pour contracter avec elle une union sacrilége.

Certes, tout le monde condamnait intérieurement la conduite du prince; mais, alors comme aujourd'hui, on fermait les yeux sur les vices des grands, dont souvent même on s'empresse de flatter les passions.

Lambert, qui visitait souvent Pépin dans sa résidence de Jupille et qui n'avait cessé de l'aider de ses conseils, osa seul élever la voix.

Ce saint homme ne connaissait que son devoir : ce qu'il prêchait au peuple, il n'hésitait pas à le redire aux rois.

Il condamna donc hautement le scandale qui venait de se produire, et engagea vivement Pépin à se séparer d'Alpaïde et à rentrer dans la voie du devoir. Il le fit même publiquement dans une circonstance solennelle.

C'était pendant un banquet que Pépin donnait dans son palais de Jupille.

L'évêque assistait à ce banquet; et, comme c'était la coutume alors, Pépin, avant de porter la coupe à ses lèvres, la présenta à l'évêque afin qu'il la bénît. Les seigneurs imitèrent l'exemple de Pépin; Alpaïde, de son côté, glissa furtivement sa coupe parmi les autres. A cette vue, Lambert, qui jusqu'alors avait feint de ne pas s'être aperçu de la présence de celle qu'il avait tant de fois condamnée, ne put contenir son indignation : « Voyez, s'écria-t-il, jusqu'où va l'impudence de cette femme; » sa présence ici est un scandale public; en me présentant » sa coupe, elle voudrait me rendre complice de son crime! » Ayant prononcé ces paroles, il sortit de la salle, laissant les convives dans la stupeur et la consternation la plus profonde.

Mort de saint Lambert.

Cependant Alpaïde, outrée de dépit, craignant de perdre son influence et se croyant d'ailleurs assurée de l'appui tacite de Pépin, s'adressa à son frère Dodon et le supplia de venger l'injure qu'elle venait de recevoir.

L'impie Dodon, qui naturellement détestait celui qu'il regardait comme l'ennemi de sa famille, ne mit que trop de zèle à obéir aux désirs de sa sœur.

En quittant Jupille, Lambert s'était rendu à Liége, où il allait souvent visiter la chapelle que saint Monulphe y avait bâtie.

Dodon le savait. A la tête d'une troupe armée, il vint, avant le jour, assaillir la demeure de l'évêque. Celui-ci n'avait avec lui que quelques domestiques et deux jeunes gens, ses neveux. Ces deux jeunes gens tombèrent d'abord sous les coups des assassins; ensuite on se rua sur le saint prélat. Agenouillé au pied de la croix, il reçut tranquillement le coup mortel en répétant les sublimes paroles du Christ : « Pardonnez-leur, Seigneur, car ils ne savent ce qu'ils font. »

Quand les assassins se furent retirés, ceux des serviteurs qui avaient échappé au massacre recueillirent respectueusement le cadavre de leur maître, le déposèrent dans une petite barque et le transportèrent à Maestricht, où le saint martyr fut inhumé dans la tombe de ses ancêtres.

On comprend facilement combien fut grande la douleur du peuple à la nouvelle du crime qui venait de se commettre, et combien de larmes lui arracha la mort de celui qui avait toujours été pour les siens un père tendre et dévoué, un modèle achevé de toutes les vertus chrétiennes.

Cependant cette douleur et ces larmes furent silencieuses, car on craignait Pépin et Alpaïde. Les meurtriers échappèrent donc à la justice humaine, mais la justice divine les atteignit bientôt : ils moururent tous misérablement, même avant la fin de l'année.

L'amour et la vénération du peuple pour saint Lambert se manifestèrent hautement dans le choix de son successeur.

Saint Hubert.

Tout le monde en effet désigna saint Hubert, qui avait été l'ami et le disciple bien-aimé du martyr.

Ce choix était heureux. Hubert s'efforça constamment de marcher sur les traces de son maître, et rendit comme lui d'immenses services à la patrie et à la religion.

Agrandissement de la ville et première organisation de la cité et de la principauté.

Liége n'était encore qu'un village; elle n'avait ni lois ni administration particulières.

Le nouvel évêque, ayant obtenu de Charles Martel, fils de Pépin, l'administration temporelle du territoire de Liége, agrandit considérablement l'enceinte de la ville, l'entoura de remparts et la garnit de tours pour la mettre à l'abri des attaques de l'ennemi.

Ces tours défendaient les trois portes de la ville qui occupaient, l'une l'emplacement actuel de l'église Ste-Croix,

l'autre celui de l'église Ste-Catherine, rue Neuvice, et la troisième l'entrée de la rue Hors-Château.

Nous voyons, par l'emplacement de ces portes, quelle extension l'évêque Hubert fit prendre à la ville de Liége.

Ce fut à lui encore qu'elle dut sa première organisation civile et judiciaire. Il donna des lois à la cité naissante, y fixa les poids et les mesures dans le but de faciliter le commerce, publia de nombreux règlements de police pour faire régner l'ordre et la justice, établit un tribunal pour veiller à l'exécution de ses décrets, et confia, dit-on, l'administration civile à deux magistrats annuels qu'on appelait *Maîtres-à-Temps*.

Translation de saint Lambert.

Ce qui prouve encore la prédilection particulière qu'il portait à notre cité, c'est qu'il y séjournait fréquemment et qu'il y fit transférer solennellement les restes de saint Lambert, son maître et son ami.

La translation se fit au milieu d'un concours immense du peuple. Les restes vénérés du martyr furent déposés dans l'église que saint Hubert érigea en son honneur, à l'endroit même où l'évêque Monulphe avait bâti une chapelle dédiée à saint Cosme et saint Damien. On les renferma plus tard dans une caisse de bois, artistement sculptée, recouverte d'argent, de vermeil et de pierres précieuses.

La châsse de saint Lambert.

Cette caisse, si connue sous le nom de *Châsse de saint Lambert*, était l'objet d'une vénération particulière. La garde en était confiée à sept personnes qu'on appelait les gardes du corps du glorieux saint Lambert; elle paraissait en public dans les circonstances solennelles ou critiques. C'était devant elle que chaque nouvel évêque donnait sa première bénédiction au peuple. Quand une épidémie ou quelque grande calamité menaçait la ville, on l'exposait à la vénération des fidèles; l'an 1489, année de guerre et de famine, on la promena processionnellement dans les rues de la cité, au milieu d'une foule innombrable accourue de tous les points du pays. Parfois même elle accompagnait l'armée, relevant les courages abattus et inspirant aux soldats une confiance qui assurait la victoire.

Cette châsse, que chaque siècle se plut à enrichir, resta déposée dans la cathédrale de Saint-Lambert jusqu'à la fin du 18e siècle, c'est-à-dire jusqu'à l'arrivée des Français dans notre

pays. Elle devint alors la proie des vainqueurs. Les reliques et la plus grande partie du trésor qu'elle renfermait échappèrent à la profanation : on les sauva et les transporta en Allemagne. Quelques années plus tard, la tourmente révolutionnaire étant apaisée, elles furent ramenées à Liége et déposées dans l'église St-Paul, où l'on peut encore les voir aujourd'hui.

Mais revenons à saint Hubert.

Saint Hubert apôtre des Ardennes et patron des chasseurs.

Les soins particuliers qu'il donna à l'agrandissement et à l'organisation de notre cité ne lui firent pas oublier les autres parties du diocèse.

Les Ardennes étaient encore plongées dans l'idolâtrie. Hubert y fit de fréquentes visites. Grâce à ses prédications, plus encore à la sainteté de sa vie, il parvint à éclairer les habitants de ces sauvages contrées et à les convertir au christianisme. La postérité le vénéra comme *Apôtre des Ardennes;* son corps fut transféré dans un monastère de ce pays, depuis fameux sous le nom de monastère de Saint-Hubert.

Une petite ville s'éleva autour de cet asile religieux, et devint elle-même célèbre sous le nom de Saint-Hubert.

C'est là que de nombreux pèlerins vont invoquer le saint afin d'échapper à une maladie effroyable, la rage, contre laquelle tous les secours de la médecine sont pour ainsi dire restés impuissants jusqu'à ce jour.

Saint Hubert est vénéré encore comme patron des chasseurs; chaque année sa fête est célébrée par des traques bruyantes suivies de joyeux banquets. C'est que dans sa jeunesse il avait fort aimé la chasse, ce plaisir favori des jeunes seigneurs. Souvent on l'avait vu poursuivre les cerfs et d'autres gibiers dans ces contrées boisées des Ardennes qu'il devait dans la suite parcourir comme évêque et comme missionnaire.

§ III. — NOTGER. ORGANISATION DÉFINITIVE DE LA CITÉ ET DE LA PRINCIPAUTÉ.

SOMMAIRE. — Origine du pouvoir temporel des évêques de Liége. — Progrès de la civilisation sous les évêques Francon, Éracle, etc. — Avénement de Notger. — Il obtient la confirmation des donations faites à ses prédécesseurs et agrandit de beaucoup les domaines et l'autorité des évêques. — Il purge le

pays des brigands qui l'infestaient et réprime la licence des seigneurs en abattant plusieurs châteaux-forts, entre autres le château Sylvestre et celui de Chèvremont. — Il embellit et agrandit la ville; il protége les lettres et les arts. — Sa mort.

Depuis saint Hubert, la ville et le territoire de Liége continuèrent à grandir en étendue et en importance. Comment aurait-il pu en être autrement? La ville se trouvait dans l'emplacement le plus heureux; elle avait pour elle le souvenir et les reliques de saint Lambert; enfin, et surtout, elle jouissait de la protection spéciale des évêques et des princes.

Origine du pouvoir temporel des évêques de Liége.

Les évêques, qui appartenaient presque tous à des familles riches et puissantes, ne cessèrent de faire de nouvelles donations à leur église. Les princes carolingiens, de qui relevait le pays, se montrèrent de leur côté, envers cette église, pleins de générosité et de munificence : ils étaient d'origine liégeoise; ils regardaient les évêques comme leurs vassaux les plus fidèles, comme leurs amis et leurs conseillers intimes; et, de même qu'ils confièrent à des seigneurs laïcs le gouvernement d'autres provinces de leurs vastes États, de même ils accordèrent aux évêques de Liége, non-seulement le gouvernement de la cité qu'ils avaient choisie pour leur résidence ordinaire, mais aussi celui de nombreux domaines qui s'étendaient autour de cette cité. En sorte que, peu à peu, tout le pays de Liége passa sous la domination épiscopale et se transforma en une principauté ecclésiastique relevant des empereurs d'Allemagne. (1)

Parmi les princes protecteurs de notre cité naissante, il importe de citer Charlemagne, petit-fils de Pépin.

(1) Remarquons ici que les premiers successeurs de saint Hubert, malgré la prédilection qu'ils portaient à notre cité, n'y transférèrent pas définitivement leur résidence et continuèrent pendant près d'un siècle à porter le titre d'évêques de Tongres. — Saint Étienne, qui obtint le siége épiscopal l'année 903, fut le premier qui s'établit définitivement à Liége, et c'est seulement depuis l'avénement de son successeur Richaire qu'on voit figurer dans l'histoire les titres d'*évêque et d'église de Liége*. — Toutefois ce changement de nom et de résidence n'affaiblit en rien la puissance des évêques et du pays; car les donations et priviléges octroyés à l'église de Tongres furent confirmés à celle de Liége.

Ce puissant empereur, qui dominait sur la plus grande partie de l'Europe, aimait à visiter souvent les lieux de sa naissance. C'était à Liége ou à Herstal qu'il venait se reposer de ses nombreux travaux; c'était là encore qu'il venait d'ordinaire célébrer les fêtes de Pâques ou de Noël.

Il étendit de beaucoup la puissance temporelle des évêques, accorda d'importants priviléges au pays et donna à notre ville, comme une marque spéciale de sa faveur, un étendard en forme de gonfanon, dont la garde fut confiée au chapitre des chanoines.

Cet étendard, connu sous le nom d'étendard de saint Lambert, n'était déployé que lorsqu'un grand danger menaçait la patrie, ou lorsqu'une cause noble et généreuse appelait le peuple aux armes. Alors les Liégeois accouraient en masse se grouper autour de lui et marchaient au combat avec la même ardeur et le même enthousiasme que s'ils avaient été guidés par l'épée de l'invincible empereur.

Le gonfanon de Charlemagne fut brisé et déchiré dans la désastreuse journée de Brustheim dont nous parlerons plus loin. Les Liégeois se montrèrent inconsolables de ne plus voir l'antique souvenir de la gloire et des triomphes de leurs aïeux. On fit donc faire une nouvelle bannière dans les proportions de l'ancienne; et, quoique ce ne fût qu'une copie, cette nouvelle bannière électrisait tellement le peuple que, trois siècles plus tard, lors de la révolution de 1789, il ne voulut pas d'autre drapeau pour marcher contre les Allemands qui venaient d'envahir le pays. Comme l'évêque avait emporté le gonfanon, les magistrats, pour contenter le peuple, durent en faire une nouvelle copie d'après les dessins existants.

Cet accroissement de notre territoire et de notre cité n'est pas le seul fait à remarquer dans l'histoire du siècle et demi qui sépare saint Hubert de Notger.

Un second point qu'il importe de signaler pour la gloire de notre pays, c'est qu'à cette époque moitié barbare encore, à cette époque où le riche comme le pauvre était d'ordinaire étranger même aux premiers éléments de lecture et d'écriture, la civilisation fit chez nous des progrès rapides.

Progrès de la civilisation sous Francon, Éracle, etc.

Francon, son successeur saint Étienne, Éracle et d'autres évêques donnèrent tous leurs soins à l'instruction du peuple.

Ils fondèrent des écoles où ils se plaisaient à enseigner eux-mêmes ; ils appelèrent de l'étranger les professeurs les plus distingués, et firent ainsi de Liége comme un foyer de lumière pour les villes voisines, qui étaient encore plongées dans l'ignorance la plus profonde.

Voici un exemple qui prouve combien les connaissances, même les plus élémentaires, étaient encore peu répandues à cette époque, et combien on doit savoir gré aux évêques que nous venons de citer d'avoir cherché à les vulgariser.

L'empereur d'Allemagne, Othon, était allé guerroyer en Italie, et l'évêque Éracle, son ami et son conseiller, l'avait accompagné dans cette expédition. Déjà l'armée impériale avait remporté différentes victoires, déjà elle s'était emparée de plusieurs villes importantes, lorsqu'un événement imprévu vint tout-à-coup compromettre le succès de l'entreprise.

Cet événement, c'était une éclipse de soleil.

Les soldats étaient saisis de terreur ; ils croyaient la fin du monde arrivée ; ils s'enfuyaient de toutes parts, ne sachant où trouver un abri.

Heureusement l'évêque était là. Il arrêta les fuyards, leur expliqua les causes naturelles du phénomène, les rassura complètement et leur rendit ainsi le courage dont ils avaient si grandement besoin pour tenir tête à l'ennemi.

Cependant, bien que Liége fût devenue une ville assez importante, bien qu'elle eût une organisation propre, une administration régulière et que ses habitants fussent plus instruits que ceux des pays voisins, il restait encore beaucoup à faire et dans le domaine politique et dans celui de la civilisation.

Pour achever promptement l'œuvre si dignement commencée et poursuivie par Monulphe, Lambert, Hubert, Éracle, etc., il fallait un homme vraiment supérieur.

La Providence nous envoya Notger, qu'on doit regarder comme le premier prince-évêque et comme le véritable fondateur de la principauté de Liége.

Avénement de Notger et sommaire de son règne.

Notger passa sa jeunesse dans les cloîtres et dans les écoles. L'empereur Othon, ayant entendu parler de ses connaissances et de ses vertus, l'appela à la cour et l'admit au nombre de ses conseillers. Le jugeant ensuite digne de fonctions plus impor-

tantes encore, il le désigna pour administrer le pays de Liége à la mort d'Éracle (971).

L'histoire de cet évêque renferme des points si importants que nous allons d'abord, pour plus de facilité, les indiquer sous forme de sommaire.

1° Notger obtint des empereurs d'Allemagne la confirmation des donations faites à l'église de Tongres ou de Liége, et étendit de beaucoup les domaines de cette église;

2° Il purgea le pays des brigands qui l'infestaient, le délivra de la tyrannie des barons et fit régner partout l'ordre et la justice;

3° Il agrandit et embellit la ville et fit faire de grands progrès à la civilisation en accordant aux lettres et aux sciences une protection efficace.

Ses rapports avec les empereurs.

Avant Notger, le gouvernement de l'évêque ne s'étendait que sur un territoire restreint, et l'autorité qu'il exerçait sur ce territoire était bien précaire encore.

Certes, de grandes donations avaient été faites à l'église de Liége par la famille de Charlemagne; mais cette famille était déjà éteinte en Allemagne, et de nombreux bouleversements avaient eu lieu sous les successeurs du grand empereur. Des traités et des guerres avaient plusieurs fois modifié le partage qu'on avait fait de l'empire, et nos provinces avaient passé successivement de l'Allemagne à la France et de la France à l'Allemagne.

Or, à l'avénement de Notger, la période des bouleversements était passée et le sort de notre pays était fixé : la terre de Liége dépendait définitivement de l'empereur d'Allemagne.

C'était donc le moment pour l'évêque de faire confirmer par les empereurs et de rendre ainsi inviolables les donations que les princes avaient faites à l'Église ; c'était le moment de faire revivre tous les droits de l'évêque et de régulariser sa position en déterminant exactement les limites de sa juridiction et de son territoire.

C'est ce dont Notger s'occupa d'abord ; et, comme il avait une grande influence à la cour, il obtint non-seulement la confirmation des droits accordés à ses prédécesseurs, mais encore de nouvelles donations et de nouveaux priviléges qui

servirent de base à l'indépendance et aux libertés du peuple de Liége.

Depuis lors, en effet, notre pays forma un État à part. Les évêques étaient de véritables souverains et leur autorité s'étendait sur Lobbes, St-Hubert, Gembloux, Fosses, Tongres, Maestricht, Malines, le comté de Huy et le pays de Tirlemont.

Il purge le pays des brigands qui l'infestaient et abat la tyrannie des barons.

Quand il eut ainsi agrandi ses domaines et affermi son autorité, il s'efforça de faire régner partout l'ordre et la tranquillité.

Pour bien comprendre les services qu'il rendit sous ce rapport, il ne faut pas oublier que l'époque où il vivait ne ressemble nullement à la nôtre et qu'elle conservait encore bien des restes de la barbarie dont elle venait de sortir.

Tout se décidait alors par la force brutale, et celui qui disposait de cette force ne s'en servait d'ordinaire que pour opprimer le faible.

Le pillage et le brigandage étaient donc à l'ordre du jour, et il n'y avait de sécurité nulle part.

De nombreuses bandes de maraudeurs infestaient les chemins. On n'osait sortir la nuit; les campagnards tremblaient dans leurs chaumières ; les habitants des villes même n'étaient pas à l'abri des attaques nocturnes.

Les seigneurs, de leur côté, passaient leur vie dans des désordres de tous genres. Enfermés dans des donjons inaccessibles, ils se riaient de l'autorité et de la justice ; ils ne sortaient de chez eux que pour tomber sur les paysans et les voyageurs, et porter la désolation et le ravage sur les terres d'alentour. Quand ils rentraient dans leur repaire, ils étaient chargés de dépouilles et traînaient à leur suite de pauvres captifs qu'ils laissaient mourir dans des cachots infects.

N'écoutant que la voix de la justice et du droit, Notger se montra impitoyable. Il déclara aux brigands une guerre à mort, les fit traquer dans les bois et dans les montagnes, ne leur laissa pas un moment de répit et leur fit expier chèrement les crimes qu'ils avaient commis.

Henri de Marlagne.

Henri de Marlagne, qui se trouvait à la tête d'une de ces bandes de malfaiteurs, inspirait surtout la plus grande terreur. Telle fut son audace qu'un jour il pénétra dans le palais de

l'évêque Éracle , enfonça les caves et donna à boire aux gens de sa suite le vin qu'il y trouva.

Il n'échappa pas aux poursuites infatigables de l'intrépide Notger : un beau matin le peuple de Liége eut la joie de voir ce chef si redouté et plus de deux cents des siens pendus aux portes de leurs propres maisons.

Et ne croyons pas que Notger se montra moins sévère et moins hardi envers ses vassaux les plus puissants. Il voulait que son pouvoir fût reconnu par tout le monde. Bientôt les barons dont nous avons parlé sentirent qu'ils avaient un maître, qu'il était temps de rentrer dans l'obéissance des lois et de mettre un terme à leur vie dissolue.

Pour couper le mal dans sa racine, le courageux évêque fit raser plusieurs de ces châteaux-forts qui s'élevaient sur le territoire de Liége comme autant de menaces pour lui et son peuple.

Lorsqu'il se voyait trop faible pour employer la force ouverte, il avait recours à la ruse et à des moyens détournés. On ne saurait justifier l'emploi de ces moyens; mais il ne faut pas perdre de vue que la société était alors encore à demi-barbare.

Citons deux exemples qui montrent comment, en toute circonstance, Notger savait atteindre son but.

Destruction du château Sylvestre.

Le seigneur Radus des Prés habitait un château redoutable, le château Sylvestre, bâti sur la colline où s'élève aujourd'hui l'église Ste-Croix.

Ce château, qui, par sa situation, dominait toute la ville, devait inspirer des craintes sérieuses à l'évêque. Mais comment se débarrasser d'un voisinage si dangereux? Comment se rendre maître d'une position si formidable? Ou comment obtenir que le seigneur Radus consentît à la destruction d'une forteresse dont il était si fier ?

Pendant que l'évêque méditait sur les moyens de parvenir à ses fins, il reçut un message de l'empereur qui le mandait près de lui. Dès lors son plan fut arrêté. Il invita Radus à l'accompagner en Allemagne, et ne revint avec lui qu'après deux ans d'absence.

Or, quel ne fut pas l'étonnement du chevalier lorsque, arrivé sur les hauteurs de Cornillon, il chercha vainement des yeux son château Sylvestre qu'on apercevait de si loin ? C'était bien la même colline qu'il voyait, mais le château n'y était

plus, et sur la place qu'il avait occupée s'élevait une magnifique basilique.

Le bon Radus se croyait le jouet d'un rêve ; mais Notger lui expliqua comment ce changement s'était fait par son ordre ; il l'apaisa ensuite et le dédommagea largement en lui donnant en échange de vastes possessions situées au-delà de la Meuse. De là le nom de la rue dite *Chaussée-des-Prés*.

Voici le deuxième fait :

Prise et destruction de Chèvremont.

La belle et imposante montagne de Chèvremont, au haut de laquelle on ne voit aujourd'hui qu'un bouquet de tilleuls et une humble chapelle que nous avons tous visitée, était surmontée alors d'une forteresse inaccessible entourée d'épaisses murailles, de rochers à pic et de précipices sans fond.

Cette forteresse était regardée comme imprenable ; les efforts des rois, des empereurs et de leurs vaillantes armées étaient venus se briser contre elle.

Or, c'était là qu'au milieu d'une garnison de brigands habitait le féroce Immon, qui ne rêvait que pillage et dévastation, et qui, plus encore que les autres barons de son temps, était devenu la terreur et le fléau de ses voisins.

C'eût été folie de s'attaquer directement au seigneur Immon. Aussi Notger n'y songeait-il pas : il se contentait de se tenir sur la défensive et de prendre les dispositions nécessaires pour mettre la ville à l'abri d'un coup de main.

Cependant une occasion inattendue se présenta, et, ne consultant que le but qu'il avait en vue, il résolut d'en profiter pour s'emparer de la place. La châtelaine de Chèvremont venait de donner le jour à un fils, et Immon, plein de joie, voulut entourer de toute la pompe possible le baptême du nouveau-né. Il communiqua son désir à l'évêque, et le pria de se rendre au château pour présider à la cérémonie.

Dès que l'évêque eut reçu cette invitation, il fit prévenir immédiatement les plus braves chevaliers du pays, et distribua à chacun le rôle qu'il aurait à jouer.

Le lendemain matin on vit s'avancer vers Chèvremont une longue procession de prêtres revêtus de leurs plus riches ornements : les serviteurs de la cathédrale la précédaient avec la

riche croix de saint Lambert, et l'évêque, entouré de quelques religieux, fermait la marche.

Quelle ne fut pas la joie d'Immon à la vue des honneurs qu'on lui faisait ! Les ponts-levis s'abaissèrent aussitôt, et le châtelain accourut au-devant de Notger.

Cependant le cortége gravit lentement le sentier tortueux de la montagne et pénétra peu à peu dans le sombre manoir. Immon lui-même introduisit l'évêque, et ne cessait de lui exprimer ses sentiments de respect et de reconnaissance.

Le moment d'agir était venu. Prenant la parole pour la première fois : « Seigneur, s'écria Notger, la forteresse est à moi ! » En même temps les prétendus prêtres jettent leurs costumes, et Immon ne voit plus devant lui que des chevaliers armés de pied en cap.

Une lutte s'engagea, mais elle ne dura qu'un instant : la garnison fut massacrée ; Immon, fou de rage et de désespoir, se précipita du haut des remparts. Son corps rebondit de rocher en rocher et alla s'engloutir dans les eaux de la Vesdre.

La châtelaine, de son côté, ne voulut pas survivre à la ruine des siens : elle s'élança du lit, serra convulsivement son fils dans ses bras et se précipita dans le puits du château, où on la retrouva le lendemain.

Telle fut la triste fin de cette famille altière qui avait fait tant de mal aux pauvres gens d'alentour. Elle méritait son sort ; mais pourquoi Notger, pour la perdre, dut-il avoir recours à des moyens que la morale réprouve ?

Quant au château et à ses dépendances, qui avaient été témoins de tant de crimes et qui auraient pu devenir le repaire de quelque nouveau tyran, ils furent condamnés à la destruction.

Les précieuses dépouilles qu'on en retira servirent à enrichir les églises de Liége. Les bâtiments furent livrés aux flammes ; il n'en resta pas pierre sur pierre.

Les fouilles qu'on a faites il y a quelques années dans les flancs de la montagne et qu'on a reprises depuis, n'ont amené que de faibles résultats : c'est à peine si l'on pourrait montrer aujourd'hui quelques débris des fondations de ce château si célèbre.

A en croire la tradition, ce serait du milieu des décombres qu'on aurait retiré la statuette de la Vierge qui se trouve placée au fond de la chapelle de Chèvremont et qui attire chaque année des milliers de pèlerins.

Agrandissement et embellissement de la ville.

Il nous reste à dire un mot de l'agrandissement et de l'embellissement que notre cité reçut sous Notger, et des progrès que cet homme illustre fit faire aux lettres et aux sciences.

Avant lui, la ville de Liége ne ressemblait en rien à ce qu'elle devait être dans la suite. D'ailleurs les barbares avaient passé par là et l'avaient ravagée de fond en comble, comme ils avaient saccagé plusieurs autres cités de notre pays et du reste de l'Europe.

Notger agrandit considérablement l'enceinte de la ville : il l'étendit d'un côté jusqu'au-delà de la Meuse, de l'autre jusqu'en Publémont, au-delà de l'église St-Martin, et la ceignit de remparts et de murailles flanquées de tours.

L'ayant ainsi élargie et fortifiée, il l'embellit de nombreux monuments, bâtit les églises de Ste-Croix, de St-Jean, de St-Denis, etc., et acheva celles de St-Paul et de St-Laurent. Enfin il fit creuser le canal qui entourait tout le quartier de l'Ile et bâtit la première cathédrale de St-Lambert.

Quand on regarde aujourd'hui le beau quartier de la ville qui occupe l'espace compris entre le quai de la Sauvenière, la place du Théâtre et la rue de la Régence, on a peine à se le figurer tel qu'il était à l'époque de Notger et même tel qu'il était il y a un siècle environ.

Le quartier de l'Ile.

En effet, à l'époque de Notger, ce n'était qu'une vaste plaine entrecoupée de bois et de marais, souvent même entièrement couverte par les inondations de la Meuse.

Voulant dessécher et assainir cette plaine marécageuse, Notger chercha à donner une décharge aux eaux qui y croupissaient. Il fit donc creuser un canal qui commençait à l'endroit où s'éleva dans la suite l'église des Augustins, suivait le quai actuel, traversait la place du Théâtre et allait rejoindre la Meuse par les rues de la Régence et de l'Université.

Le terrain compris entre ce canal et la Meuse s'appela dès lors quartier de l'Ile, et plusieurs des rues qui s'y formèrent prirent des dénominations analogues.

Le canal de Notger fut comblé il y une soixantaine d'années. Par suite de ce travail, la ville a complètement changé d'aspect. Aussi, quand on jette les yeux sur un plan du vieux Liége, a-t-on d'abord quelque peine à s'y orienter. A la vue des canaux qui découpent si pittoresquement la vieille cité, à la vue des nombreux ponts qui traversent ces canaux, on est tenté de se demander si c'est bien là la ville que nous habitons ; de même on se demandera bientôt ce que signifient certains noms de rues tels que Pont-d'Avroy, Pont-d'Ile, Vinâve-d'Ile, rue du Moulin, rue du Vert-Bois, etc., etc. Mais ne nous en étonnons pas trop, surtout aujourd'hui que les changements se succèdent de jour en jour et que bientôt la transformation sera complète.

L'ancienne cathédrale de St-Lambert.

Ce qui, à part le canal dont nous venons de parler, frappe le plus dans le plan du vieux Liége, c'est l'antique cathédrale de St-Lambert.

Or cette cathédrale, dont il est souvent question dans l'histoire de notre pays, c'est encore à Notger que nous la devons.

Saint Hubert, comme nous l'avons dit, avait construit une première église en l'honneur de saint Lambert, et c'était dans cette église qu'il avait déposé les restes vénérés de son prédécesseur.

Mais cette première église de St-Lambert ne subsista pas longtemps. Environ trois siècles après sa fondation, elle menaçait de tomber en ruine et l'on dut songer à la rebâtir.

Notger, qui entreprit cette grande œuvre, ne négligea rien pour donner à la ville une cathédrale digne d'elle.

Il appela à sa cour les artistes et les ouvriers les plus habiles, et imprima à leurs travaux une activité telle, que le temple dont on a tant vanté la richesse et la grandeur fut achevé en moins de quarante ans.

Aujourd'hui qu'il suffit de quelques années, souvent même de quelques mois, pour élever des constructions colossales, ce terme de quarante ans nous paraît bien long. Nous travaillons plus vite, sans doute; mais que sont les constructions de nos jours si nous les comparons à celles du moyen-âge ? que sont nos églises modernes si nous les comparons à celles de St-Jacques, de St-Paul, de St-Martin, etc.? Pour créer de pareilles

églises, il fallait la foi religieuse du moyen-âge, il fallait une patience dont nous ne sommes plus capables ; il fallait l'amour de l'art porté jusqu'à la passion ; il fallait, de plus, le concours de tout un peuple et souvent même celui de plusieurs générations.

La passion religieuse et artistique unie à l'orgueil national pouvaient seuls soutenir ces artistes, ces sculpteurs, ces peintres qui passaient leur vie dans une église et mouraient sans avoir songé à inscrire leur nom sur les chefs-d'œuvre qu'ils léguaient à la postérité.

Aussi, loin de pouvoir créer des monuments comparables à ceux du moyen-âge, c'est à peine si nous parvenons à entretenir et à restaurer ceux que nos ancêtres nous ont laissés.

Malheureusement le nouveau temple élevé par Notger ne dura même pas aussi longtemps que celui qui avait été bâti par saint Hubert. En l'an 1185 il devint la proie des flammes. L'incendie dura treize jours ; l'édifice entier s'écroula ; tout fut consumé : la châsse de saint Lambert et une partie du grand autel échappèrent seuls au désastre.

On dut donc se remettre à l'œuvre, et l'on construisit une troisième basilique plus magnifique encore que la précédente.

Cette basilique couvrait presque toute la place St-Lambert et le carré qui sépare cette place de celle du Marché. Elle communiquait avec le palais des princes-évêques par un escalier dérobé construit en forme de voûte, au-dessus de la rue des Onze-Mille-Vierges. Un de ses portails, flanqué de deux tours dites *de sable*, y donnait accès du côté de la place Verte ; une troisième tour, la grande, s'élevait à l'entrée des rues qu'on désigne encore aujourd'hui sous le nom de rues Sous-la-Tour.

Cette troisième tour logeait 18 cloches ayant chacune une destination particulière.

Bornons-nous à mentionner ici la *Cloche blanche*, qui appelait le peuple aux armes ; le tocsin ou *li Rikôpêie*, dont la voix sinistre annonçait l'incendie ; et *li Kôpareie*, qui sonnait la retraite ou le couvre-feu.

Cette dernière était la plus aimée et la plus populaire. Elle vit encore dans la mémoire du peuple, et les *pasqueies* qu'elle a inspirées en éterniseront le souvenir.

Sous le rapport architectural, l'église de St-Lambert était un monument des plus remarquables. On eût dit que tous les artistes avaient à l'envi concouru à l'embellir ; il semblait que tous les trésors du pays s'y fussent donné rendez-vous pour l'enrichir, tant le marbre, le bronze et l'or ciselé y étaient répandus avec profusion.

Au point de vue politique, elle occupe dans notre histoire une place importante : elle avait pour ainsi dire son rôle dans tous les grands actes de la vie publique.

Quand la guerre était déclarée, la *Cloche blanche* l'annonçait au loin, et l'étendard de St-Lambert était exposé sur le maître-autel de la cathédrale. L'avoué de Hesbaye se présentait ensuite à l'entrée du temple, entouré de ses quarante chevaliers. Les chanoines allaient à sa rencontre, le revêtaient d'une armure blanche et lui remettaient solennellement le précieux étendard qu'il jurait de défendre jusqu'à la mort. Le peuple alors accourait de tous côtés : c'était dans le temple qu'il recevait la dernière bénédiction avant de marcher au combat ; c'était là qu'il venait s'agenouiller après la victoire et déposer les drapeaux enlevés à l'ennemi.

Mais les Liégeois n'y venaient pas seulement retremper leur courage au moment de combattre l'ennemi de la patrie : ils y venaient aussi oublier leurs propres injures et leurs haines personnelles.

Les *degrés* de St-Lambert et les lieux attenants jouissaient du *droit d'asile :* toute émeute devait expirer au pied des murs de la cathédrale. Arrivé là, le malheureux que poursuivait une mort certaine échappait à tout danger ; sa personne y revêtait un caractère inviolable : saint Lambert semblait l'avoir pris sous sa protection. Rarement, même dans les émeutes les plus violentes, l'on porta atteinte à ce privilége qu'on regardait comme sacré. — Ajoutons que ce droit d'asile était d'autant plus important que la cathédrale se trouvait à proximité du principal théâtre des émeutes, c'est-à-dire de la Maison de ville et de la place du Marché.

Cette cathédrale si belle et si célèbre échappa à tous les désastres qui frappèrent la ville. Elle resta debout aussi longtemps que la nationalité liégeoise, c'est-à-dire jusqu'à la révolution de 1789.

A cette époque désastreuse, elle devint la proie des passions politiques. Elle était comme le symbole du pouvoir des princes-évêques ; les patriotes liégeois, dans une heure d'égarement, en décrétèrent la démolition. Les richesses qu'elle renfermait furent livrées au pillage : on parvint à peine à sauver quelques-uns des objets les plus précieux. Ce que les pillards et les Français ne purent emporter fut vendu à l'encan, et bientôt il ne resta de l'antique cathédrale que des murs nus et chancelants qu'on fut forcé de démolir pour préserver les habitations voisines.

Tel fut le triste sort de cette église de St-Lambert qui faisait, à si juste titre, l'orgueil du peuple liégeois. Il existe encore bien des vieillards qui ont vu ce superbe monument, et c'est les larmes aux yeux qu'ils racontent les scènes de vandalisme dont ils ont été témoins.

Notger protecteur des lettres et des arts, etc.

Malgré ces grands travaux, Notger ne cessa pas un moment de veiller aux besoins moraux du peuple. Il donna surtout ses soins à l'éducation de la jeunesse, dont il aimait à s'entourer et dont il se faisait lui-même l'instituteur dévoué. Il agrandit l'école déjà célèbre fondée par ses prédécesseurs Étienne et Francon, y attira des professeurs distingués, forma un grand nombre de disciples aussi savants que pieux, et mérita ainsi le plus beau titre de gloire qu'un prince puisse ambitionner ici-bas, celui de protecteur des lettres, des sciences et des arts.

Sa mort.

Ce grand prince mourut l'année 1007, après un règne de 36 ans.

Son corps fut déposé dans une des chapelles de l'église St-Jean. Pendant les mauvais jours de la révolution française on le cacha pour le sauver de la profanation. Mais aujourd'hui il repose encore dans la même église, attendant toujours un monument digne de la grande âme qui l'habita. Espérons qu'on élèvera ce monument et que justice sera rendue à Notger comme on va la rendre à Ambiorix et à Charlemagne.

Notger fut regretté de tous, du peuple, du clergé et même de cette fière noblesse qu'il avait fait rentrer dans le devoir.

On le regarde comme le premier prince-évêque de Liége et comme le véritable fondateur de l'indépendance liégeoise. Ses hauts faits ont éclipsé ceux de ses prédécesseurs, et l'on peut s'écrier avec l'un des poëtes de son temps : « O Liége, tu dois Notger au Christ, mais tout le reste à Notger. »

§ IV. — LES SUCCESSEURS DE NOTGER. — NOUVELLES EXTENSIONS DU TERRITOIRE ; NOUVEAUX PROGRÈS DE LA CIVILISATION.

SOMMAIRE. — Idée générale de l'histoire du pays sous les premiers successeurs de Notger : embellissement de la ville, agrandissement du territoire, progrès de la civilisation. — Faits particuliers : élection de Durand, administration de Wazon, établissement du tribunal de paix sous Henri de Verdun.

Notger trouva de dignes successeurs : la ville de Liége ne cessa de s'agrandir et de s'embellir, la principauté s'accrut de possessions importantes, la civilisation fit de nouveaux progrès, et bientôt les Liégeois se distinguèrent entre tous leurs voisins. Idée générale.

En effet, ce fut peu de temps après Notger que s'achevèrent les beaux monastères de St-Jacques et de St-Laurent, ainsi que les églises de St-Barthélemy et de St-Lambert, et qu'on réunit les deux parties de la ville par un pont hardi qui, rebâti dans la suite, prit le nom de pont des Arches.

Ce fut alors aussi que le comté de Looz, le célèbre marquisat de Franchimont, une grande partie de la Hesbaye, etc., furent réunis aux domaines de la principauté, et que les évêques de Liége devinrent suzerains du comté de Hainaut.

Plusieurs circonstances nous montrent que l'esprit du peuple liégeois et de ses évêques était aussi louable que la prospérité du pays était progressive.

L'élection de Durand, l'administration de Wazon et l'établissement du tribunal de paix sous Henri de Verdun, méritent, sous ce rapport, une mention particulière.

A. Élection de Durand. Élection de Durand.

Si l'on parcourt la liste des princes-évêques de Liége, on remarque que presque tous appartiennent à la noblesse. On ne se faisait guère, autrefois, une juste idée de l'égalité des hommes : plus d'un personnage dut son élévation à sa naissance plutôt qu'à son savoir ou à ses vertus.

L'illustre chapitre des chanoines ou tréfonciers de la cathédrale était lui-même presqu'exclusivement composé de nobles. Au commencement du XIIe siècle, ce chapitre si célèbre comptait, dit-on, dans son sein neuf fils de rois, douze ducs, vingt-neuf comtes et six barons. — Les plus illustres maisons

d'Europe étaient fières de s'y voir représentées par leurs enfants ou leurs alliés. — Des soixante chanoines dont il se composait depuis Notger, six pouvaient être roturiers, mais ils devaient racheter par le savoir ce qui leur manquait du côté de la naissance : on exigeait d'eux de longues études couronnées des plus beaux succès.

Le droit d'élire l'évêque appartenait au chapitre, qui du reste, le plus souvent, avait soin de consulter l'empereur ou de sonder ses désirs. Nous allons voir, à propos de l'élection de Durand, nos chanoines s'incliner devant une décision qui élevait le mérite au-dessus de la naissance.

Durand n'était pas seulement roturier. Né dans la condition la plus humble, il servit longtemps comme simple domestique. Ses excellentes dispositions et son heureux naturel lui concilièrent les bonnes grâces de ses maîtres. Il en profita avec empressement, s'adonna aux études avec le zèle le plus digne d'éloges, et mérita ainsi le titre si envié de chanoine de St-Lambert. Bientôt après il obtint d'autres distinctions encore et devint chancelier de l'empire. Enfin, à la mort de Walbode, 2me successeur de Notger (1021), l'empereur Henri II le désigna comme le plus digne d'occuper le siége épiscopal.

Le chapitre, au contraire, avait porté ses voix sur Godeschalk, prévôt de St-Lambert. C'était l'ancien maître de Durand. Il y eut entre eux une admirable lutte de modestie. Reconnaissant la supériorité de l'homme du peuple, Godeschalk fut le premier à applaudir au choix de l'empereur; on le vit marcher humblement aux côtés du nouvel évêque, lorsque celui-ci fit son entrée solennelle dans Liége.

Hâtons-nous d'ajouter que Durand ne se laissa pas éblouir par son élévation. Sa dignité d'évêque et de prince ne lui fit jamais oublier les égards et la reconnaissance qu'il devait à ses bienfaiteurs.

Wazon.

B. Wazon.

Si nous parlons ici de l'évêque Wazon, 3me successeur de Durand, ce n'est pas que son règne ait été signalé par de grandes entreprises, des actions d'éclat ou de sanglantes batailles. Nous trouvons en lui, ce qui vaut beaucoup mieux, de beaux exemples à suivre, d'éminentes vertus à imiter.

En effet, il serait difficile, croyons-nous, de rencontrer un prince réunissant à un plus haut point les plus belles qualités de l'homme et du chrétien : l'humilité, le désintéressement, la charité, l'amour de la paix et de la patrie, l'esprit de tolérance en même temps qu'une fermeté digne de son caractère et de sa position.

Comme Durand, Wazon était né dans une condition inférieure; comme lui, il ne dut qu'à son seul mérite son élévation aux plus hautes dignités de l'Église et de l'État.

Notger, qui savait distinguer la science et la vertu partout où elles se trouvaient, l'avait attaché à sa personne et lui avait confié la direction des célèbres écoles de Liége.

Grâce à ce choix, ces écoles avaient pris un nouvel essor et mérité de plus en plus à notre cité le surnom glorieux de *Nourrice des Arts*.

Mais Wazon n'en resta pas là; malgré les intrigues de ceux qu'il offusquait, il devint doyen de St-Lambert et prévôt de la cathédrale, pour être ensuite promu à la dignité d'évêque.

Humilité et désintéressement de Wazon.

Cependant il n'avait pas d'ambition. Pour s'élever si haut, il n'avait eu recours à aucun de ces moyens qu'emploient trop souvent ceux qui cherchent à parvenir. Loin de là. Plein de désintéressement et d'humilité, il refusa une première fois le siége épiscopal qui lui était offert, pour y placer Nithard, l'un de ses élèves ; et, lorsqu'à la mort de ce dernier l'on insista de nouveau pour lui faire accepter la dignité vacante, il ne céda qu'à regret aux prières unanimes du peuple et du clergé (1043).

A cette époque Wazon était presque nonagénaire. Néanmoins, dans l'exercice de ses nouvelles fonctions, il déploya toute l'activité d'un jeune homme.

Les circonstances d'ailleurs exigeaient cette activité, car jamais le peuple ne s'était trouvé dans une situation plus malheureuse.

Charité de Wazon.

Un fléau terrible pesait sur le pays.

C'était une de ces famines dont on ne trouve guère d'exemple que dans les siècles de l'antiquité et qui semblent aujourd'hui devenues impossibles, grâce aux progrès accomplis dans toutes les sphères de l'activité humaine.

Telle était la misère du pauvre peuple, qu'après avoir dévoré

l'herbe des prairies et les racines des arbres, il se jeta sur les cadavres d'animaux de toute espèce. Et plût au Ciel qu'on se fût arrêté là ! Mais la faim semblait avoir étouffé tout sentiment dans les cœurs : on alla jusqu'à se nourrir de chair humaine. On ne se contentait pas même de déterrer les cadavres pour se repaître de leurs restes immondes : on enlevait les enfants, on arrêtait les voyageurs, on les immolait sans pitié pour en faire d'horribles festins. — Et ce fléau dura pendant six ans, car, pendant six ans, des pluies continuelles gâtèrent tous les fruits de la terre.

Wazon fit tout ce que l'homme le plus dévoué peut faire en présence d'une pareille calamité : il allait trouver les pauvres jusque dans leurs réduits les plus obscurs, leur portait des paroles de consolation, et se privait du nécessaire pour soulager la misère publique. Il fit venir de l'étranger tous les blés qu'il put acheter, présida lui-même à la vente et à la distribution de ces blés, les répartit sagement entre toutes les classes de la société, et hâta ainsi la fin de la disette, en conservant à l'agriculture et au travail les bras dont ils avaient besoin.

Fermeté de Wazon.

Le pays était à peine délivré de ce redoutable fléau, qu'un second non moins terrible, la guerre, menaça de l'envahir à son tour.

L'empereur d'Allemagne venait de partir pour l'Italie : le roi de France résolut de profiter de cette circonstance pour se rendre maître de nos provinces, qu'il convoitait depuis longtemps.

Alarmé de ce nouveau danger, Wazon se hâta de le prévenir : il écrivit au roi des lettres éloquentes, dans lesquelles il plaida avec chaleur la cause de la justice et de l'humanité. Il y fit ressortir aussi combien il doit répugner à un homme d'honneur de profiter de l'absence d'un ennemi pour le dépouiller impunément. Du reste, ajoutait-il, si vous persistez dans des projets injustes et indignes de vous, la bonne cause ne restera pas sans défense : mes braves Liégeois et d'autres peuples se leveront comme un seul homme ; ils repousseront vos attaques déloyales, et vous rendrez compte à Dieu du sang que vous aurez fait verser !

Telle était l'éloquence du prélat, tel était l'ascendant qu'il exerçait sur tout le monde, qu'il désarma le roi et l'amena

même à resserrer davantage les liens d'amitié qui l'avaient uni à l'empereur.

Citons un dernier fait qui suffirait seul pour illustrer Wazon et pour le placer parmi les bienfaiteurs de l'humanité. Tolérance de Wazon.

L'esprit de tolérance religieuse était pour ainsi dire inconnu dans ces siècles peu éclairés, et l'on recourait fréquemment aux armes pour exterminer ceux qui s'étaient séparés de la croyance commune.

Une secte hérétique, celle des Manichéens, faisant des progrès dans le diocèse de Châlons, l'évêque de ce diocèse s'adressa à Wazon, et lui demanda s'il est permis d'employer les armes pour combattre les hérétiques. Wazon, s'élevant au-dessus de son siècle, condamna l'emploi des mesures violentes, et plaida avec succès la cause de la tolérance en s'inspirant de ces belles paroles du Christ : « Dieu veut la conversion du pécheur et non pas sa mort. »

Ce saint prélat mourut l'année 1048. Son corps fut déposé dans la cathédrale de St-Lambert, et l'on grava sur sa tombe ces paroles éloquentes : « Le monde s'écroulera avant qu'on ne revoie un second Wazon. »

C. **Henri de Verdun.**

L'une des plus belles gloires des évêques et du peuple de Liége, c'est sans contredit l'établissement du *tribunal de paix*. Établissement du tribunal de paix.

Bien que la civilisation eût fait chez nous de rapides progrès, bien que le peuple de Liége se distinguât par ses sentiments généreux et par le culte qu'il vouait aux lettres et aux arts, les mœurs se ressentaient encore de la barbarie dont on venait de sortir.

Les anciennes coutumes germaines n'étaient pas encore complètement effacées : elles reparaissaient à chaque instant dans la vie du peuple.

On se pliait difficilement aux lois de la société nouvelle, on les comprenait à peine, on n'oubliait pas aisément les antiques droits des Germains.

Parmi ces droits, il y en avait un surtout auquel on attachait une importance toute particulière, parce que de tout temps on l'avait regardé comme le droit distinctif et comme l'apanage

de l'homme libre. — Ce droit, c'était celui de se rendre justice par soi-même.

Un seigneur se croyait-il lésé dans son honneur ou dans ses biens, aussitôt il convoquait ses vassaux, c'est-à-dire ceux qui dépendaient de lui, endossait son armure et se mettait en campagne. Succombait-il sur le champ de bataille, il léguait à ses héritiers sa haine inassouvie et sa mort à venger.

Les vassaux, de leur côté, suivaient l'exemple des seigneurs et se battaient entre eux, même pour les motifs les plus futiles.

De là, guerre de château à château, de famille à famille, de maison à maison. Personne ne s'adressait à la justice : tout le monde se battait.

Pour faire disparaître cette coutume des guerres privées, l'Église avait proclamé la *trève de Dieu*, en donnant des règlements qui défendaient, au nom de Dieu, de porter les armes pendant certains jours de la semaine et pendant certaines époques de l'année.

Mais ces règlements n'étaient pas établis partout : généralement même ils étaient peu respectés.

Henri de Verdun comprit que, pour arriver à un résultat satisfaisant dans notre pays, il fallait le concours des princes voisins, car le mal était général.

D'accord avec le comte de Namur, Albert III, il convoqua à Liége tous les seigneurs des environs, leur exposa avec douleur les maux que les guerres privées causaient à la Belgique, et les supplia, dans l'intérêt de la patrie commune, de s'unir à lui pour extirper un usage aussi barbare que funeste.

Les princes applaudirent aux paroles généreuses du prélat, et l'on décréta, d'une voix unanime, une nouvelle loi de paix.

Cette loi interdisait l'usage des armes et l'emploi de toute violence depuis le mercredi soir jusqu'au lundi matin, pendant les jours de fêtes, depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'au jour de l'Épiphanie, etc., etc.

On institua en même temps un tribunal de paix pour punir les crimes et les violences, ainsi que les contraventions au règlement de paix qu'on venait de décréter.

Le siége de ce tribunal fut fixé à Liége ; sa compétence s'étendait sur tout le diocèse ; l'évêque en était le juge suprême.

Quelque attentat s'était-il commis contre les personnes ou les propriétés, les maîtres de la Cité allaient frapper à la porte rouge du palais épiscopal, demandant que justice fût faite. L'évêque répondait à l'appel et fixait le jour du jugement.

Ce jour arrivé, il se rendait dans une chapelle de la cathédrale, l'église de Notre-Dame-aux-Fonts. Là, revêtu de ses ornements pontificaux, il prenait place sur son trône de justice, qui s'élevait au milieu du chœur. A ses côtés se tenaient debout le mayeur de la Cité armé de pied en cap, et quelques grands vassaux de St-Lambert faisant fonctions de *juges de la paix.*

Le mayeur appelait ensuite les plaignants et les prévenus; on entendait leurs dépositions; on examinait la cause, et la sentence était prononcée à l'une des séances suivantes.

Si le prévenu ne se présentait pas après sept appels consécutifs, il était banni du diocèse et excommunié.

L'accusé pouvait toutefois refuser de se soumettre à l'autorité du tribunal. Il pouvait demander à être jugé d'après les lois ordinaires; il pouvait aussi en appeler au *jugement de Dieu*, c'est-à-dire provoquer en duel celui qui venait de l'accuser, afin de lui prouver, les armes à la main, que l'accusation était injuste.

Lorsque le duel judiciaire était demandé, les deux adversaires devaient se présenter dans une lice de vingt pieds carrés, sur le *Pré l'Évêque*, dans l'espace qui séparait la cathédrale du palais épiscopal, afin de vider leur querelle en champ clos. On donnait aux deux champions les armes de leur condition, l'épée et la hache s'ils étaient nobles, le bâton s'ils étaient roturiers. Le combat se livrait en présence de la multitude, toujours trop avide de pareils spectacles.

C'était là encore un de ces usages antiques qu'on ne parvint à abolir qu'après bien des efforts et bien du temps. Il était tellement enraciné dans les mœurs que, sous le règne de Henri de Verdun, il y eut, dit-on, 413 duels autorisés par l'évêque.

Ces mesures, bien qu'adaptées à la grossièreté des temps, n'exercèrent toutefois que peu d'influence sur la noblesse. Il fallut bien des années encore avant que l'usage barbare des guerres privées disparût du sol liégeois. — Cependant, quel-

qu'imparfaites qu'elles fussent, elles ne laissèrent pas de produire d'heureux résultats; elles formeront toujours l'un des plus beaux titres de gloire de Henri de Verdun, à qui elles valurent le surnom de *Pacifique*.

CHAPITRE III

OBERT ET SES SUCCESSEURS.

La querelle des investitures et ses suites; les premiers exploits des Liégeois sur les champs de bataille.

§ I. — OBERT OU LA GUERRE DES INVESTITURES.

SOMMAIRE. — Origine de la guerre des investitures. — Part que l'évêque Obert prit à cette guerre. — Concordat de Worms.

Obert succéda à Henri de Verdun (1091). Liége doit beaucoup à cet évêque : il acheta à Godefroid, le glorieux chef de la première croisade, la forteresse et le duché de Bouillon; il fit l'acquisition des châteaux de Couvin, de Clermont, etc.; il bâtit la chapelle de Cornillon, l'église de S[te]-Foi, et incorpora dans la ville le quartier de S[t]-Barthelemy et celui de S[te]-Walburge.

Il suffit, pour les faire apprécier, d'énumérer ces divers services rendus au pays de Liége par l'évêque Obert. Mais nous croyons devoir nous étendre davantage sur le rôle qu'il joua dans une des grandes guerres du moyen-âge, la guerre des investitures.

Guerre des investitures.

Les évêques de Liége, comme beaucoup d'autres prélats de ce temps, étaient à la fois princes et évêques, c'est-à-dire souverains temporels et spirituels. Ils relevaient donc de l'empereur aussi bien que du pape; l'un leur conférait la dignité ecclésiastique, l'autre leur donnait l'investiture des terres attachées à cette dignité.

Laquelle de ces deux investitures devait précéder ou entraîner l'autre? A qui revenait, en définitive, la nomination des évêques? La limite entre les deux puissances, la puissance temporelle et la puissance spirituelle, n'était pas nettement déterminée : la question que nous venons de poser amena la guerre dont nous allons parler.

Dans le principe, l'élection de l'évêque était faite par le peuple, ou plutôt par le chapitre de la cathédrale, qui représentait le peuple. L'empereur ratifiait le choix du chapitre, et le pape faisait procéder au sacre du nouvel élu.

Mais peu à peu les empereurs, voulant se créer un appui contre les vassaux laïcs qui n'étaient que trop portés à l'insubordination, s'arrogèrent le droit de nommer directement aux siéges vacants. Si l'on consultait encore le chapitre, ce n'était plus guère que pour la forme.

Les évêques devinrent ainsi les créatures de l'empereur, qui, dans son choix, avait égard à ses intérêts personnels bien plus qu'à ceux de l'Église. Souvent même on faisait des dignités ecclésiastiques un trafic honteux, en les vendant au plus offrant.

On comprend facilement combien un pareil état de choses devait être nuisible aux intérêts de la religion. Souvent les évêques, au lieu d'édifier le peuple, le scandalisaient par une conduite indigne de leur caractère. La contagion venant d'en haut se répandait rapidement, et toute la société se trouvait infectée.

Le pape Grégoire VII entreprit de remédier au mal, et publia un décret qui enlevait aux empereurs et aux rois le droit qu'ils s'étaient arrogé.

Henri IV, qui occupait alors le trône impérial, refusa de se soumettre aux ordres du pape. Aussitôt l'Allemagne se divisa en deux camps : les uns prirent les armes pour Grégoire VII, les autres pour Henri IV, et la guerre civile éclata avec fureur.

L'évêque Obert, qui avait été nommé directement par l'empereur, n'hésita pas à prendre son parti.

D'accord avec le clergé et le peuple, il ne se laissa intimider par aucune menace; et, quoique Henri IV fût excommunié, il ne cessa jusqu'au dernier moment de lui fournir des secours en hommes et en argent.

Cette lutte des investitures dura plusieurs années. L'empereur remporta d'abord de grands succès, mais, à la fin, presque tous ses vassaux l'abandonnèrent et ses fils même se soulevèrent contre lui. Il succomba donc, et, en succombant, il laissa au monde un exemple frappant des vicissitudes humaines.

Ce prince si fier et si tyrannique, ce prince puissant qui avait gouverné l'Allemagne et l'Italie, qui avait commandé à des armées innombrables et livré plus de soixante batailles, ne s'échappa de la prison où son fils Henri l'avait enfermé, que pour errer misérablement de ville en ville, de bourg en bourg, sans trouver nulle part ni asile ni secours ! Telle fut l'extrémité à laquelle il se vit réduit, qu'il s'adressa à l'évêque de Spire pour lui demander une place de chantre dans son église, et cette chétive faveur, il eut la honte de se la voir refuser !

Cependant l'évêque et le peuple de Liége lui étaient restés fidèles. Il semblait même que ses malheurs eussent augmenté encore l'attachement qu'ils lui avaient voué.

Ils offrirent au prince fugitif une hospitalité généreuse, et, lorsqu'il arriva dans leur cité, ils l'accueillirent avec respect, tandis qu'ils refusèrent de recevoir dans leurs murs le fils dénaturé qui l'avait expulsé du trône.

Le nouvel empereur fut vivement irrité de la conduite des Liégeois, et résolut de pénétrer de force dans notre pays ; mais il échoua honteusement. Les alliés des Liégeois, le duc de Limbourg et le comte de Namur, l'arrêtèrent dans sa marche, lui firent essuyer une défaite complète à Visé et le forcèrent à reprendre la route de l'Allemagne.

Cependant Henri IV ne remonta pas sur le trône. Il mourut bientôt après à Liége dans une maison de la rue Féronstrée (1106), sans avoir eu le temps de profiter de la victoire que ses alliés venaient de remporter.

Son corps fut enterré d'abord dans la cathédrale de St-Lambert. Mais comme c'était le corps d'un excommunié, on dut le déterrer peu de temps après pour l'ensevelir dans un lieu profane, sur le mont Cornillon. Il resta là pendant trois ans ; enfin l'empereur Henri V obtint du pape l'autorisation de le transporter à Spire et de le déposer dans le tombeau de ses ancêtres.

A la mort de Henri IV, l'évêque, le clergé et le peuple de Liége se réconcilièrent avec le pape et avec le nouvel empereur, et furent relevés des censures ecclésiastiques qu'ils avaient encourues.

On peut trouver qu'Obert embrassa trop légèrement le parti de l'empereur dans cette grande querelle du sacerdoce et de l'empire. Cependant on ne saurait s'empêcher de payer un juste tribut d'éloges à la fermeté et au courage dont l'évêque de Liége fit preuve dans ces tristes circonstances, ainsi qu'à l'attachement et à la reconnaissance qu'il conserva jusqu'au dernier moment envers celui qui avait été son protecteur.

La défaite et la mort de Henri IV ne terminèrent pas la guerre des investitures. A peine Henri V, ce fils dénaturé et ambitieux qui s'était soulevé contre son père, se vit-il paisible possesseur du trône, qu'il oublia les promesses faites au pape et s'arrogea à son tour la nomination aux évêchés vacants.

Concordat de Worms.

La lutte recommença donc de toutes parts; ce ne fut qu'au bout d'une vingtaine d'années que l'empereur renonça enfin à ses prétentions et consentit à rétablir l'ancienne forme des élections canoniques. (Concordat de Worms, 1122.)

§ II. — LES SUCCESSEURS D'OBERT.

Suite de la guerre des investitures.

SOMMAIRE. — Nouvelles querelles: Alexandre. — Lothaire de Hostade et Albert de Louvain. — Corruption des mœurs. — Lambert-le-Bègue.

Idée générale de cette époque.

Le calme ne se rétablit pas immédiatement après le concordat de Worms. On s'était pour ainsi dire habitué à ne voir dans la dignité d'évêque que les avantages matériels qu'elle rapportait. On continua donc à employer tous les moyens pour l'obtenir, souvent on eut recours aux armes, même au crime pour se défaire d'un rival dangereux.

Le pays de Liége, plus que tout autre peut-être, eut à souffrir de cet état de choses.

Bien des fois la dignité épiscopale y fut vivement disputée,

et la victoire ne resta pas toujours au plus digne. Les exemples des grands réagissant ensuite sur le peuple, il en résulta une effrayante décadence de mœurs que rien ne put arrêter.

La période qui suit le règne d'Obert (1119-1195) nous présente donc le triste tableau de luttes impies et d'une corruption profonde. On y trouve pourtant quelques faits qui honorent le peuple liégeois et qu'on cite avec bonheur.

Luttes pour l'évêché. Alexandre.

Les luttes pour l'épiscopat commencèrent à la mort même d'Obert.

Un archidiacre ambitieux, nommé Alexandre, obtint de l'empereur l'investiture de l'évêché vacant. — On dit que, pour obtenir cette investiture, il paya la somme de 7,000 livres d'argent. — La majeure partie du peuple et du clergé, craignant d'encourir de nouveau les censures de l'Église, se déclara contre Alexandre.

On procéda à une élection canonique. Le choix tomba sur Frédéric, prévôt de St-Lambert. Le pape approuva ce choix et fit sacrer le nouvel élu.

Cependant Alexandre ne se désista pas de ses prétentions. Il avait de nombreux partisans à Liége, et plusieurs puissants seigneurs de la Belgique lui promettaient leur appui.

Fort de ces alliés, il recourut aux armes et se rendit maître de la citadelle de Huy.

Les partisans de Frédéric allèrent l'y assiéger. Enfin la cause de la justice triompha : étroitement cerné dans la forteresse, l'évêque intrus dut se soumettre et accepter les conditions qu'on lui imposa.

Cette défaite ne fit que l'exaspérer davantage. N'osant plus recourir à la force ouverte, il employa des moyens plus bas et plus criminels. Il gagna l'un des domestiques du palais et fit empoisonner Frédéric dans l'espoir de lui succéder.

Cet espoir devait toutefois s'évanouir bientôt. Plus que jamais on s'opposa à son élection. De là de nouvelles contestations et de nouveaux troubles qui firent que le siége resta vacant pendant deux ans, c'est-à-dire jusqu'à ce que la querelle des investitures fût terminée par le concordat de Worms. On élut alors d'une voix unanime un homme recommandable

sous tous les rapports, le vertueux Albéron, dont nous parlerons plus loin.

Albéron ne régna que peu d'années. A sa mort, Alexandre vit enfin se réaliser ses rêves de grandeur : une élection canonique l'éleva à l'épiscopat; l'empereur s'empressa de confirmer cette élection.

Comme on pouvait le prévoir, Liége n'eut pas à s'applaudir de ce choix.

Alexandre était resté ce qu'il avait toujours été. Quoiqu'évêque, il consulta plutôt ses propres intérêts que ceux de son peuple ou de son Église. On dénonça sa conduite à la cour de Rome. Comme il n'osa pas se présenter pour se justifier, il fut déposé par le Concile de Pise (1135).

Les quatre princes suivants, Albéron II, Henri de Leyen, Alexandre II et Radulphe furent élus sans opposition sérieuse. Il n'en fut pas de même d'Albert de Louvain, successeur de Radulphe.

Lothaire de Hostade et Albert de Louvain.

Albert de Louvain, frère du duc de Brabant Henri Ier, fut nommé par la majorité du chapitre ; mais ce choix ne convenait pas à l'empereur Henri VI.

Ce prince avide, ambitieux et despote, aurait voulu donner l'évêché à l'une de ses créatures ; il désirait surtout en éloigner les partisans du duc de Brabant, qu'il regardait comme son ennemi.

Il refusa donc de ratifier le choix du chapitre ; et, sous prétexte que l'élection était contestée, il vendit l'évêché à l'un de ses amis, Lothaire de Hostade.

Ceci se passait en présence du clergé de Liége. Albert de Louvain, qui était là, protesta vivement contre la conduite de l'empereur. D'autres membres de l'assemblée allaient suivre son exemple; mais la colère et les menaces de Henri VI les forcèrent d'approuver ce qui venait de se passer.

Cependant Albert, s'étant dérobé à la surveillance dont il était l'objet, prit secrètement le chemin de Rome pour aller plaider sa cause devant le pape.

Informé de cette démarche, l'empereur envoya de tous côtés ses ordres et ses émissaires pour arrêter le courageux prélat. Mais Albert sut échapper à toutes les recherches et se soustraire

à tous les dangers. Déguisé et couvert d'habits grossiers, se faisant passer pour le domestique de quelques amis qui l'accompagnaient, et ne suivant que des chemins détournés, il arriva sain et sauf dans la capitale du monde chrétien.

Le pape l'accueillit avec faveur, reconnut la justice de ses droits, confirma son élection, le nomma cardinal de l'Église romaine et le renvoya à Rheims pour y être sacré par l'archevêque.

A cette nouvelle, l'empereur fut plus irrité que jamais. Il se rendit à Liége en proférant des paroles de vengeance, fit raser les maisons des partisans d'Albert et força tout le monde, même le duc de Brabant, à reconnaître la nomination de Lothaire.

Mais ce n'était pas assez. Il fallait se défaire du nouvel évêque qui venait d'être sacré à Rheims. Pour arriver à ce but, le despote était décidé à ne pas reculer devant un crime, pourvu qu'il trouvât des hommes assez vils pour le seconder dans ses projets.

Trois officiers allemands devinèrent ses désirs et se présentèrent à lui, la main sur le poignard, en disant : Nous voilà, nous sommes prêts !

Leur offre fut acceptée avec joie. Ils se rendirent à Rheims et se présentèrent à Albert comme de nouvelles victimes des injustices de l'empereur.

Albert les accueillit avec bienveillance ; et tel était leur ton ingénu, tel était l'air de vérité qui régnait dans toutes leurs paroles, qu'ils devinrent bientôt ses amis intimes et ses compagnons assidus. Ils partageaient sa table, le suivaient à l'église et à la promenade, et n'avaient à la bouche que des paroles de dévoûment, d'amitié et de respect.

C'est ainsi qu'ils passèrent quelques mois à Rheims, épiant, pour consommer le crime projeté, une occasion qui leur permît de se dérober au châtiment par une prompte fuite.

Un jour — c'était le 21 novembre de l'année 1193 — ils se rendirent comme de coutume auprès de l'évêque pour l'accompagner à la promenade.

Ils avaient avec eux leurs domestiques et leurs chevaux chargés de valises. C'était, disaient-ils, afin de prendre des effets que des messagers de leur pays devaient leur remettre à quelque distance de la ville.

Albert ne se douta de rien et suivit ses prétendus amis. Les causeries furent plus animées et plus joyeuses que jamais ; la promenade se prolongea; la nuit survint avant qu'on eût songé au retour. Ils se trouvaient loin de la ville, dans un endroit solitaire, au milieu d'un chemin creux qui semblait inviter au crime. Alors les assassins se donnent le signal. Ils se jettent sur l'évêque comme des furieux, lui écrasent la tête et percent son corps de treize coups de couteau. — Après avoir achevé leur œuvre, ils s'enfuirent précipitamment pour ne s'arrêter qu'à Verdun.

Ce meurtre causa une indignation générale : les Liégeois ne cachèrent plus leurs véritables sentiments ; ils rendirent à la mémoire d'Albert les honneurs dus à un évêque, et Lothaire, qui avait voulu s'y opposer, fut forcé de quitter la ville et de se réfugier dans la citadelle de Huy. D'un autre côté, le duc de Brabant et ses alliés se levèrent comme un seul homme, jurant de venger la mort du martyr.

Effrayé de l'attitude menaçante du peuple et des princes, l'empereur dut s'humilier et faire toutes les concessions qu'on exigea de lui.

Il livra les assassins, abandonna la cause de Lothaire, et fonda, en expiation de son crime, deux autels dans l'église St-Lambert. — Les chanoines qui desservaient ces autels prirent de là le nom de chanoines impériaux.

Il y eut pourtant de nouvelles luttes pour la succession vacante; mais à la fin *Albert de Cuyck*, qui avait été élu canoniquement, resta paisible possesseur du siége.

Décadence des mœurs.

Les scènes que nous venons de décrire nous montrent qu'à cette époque ceux qui ambitionnaient la dignité d'évêque n'étaient pas toujours guidés par une vocation sincère ou par le zèle du bien : ils ne cédaient que trop souvent au désir de s'élever et de briller parmi les grands du siècle.

Aussi la conduite de plusieurs de nos princes fut-elle loin d'être irréprochable. Parvenus par la simonie, ils faisaient à leur tour un trafic honteux des dignités ecclésiastiques et introduisirent ainsi la corruption parmi le clergé.

Peu occupés de leur diocèse, ils menaient la vie de chevaliers

plutôt que celle d'évêques, et portaient mieux l'épée du guerrier que la houlette du pasteur.

Il y en eut même deux, Henri de Leyen et Alexandre II, qui se joignirent à l'empereur Frédéric Barberousse pour aller avec lui guerroyer en Italie contre le pape et contre les Lombards. — Ils n'en revinrent ni l'un ni l'autre.

Ces exemples donnés par les grands réagirent puissamment sur le peuple. Bientôt la corruption devint générale. Sous l'évêque Radulphe surtout, Liége présenta le tableau d'une démoralisation complète : on ne recherchait plus que les richesses et les jouissances matérielles qu'elles peuvent procurer.

Il se trouva pourtant un homme assez courageux pour élever la voix contre les vices et les turpitudes du siècle. Ce fut *Lambert-le-Bègue*. Lambert-le-Bègue.

Ce prêtre pieux et zélé, après avoir consacré la plus grande partie de sa fortune à bâtir l'église et le *béguinage* de St-Christophe, se voua entièrement à la prédication.

Il s'attaquait également aux riches et aux pauvres, aux puissants et aux faibles, mais avec des résultats bien différents. Tandis que le peuple l'écoutait et rentrait en grand nombre dans la voie du devoir, le clergé et les grands le tournaient en ridicule, ameutaient contre lui les enfants de la rue et s'endurcissaient dans le mal.

Cependant, comme Lambert continuait d'accomplir sa courageuse mission sans reculer devant l'insulte, ses adversaires eurent recours à des moyens plus violents.

Ils s'adressèrent à l'évêque Radulphe, qui, se sentant plus coupable et plus attaqué que les autres, donna ordre d'arrêter le pieux missionnaire.

Cet ordre fut accueilli avec joie. Lorsque Lambert vint de nouveau prêcher dans la cathédrale, ceux dont il attaquait les vices se jetèrent sur lui, l'arrachèrent de la chaire de vérité et l'entraînèrent hors du temple comme un vil criminel.

Lambert ne résista pas ; mais, levant les yeux vers le Ciel et poussant de profonds mugissements : Hélas ! hélas ! s'écria-t-il, le jour approche où ce temple s'écroulera et où les animaux immondes viendront s'y vautrer sur les débris des autels du Seigneur !

Cependant le peuple et une partie du clergé murmurant contre l'évêque, le missionnaire fut rendu à la liberté. Il partit pour Rome, où il obtint l'autorisation de continuer son œuvre. Il recommença donc à prêcher dans la cathédrale, mais la mort le frappa peu de temps après son retour.

Deux ans plus tard, la triste prédiction qu'il avait lancée comme une menace se réalisa : l'église de St-Lambert devint la proie des flammes et s'écroula de fond en comble (1185).

§ III. — FAITS PARTICULIERS ET REMARQUABLES DE CETTE PÉRIODE. PREMIERS EXPLOITS DES LIÉGEOIS SUR LES CHAMPS DE BATAILLE.

SOMMAIRE. — Abolition de la main-morte. — Expédition de Milan. — Bataille de Wildre. — Reprise du château de Bouillon.

En donnant une idée générale de cette période, nous avons dit que si elle offre un tableau bien sombre aux yeux de l'historien, elle présente pourtant quelques faits mémorables. Citons l'abolition de la main-morte, l'expédition de Milan, la bataille de Wildre et la reprise du château de Bouillon.

Abolition de la main-morte.

Le système politique du moyen-âge ou de la féodalité accordait aux seigneurs une foule de droits tellement contraires à nos mœurs et à nos libertés d'aujourd'hui, que nous avons de la peine à les comprendre encore. Tel était, par exemple, le *droit de main-morte*.

Ce droit obligeait la famille, à la mort de son chef, de livrer au suzerain le plus beau meuble de la maison, à moins qu'elle ne voulût se racheter en coupant la main droite du défunt pour la présenter au seigneur en signe de servitude.

Les princes-évêques de Liége jouissaient de ce droit au même titre que les autres seigneurs, et ils l'exercèrent jusqu'au règne du généreux Albéron.

Ce prince pieux, qui avait coutume de sortir la nuit pour visiter les églises, rencontra, dans l'une de ses excursions nocturnes, une pauvre femme qui se plaignait amèrement. La malheureuse avait perdu son mari, et elle devait céder à l'évêque, disait-elle, le lit sur lequel venait d'expirer celui qui avait été son unique soutien.

A ces plaintes, l'évêque fut ému jusqu'aux larmes, et, dès le lendemain, il abolit, dans toute l'étendue de la principauté, l'odieux droit de main-morte.

Le pays de Liége fut ainsi le premier à voir disparaître de sa législation l'une des institutions les plus révoltantes du moyen-âge.

Les autres faits mémorables que nous allons rapporter sont d'une nature toute différente : nous voulons parler des exploits que les Liégeois du XIIe siècle accomplirent sur le champ de bataille.

Premiers exploits des Liégeois sur le champ de bataille.

De tout temps les Liégeois furent de bons soldats; mais, avant que leur pays eût acquis quelque importance et une certaine étendue, ils ne purent guère montrer leur courage que dans les expéditions auxquelles ils prirent part en qualité d'auxiliaires de leurs suzerains, les empereurs d'Allemagne.

Cependant, quoique peu nombreux, ils se distinguèrent tellement dans ces expéditions que plus d'une fois ils y décidèrent la victoire.

L'empereur Henri V leur fut particulièrement redevable d'un magnifique succès.

Prise de Milan.

C'était du temps de l'évêque Obert (1111). Henri V guerroyait contre les Lombards. Ne pouvant se rendre maître de l'importante forteresse de Milan, il s'adressa à ses alliés et vassaux pour obtenir des renforts.

Obert, quoique évêque et boîteux, avait une âme guerrière. A cet appel, il réunit autour de lui 600 cavaliers et 1200 fantassins et se mit en marche pour l'Italie.

A peine fut-il arrivé sous les murs de la ville assiégée, qu'il disposa hardiment sa petite armée dans le poste le plus avancé, comme s'il voulait provoquer l'ennemi.

Les assiégés, aussi bien que le gros de l'armée impériale, rirent beaucoup de cette attitude guerrière de l'évêque et des siens. Mais les Liégeois n'y firent nullement attention : ils avaient formé leur plan, et ils espéraient bien que les plaisanteries ne tarderaient pas à faire place à des marques de respect.

Cependant une partie des assiégés avaient résolu de punir notre petite armée de l'attitude provoquante qu'elle avait prise.

Ils combinèrent donc une sortie, se croyant assurés de surprendre les Liégeois et de les massacrer jusqu'au dernier.

Mais Obert avait tout prévu : il comptait sur cette sortie des assiégés pour exécuter le plan qu'il avait arrêté avec Maillard, chef de la cavalerie.

Dès que toutes les dispositions furent prises, la nuit venue, il fit sonner le boute-selle du souper.

A ce signal, l'ennemi quitta son poste et se précipita sur les nôtres, croyant les surprendre à table et sans armes; mais il fut reçu de pied ferme.

Une mêlée terrible s'engagea ; les Milanais, cernés de près, firent demander des secours à la garnison de la ville.

Les portes s'ouvrirent donc une seconde fois. Alors Jean Maillard, qui s'était caché derrière les murailles avec ses 600 cavaliers, s'élança dans la place, culbutant tout ce qui s'opposait à son passage. La garnison surprise dut se rendre, et bientôt l'étendard de Liége flotta sur les murailles de la cité milanaise.

A cette vue Obert et les siens poussent des cris de triomphe et combattent avec une ardeur nouvelle : l'ennemi s'enfuit de toutes parts et la victoire est bientôt complète.

Ainsi quelques heures suffirent aux Liégeois pour se rendre maîtres de cette place importante, que l'empereur assiégeait depuis si longtemps.

Bataille de Wildre. Prise du château de Bouillon.

Les Liégeois ne se distinguèrent pas moins dans les guerres qu'ils eurent à soutenir bientôt après, pour eux-mêmes, contre leurs puissants voisins, le duc de Brabant et le comte de Bar : ils remportèrent sur le premier la victoire de Wildre, et reprirent au second le château de Bouillon dont il s'était emparé.

Le duc de Brabant, Godefroid I[er], était l'un des princes les plus puissants de la Belgique. Depuis longtemps il en voulait aux Liégeois et à leur évêque Alexandre, parce que, dans une guerre contre le duc de Limbourg, ils avaient embrassé le parti de ce dernier.

Il ne cherchait donc qu'à nuire au pays : à différentes reprises déjà, il avait fait des incursions sur le territoire de S[t]-Trond et dépouillé les marchands qui fréquentaient les foires de cette ville.

Cependant l'on n'en était pas encore venu à une rupture ouverte lorsqu'un différend éclata entre l'évêque et le comte de Duras.

Ce seigneur était vassal de l'Église de Liége. L'évêque, ayant à se plaindre de lui, le dépouilla de ses États.

Aussitôt Godefroid se proclama le défenseur des prétendus droits du comte et déclara la guerre aux Liégeois.

La lutte fut acceptée sans crainte, et bientôt l'on se mit en campagne de part et d'autre. La victoire, d'abord indécise, se prononça enfin dans une grande bataille livrée dans les plaines de Wildre, non loin de St-Trond. Le combat fut acharné : Godefroid et les siens firent des efforts inouis ; mais les Liégeois triomphèrent (1129).

La journée de Wildre fut fatale au duc. Il y perdit une partie considérable de son armée, et le grand étendard du duché resta entre les mains des vainqueurs.

Cet étendard était un présent de la reine d'Angleterre, fille de Godefroid. Porté sur un char magnifique traîné par quatre bœufs, il accompagnait l'armée dans toutes les circonstances solennelles.

Les Liégeois le ramenèrent en triomphe. Pendant des siècles, lors de la procession des Rogations, il fut promené dans les rues de la cité comme un trophée de gloire.

Liége eut à soutenir contre Renaud de Bar une lutte encore plus difficile.

La première croisade avait été prêchée dans notre pays sous le règne d'Obert. Godefroid de Bouillon s'était mis à la tête de cette expédition qui allait arracher aux infidèles le tombeau du Christ et fonder le nouveau royaume de Jérusalem.

Pour subvenir aux frais énormes que nécessitait son entreprise, Godefroid aliéna ses domaines et vendit à l'évêque Obert la citadelle de Bouillon.

C'était une heureuse acquisition pour le pays de Liége; car la garnison de ce château, faisant de fréquentes incursions sur nos terres, y avait déjà causé de nombreux dommages.

Mais, quelques années plus tard, Renaud, comte de Bar, prétendant avoir sur cette forteresse certains droits de famille, s'en rendit maître par trahison (1134).

L'évêque Alexandre, qui régnait alors, ne fit rien pour expulser l'intrus.

Il en fut autrement de son successeur, Albéron II.

A peine monté sur le siége épiscopal, Albéron réunit une armée nombreuse, et se mit lui-même en campagne pour chasser l'ennemi du domaine usurpé (1141).

L'entreprise était ardue. Situé sur un rocher escarpé, entouré de remparts formidables, le château défiait toutes les attaques.

Il fallait donc le réduire par la famine en lui coupant les communications avec le dehors.

C'est ce que les Liégeois entreprirent. Malheureusement ils ne tardèrent pas eux-mêmes à manquer de vivres.

Cette circonstance redoubla leur ardeur. Mais ni leur courage, ni les exploits de leur héroïque allié, Henri l'Aveugle, comte de Namur, ne purent triompher de la résistance des assiégés. Leurs machines de guerre, leurs assauts multipliés, tous leurs efforts enfin, vinrent se briser contre les murs du donjon.

Craignant de voir échouer son entreprise, Albéron eut recours à un moyen suprême : il fit venir le corps de saint Lambert.

Les saintes reliques furent transportées processionnellement jusqu'à Bouillon, et toute l'armée courut à leur rencontre en poussant des cris de joie. On se crut sûr alors de la protection du saint ; les courages se ranimèrent, l'attaque fut reprise avec une nouvelle ardeur, et la garnison dut enfin capituler et rendre le château.

Les Liégeois célébrèrent longtemps la mémoire de ce triomphe, en même temps que la *translation* des reliques par saint Hubert.

CHAPITRE IV

ALBERT DE CUYCK.

Premières libertés accordées aux Liégeois.

SOMMAIRE. — Changement qu'on remarque dans l'histoire de Liége à partir du règne d'Albert de Cuyck. — Situation de la société à cette époque. — Les Grands et les Petits. — Première charte d'affranchissement accordée aux Petits. — Importance de cette charte. — Découverte de la houille.

Idée générale de l'histoire de Liége à partir d'Albert de Cuyck.

Le règne d'Albert de Cuyck fait époque dans l'histoire du pays de Liége : à partir de ce règne, un élément nouveau s'introduit dans cette histoire et y opère un changement considérable.

Jusque-là nos annales se résument en quelque sorte dans la vie des princes-évêques. Eux seuls gouvernent et agissent; leur histoire est celle de l'État. Mais, à partir d'Albert de Cuyck, l'action s'anime et se complique, la scène s'agrandit; un nouveau personnage apparaît pour y jouer bientôt le rôle le plus important.

Ce nouveau personnage, c'est le *peuple*, qui avait jusqu'alors compté pour rien dans les affaires de la cité.

Dans la suite de ces récits nous verrons donc presque toujours deux pouvoirs en présence : d'un côté le prince et les nobles, de l'autre le peuple; et, comme ces deux pouvoirs défendront des intérêts opposés, nous verrons s'élever de

terribles dissensions qui dureront pour ainsi dire aussi longtemps que l'indépendance du pays.

Pour comprendre ce changement, quelques explications sont nécessaires.

Les Grands et les Petits.

Dans les premiers siècles du moyen-âge, c'est-à-dire pendant l'enfance des États modernes, la société était divisée en deux classes bien distinctes : celle des Grands et celle des Petits.

La première de ces classes comprenait les nobles, les propriétaires, les riches et le clergé; la seconde se composait des gens du peuple, des simples cultivateurs et des gens de métiers.

Aucune égalité n'existait entre ces deux classes. Les Grands jouissaient seuls de tous les droits et de tous les priviléges : exempts d'impôts, ils avaient en mains l'administration, la justice, et exerçaient une domination presque absolue. Le peuple, qui formait la seconde classe, celle des manants ou des vilains, était soumis aux tailles et aux corvées, et ne possédait ni droits ni libertés. Les gens de la campagne dépendaient des nobles, qui occupaient les châteaux-forts, et les habitants des villes vivaient sous la domination des princes qui les gouvernaient.

Ce régime, partout pratiqué à cette époque, était celui du pays de Liége. L'évêque et les nobles, ou leurs mandataires, les échevins, les maîtres-à-temps, etc., exerçaient un pouvoir absolu et disposaient en quelque sorte à leur gré de la personne et des biens de la majeure partie de la population.

Premières libertés accordées aux Petits.

Le peuple fut longtemps trop faible pour oser se plaindre de cet état de choses. Pendant de longs siècles, il subit patiemment la domination des Grands. Mais lorsqu'il fut devenu plus riche et plus éclairé, il chercha à secouer le joug et à sortir de la position inférieure qu'on lui avait faite. Partout il demanda à être affranchi de cette espèce d'esclavage qui pesait sur lui, et partout, de gré ou de force, on dut souscrire à ses légitimes désirs.

Ce mouvement d'affranchissement se fit sentir dans tous les pays à peu près à la même époque, c'est-à-dire vers le commencement du XIIe siècle. Le comté de Flandre, le duché de

Brabant et le pays de Liége furent pourtant les premiers à faire droit aux réclamations du peuple. Ces États d'ailleurs, surtout celui de Liége, l'emportaient par leur richesse et par leur civilisation.

Plusieurs de nos villes, Liége, Dinant, Huy, étaient devenues le centre d'une industrie florissante et d'un commerce très-étendu. Le peuple y commençait à comprendre son importance; il se sentait l'égal des nobles et savait qu'en lui résidait la vraie force de la nation. Rien d'étonnant donc qu'un des premiers il réclamât sa part de droits et de libertés et se montrât même disposé à recourir aux armes pour faire valoir ses justes prétentions.

Telles étaient la situation du pays et la disposition des esprits aux temps où nous sommes parvenus, c'est-à-dire à l'époque où Albert de Cuyck arriva à l'épiscopat.

Le nouveau prélat comprit cette situation. Pour répondre à de légitimes aspirations et prévenir autant que possible les troubles qu'il prévoyait, il garantit solennellement à la ville de Liége quelques-uns de ces priviléges qui devaient rendre notre pays célèbre entre tous les pays libres d'alentour.

Il octroya donc aux Liégeois une charte d'affranchissement dont voici les principaux articles :

1° Les bourgeois de Liége sont exempts de toute taille ou impôt arbitraire.

2° Ils ne sont soumis au service militaire que lorsqu'il s'agit de la défense du territoire, et seulement lorsque les autres forces dont dispose l'évêque, c'est-à-dire ses gendarmes, ses chevaliers et ses vassaux de la campagne, n'auront pas réussi dans les 15 jours à chasser l'ennemi des terres de l'Église. En ce cas, l'avoué de Hesbaye se rendra à Liége avec ses quarante chevaliers et ira dans la cathédrale prendre la bannière de saint Lambert, qu'il jurera de défendre jusqu'à la mort. Le peuple le suivra et combattra sous ses ordres jusqu'à la fin de la guerre.

3° Ils ne pourront être traduits devant un tribunal autre que celui des échevins; et, quelle que soit la peine prononcée contre eux, leurs biens ne pourront plus être confisqués.

4° Nul bourgeois de Liége ne peut être arrêté sans ordonnance

des échevins, et la liberté individuelle est sacrée sauf le cas de flagrant délit.

5° Le domicile des bourgeois est inviolable; aucun des magistrats municipaux, mayeur ou échevin, ne peut y pénétrer si ce n'est du consentement du maître de la maison. — Ce dernier privilége donna naissance au dicton populaire : *Pauvre homme en sa maison roi est.*

La charte liégeoise s'étendit bientôt aux autres villes du pays. Attribuée par quelques historiens à Albéron (1124), on ne trouverait peut-être pas un monument plus ancien déterminant d'une manière aussi claire les droits publics et privés d'une commune.

Ces premiers priviléges, quelque importants qu'ils fussent, ne concédaient pourtant que des droits civils : le peuple n'en restait pas moins exclu de tout droit politique, de toute participation à l'administration de la cité.

Aussi les Liégeois ne se contentèrent-ils pas longtemps des concessions faites par Albert de Cuyck.

Une cinquantaine d'années plus tard ils réclamèrent de nouveaux droits, et alors éclatèrent des discordes civiles qui durèrent pendant deux siècles — nous en parlerons dans la suite. — Ajoutons seulement que le parti populaire sortit triomphant de la lutte. Il s'empara successivement de tous les pouvoirs, donna à la cité une forme de gouvernement de plus en plus démocratique, et arriva enfin à cette belle constitution liégeoise qui fut la gloire de nos pères et qui, dans des siècles bien arriérés encore, proclamait déjà tous les grands principes de liberté que les nations invoquent encore aujourd'hui.

L'administration d'Albert de Cuyck mérite aussi d'être signalée sous un autre rapport.

Découverte de la houille.

C'est sous son règne, en effet, qu'on fit à Liége la découverte de la houille, ou plutôt qu'on trouva le moyen d'exploiter ce minerai précieux et de le faire servir à différents usages.

Cette découverte parut tellement importante, que la tradition l'attribua à un bon ange descendu du ciel. Voici cette tradition :

Un pauvre maréchal du nom de Hullos, qui habitait sur les hauteurs de St-Laurent, se lamentait un jour sur la cherté du charbon de bois dont l'achat absorbait presque tout son

bénéfice. Survint un inconnu qui n'était autre qu'un ange caché sous la figure d'un vieillard. Cet inconnu compâtit au sort du malheureux artisan ; il l'encouragea et lui indiqua le moyen de sortir d'embarras. « Allez sur la montagne voisine, lui » dit-il, vous y trouverez une terre noire et pierreuse qui rem- » placera avec avantage le combustible dont vous vous servez. » Le maréchal se hâta de se rendre au lieu indiqué, et, à sa grande joie, il se convainquit bientôt de la vérité des paroles du vieillard.

Hullos ne garda pas le secret de sa découverte : il communiqua aux autres la vertu de la terre noire et pierreuse, qui dès lors prit le nom de *houille* et devint l'une des principales sources de la prospérité de notre pays.

CHAPITRE V

HUGUES DE PIERREPONT.

Guerre des Liégeois contre le duc de Brabant.

Sommaire. — Acquisition du château de Moha, cause première de la guerre contre le Brabant. — Sac de Liége. — Revanche des Liégeois. — Glorieuse bataille de Steppes.

Idée générale.

Sous le règne de Hugues de Pierrepont, le pays de Liége obtint une nouvelle extension de territoire et de puissance.

Le comté de Moha lui fut cédé par son dernier feudataire, et l'évêque acheta à prix d'argent l'importante ville de St-Trond avec ses dépendances.

Peu de princes se trouvèrent dès lors aussi puissants que nos évêques. Au jour du danger ils pouvaient se mettre à la tête de mille chevaliers choisis dans la noblesse liégeoise; plusieurs seigneurs étrangers les reconnaissaient pour suzerains et obéissaient à leurs ordres.

Cependant l'acquisition du comté de Moha faillit amener la ruine du pays. Elle occasionna une lutte terrible; si les Liégeois restèrent vainqueurs, ce ne fut qu'à force de sacrifices de sang et de courage.

Voici ce qu'on raconte relativement à la cession de ce comté.

Cession du comté de Moha.

C'était à l'époque des croisades et de la chevalerie. La noblesse ne rêvait que batailles, coups d'épée et aventures guerrières. A défaut de combats véritables, elle se réunissait

fréquemment dans des tournois ou fêtes militaires pour se disputer la palme de l'adresse et de la vaillance.

Albert, comte de Moha, ne connaissait non plus d'autre gloire que celle des armes.

Il avait deux fils, et son ambition était d'en faire de braves chevaliers. Il ne cessait donc de les instruire des hauts exploits de leurs ancêtres et d'exalter la gloire qu'on peut acquérir sur les champs de bataille.

Cependant le comte de Flandre ayant annoncé un grand tournoi à Andennes, le comte de Moha s'y rendit avec ses deux fils. Ceux-ci n'étaient âgés que de 13 à 14 ans. Trop jeunes encore pour pouvoir manier la lance ou l'épée, ils durent assister à la fête en simples spectateurs. Leur imagination déjà échauffée s'exalta jusqu'au délire à la vue de la beauté de la fête, de la bravoure et de l'adresse des combattants. Revenus chez eux, ils ne cessaient de se représenter les joûtes brillantes dont ils avaient été témoins : ils brûlaient du désir de manier à leur tour les armes des chevaliers, et versaient des larmes de dépit quand on objectait leur jeune âge.

Cependant ils ne résistèrent pas longtemps à la tentation. Un jour se trouvant presque seuls au château, ils vont à l'écurie, s'emparent des deux chevaux les plus vigoureux, s'arment de lances, et se rendent dans une prairie écartée pour y mesurer leurs forces et répéter de leur mieux ce qu'ils ont vu à Andennes. Leurs apprêts sont bientôt faits : la lance en arrêt, ils courent l'un sur l'autre de toute la vitesse de leurs chevaux. Malheureusement ils avaient oublié un point essentiel : ils ne portaient ni cuirasse ni bouclier; et telle fut la violence du choc, qu'ils se percèrent mutuellement et tombèrent sans vie.

Tout le monde pleura le sort des deux jeunes gens. Pour perpétuer le souvenir de leur triste mort, les habitants de Moha plantèrent un tilleul à l'endroit qu'ils avaient baigné de leur sang. Ce tilleul, on le montrait encore il y a une trentaine d'années; il fut alors frappé par la foudre.

Le malheureux comte resta inconsolable. Privé d'héritiers, succombant sous le poids de la douleur, il donna

son comté à l'église de Liége, et mourut peu de temps après la fin tragique de ses fils.

Quoi qu'il en soit de cette lugubre légende et des motifs qui guidèrent le comte Albert, la donation fut faite à l'église de Liége, et bientôt après, Hugues de Pierrepont, ayant fait occuper le château de Moha, prit en mains l'administration du pays. Les protestations ne tardèrent pas à se produire.

Le comte Albert laissait un neveu à qui il avait promis sa succession.

C'était le duc de Brabant, Henri Ier, le Guerroyeur, dont nous connaissons déjà la puissance et l'humeur belliqueuse.

Guerre contre le Brabant.

A la nouvelle de ce qui venait de se passer, ce prince se rendit immédiatement à Liége pour réclamer la succession dont il se croyait frustré, L'évêque ne se montrant nullement disposé à renoncer à ses droits, il quitta la ville plein de colère et méditant des projets de vengeance.

Toutefois ses projets furent si bien dissimulés que les Liégeois crurent n'avoir rien à craindre de lui. Il leur avait assuré d'ailleurs que ses prétentions se bornaient à la forteresse de Moha.

Mais ce prince astucieux et habile n'attendait qu'un prétexte pour invoquer contre eux de nouveaux griefs.

Deux rivaux, Othon IV et Frédéric II, représentants des deux illustres maisons des Guelfes et des Gibelins, se disputaient le trône impérial.

Hugues et les siens ayant embrassé la cause de Frédéric, le Guerroyeur, qui venait de se déclarer pour Othon, obtint facilement de celui-ci la mission de les attaquer et de les réduire.

C'est ainsi qu'un violent orage se préparait en silence contre les Liégeois. Tandis qu'ils se croyaient dans une sécurité profonde, ils apprirent tout-à-coup que le duc était aux portes de la ville à la tête d'une armée de 20,000 hommes.

A cette nouvelle la consternation fut générale. Nuls préparatifs de défense n'étaient faits , nulle armée n'était sur pied.

Résister, c'était courir à une perte certaine; aussi la majeure

partie de la chevalerie et du peuple refusa-t-elle d'entrer en campagne.

Cependant Raes Despretz, avoué de Hesbaye, vint prendre la bannière de St-Lambert ; quelques gens de métiers et quelques braves paysans se joignirent à lui. On s'avança à la rencontre de l'ennemi.

Mais Despretz, examinant sa petite troupe, comprit bientôt combien son entreprise était téméraire et inutile : « Vous n'êtes » pas un contre dix, s'écria-t-il, et encore ne vois-je pas de » soldat parmi vous. Retournez-donc dans vos foyers : vous » perdrez vos biens, mais vous sauverez vos corps ! »

La retraite de ces braves ne fit qu'augmenter l'effroi qui régnait à Liége : rarement une ville présenta un aspect aussi désolant.

Les uns se pressaient de gagner la campagne, les autres erraient çà et là emportant ce qu'ils avaient de plus précieux ; une foule tremblante assiégeait les églises et les demeures des prêtres, espérant y trouver un asile ; les femmes et les enfants remplissaient les rues de leurs cris et de leurs gémissements. La panique était générale. Chacun ne cherchait qu'à pourvoir à son propre salut, et Hugues, après avoir envoyé à l'ennemi une députation qui n'eut aucun succès, se hâta lui-même de quitter la ville et de se retirer dans la forteresse de Huy.

Il était temps. L'évêque à peine parti, les Brabançons entrèrent dans nos murs en poussant des cris de triomphe et de vengeance. Sac de Liége.

Aussitôt commença un horrible massacre : pendant quatre jours on pilla, on tua sans relâche; on n'épargna ni les femmes, ni les enfants, ni les vieillards. Les églises même devinrent le théâtre des scènes les plus barbares et les plus scandaleuses (mai 1213).

La brutalité et la cruauté des soldats furent poussées à tel point, qu'un grand nombre de femmes se précipitèrent dans les égouts et dans les eaux de la Meuse pour ne pas tomber dans leurs mains.

Mais ce triste courage ne les mettait pas à l'abri de ces barbares. Ils les arrachaient à la mort qu'elles cherchaient pour leur faire subir les derniers outrages.

L'histoire rapporte à ce sujet un trait frappant d'héroïsme et de présence d'esprit.

Une jeune fille s'était précipitée dans la Meuse pour se soustraire par la mort aux soldats qui la poursuivaient. Ne voulant pas renoncer à leur proie, deux de ces forcenés se jetèrent dans une nacelle et parvinrent à la saisir. Mais la victime, en se débattant, eut l'adresse de faire sombrer la barque. Les deux soldats périrent dans les flots, et la jeune fille put s'échapper saine et sauve.

Ces quatre jours de pillage et de meurtre ne suffirent pas à la vengeance du duc. Pour en finir avec les Liégeois, il donna l'ordre de mettre le feu à la ville.

Plutôt que de laisser commettre cet acte de barbarie, le clergé et le peuple consentirent à tout et prêtèrent le serment de fidélité à l'empereur Othon IV.

Le Brabançon, satisfait de cette soumission, se retira enfin rassasié de sang et de carnage, et chargé d'un immense butin.

Tant de perfidie, tant de cruauté ne pouvaient rester impunies.

L'évêque commença par excommunier le duc. Mais celui-ci ne se souciait guère des censures ecclésiastiques. « Pour le vaincre, disaient ses partisans, il faudra d'autres lances que des chandelles ! » Ces autres lances, l'évêque les chercha. Il releva les remparts de la cité, arma le peuple et la noblesse et s'entoura de ses alliés.

Lorsque le duc vit son adversaire disposer d'une armée formidable, il essaya de le tromper une seconde fois; il parvint à lui enlever ses alliés. Alors il envahit de nouveau les terres de l'évêché, poussant ses dévastations jusqu'aux portes même de Liége.

Revanche des Liégeois et bataille de Steppes.

Il comptait surprendre encore cette ville qu'il avait inondée de sang; mais son espoir fut déçu : il trouva Liége en si bon état de défense qu'il se hâta d'opérer sa retraite.

L'armée liégeoise le suivit et alla lui présenter la bataille dans la plaine de *Steppes*, près de Montenaeken.

Pour animer ses soldats, Hugues n'eut pas besoin de longs discours : ils étaient en présence de leurs ennemis mortels; ils avaient à punir la perfidie; ils avaient à venger la mort de leurs proches, la ruine de leur cité et de leurs familles. Aussi fut-il

difficile de contenir leur ardeur guerrière. Au moment de la bataille, on les vit se prosterner la face contre terre pour recevoir la bénédiction de l'évêque , puis se ruer avec une incroyable fureur sur les Brabançons (13 octobre 1213).

Le choc est terrible; les Brabançons le soutiennent vaillamment. L'action s'engage de tous côtés. Le Guerroyeur combat au premier rang; on le voit partout animer les siens par ses paroles et par son exemple. Rien ne semble pouvoir lui résister. Un moment même notre cause paraît perdue : la chevalerie de l'évêque est enfoncée et déjà l'ennemi fait entendre des cris de triomphe. Mais ses cris sont bientôt couverts par ceux de : *Saint Lambert! saint Lambert!* C'est l'infanterie liégeoise qui n'est pas encore entamée et qui s'élance rapide comme l'éclair. La vue du danger lui inspire une ardeur nouvelle; vainement on essaie de l'arrêter; tout tombe sous ses coups terribles, et bientôt ceux qui se croyaient vainqueurs sont mis dans une déroute complète.

Le combat devint alors une véritable boucherie : 3,200 Brabançons restèrent sur le champ de bataille; le nombre des prisonniers s'éleva à 4,000.

Henri de Brabant lui-même n'échappa que par une lâcheté.

Pour ne pas tomber entre les mains des Liégeois, il se dépouilla de sa cotte d'armes, de son casque et des autres insignes, et en revêtit l'un des siens, le seigneur Henri de Huldenberg. Ce seigneur dévoué se vit bientôt cerné de toutes parts; mais, ne voulant pas se rendre, il combattit avec le courage du désespoir jusqu'à ce qu'il tomba percé d'un javelot.

La nouvelle de la mort du duc se répandit aussitôt. Déjà les Liégeois s'apprêtaient à transporter son corps à Liége, lorsque, ayant relevé la visière de son casque, ils reconnurent Henri de Huldenberg. Quant au duc, il s'était enfui avec une telle vitesse, qu'il arriva presque seul à Tirlemont.

Cette glorieuse journée de Steppes fut souillée par d'affreux excès.

Se laissant emporter par une vengeance aveugle, l'armée victorieuse rendit avec usure au pays de Brabant le mal qu'on avait fait au pays de Liége.

Les ravages durèrent dix jours, et les villes de Léau, de

Landen, de Hannut, ainsi que plus de 30 villages, furent livrés aux flammes.

Le duc de Brabant ne songea pas à continuer la lutte. Pour sauver son pays et son trône, ce prince orgueilleux, qui avait humilié les empereurs et les évêques, dut s'humilier à son tour : il renonça au comté de Moha et vint à Liége implorer son pardon à genoux, la tête et les pieds nus! L'évêque alors lui donna le baiser de paix.

CHAPITRE VI

HENRI DE GUELDRE ET HENRI DE DINANT.

Commencement de la lutte entre les Petits et les Grands.

SOMMAIRE. — Situation de la société à cette époque. — Henri de Gueldre et Henri de Dinant. — Commencement de la lutte entre le peuple et la noblesse. — Premiers droits politiques concédés au peuple. — Lutte pour la défense de ces droits et premier exil de Henri de Dinant. — Retour et deuxième exil de Henri de Dinant. — Erection d'une citadelle sur les hauteurs de Ste-Walburge et surprise de cette citadelle par les Liégeois. — Abdication de Henri de Gueldre.

Ce fut sous le règne de Henri de Gueldre, l'un des premiers successeurs de Hugues de Pierrepont, que commencèrent les dissensions civiles dont nous avons parlé à propos de la charte octroyée par Albert de Cuyck.

Mais avant de donner des détails sur ces luttes intestines, il importe de dire un mot des deux partis en présence et des deux chefs qui se trouvaient à leur tête. Nous voulons parler des Grands et des Petits, de Henri de Gueldre et de Henri de Dinant.

Les habitants de Liége, nous l'avons déjà dit, étaient divisés en deux classes. Situation de la société à cette époque.

Les *Grands* seuls jouissaient des droits politiques : ils nommaient dans leur sein les magistrats de la cité, c'est-à-dire les douze échevins et les deux maîtres-à-temps ou bourgmestres.

Ces magistrats avaient en mains l'administration municipale;

ils veillaient à l'ordre public, géraient les finances et exerçaient la justice criminelle et civile.

Une partie de la classe des Grands, les chanoines et le clergé, jouissaient même de priviléges particuliers : ils étaient exempts de la juridiction des échevins et étaient jugés, eux et les leurs, par un tribunal particulier, le tribunal synodal, composé de prêtres. — Ces priviléges du clergé excitèrent parfois la jalousie des échevins, et amenèrent ainsi dans la classe des Grands des divisions et des conflits dont les Petits profitèrent habilement pour secouer le joug qui pesait sur eux.

Cette classe des *Petits*, qui se composait principalement d'artisans et de marchands, n'avait cessé de grandir. Elle formait la majeure partie de la population, et plus d'une fois elle avait décidé la victoire sur le champ de bataille. C'était donc en elle que résidait la véritable force de la nation, et pourtant elle ne jouissait que des priviléges civils consacrés par la charte d'Albert de Cuyck.

Un tel état de choses ne pouvait durer longtemps. Le jour vint où le peuple protesta contre le gouvernement purement patricien, et revendiqua une part dans la direction des affaires et dans l'administration de la cité.

Pour commencer la lutte, il lui fallait un chef : il le trouva dans la personne de *Henri de Dinant*.

Ce tribun célèbre se montra l'adversaire le plus redoutable du prince *Henri de Gueldre* et des siens.

Henri de Dinant et Henri de Gueldre.

Si maintenant nous apprécions ces deux chefs, nous verrons que l'un semblait fait pour amener le triomphe de son parti et l'autre pour causer la ruine du sien.

Henri de Gueldre ne manquait pas de talents administratifs ; il était plein d'habileté, d'activité et d'énergie. Mais il abusa des heureuses qualités dont la Providence l'avait doué et devint le plus mauvais des princes-évêques de Liége.

C'était un tyran en même temps qu'un libertin. Fier et arrogant, il méprisait le pauvre peuple qu'il aurait dû protéger et gouverner en père. Adonné à tous les vices, menant la vie la plus dissolue, il trafiqua sans honte des dignités ecclésiastiques, et ne vit dans l'épiscopat qu'un moyen de se procurer

de l'argent et de satisfaire plus facilement les passions qui le dominaient.

Ajoutons qu'il arriva tout jeune à cette haute dignité, sans avoir atteint l'âge requis pour recevoir la consécration épiscopale. Il se souciait peu d'ailleurs d'entrer dans les ordres ecclésiastiques. Il refusa même d'abord de se faire ordonner prêtre. C'est pourquoi il ne porta longtemps que le titre d'*Élu* de Liége. Son sacre n'eut lieu que douze années après son avénement ; ce fut un coadjuteur qui remplit pendant ce laps de temps ses fonctions ecclésiastiques.

Henri de Gueldre ne brillait donc que par son nom, et c'était à ce nom seul qu'il devait son élection : sa famille était puissante, et le pape voulait s'en faire un appui dans les luttes qui déchiraient l'empire.

Ce n'était certainement pas ce jeune homme, distingué peut-être, mais tyrannique et dissolu, qui pouvait faire face aux circonstances et apaiser les partis qui allaient en venir aux mains. Sa conduite et ses prétentions ne devaient que hâter la lutte, exaspérer davantage le parti populaire et fournir de nouvelles armes à Henri de Dinant.

Celui-ci était noble d'origine. Mais, soit ambition, soit conviction, il s'était dévoué au parti du peuple, et avait, jeune encore, formé le projet d'élever le pouvoir de ce parti sur les débris de celui de la noblesse et de l'évêque.

Ses sentiments bien connus, son éloquence, son audace, son adresse, lui avaient acquis une grande influence sur les gens de métiers.

Il se sentait donc assez fort, lorsqu'un événement peu important en lui-même lui fournit l'occasion de mettre la main à l'exécution de ses projets.

Commencement de la lutte entre les Grands et les Petits.

Le domestique d'un chanoine s'étant pris de querelle, sur la place du Marché, avec un habitant de la rue Féronstrée, ramassa une grosse pierre et la lança contre son adversaire avec une force telle, que celui-ci tomba mort sur le pavé.

Aussitôt grande rumeur dans le voisinage. Le peuple se rassembla, on poursuivit le coupable, mais il parvint à s'échapper.

Le tribunal des échevins se saisit de l'affaire et prononça une sentence de bannissement. Les chanoines protestèrent

contre la condamnation, disant que leurs sujets ne relevaient pas de la juridiction des échevins.

L'évêque prit fait et cause pour les chanoines, annula la sentence prononcée et condamna les échevins à une forte amende.

Quelque temps après se présenta un fait analogue.

Un noble tua, en plein Marché, un homme du peuple dont il croyait avoir à se plaindre.

Le crime était patent; mais les échevins, nobles eux-mêmes, n'intentèrent aucune poursuite contre le coupable.

De là une nouvelle fermentation dans les esprits. L'évêque, qui ne demandait qu'à abattre à son profit le pouvoir des nobles et des échevins, déclara qu'à l'avenir il exercerait lui-même la juridiction criminelle.

Les nobles, voyant alors leur pouvoir menacé par le prince, cherchèrent un appui dans le peuple, et s'adressèrent à Henri de Dinant pour leur servir d'intermédiaire.

Henri ne demandait pas mieux. Il conduisit si bien les affaires qu'il trompa à la fois la noblesse et l'évêque, et retira seul quelque fruit de la division qui venait de surgir entre deux pouvoirs qu'il détestait également.

Voici comment les choses se passèrent.

Lorsque les échevins vinrent s'adresser à lui, il les accueillit favorablement et se montra tout disposé à leur accorder son concours. « Mais, dit-il, vous savez combien le peuple se » plaint de la position inférieure qu'il occupe; si vous voulez » que je réussisse à le gagner à votre cause, il faudra de votre » côté lui accorder quelque marque de confiance, lui donner » par exemple le droit d'élire au moins l'un des maîtres- » à-temps. Du reste, ajouta-t-il, ce ne serait là qu'une conces- » sion de pure forme et sans conséquence pour vous, car le » choix du peuple ne tombera certainement que sur un noble. »

On crut aux paroles astucieuses du tribun, on donna dans le piége.

Henri travailla les esprits de telle sorte, qu'au jour de l'élection il fut nommé d'une voix unanime et qu'on lui adjoignit pour collègue Jean Germeau, l'un de ses partisans les plus dévoués.

Dès qu'il se vit revêtu des importantes fonctions de maître-à-temps, le tribun jeta le masque.

Il organisa militairement les gens de métiers et se créa ainsi une armée dévouée, prête à marcher au premier signal. Se présentant ensuite devant les échevins, il déclara hautement qu'il entendait avant tout défendre les priviléges de la cité trop souvent méconnus, et faire valoir les droits du peuple.

Les nobles, qui ne s'étaient attendus à rien de pareil, ne ménagèrent au nouveau magistrat ni leur haine ni leurs injures. Mais Henri ne se laissa pas intimider, et prouva bientôt qu'il était homme à exécuter le programme qu'il s'était tracé.

Le comte de Hainaut, Jean d'Avesnes, étant en guerre avec sa mère Marguerite de Flandre, demanda des secours à l'évêque de Liége, son suzerain.

Celui-ci promit son appui et pria les échevins de faire marcher les gens de métiers.

Les échevins, désireux de se réconcilier avec l'évêque et d'obtenir de lui de nouvelles faveurs pour leurs familles, se montrèrent tout disposés à accéder à ses désirs.

Mais tout cela était contraire à la charte d'Albert de Cuyck. Henri de Dinant refusa d'armer le peuple. « Le sang des » Liégeois, dit-il, n'appartient qu'au pays; nous le verserons » pour la défense du territoire, mais non pas pour des » querelles qui nous sont étrangères. »

A ce refus nettement formulé, l'évêque, les échevins et les chanoines — car tous les Grands s'étaient mis d'accord pour abattre le peuple — quittèrent la ville et allèrent chercher des secours à l'étranger.

La guerre civile était imminente et ne tarda pas à éclater. Elle s'étendit presqu'à tout le pays; car les villes voisines, St-Trond, Huy, Dinant, etc., avaient fait alliance avec les Liégeois et réclamé à leur tour les priviléges que ceux-ci venaient d'obtenir.

Lutte ouverte entre les Grands et les Petits.

De part et d'autre on eut recours au pillage et aux dévastations; de part et d'autre il y eut des succès et des revers. Il arriva pourtant un moment où l'on sembla fatigué de la lutte : Grands et Petits étaient sur le point de s'entendre, lorsqu'un incident imprévu vint tout-à-coup ranimer la querelle.

Pour faire face aux circonstances, Henri de Dinant avait établi un impôt extraordinaire, et, comme les Grands se montraient opposés à cet impôt, il se chargea lui-même d'en faire le recouvrement.

Il alla donc de porte en porte percevoir la taxe; mais, arrivé chez Radus Despretz, il reçut trois coups de poignard et tomba comme inanimé sur le sol. Cette nouvelle se répandit avec la rapidité de l'éclair : au son de la cloche d'alarme, le peuple furieux se précipita en masse vers le Pont-des-Arches pour aller attaquer les nobles, qui s'étaient retirés dans leur quartier fortifié de la Chaussée-des-Prés.

Déjà quelques centaines de bourgeois étaient arrivés sur la rive opposée, lorsque la dernière arche du pont, sapée par la noblesse, s'écroula subitement.

Plusieurs braves périrent dans les flots. Ceux qui étaient aux prises avec l'ennemi ne purent résister au nombre et furent tous massacrés sous les yeux de leurs amis qui poussaient d'inutiles cris de rage.

Ce ne pouvait être qu'une partie remise au lendemain. Les nobles le savaient, et s'enfuirent la nuit même qui suivit leur succès.

Le peuple, exaspéré de ce départ, se vengea sur les demeures des échevins. Elles furent abattues; leurs débris servirent à construire une maison destinée à Henri de Dinant, qui fut dès lors regardé comme le libérateur de la patrie.

Cependant le règne des Petits ne fut pas de longue durée.

L'Élu avait mendié des secours à l'étranger; toute la classe des nobles s'étant ralliée à lui, il se trouva bientôt à la tête d'une armée puissante.

Soumission des Petits et exil de Henri de Dinant.

Les villes confédérées se soumirent l'une après l'autre ; enfin Liége, réduite à ses propres forces, décimée en outre par la famine et les maladies, se montra à son tour disposée à accepter toutes les conditions qu'on voudrait lui imposer.

Henri de Dinant essaya vainement de raminer les courages : le peuple ne l'écoutait plus; il quitta la ville en versant des larmes.

Bientôt après la paix fut conclue à Bierset. Henri de Dinant fut condamné à l'exil, la milice bourgeoise cassée, la

confédération des villes dissoute et le peuple dépouillé des droits politiques qu'il avait conquis.

Réduits ainsi à leur situation première, les Petits eurent bientôt à subir tous les excès des vainqueurs. Ils regrettèrent alors le départ de leur protecteur et le supplièrent de venir se remettre à leur tête.

Henri, qui s'était retiré à Namur, se rendit aux désirs des siens, et rentra dans Liége au milieu des acclamations de la foule, qui le saluait du nom de père de la patrie.

Retour et 2e exil de Henri de Dinant.

On espérait ressaisir la domination; mais cet espoir ne dura guère. Le tribun lui-même, prévoyant qu'une nouvelle lutte ne pouvait être que fatale à son parti, reprit le chemin de l'exil dès le lendemain de son retour. Il se retira en Flandre chez la comtesse Marguerite, qui l'accueillit avec faveur et le mit au nombre de ses conseillers intimes.

Les Petits succombèrent donc une seconde fois, et la réaction devint des plus violentes. Les plus mutins furent pris et massacrés; la maison que le peuple avait élevée à Henri de Dinant fut détruite de fond en comble, et des poutres qui l'avaient soutenue on fit une potence à laquelle on pendit Gérard Baiwir, un des anciens collègues du tribun.

Cependant Henri de Gueldre était jaloux de la domination des échevins, autant qu'il l'avait été de celle du peuple : il voulait dominer et exercer seul le pouvoir suprême.

Érection d'une citadelle.

Pour réussir dans ses vues ambitieuses, il conçut et exécuta l'audacieux projet de bâtir une citadelle sur les hauteurs de Ste-Walburge.

Cette citadelle, remplie de soldats étrangers, était comme une menace continuelle pour la ville, et permettait à l'évêque de se livrer impunément à de nombreuses exactions.

Le peuple et la noblesse, également indignés, n'attendaient que l'occasion de surprendre la forteresse et de la détruire.

Surprise de la citadelle.

Cette occasion se présenta bientôt.

C'était un jour du mois d'octobre 1269. La ville était en fête : ce jour-là Jean des Marêts, l'un des maîtres de la cité, devait épouser la belle Aigletine, fille d'un échevin également aimé du peuple.

Désireux de prendre part aux réjouissances publiques, les officiers et les soldats quittèrent les retranchements et laissèrent à une femme la garde du pont-levis qui menait à la forteresse.

Le moment était propice. Un plan d'attaque fut combiné aussitôt et immédiatement exécuté.

Quand tout fut prêt, un Liégeois se présenta à l'entrée du pont chargé d'un panier de raisins : « Voilà, dit-il à la femme, » voilà des raisins que votre mari vous envoie. » La femme, comme on devait s'y attendre, refusa de recevoir le messager, et celui-ci, sans avoir l'air de s'inquiéter de ce refus, déposa le panier à terre et fit semblant de regagner la ville.

A peine se fut-il éloigné que la gardienne, cédant à une passion naturelle à son sexe, abaissa lentement le pont-levis pour emporter le fruit nouveau, objet de sa convoitise.

C'était le moment qu'on attendait. Le porteur du panier avait eu l'adresse de se glisser dans une niche voisine ; s'élançant aussitôt de sa cachette, il saisit la femme imprudente et se trouva maître de l'entrée.

Ses compagnons, postés non loin de là, accoururent au premier signal; une multitude innombrable les suivit, et quelques heures suffirent pour détruire l'odieuse forteresse.

Ce fut un nouveau motif de guerre; mais les Liégeois virent bientôt qu'ils étaient trop faibles pour continuer la lutte. Ils se soumirent à l'Élu, et consentirent à payer une amende de 3,000 marcs d'argent (150,000 francs).

Abdication de Henri de Gueldre.

Cependant le libertinage effréné de Henri de Gueldre avait excité contre lui l'indignation générale. Une circonstance particulière mit le comble à cette indignation et hâta la chute du tyran.

Un jour que les chanoines étaient assemblés au chapitre, l'archidiacre Thibaut, dont l'évêque venait de déshonorer la famille, osa ouvertement lui adresser les justes reproches que méritait son infâme conduite.

Outré de dépit, Henri lança un violent coup de pied au courageux prêtre. Thibaut ne pouvait rester exposé à de pareilles avanies. Il quitta Liége pour se rendre en Palestine.

Or, pendant son séjour dans ce dernier pays, il reçut la nouvelle de son élection au trône pontifical.

Le nouveau pape, qui prit le nom de Grégoire X, savait mieux que personne combien Henri était indigne des fonctions dont il était revêtu. Il se contenta pourtant d'admonester d'abord celui qui avait été son persécuteur; il lui adressa des lettres touchantes qui l'auraient ému certainement, si son cœur n'avait pas été étranger à tout sentiment chrétien.

Finalement, pour mettre un terme à tant de scandales, il cita l'incorrigible évêque au concile de Lyon.

Henri essaya vainement de se disculper et de faire croire que depuis quelque temps il avait changé de conduite. Les députés de Liége qui étaient là l'interrompirent : « Il ment! saint père, il ment! s'écrièrent-ils; jamais il n'a commis tant de vilenies que depuis votre lettre. » Le pape le força donc à abdiquer et le chassa comme un lépreux. — Nous verrons que cette leçon ne le corrigea nullement et qu'il eut une mort digne de la vie qu'il avait menée.

CHAPITRE VII

JEAN D'ENGHIEN ET HUGUES DE CHALONS.

Ralentissement des hostilités entre les Grands et les Petits. — Guerre de la Vache. — Guerre des Awans et des Waroux.

§ 1. — JEAN D'ENGHIEN. — GUERRE DE LA VACHE.

SOMMAIRE. — Origine de la guerre de la Vache. — Terribles désastres qui la signalent. — Triste mort de Jean d'Enghien. — Mort violente de Henri de Gueldre.

La victoire de Henri de Gueldre ralentit pour une trentaine d'années la lutte entre les Grands et les Petits. Ces derniers profitèrent de cette espèce de trêve pour refaire et organiser leurs forces, tandis que la noblesse employa le même temps à se déchirer dans la sanglante guerre de la Vache et dans celle des Awans et des Waroux.

Jean d'Enghien succéda à Henri de Gueldre (1274). C'était un digne prélat qui aurait peut-être cicatrisé les plaies du pays et effacé les funestes suites des dissensions civiles, s'il ne s'était dès l'abord trouvé engagé dans une guerre désastreuse, ou si la mort ne l'avait pas enlevé si tôt.

Guerre de la Vache.

La guerre dont il s'agit est connue sous le nom de *guerre de la Vache*.

Une cause bien chétive y donna naissance; mais elle n'en fut pas moins désastreuse.

Un habitant de Jallet, dans le comté de Namur, avait volé

une vache à un bourgeois de Ciney, petite ville du Condroz, pays de Liége. Le volé reconnut le voleur et la vache aux joûtes d'Andenne, et dénonça aussitôt le déli au bailli du Condroz; mais la ville d'Andenne, aussi bien que le village de Jallet, se trouvaient en dehors de la juridiction de ce magistrat. Celui-ci eut recours à la ruse, attira le voleur sur les terres de Ciney, et le fit pendre sans autre forme de procès.

Cet acte de justice était attentatoire aux droits du seigneur de Jallet, qui se mit immédiatement en campagne et alla ravager les environs de Ciney. Les villes voisines prirent successivement fait et cause pour l'un ou l'autre des deux partis.

Les souverains des deux pays, le comte de Namur et l'évêque de Liége, durent également courir aux armes; le duc de Brabant, les comtes de Flandre et de Luxembourg s'en mêlèrent à leur tour; et cette lutte qui n'avait d'abord été qu'une querelle de village à village, s'étendant de plus en plus, devint une guerre générale et finit par embraser quatre principautés.

Elle amena des ravages sans fin et coûta la vie à plus de 15,000 hommes!

Enfin, au bout de deux ans, les deux partis, effrayés du mal qu'ils s'étaient fait de part et d'autre, demandèrent la médiation du roi de France.

On parvint à s'entendre; mais comme on ne savait pas trop pourquoi l'on s'était battu, le traité qui intervint ne stipula aucune clause particulière et se borna simplement à rétablir les choses dans l'état où elles étaient avant les hostilités (1276). On n'y fit même pas mention de la vache qui avait été la première occasion de la querelle. En revanche, les aventures de cette malheureuse bête ont été, de nos jours, spirituellement décrites par un poëte liégeois bien connu, M. Duvivier, ancien curé de St-Jean, qui lui a consacré un long poëme intitulé *la Cinéide ou la Vache reconquise.*

Mort de Jean d'Enghien.

Jean d'Enghien ne jouit pas longtemps des douceurs de la paix. Peu d'années après les derniers événements rapportés, il tomba victime de la haine de son prédécesseur, Henri de Gueldre.

Ce prince pervers ne lui avait point pardonné de l'avoir remplacé sur le siége épiscopal. Il avait juré sa mort; mais n'osant

venir l'attaquer chez lui, il l'invita à une entrevue, sous prétexte de s'entendre avec lui sur le paiement d'une somme qu'il prétendait avoir avancée à l'église de Liége.

L'évêque, ne se doutant de rien, accepta l'invitation et se rendit au lieu désigné, à Hougaerde, sans se faire accompagner d'aucun de ses serviteurs. Il se décida même à loger en cette ville. Mal lui en prit. Vers le milieu de la nuit, les satellites de Henri se saisirent de sa personne, l'entraînèrent à moitié nu, et le lièrent sur un cheval sauvage qu'ils lancèrent au galop à travers des chemins impraticables. Le pauvre évêque, chargé d'embonpoint, était loin d'être bon cavalier : arrivé près de l'abbaye d'Heylissem, il tomba de sa monture, mort de fatigue et d'épuisement.

Mort de Henri de Gueldre.

Henri de Gueldre ne lui survécut que peu de temps, et reçut enfin le juste châtiment de ses crimes qui n'avaient été suivis d'aucun repentir.

Depuis sa déposition, il s'était retiré dans le duché de Gueldre, où il mena une vie plus déréglée que jamais, parcourant les environs à la tête d'une bande de pillards et d'assassins. Ayant un jour porté ses ravages dans le pays de Franchimont, il fut rencontré par un chevalier liégeois, Radus Despretz, qui le poursuivait depuis longtemps pour venger une insulte faite à sa famille. A la vue de l'ennemi qu'il cherchait, Radus s'élança sur lui et lui asséna un terrible coup d'épée qui lui entama le casque et lui fendit la tête jusqu'aux dents.

§ 2. — HUGUES DE CHALONS. — GUERRE DES AWANS ET DES WAROUX.

Sommaire. — Les guerres privées et les quarantaines. — Raes de Dammartin ; origine des Awans et des Waroux. — Cause de la guerre entre les deux familles. — Premiers faits de cette guerre. — Humiliation des Awans. — Reprise des hostilités. — Duel d'Aynechon et de Falloz. — Bataille de Loncin. — Longue durée des hostilités. — Bataille de Dammartin. — Paix des Douze et fin de la guerre sous Érard de la Marck.

Les guerres privées et les quarantaines.

Nous avons déjà parlé des généreux efforts tentés par les évêques de Liége pour extirper la coutume barbare de ces

guerres privées qu'on se faisait de château à château, de maison à maison.

Or, ces efforts ne produisirent que peu de résultats. La fière noblesse de notre pays continua de regarder comme l'un de ses droits les plus importants celui de se faire justice elle-même et de poursuivre impitoyablement la réparation d'un forfait commis à son détriment ou à celui de son lignage.

Tout ce qu'on avait pu obtenir d'elle, c'est que les belligérants s'abstiendraient de brûler la demeure d'un ennemi, — car le droit d'arsin et d'incendie n'appartenait qu'au suzerain, — et de violer les quarantaines, c'est-à-dire les suspensions d'armes de 40 jours que l'évêque ordonnait à la mort de chaque chevalier.

Ces quarantaines se prolongeaient quelquefois pendant un an ou davantage; pendant ce temps de répit, les chevaliers se voyaient familièrement, et se réunissaient dans les fêtes les plus brillantes pour joûter courtoisement dans les tournois. Mais à peine la trève était-elle expirée, qu'ils entraient de nouveau en campagne et s'entretuaient sans piété.

La noblesse avait donc continué à mener son existence aventureuse et à regarder la guerre comme son occupation naturelle et ordinaire.

C'est ce qui nous explique la guerre de la Vache dont nous avons parlé, et celle des Awans et des Waroux ou des nobles de la Hesbaye, que nous allons raconter maintenant. L'une et l'autre nous tracent le tableau fidèle des mœurs rudes et barbares de la société au XIIIe et au XIVe siècle.

Origine des Awans et des Waroux.
Raes de Dammartin.

La noblesse de la Hesbaye remontait à la première moitié du XIIe siècle et était toute de même lignée, c'est-à-dire de même origine. Voici comment :

Vers l'année 1130, un prince français, Raes de Dammartin, se voyant exilé de son pays pour cause politique, vint se fixer à Huy, où il ne s'occupa plus que de chasse et de pêche.

Un jour qu'il s'était égaré dans les bois des environs, il fut attiré par les sons d'une clochette et arriva ainsi à la chapelle de Warfusée. Quand la messe fut finie, le seigneur du château, qui était un digne chevalier, lui offrit une cordiale hospitalité.

La belle Alix, la riche héritière de Warfusée, vint également souhaiter la bienvenue au seigneur étranger.

Vivement frappé de l'accueil qu'il avait reçu et surtout des charmes et du mérite d'Alix, le chasseur ne manqua pas de renouveler ses visites au château. Enfin il fit si bien qu'il en épousa l'héritière et devint ainsi le père d'une des plus illustres noblesses de la Belgique.

Les nombreux descendants de Raes et d'Alix se divisèrent en deux branches et s'établirent d'abord à Awans et à Waroux. Dans la suite ils s'accrurent et s'enrichirent à tel point, qu'en moins de deux siècles ils s'étendirent dans toute la Hesbaye et couvrirent tout le pays de donjons et de tours fortifiées.

Aussi n'y avait-il pas de noblesse plus célèbre que la noblesse hesbignonne. Les rois étrangers invoquaient souvent son appui; les pays lointains furent témoins de ses prouesses, et ses aventures presque merveilleuses donnèrent naissance à de nombreuses légendes.

Cependant l'ambition des Awans et des Waroux n'était pas satisfaite : quoique parents, ils se regardaient d'un œil jaloux.

Les Awans surtout auraient voulu dominer seuls sur la Hesbaye. Voilà pourquoi ils cherchèrent querelle à leurs voisins et saisirent la première occasion pour commencer la lutte.

Cause de la guerre.

C'était l'année 1297, sous le règne de Hugues de Châlons. *Guillaume le jeune* se trouvait à la tête des Waroux et *Humbert Corbeau* était le chef des Awans.

Ce dernier comptait parmi ses sujets une jeune fille, belle et riche, qu'il destinait à Gérard, l'un de ses cousins. Mais Adoule — c'était le nom de la jeune fille — n'aimait pas Gérard et avait donné toute son affection à un jeune seigneur de la famille des Waroux appelé Hanneceau.

Ce jeune seigneur, craignant qu'on ne lui ravît celle qu'il aimait, l'enleva, la conduisit dans le manoir des Waroux et l'épousa.

Humbert protesta aussitôt; et, invoquant un droit seigneurial qui était encore en usage à la campagne et qui ne permettait pas aux serfs ou sujets de se marier sans le consentement de leur seigneur, il somma impérieusement le sire de Waroux de lui

renvoyer la jeune Adoule. Mais le sire de Waroux avait pris fait et cause pour Hanneceau : il rejeta la demande de son rival.

Humbert réunit aussitôt tous les seigneurs de son lignage et se mit en campagne pour ravager les champs et les moissons des Waroux. Ceux-ci, pris à l'improviste, demandèrent réparation à l'évêque de Liége.

Hugues de Châlons appela les Awans à comparaître devant lui; mais, comme c'était un prince assez faible, on ne fit nulle attention à ses ordres ; on vint même le braver et l'insulter jusqu'aux portes de St-Lambert.

La guerre n'en devint que plus vive, car les Waroux aussi prirent l'offensive et rendirent le mal pour le mal. Tous les jours on livrait bataille, tous les jours on ravageait sans pitié les terres de l'ennemi.

Les Awans surtout se distinguèrent dans ces ravages; ils poussèrent l'audace jusqu'à mettre le feu à la forteresse de Slins, violant ainsi une défense qu'on regardait comme sacrée.

L'évêque alors se montra plein d'énergie : il s'entoura des gens de métiers et poursuivit les incendiaires jusque dans le château d'Awans.

Humbert dut céder et accepter la condition la plus dure qu'on pût imposer à un gentilhomme. Humiliation des Awans.

Cette condition portait que lui et douze de ses plus proches parents viendraient pieds nus, en chemise, et portant sur leur tête découverte les selles de leurs chevaux, implorer leur pardon et faire amende honorable au milieu de la nef de l'église cathédrale.

Le dimanche des Rameaux fut fixé pour cette humiliante cérémonie : tout se passa selon les ordres de l'évêque.

La ville était remplie de monde. Les douze chevaliers, précédés du seigneur Humbert, traversèrent lentement les rues de la cité, depuis l'église St-Martin jusqu'à celle de St-Lambert, au milieu des Waroux et des gens du peuple, qui ne manquèrent pas de leur lancer maintes plaisanteries sur la singularité de leur équipage.

Ce châtiment ignominieux, joint au dépit qu'ils éprouvaient en voyant les Waroux appuyés par l'évêque, ne fit qu'aigrir les Awans. Reprise des hostilités.

La lutte recommença donc bientôt, et la Hesbaye devint le théâtre de nouvelles dévastations.

Le récit de ces excès ne présente que peu d'intérêt. Mais quelques-uns de ces duels judiciaires dont nous avons déjà parlé viennent parfois en rompre la triste monotonie.

Le plus célèbre de ces combats singuliers eut lieu à Liége, en l'année 1298. — Nous allons le raconter sommairement.

Ainechon et Falloz.

Dans la famille des Awans se trouvait un célèbre bâtard nommé Ainechon de Hognoul.

C'était un homme de petite taille et de chétive apparence, mais d'une adresse et d'une agilité merveilleuses. Il avait assisté à une foule de rencontres, dressé des centaines d'embuscades, assiégé et défendu maintes forteresses : jamais il n'avait reçu de blessure.

Toujours en campagne, il faisait un grand mal aux Warousiens et surtout au sire de Hamal, objet de sa haine toute particulière.

Pour mieux satisfaire cette haine, il était venu s'établir non loin du château de Hamal, à Russon, sur un territoire appartenant au duc de Brabant.

Il demeurait ainsi au milieu de ses ennemis, qu'il harcelait sans cesse. Pour échapper à toute poursuite, il s'était fait bâtir une maison plate à laquelle aboutissaient des souterrains dont il connaissait seul les issues. Quand il se voyait serré de près, il disparaissait on ne savait comment pour reparaître tout-à-coup là où on l'attendait le moins.

C'est cet Ainechon, qu'on appelait le bon bâtard de Hognoul, qui joue le premier rôle dans le combat judiciaire dont il s'agit.

L'évêque avait proclamé entre lui et ceux de Hamal une quarantaine qui devait expirer tel jour au lever du soleil. La nuit avant l'expiration de la trêve, Ainechon profita du clair de lune pour se mettre en campagne, attaqua l'un des gens de Hamal et le tua.

Le prince-évêque examina le fait ; Ainechon prétendit que ce n'était pas la lune, mais le soleil qui luisait au moment de l'attaque. Comme le prince était faible et que tout le monde avait peur du bon bâtard, l'affaire allait en rester là, lorsqu'un

seigneur de la famille des Waroux, messire Falloz, se présenta pour soutenir l'accusation les armes à la main.

L'évêque, après avoir vainement tenté une réconciliation impossible, accueillit cette demande, et désigna la place Verte pour servir de lice aux deux champions.

Dès l'aube du jour fixé pour le combat, les avenues de la place furent envahies par une foule immense de gens du peuple, de chevaliers, d'écuyers.

Longtemps avant l'heure fixée, la lice était complètement cernée : les toits des maisons voisines, jusqu'aux vieilles tours de la cathédrale, tout était couvert de spectateurs.

Les galeries latérales étaient réservées aux amis et aux parents des deux champions; les mayeurs et les échevins occupaient une galerie particulière adossée au grand portail de la cathédrale. Aux deux extrémités de l'arène flottaient les bannières des Awans et des Waroux.

Enfin la lice fut ouverte. Au premier appel, messire Falloz y entra fièrement, accompagné du sire de Hamal, qui portait son écu, sa hache d'armes et son épée.

C'était un guerrier d'une taille gigantesque et d'une force prodigieuse. A son approche, une immense acclamation s'éleva des rangs des Waroux.

Le mayeur appela ensuite le seigneur Ainechon ; pas de réponse.

Après quelques moments d'attente, la voix du magistrat se fit entendre de nouveau; mais le bon bâtard ne parut pas.

Cependant il était près de midi : la populace et les Waroux criaient de toutes parts que l'adversaire de Falloz avait pris la fuite. Les Awans protestaient vivement et soutenaient qu'il n'était pas midi; qu'on pouvait clairement le voir au soleil, etc.

Le tumulte grandit de plus en plus. Déjà les échevins ont quitté leurs siéges , déjà le mayeur se prépare à faire un troisième et dernier appel et à adjuger la victoire au seul champion présent , lorsque soudain retentissent les cris : « Hognoul ! Hognoul ! » et qu'Ainechon s'élance à son tour dans le champ clos suivi du féroce Jehain , son écuyer.

Ainechon ne connaissait pas la peur : s'il avait attendu le

dernier moment, ce n'avait été que dans le but de fatiguer son rival, qui était exposé aux ardeurs du soleil et accablé sous le poids de son armure.

Les échevins se hâtèrent de reprendre leurs places. On procéda aux préliminaires du combat.

Deux autels s'élevaient aux deux côtés de la lice. A l'invitation du mayeur, Ainechon et Falloz allèrent s'y agenouiller et prêtèrent le serment voulu.

Falloz jura que son accusation était juste et fondée; Ainechon prit le Ciel à témoin de son innocence. Tous deux enfin jurèrent de prouver la sincérité de leur serment par la hache et l'épée, selon les formes prescrites.

Ces préliminaires terminés, on visita les armes, et le mayeur, levant solennellement la verge rouge qu'il tenait à la main, donna le signal en s'écriant : « Messires, faites votre devoir ! »

Aussitôt les deux champions s'élancent l'un contre l'autre avec une impétuosité sans égale. Ils s'allongent, ils s'accourcissent, ils cherchent à se porter et à éviter des coups terribles. Le sang rougit la terre ; l'espérance et la crainte agitent tour à tour le cœur des assistants. Falloz est plus robuste, et ses attaques se succèdent sans intervalle : à chaque instant sa terrible épée menace la poitrine d'Ainechon ; mais celui-ci est plus adroit et plus agile : il esquive les coups de son adversaire et le fatigue par une résistance habilement calculée.

Cependant Falloz sent ses forces faiblir ; ses coups se ralentissent et deviennent moins sûrs. Ainechon alors l'attaque à son tour, le presse de tous cotés et lui porte enfin un coup mortel. Falloz chancelle et tombe, et le vainqueur, lui mettant le pied sur la gorge, l'achève sans pitié.

Le spectacle était terminé : le mayeur, levant de nouveau sa verge rouge, déclara Ainechon innocent du meurtre dont on l'avait accusé. Le peuple, qui d'abord s'était prononcé pour le champion des Waroux, acclama le vainqueur ; de tous côtés retentit le cri : « Honneur au bon bâtard de Hognoul et honte à ses ennemis ! » Tels étaient les usages et les mœurs du XIIIe siècle : l'innocent avait succombé; mais le jugement

de Dieu avait prononcé ; les armes avaient décidé du droit. Le *coupable* fut reconduit en triomphe.

Après ce duel, les brigandages, les embuscades et les meurtres recommencèrent. Enfin il y eut une grande rencontre dans les plaines de Loncin. De part et d'autre on se battit avec une intrépidité féroce ; cependant les Awans eurent le dessous : ils perdirent leur chef Humbert Corbeau et plusieurs de leurs principaux chevaliers. **Bataille de Loncin.**

Ces duels et ces rencontres, qui coûtaient la vie à tant de seigneurs, amenaient des quarantaines, mais n'avançaient en rien la fin des hostilités. Loin de là : la coutume de cette époque obligeait tout noble à prendre les armes pour venger celui de ses parents qui succombait dans une guerre privée Ne pas obéir à cette coutume, c'eût été se déshonorer. Quant à savoir de quel côté étaient la justice et le droit, on ne s'en inquiétait guère. Le nombre des combattants augmentait ainsi en même temps que celui des victimes.

Cette coutume entraînait des conséquences assez bizarres. En effet, si le plus proche parent d'un chevalier était tombé en combattant dans les rangs opposés, le chevalier, pour venger cette mort, devait quitter son drapeau et passer dans les rangs de ses anciens adversaires. On vit des seigneurs obligés de changer trois fois de bannière, ayant perdu successivement dans les rangs opposés plusieurs membres de leur famille.

C'est ainsi que la mort d'un chef ennemi devenait souvent fatale au parti victorieux; c'est ainsi que cette querelle, qui n'avait été d'abord qu'une querelle particulière, s'étendit à toute la province et se prolongea pendant trente-huit ans.

Singulière époque ! La fureur de guerroyer s'était emparée de toutes les classes de la société. Tout le monde se battait : le peuple, les nobles, les magistrats, les échevins, le clergé, les chanoines et jusqu'à l'évêque lui-même, Thibaut de Bar, qui alla se faire tuer en Italie pour le compte de l'empereur.

On se battait en ville aussi bien qu'à la campagne : les dissensions civiles venaient de recommencer à Liége, comme nous le verrons dans la suite. Les Awans et les Waroux ralentirent quelque temps leurs hostilités pour prendre part à

ces luttes, les uns pour les Petits, les autres pour les Grands. Mais bientôt leur guerre privée se ralluma avec fureur, et les deux partis se donnèrent rendez-vous dans la plaine de Dammartin (25 août 1325).

Bataille de Dammartin.

Telle était l'animosité de tous, qu'on vit des vieillards centenaires, des chevaliers aveugles ou mutilés, oublier le poids des ans et des infirmités pour assister à cette bataille suprême.

Dès l'aube du jour, 350 hommes d'Awans, chevaliers ou écuyers, et 250 de Waroux se trouvèrent en présence. De part et d'autre une foule de paysans, innocentes victimes des fureurs de leurs maîtres, marchaient à la suite des deux corps. Tous les chevaliers étaient armés de pied en cap; leurs corps étaient entièrement bardés de fer et semblaient invulnérables.

A la tête des Waroux se trouvait Henri de Hermalle; le châtelain de Waremme commandait ceux d'Awans. C'étaient deux guerriers également distingués, mais Guillaume de Waremme l'emportait par sa taille et sa force de géant. Il était tellement chargé de fer qu'il avait peine à se mouvoir : quand on lui amena son coursier Moreau, le plus grand et le plus solide des chevaux de l'armée, il fallut deux hommes pour l'aider à se mettre en selle : « Par saint Georges, s'écria-t-il » alors, s'il en a fallu deux pour m'y mettre, il en faudra » plus de quatre pour m'en faire descendre. »

Au moment où l'on allait en venir aux mains, deux envoyés de l'évêque accoururent entre les lignes ennemies et sommèrent les deux partis de déposer les armes. Des cris de guerre répondirent seuls à leur ordre, et les chevaliers s'élancèrent les uns contre les autres avec une telle impétuosité, que les pauvres députés eurent bien de la peine à se mettre en sûreté.

Alors commença une mêlée épouvantable et un carnage difficile à décrire. Les chevaliers se reconnaissaient à leurs blasons : chacun choisit son adversaire, et l'on combattait corps à corps comme dans un champ clos. Quant aux fantassins, nul n'y faisait attention, et ils étaient impitoyablement foulés aux pieds des chevaux.

Les deux chefs, Henri de Hermalle et le châtelain de Waremme, se cherchèrent longtemps dans la mêlée. Ils se rencontrent enfin, se menacent et s'injurient pendant quelque

temps, et engagent un combat terrible. Mais le cheval du premier tombe percé de coups, et le féroce Jehain, se ruant sur le cavalier démonté, lui enfonce son épée dans le cœur.

Déjà les Warousiens avaient subi de grandes pertes ; la mort de leur chef acheva de les décourager ; une dernière charge les mit dans une déroute complète. Soixante-cinq de leurs plus braves champions restèrent sur le champ de bataille : les Awans n'avaient perdu que quatre chevaliers.

Paix des Douze.

Cette bataille de Dammartin amena le dénoûment du drame sanglant dont la Hesbaye était le théâtre depuis tant d'années.

La vengeance des Awans semblait satisfaite ; d'ailleurs vainqueurs et vaincus étaient également affaiblis et semblaient également fatigués de carnage.

D'un autre côté, l'opinion publique commençait à se prononcer avec force contre cette lutte impie et stérile qui avait ruiné les campagnes, détruit les châteaux, porté le deuil dans toutes les familles et coûté la vie à plus de 30,000 hommes.

L'évêque Adolphe de la Marck eut enfin la gloire de ramener la paix et d'abolir pour toujours le funeste droit des guerres privées dont on avait tant abusé.

Profitant de la disposition favorable des esprits et d'accord avec le chapitre et les bonnes villes, il publia un édit qui défendait à tout particulier de se venger par la voie des armes, et qui mettait au rang des assassins et punissait de la peine de mort celui qui tuerait son ennemi dans une lutte privée.

Les Awans et les Waroux se soumirent à cet édit ; de part et d'autre six gentilshommes furent chargés d'arrêter les bases d'une paix définitive.

Ces douze seigneurs, réunis dans l'abbaye de St-Laurent, conclurent d'un commun accord le traité connu sous le nom de *Paix des Douze.*

Cette paix reconnaît l'abolition du droit de vengeance privée, proclame la réconciliation sincère entre les deux partis, et les condamne l'un et l'autre, d'après un usage pieux qui était très-en vogue au moyen-âge, à payer une amende destinée à bâtir une chapelle, dans laquelle on prierait tous les jours pour le repos de ceux qui avaient succombé dans cette malheureuse querelle.

La guerre avait commencé à propos d'un mariage ; ce fut aussi un mariage qui cimenta la réconciliation entre les deux familles. L'un des chefs des Awans épousa la fille d'un capitaine des Waroux. Mais les noces ne durent pas être très-gaies : la noblesse hesbignonne s'était elle-même donné le coup de mort, et de ses six cents chevaliers naguère si célèbres, à peine en restait-il quarante, et il n'y avait pas de maison qui n'eût à pleurer la perte de plusieurs des siens !

CHAPITRE VIII

Suite des luttes intestines commencées sous Henri de Gueldre et constitution démocratique de la Cité.

§ I. — LUTTES DES PETITS CONTRE LES GRANDS : LA MALE St-MARTIN ET LA PAIX D'ANGLEUR.

SOMMAIRE. — Situation prospère du pays et accroissement de la puissance des Petits. — Organisation des métiers. — Reprise des hostilités à la mort d'Adolphe de Waldeck. — Les Chaperons blancs et la scène de la Boucherie. — La Mâle St-Martin. — Paix d'Angleur.

La lutte entre les Grands et les Petits commença, comme nous l'avons vu, sous l'administration néfaste de Henri de Gueldre.

Le champion du peuple, Henri de Dinant, obtint d'abord quelques concessions ; mais son parti succomba bientôt avec lui, et ces premières concessions devinrent stériles.

Le peuple rentra alors dans son ancien état d'infériorité. Il ne devait pas y rester longtemps.

Situation prospère du pays.

La prospérité du pays, et par conséquent celle de la classe laborieuse, devenait de plus en plus grande. Vers la fin du XIIIe siècle, le commerce et l'industrie avaient considérablement accru l'importance de nos villes : la fabrication des draps, l'exploitation des mines de charbon, la fabrication des objets de fer et de cuivre connus sous le nom de *dinanderies* avaient fait de Liége, de St-Trond, de Huy et de Dinant des foyers

d'industrie dont les produits se répandaient dans l'Europe entière.

Le peuple grandissait donc de jour en jour en importance et en richesse. D'ailleurs il avait concentré et doublé ses forces par l'organisation des métiers.

Comme les *métiers* jouent un rôle considérable dans l'histoire de Liége ainsi que dans celle des autres communes du moyen-âge, il importe d'en dire un mot.

Les trente-deux Métiers.

Nos ancêtres avaient compris, comme nous, que l'*union fait la force*, et que l'association conduit à des résultats merveilleux là où les efforts individuels restent impuissants.

Les ouvriers s'associèrent donc dans le but de perfectionner et de faire prospérer l'état qu'ils avaient embrassé.

Ainsi se formèrent les confréries des bouchers, des houilleurs, des drapiers, des tanneurs, etc., etc.; toute la population ouvrière ou industrielle de Liége se trouva enfin répartie en trente-deux associations ou métiers. — De là certains noms de rues qui existent encore, comme rues des Tanneurs, des Foulons, etc.; car les membres de chaque métier habitaient d'ordinaire une rue spécialement destinée à leur corporation.

Le métier comprenait tous les ouvriers exerçant la même profession.

Il se composait de maîtres et d'apprentis.

Pour être admis comme apprenti, il fallait être à l'abri de tout reproche; pour passer maître, il fallait subir des épreuves, c'est-à-dire faire son chef-d'œuvre, comme on disait. Le candidat tonnelier, par exemple, devait construire une cuve à beurre, et le candidat portefaix devait porter un sac de grains depuis Potiérue jusqu'à la fontaine du Mont-St-Martin.

En entrant dans le métier, le travailleur devenait en quelque sorte membre d'une nouvelle famille. Il contractait des devoirs vis-à-vis de ses nouveaux frères et renonçait à une partie de sa liberté; mais il acquérait aussi de grands avantages : il était secouru en cas de maladie et de vieillesse, et toute attaque contre lui était regardée comme dirigée contre la société entière dont il faisait partie.

Un règlement détaillé déterminait les droits et les devoirs des maîtres et des apprentis. Il fixait la journée de travail, le

prix de vente, le nombre d'apprentis que chacun pouvait tenir, et empêchait ainsi tout monopole et toute concurrence ruineuse.

Un doyen, des jurés et d'autres chefs élus annuellement par le métier veillaient à l'exécution du règlement, contrôlaient les marchandises avant d'en autoriser la vente et s'occupaient de tout ce qui pouvait intéresser le métier.

Ces associations, purement industrielles dans l'origine, devinrent dans la suite des associations politiques et militaires ayant leurs lieux de réunion, leurs archives, leurs bannières, leurs blasons, leurs sceaux, leurs capitaines, et jouissant des priviléges les plus étendus. Nous verrons que les nobles, pour continuer à participer encore à l'administration de la cité, furent forcés de se faire inscrire dans l'un ou l'autre métier.

Cette organisation politique des trente-deux métiers s'acheva vers la fin du XIII[e] siècle, malgré les efforts des évêques et des nobles (Hugues de Châlons, 1297).

Dès lors le peuple pouvait hardiment recommencer la lutte, d'autant plus que la noblesse se déchirait dans des combats incessants et allait se donner le coup mortel dans la guerre des Awans et des Waroux.

Cette lutte décisive se prépara dès le règne du successeur de Henri de Gueldre, *Jean d'Enghien*. L'agitation des esprits sous l'évêque suivant, *Hugues de Châlons*, qui vit naître la guerre des Awans et des Waroux, fut telle que le pape, jugeant ce prince incapable de rétablir l'ordre public, le transféra à l'évêché de Besançon et le remplaça par *Adolphe de Waldeck*.

Ce nouveau prince régna trop peu de temps pour mettre fin aux troubles qui agitaient le pays ; sa mort laissa en présence deux partis également exaspérés.

Reprise des hostilités.

Comme toujours, le peuple réclamait une répartition plus équitable des charges publiques, et la noblesse s'obstinait avec la même ténacité à repousser ces justes réclamations.

Cette fière noblesse se montrait même plus intraitable depuis la mort de l'évêque : le comte de Looz avait été nommé *mambour* ou administrateur du pays pendant la vacance du siége, et ce seigneur était l'ennemi déclaré du peuple.

Assurés de l'appui du mambour, les Grands croyaient n'avoir

plus aucun ménagement à garder; ils fournirent eux-mêmes l'occasion de commencer la lutte. Voici comment :

Scène de la Boucherie.

Depuis quelque temps on avait établi un impôt sur les vivres, et, quelque odieuse que fût cette mesure, le peuple avait dû s'y soumettre. Or le terme de cet impôt ou *maltôte* étant sur le point d'expirer, les échevins le prorogèrent et allèrent même jusqu'à hausser la taxe.

Les Petits alors perdirent patience. Ils s'entendirent, reçurent les ordres des doyens des métiers , et refusèrent hautement de payer l'impôt. Et, pour montrer qu'ils étaient prêts à tout, ils ne quittèrent plus les armes, même dans leurs ateliers de travail.

Ni cette attitude menaçante, ni les prières du chapitre ne déconcertèrent les nobles. Ils se montrèrent plus décidés que jamais et organisèrent une espèce de milice composée de jeunes patriciens, qu'ils chargèrent de l'exécution de leurs décrets. Ces jeunes gens s'intitulaient *Enfants de France* et portaient comme signe distinctif un large chapeau blanc à longue queue. Revêtus de cet insigne, ils se rendirent en grand nombre à la Halle aux viandes pour prélever eux-mêmes le payement de la taxe.

Le refus des bouchers fut net et catégorique. Les *Chaperons blancs* hésitèrent pendant quelque temps; enfin l'un d'eux, plus décidé que les autres, tendit la main pour saisir l'argent qui se trouvait sur le bloc d'un étal. A cette vue, le boucher propriétaire de l'étal ne se contint plus, et d'un coup de hache il abattit la main de l'audacieux patricien.

Aussitôt s'engagea une mêlée affreuse. Les coups de hache et d'épée retentirent de tous côtés ; de part et d'autre, il y eut un grand nombre de tués et de blessés.

De la Halle la lutte se transporta et se continua au-dehors. Tous les jours des rixes violentes ensanglantèrent les rues de Liége, jusqu'à ce que le triomphe des Petits fût complet.

La noblesse consentit alors à souscrire aux vieilles exigences du peuple : il fut décidé qu'on n'établirait plus d'impôt, qu'on ne lèverait plus de milices et qu'on n'accorderait plus de subsides à l'évêque sans le consentement des métiers. On rendit

en même temps au peuple la nomination d'un des maîtres-à-temps ou bourgmestres et de la moitié du Conseil municipal.

L'égalité entre les deux ordres était donc proclamée, et les métiers entrèrent comme partie intégrante dans l'administration de la cité.

Cependant les nobles avaient conservé leur ancien esprit de domination ; ils n'avaient cédé qu'à la dernière extrémité et dans l'espoir de pouvoir bientôt prendre leur revanche.

Dès que Thibaut de Bar fut élu à l'épiscopat, ils s'efforcèrent de gagner le nouvel évêque en lui représentant la puissance populaire comme dangereuse. Thibaut de Bar.

Thibaut se laissa convaincre et chercha les moyens de faire casser le pacte qu'on venait de conclure. Mais, à la première atteinte portée à leurs priviléges, les Petits se levèrent comme un seul homme. L'évêque et les Grands s'enfuirent précipitamment ; résolus d'en venir à un engagement décisif, ils réunirent une armée nombreuse pour marcher contre Liége. Les métiers ne se laissèrent pas intimider : ils sortirent de la ville bannières déployées, s'avancèrent à la rencontre de l'ennemi et lui présentèrent hardiment la bataille dans les plaines de Vottem. Rencontre de Vottem.

A cette vue l'évêque fut saisi de crainte et de remords. Il quitta sa suite pour se rapprocher du peuple, et s'écria : « Vous êtes mes enfants aussi bien que les riches ! » Il refusa donc de livrer bataille, parlementa avec les métiers et sanctionna les libertés de la commune. (Paix de Seraing, 1306.)

Cette leçon et l'attitude conciliante que Thibaut de Bar prit depuis lors ne corrigèrent pas la noblesse, qui ne pouvait oublier son ancienne domination. A la mort du prince, elle fit un effort suprême pour la reprendre. La Mâle St-Martin.

Thibaut de Bar, comme plusieurs de ses prédécesseurs, mourut en Italie en combattant aux côtés de l'empereur (1312).

On s'occupa aussitôt de la nomination d'un mambour.

Le chapitre, qui, depuis quelque temps, s'était rapproché des Petits, donna sa voix à un partisan de la commune, *Arnould de Blankenheim*, prévôt de St-Lambert; mais les Grands, qui voulaient profiter des circonstances pour tenter un dernier effort, refusèrent de sanctionner ce choix. D'accord avec les

échevins et la plupart des Waroux, ils décernèrent la régence au *comte de Looz.*

Deux candidats, représentant chacun un parti, se trouvaient donc en présence. La noblesse était décidée à tout pour faire réussir le comte de Looz ; mais se sentant trop faible pour lutter par ses propres forces, elle eut recours à la trahison et chercha à se faire un auxiliaire de l'un des chefs du peuple, le bourgmestre *Jean Dupont.*

Dupont avait bien mérité de la patrie ; quatre fois il avait été nommé bourgmestre de la cité. Malheureusement c'était un homme d'un caractère faible. Les honneurs l'aveuglèrent : dans son orgueil insensé il aurait voulu s'élever au-dessus de sa classe et acquérir le titre de chevalier.

Les Grands exploitèrent habilement le côté faible du magistrat plébéien. Ils flattèrent son orgueil et lui promirent le titre ambitionné. Dupont se laissa acheter par ces promesses et ces flatteries intéressées, et entra dans le complot qu'on trama contre les libertés dont il avait été jusqu'alors l'un des défenseurs les plus ardents.

On résolut donc de tromper le peuple et de le surprendre. Dupont lui-même fut un des principaux auteurs de ces odieuses machinations. Il informa ses nouveaux amis de tout ce qui se passait dans la cité, et, dans les fréquentes entrevues qu'il eut avec eux, il leur donna le conseil suivant : « Entamez des négociations avec le chapitre : on croira que vous » voulez terminer le différend à l'amiable. Lorsque tout le » monde sera rassuré, il vous sera facile de surprendre vos » adversaires. Vous vous donnerez rendez-vous sur la place du » Marché pour l'heure de minuit ; vous mettrez le feu à la » Halle aux viandes ; le peuple accourra pour éteindre l'in» cendie, et, comme il ne sera pas armé, il ne pourra pas » vous résister. Le comte de Looz et ses chevaliers pénétreront » en même temps dans la ville et achèveront la victoire. »

On suivit de point en point les instructions du traître. Dans la nuit du 3 au 4 août, les nobles se réunirent en masse sur la place du Marché, vis-à-vis de la Halle aux viandes, qui touchait pour ainsi dire à l'église S[t]-Lambert. Ils étaient huit à neuf cents, non compris les gens de leur suite.

Mais il n'était pas facile d'endormir la vigilance du peuple. La trahison était découverte. On connaissait l'infâme projet des Grands; les métiers se trouvaient à leur poste.

Cependant tout restait silencieux dans la ville : de part et d'autre on évitait le moindre bruit, dans l'espoir de prendre ses adversaires à l'improviste.

Enfin , lorsque minuit eut sonné à la grosse cloche de la cathédrale, on jeta quelques torches dans l'intérieur de la Halle. Aussitôt les portes de l'édifice s'ouvrent avec fracas : les bouchers, les haches levées et poussant d'affreux hurlements, s'élancent sur les incendiaires.

En même temps la cloche des drapiers fait retentir ses sons lugubres et appelle le peuple aux armes.

A cet appel, des cris de guerre s'élèvent dans toute la cité. Les vignerons et les drapiers accourent sans retard. Blankenheim et les siens se précipitent hors de la cathédrale, où ils s'étaient cachés; le bourgmestre Bouchard arrive à son tour avec les pêcheurs et les tanneurs d'Outre-Meuse. La lutte s'engage partout et la mêlée devient affreuse.

Arnould et Bouchard combattent au premier rang : ils sont tout couverts de sang et de poussière, et de leurs lourdes haches d'armes ils assomment tous ceux qu'ils peuvent atteindre. Animés par leur exemple, les métiers redoublent de fureur et se ruent de tous côtés sur les rangs des nobles.

Quoique surprise, la noblesse se rallie bientôt et résiste vaillamment. Elle a pour elle ses armures de fer et sa longue habitude des combats.

La lutte se prolonge ainsi toute la nuit; au point du jour, elle est encore indécise.

Cependant les nobles, voyant qu'aucun secours ne leur arrive, se frayent un passage à travers la foule et se retirent vers les degrés de St-Pierre, qui leur offrent une position favorable. Ils s'en emparent aussitôt, s'y fortifient et soutiennent le choc avec une ardeur nouvelle. L'échevin Surlet combat à leurs côtés et les excite par son exemple et ses paroles. N'écoutant que son courage, Blankenheim s'élance sur lui; il perce les rangs de ses adversaires; il est sur le point d'atteindre son ennemi mortel, lorsqu'il se trouve cerné de tous côtés. S'adossant alors

contre une muraille, il combat seul contre tous et se fait un rempart des victimes qu'il immole. Mais le peuple essaie vainement d'arriver jusqu'à lui : le courageux mambour tombe enfin et son corps est taillé en pièces.

A cette vue, la noblesse pousse des cris de triomphe. Au même moment elle reçoit un secours de quatre ou cinq cents Hesbignons, et s'élance de nouveau sur les gens de métiers. Ceux-ci reculent à leur tour et sont refoulés jusqu'à la place aux Chevaux.

Bouchard essaie vainement de les rallier et de les ramener au combat ; ils vont s'avouer vaincus, lorsqu'une immense clameur s'élève des rues voisines.

Ce sont les habitants de la banlieue qu'on a prévenus à la hâte ; ce sont les paysans de Vottem armés de faulx et de tridents ; ce sont les houilleurs à la figure noire et terrible ; ce sont des frères enfin qui arrivent au secours de la commune.

Alors tout change de face : harassés de fatigue, succombant sous le poids de leurs armures, pressés de plus en plus par leurs adversaires, les nobles ne résistent plus que faiblement et se replient en désordre vers la Sauvenière. Les uns se réfugient dans les maisons voisines ; d'autres, au nombre de trois cents, se jettent dans l'église St-Martin, espérant y trouver un asile.

Mais le peuple furieux ne se laisse pas arrêter par la sainteté du lieu. Il cerne le temple, fait des efforts inouis pour en briser les portes massives, et, ne pouvant y réussir, il a recours à l'incendie.

Bientôt les flammes enveloppent l'édifice. A cette vue, la foule fait retentir les airs de ses acclamations. Les nobles poussent des cris de désespoir ; ils cherchent à s'échapper par les fenêtres ; mais les gens de métiers, armés de longues perches ferrées, les repoussent dans l'intérieur.

Cependant l'incendie augmente ; les vitraux éclatent, les murs s'entr'ouvent et l'édifice s'écroule avec un épouvantable fracas, ensevelissant les malheureux patriciens sous ses ruines fumantes.

Le sort de ceux qui s'étaient réfugiés dans les maisons voisines ne fut guère moins terrible. On les rechercha partout,

et ils furent massacrés sans pitié. A peine en échappa-t-il quelques-uns, grâce à l'humanité et à la présence d'esprit de la dame qui leur avait donné asile. Cette personne charitable, nommée Marie de Fooz, fit si bien croire au peuple qu'elle partageait son ressentiment, qu'on ne visita même pas sa maison.

Dupont aussi trouva dans cette journée néfaste la punition de son crime. Il s'était réfugié dans les rangs des nobles et avait essayé de pénétrer à leur suite dans l'église St-Martin; mais les nobles le repoussèrent avec violence: « Va-t-en, s'écrièrent-ils, c'est à tes perfides conseils que nous devons notre perte! » Et la populace, se jetant sur lui, l'assomma et se partagea les lambeaux de son cadavre.

Il fallut bien des jours avant que tout rentrât dans le calme et le repos, et, pendant ces jours, Liége fut témoin de scènes d'une effroyable férocité.

Les nobles furent traqués comme des bêtes fauves; leur tête fut mise à prix. On donnait cent livres pour celle d'un baron et cinquante pour celle d'un écuyer! On ne respecta ni l'âge ni les infirmités. Des vieillards impotents furent lancés par les fenêtres et broyés sur le pavé.

La catastrophe de St-Martin arriva le 4 août 1312; elle est connue dans l'histoire sous le nom de Mâle St-Martin (la mâle, *mauvaise* journée de St-Martin; ou, selon d'autres la *justice* de St-Martin).

Le calme ne fut définitivement rétabli qu'au commencement de l'année suivante, par la *paix d'Angleur* ou de *St-Martin.* Paix d'Angleur.

Cette paix fit de larges concessions au parti démocratique. Elle déclare que ceux des nobles qui ont pris part à la lutte ne pourront plus être admis à la magistrature, devenir bourgmestres ou membres du Conseil, à moins de se faire inscrire dans un des colléges de métiers. L'échevinage même tomba entre les mains des Petits, et l'évêque Adolphe de la Marck, tout en condamnant le peuple à rebâtir l'église St-Martin, remplaça par des plébéiens ceux des échevins qui avaient succombé dans la triste journée du 4 août.

Le peuple remporta donc un triomphe décisif sur la vieille noblesse liégeoise; mais pourquoi fallait-il souiller ce triomphe par des scènes d'une si révoltante barbarie?

§ 2. — LUTTES DES PETITS CONTRE LE PRINCE ET CONSTITUTION DÉMOCRATIQUE DE LA CITÉ.

SOMMAIRE. — Luttes contre l'évêque et Paix de Fexhe. — Nouvelles luttes contre Adolphe de la Marck. — Andricas. Paix de Vottem. Lettres de saint Jacques et institution du Tribunal des XXII. — Dernières luttes sous Englebert de la Marck et Jean d'Arckel. — Constitution démocratique de la Cité.

Idée générale.

L'on peut dire qu'à partir de la Mâle St-Martin, la noblesse succomba comme parti politique. Ses défaites successives l'avaient considérablement affaiblie, et la guerre des Awans et des Waroux, qui touchait à sa fin, diminuait de jour en jour les forces qui lui restaient encore.

Le peuple se trouvait ainsi débarrassé de son adversaire le plus dangereux; mais il n'était pas pour cela entièrement maître du terrain.

A côté de son pouvoir se trouvait celui de l'évêque, et, comme l'évêque était presque aussi avide de domination que la noblesse l'avait été auparavant, le peuple s'attaqua à lui de même qu'il s'était attaqué aux Grands. — Ici encore la victoire lui resta, et Liége eut enfin un système politique complètement organisé et une constitution des plus démocratiques.

Voici quelques détails sur cette nouvelle lutte :

L'évêque, en sa qualité de représentant des empereurs, devait veiller à l'ordre public et à l'administration de la justice. Mais son pouvoir n'était pas nettement déterminé et plusieurs fois il en abusa.

Lutte contre Adolphe de la Marck et paix de Fexhe.

C'est ce que fit, entre autres, l'évêque Adolphe de la Marck. Ce prince avide et violent, qui aurait voulu anéantir les institutions nouvelles, commit différents actes d'arbitraire et de despotisme. Il se permit même de faire exécuter de son propre chef, sans suivre aucune des formes prescrites, un noble qui avait usé de représailles envers l'un de ses ennemis personnels.

Cette mesure violente souleva la population. On courut aux armes, et l'évêque dut s'enfuir précipitamment. Les bonnes villes, Liége, Huy, Tongres, etc, s'allièrent pour défendre

leurs droits, proclamèrent la déchéance d'Adolphe de la Marck et mirent à prix la tête de ses partisans.

De là une guerre civile, des ravages et des dévastations qui durèrent plus d'un an.

Enfin les deux partis, épuisés par la lutte et décimés en outre par la peste et la famine, conclurent la célèbre *Paix de Fexhe*, qu'on regarde comme le palladium ou la garantie la plus sacrée du droit et des libertés des Liégeois (18 juin 1316).

Cette paix fut conclue de commun accord par les représentants du clergé, de la noblesse et de la bourgeoisie; l'évêque s'engagea à l'observer dans tous ses détails, et le chapitre lui servit de caution.

Voici quelles en sont les dispositions principales :

1° Les anciennes libertés et franchises sont maintenues sans restriction. Les bonnes villes conserveront donc leurs privilèges, leurs institutions municipales et le droit de gérer leurs affaires sans contrôle.

2° L'évêque veillera au maintien du bon ordre et à la sûreté publique. Il poursuivra les grands criminels et les déférera aux justices locales; mais, sauf quelques cas réservés, tels que le droit d'arsin, nul ne pourra être jugé que d'après les lois et par le tribunal compétent.

3° Les officiers du prince feront serment d'observer tous les articles du traité. S'ils violent ce serment, la poursuite des coupables sera faite par l'évêque lui-même, et, si celui-ci refusait de donner justice ou réparation, le chapitre cathédral l'y contraindrait.

4° Aucun changement aux lois existantes ne pourra être fait que par la nation *(Sens du pays)*, c'est-à-dire par le concours des trois États : le clergé, la noblesse et la bourgeoisie.

5° L'évêque, le chapitre, les magistrats, les chefs des métiers,etc., jureront solennellement l'observation de ce traité.

Jamais paix ne fut plus populaire que cette paix de Fexhe. Tout Liégeois en connaissait les stipulations et les citait avec orgueil. S'agissait-il de défendre la liberté ou de réprimer les abus de pouvoir? c'était la paix de Fexhe qu'on invoquait. Ce fut sur elle encore qu'on se basa, près de cinq siècles plus tard, pour faire la révolution de 1789.

Nouvelles luttes contre Adolphe de la Marck.

Cependant, quelque importantes que fussent les concessions inscrites dans cette paix, le peuple ne se vit pas encore assez garanti contre l'arbitraire de l'évêque et de ses agents. Il demanda et obtint des additions au traité primitif et réclama enfin l'institution d'un Tribunal spécial pour juger les abus d'autorité dont le prince ou les siens pourraient se rendre coupables.

Andricas.

Le bourgmestre *Andricas*, homme éloquent et populaire, se fit le défenseur de ces nouvelles exigences. Mais Adolphe de la Marck les repoussa résolument et finit par se retirer à Huy.

Les habitants de cette dernière ville, quoique intimement liés aux Liégeois, embrassèrent avec ardeur la cause du prince. On en vint aux mains; Andricas fut battu en diverses rencontres. Dans un engagement qui eut lieu près du Thier de Nierbonne, non loin de Huy, il laissa sur le champ de bataille plus de treize cents des siens.

Andricas, qui était le principal auteur de la lutte, perdit alors de son ascendant et de sa popularité. Pour conserver un pouvoir qui allait lui échapper, il organisa une odieuse conspiration contre les échevins et les autres notables qu'il savait lui être contraires. Il les désigna au glaive des assassins; leur mort devait le laisser seul maître de la cité.

Mais l'un des conjurés confia le secret à sa jeune femme, et celle-ci, qui comptait des parents parmi les victimes condamnées, se hâta de les prévenir du sort qui les menaçait.

La conjuration, ainsi découverte, souleva une indignation générale. Andricas et les siens furent proscrits, et, malgré leurs efforts inouis pour regagner la faveur du peuple, personne ne se leva pour protester contre la sentence. Ils se hâtèrent donc de quitter la ville pour ne plus y reparaître.

La paix se fit bientôt après par le traité de Vottem ou de Jeneffe (15 mai 1331). Mais ce traité, loin de donner au peuple la garantie qu'il avait réclamée, mit de nombreuses restrictions aux droits dont il jouissait et rendit aux nobles une plus large part dans l'administration de la cité.

Adolphe de la Marck et les siens abusèrent du succès qu'ils

venaient d'obtenir; ils ne cessèrent de porter de nouvelles atteintes à la liberté publique.

L'irritation populaire arriva enfin à son comble, et l'on se souleva de toutes parts.

Lettres de St-Jacques.

Les Hutois donnèrent le signal de ce soulèvement. Voici comment :

L'évêque ayant voulu les obliger à modifier leur système monétaire, ils lui opposèrent la paix de Fexhe et se montrèrent prêts à courir aux armes pour arrêter les empiétements continuels du pouvoir.

Le belliqueux prince aurait bien voulu accepter le défi ; mais les métiers lui refusèrent les milices et lui reprochèrent hautement son ambition, son avarice et son despotisme.

Ne sachant d'abord quel parti prendre, il quitta la ville ; l'agitation ne fit que grandir, et le duc de Brabant, qui s'était déclaré le défenseur de la cause des Hutois, se disposait à commencer les hostilités.

A ces nouvelles il se hâta de revenir, se montra prêt à accepter tous les arrangements, et signa les *Lettres de St-Jacques*, ainsi nommées du monastère où on les avait rédigées (juin 1343).

Par ces lettres, il sanctionna des mesures propres à mettre un terme à ses empiétements, et modifia la plupart des restrictions que la paix de Vottem avait apportées aux droits des Petits.

Institution du tribunal des XXII.

Il s'entendit également avec les Hutois. Tout allait rentrer dans l'ordre, lorsqu'on apprit tout-à-coup que les officiers du prince, qui venaient de négocier avec ces derniers, avaient secrètement demandé pour chacun d'eux une somme de 2,000 florins.

Le procédé de ces officiers parut d'autant plus odieux qu'ils étaient presque tous étrangers au pays ; les États avisèrent immédiatement aux moyens de prévenir de nouvelles exactions.

Le projet dont Andricas s'était fait le promoteur fut repris ; les employés infidèles furent déposés et les étrangers exclus de la charge d'officier du prince. Enfin l'on décréta l'établissement d'un tribunal suprême chargé de faire des enquêtes contre les officiers prévaricateurs ; de rechercher et de réprimer les actes d'autorité contraires aux lois du pays ; en un mot, de veiller à tout ce qui concernait le bien-être de la patrie.

L'évêque n'osa s'opposer à ce décret : il signa la lettre qui organisait le tribunal des XXII.

Les membres de ce tribunal étaient élus par les États sans l'intervention du prince. Ils étaient nommés à vie et désignés quatre par le chapitre, quatre par la cité, quatre par la noblesse et dix par les principales villes de la principauté.

Ils siégeaient tous les jours et se réunissaient même au besoin la nuit pour entendre les plaintes de l'opprimé et faire comparaître le coupable dans un délai de quelques heures, lorsque les circonstances l'exigeaient.

Le sceau qu'ils apposaient sur leurs actes rappelait leur principale attribution : il représentait un oiseau pris dans un filet.

Cependant l'évêque se repentit bientôt de l'énorme concession qu'il venait de faire. Il se plaignit hautement et ne cessa de protester. Mais on ne s'arrêta ni à ses plaintes ni à ses protestations. Il eut recours alors à la ruse et à l'arbitraire : ayant gagné l'un des bourgmestres, il se fit apporter la lettre des XXII sous prétexte de la relire ; et, à peine eut-il le précieux document entre les mains, qu'il le déchira en mille pièces en présence même des membres du tribunal (1344).

A cette nouvelle, le peuple se rassembla en tumulte et cassa le magistrat qui l'avait trahi. L'indignation publique arriva au point que l'évêque jugea prudent de s'enfuir en Allemagne.

Le prince toutefois rentra bientôt dans ses États ; mais le chagrin et les violentes colères qu'il avait ressenties chaque fois qu'on s'était opposé à ses idées despotiques avaient miné sa santé : il mourut dans son château de Clermont l'année même de son retour. — L'histoire ajoute que peu de larmes furent versées sur sa tombe.

Englebert de la Marck.

Cependant le tribunal des XXII ne fut rétabli que l'année 1373 ; car le successeur d'Adolphe, *Englebert de la Marck*, marcha sur les traces de ce dernier, et s'efforça comme lui d'agrandir sa puissance au détriment des libertés publiques.

Le peuple pourtant ne renonça pas à ses droits : il courut aux armes, mais il succomba et perdit 10,000 hommes dans la bataille de Waleffe (1347).

Jean d'Arckel.

L'évêque suivant, *Jean d'Arckel*, viola également les lois du

pays. Les Liégeois protestèrent de nouveau, et cette fois-ci ils obtinrent gain de cause.

Il s'agissait d'une lutte qui avait éclaté à Thuin entre les échevins et le peuple. Le prince intervint dans cette lutte ; ses officiers, méconnaissant tous les droits, assassinèrent publiquement le bourgmestre *Jean de Harchies*, qui se trouvait à la tête des Petits.

Cette scène tragique exaspéra les habitants de Thuin ; ils placèrent sur un brancard le cadavre ensanglanté du bourgmestre et le promenèrent de ville en ville. Arrivés à Liége, ils l'exposèrent sur le Marché et sonnèrent le tocsin. Aussitôt un long cri de vengeance retentit d'un bout de la ville à l'autre. L'évêque s'enfuit, et ne trouva d'autre moyen de calmer la fureur populaire que de consentir au rétablissement du tribunal des XXII. — Pour prévenir les abus, on décida que les membres de ce tribunal seraient renouvelés tous les ans (1373).

Il semblait donc que la question fût tranchée pour toujours, lorsqu'un nouvel incident se produisit.

L'année 1374, l'évêque, ayant vendu des lettres de grâce à un riche bourgeois de St-Trond qui avait commis un crime énorme, se vit lui-même cité devant les XXII ; et, sur son refus de comparaître, il fut condamné par contumace à restituer la somme illégalement perçue.

Plutôt que de se soumettre à cette sentence qui portait atteinte à ses droits de prince, Jean d'Arckel préféra rompre de nouveau avec ses sujets. De part et d'autre on leva des troupes, et des luttes partielles éclatèrent bientôt sur tous les points de la principauté.

Enfin l'on finit par s'entendre. Il fut déclaré que l'évêque, chef de l'État, ne pourrait plus être attrait en personne devant le tribunal des XXII.

Fin de la lutte et constitution démocratique de la Cité.

Les derniers motifs de division qui existaient encore entre les Grands et les Petits disparurent presque en même temps.

Les nobles avaient conservé le privilége de nommer l'un des bourgmestres; mais, voyant que le peuple se disposait à leur enlever ce privilége, ils conjurèrent l'orage, et, jugeant qu'il valait mieux plier que rompre, ils se rendirent à la Violette ou

Maison-de-Ville, renoncèrent publiquement à tous les anciens droits du patriciat et s'incorporèrent définitivement dans les communautés des métiers (1384, sous *Arnold de Hornes*).

Dès lors la lutte entre les Grands et les Petits, lutte qui avait duré près de deux siècles, était terminée. Toute distinction de classes disparut, et la cité de Liége, ainsi que les autres villes de la principauté, se vit enfin en possession d'une constitution toute démocratique.

Le peuple divisé en métiers exerçait la puissance souveraine. Il jouissait de tous les droits politiques, et ces droits étaient répartis également entre tous.

Convoqués en assemblée générale, les *métiers* délibéraient en commun sur les intérêts du pays, votaient les impôts, nommaient les députés, les conseillers de la commune, les bourgmestres, les autres fonctionnaires, et contrôlaient leur gestion. Lorsqu'il s'agissait de vote et d'élection, le suffrage du plus humble des ouvriers avait autant de valeur que celui du plus riche propriétaire.

Rien n'était laissé à l'arbitraire. Les droits du *prince* étaient nettement déterminés : il veillait à la sûreté et à la tranquillité publiques, commandait les milices, convoquait les députés des États et exécutait leurs ordres. Mais il ne pouvait pas sortir de ces attributions ; ses agents et son conseil étaient responsables, et le tribunal des XXII avait toujours le bras tendu pour réprimer tout abus d'autorité.

Le prince ne possédait donc ni le pouvoir législatif ni le pouvoir judiciaire. C'étaient les *États* qui faisaient les lois, les modifiaient et décidaient de la paix ou de la guerre. C'étaient les tribunaux compétents qui jugeaient d'après les lois établies.

Ajoutons à cela les libertés civiles dont jouissaient les Liégeois, libertés dont nous avons déjà parlé à différentes reprises, et nous aurons une idée de la constitution libérale que nos ancêtres se donnèrent quatre siècles avant la révolution française, c'est-à-dire à une époque où le despotisme et la féodalité pesaient pour si longtemps encore sur la plupart des États de l'Europe.

Mais ne félicitons pas seulement nos aïeux des libertés et

des droits qu'ils surent conquérir : admirons aussi le courage et la persévérance dont ils nous donnèrent de si beaux exemples.

Pendant près de deux siècles nous les voyons poursuivre le même but : ni les nombreuses défaites qu'ils essuient, ni les obstacles de tous genres qu'ils rencontrent à chaque pas, rien ne peut les décourager. Repoussés bien des fois dans leur marche, ils redoublent d'efforts, et ne s'arrêtent que lorsqu'ils sont enfin arrivés au terme du voyage.

Soit qu'ils combattent à côté de Henri de Dinant, soit qu'ils expulsent les Chaperons blancs de la Halle et leur font payer chèrement leur audace, soit qu'à côté de Bouchard et d'Arnold ils poursuivent vers le Mont-St-Martin les auteurs d'un infâme complot, soit que, dans les plaines de Vottem et de Waleffe, ils défendent les libertés conquises, soit qu'ils se lèvent pour venger la mort du bourgmestre de Harchies, c'est toujours la même cause qu'ils défendent et le même courage qu'ils déploient. Malheureusement ils souillèrent souvent leurs victoires par d'affreux excès; malheureusement encore, lorsque, à travers cette route jonchée de cadavres, ils furent enfin arrivés au but, ils ne purent pas se reposer et jouir en paix du fruit de leurs combats et de leurs fatigues. Autant il avait fallu de sang pour conquérir la liberté, autant et plus en fallut-il pour la défendre. Mais ici encore les Liégeois restèrent dignes d'eux, comme nous le verrons dans le chapitre suivant.

CHAPITRE IX

JEAN DE BAVIÈRE.

Bataille d'Othée et abolition de la constitution démocratique.

SOMMAIRE. — Idée générale de l'histoire de Liége depuis Arnold de Hornes jusqu'à Maximilien de Bavière. — Avénement et caractère de Jean de Bavière. — Opposition des Haydroits. — Soulèvement général. — Nomination d'un mambour. — Siége de Maestricht. — Bataille d'Othée. — Terrible vengeance de Jean de Bavière. — Abdication et mort de Jean-sans-Pitié.

Idée générale de l'histoire de Liége depuis Arnold de Hornes jusqu'au triomphe de Maximilien de Bavière.

La longue querelle des Grands et des Petits était terminée, et Liége se trouvait en possession d'une constitution qui proclamait l'égalité et les droits de tous. Mais des princes avides de domination cherchèrent bientôt à revenir sur les concessions faites par leurs prédécesseurs et à affaiblir les priviléges de la nation. Quelque puissants que fussent ces princes, le peuple n'hésita pas à recourir aux armes et à engager une lutte nouvelle.

Cette lutte fut acharnée de part et d'autre : nos princes appartenaient pour la plupart à des familles puissantes ; et, comme ils ne reculaient devant aucun moyen pour réduire leurs sujets qu'ils traitaient de rebelles, ils appelèrent à leur secours des armées étrangères. Les combats et les persécutions se multi-

plièrent; les administrations de Jean de Bavière, de Louis de Bourbon, de Ferdinand et de Maximilien de Bavière furent souillées de sang.

Le peuple succomba sous les forces toujours renaissantes de ses ennemis; mais il ne cessa de se montrer digne de ses ancêtres et de ses libertés, et maintes fois il étonna ses adversaires par ses traits de courage et d'héroïsme.

Ces quelques lignes nous donnent l'idée générale de l'histoire de Liége depuis Arnold de Hornes jusqu'à Maximilien de Bavière.

Jean de Bavière; son caractère.

L'un des princes qui méconnurent le plus les droits du peuple, ce fut *Jean de Bavière*, successeur d'Arnold de Hornes (1390).

C'était un jeune homme de dix-sept ans, frivole, avide de plaisirs, ayant de grands vices et ne possédant aucune vertu. Mais il appartenait à une famille illustre : frère du comte de Hainaut et de Hollande, Guillaume IV, et beau-frère du puissant duc de Bourgogne, Jean-sans-Peur, il dut à cette parenté son élévation à la dignité de prince-évêque de Liége.

Il ressemblait sous plusieurs rapports à Henri de Gueldre; il n'était pas dans les ordres et n'avait aucune vocation pour y entrer. En briguant la dignité épiscopale, il n'avait eu d'autre but que celui de s'enrichir de plus en plus, de briller parmi les grands du siècle,et de satisfaire ainsi son ambition et ses goûts déréglés des plaisirs mondains.

D'ailleurs Jean de Bavière n'était pas seulement un homme ambitieux, frivole et dissolu : c'était en même temps un despote aussi orgueilleux que vindicatif.

Il le prouva le jour même de son entrée solennelle dans la cité ; car ce jour, qui aurait dû être un jour de pardon, de joie et d'allégresse universelle, il le souilla par un acte d'atroce vengeance.

Un banquet était offert à l'Élu. L'un des convives, langue pétulante et peu mesurée, se permit quelques plaisanteries sur l'âge et les habitudes du nouvel évêque. A ces propos déplacés sans doute, mais innocents peut-être, le jeune prince fit saisir l'imprudent bourgeois, le fit battre de verges sur la place du Marché et lui fit couper le poing dans le but, disait-il, d'apprendre aux Liégeois à arrêter la pétulance de leur langue !

Le peuple eut donc bientôt apprécié son nouvel évêque, et celui-ci ne fit rien pour effacer la mauvaise impression qu'il avait produite d'abord sur l'esprit de tous.

Il continua à mener une vie de chevalier dissolu, ne venant pour ainsi dire dans sa capitale que pour se procurer de l'argent, poursuivant les plaisirs de cour en cour, voyageant sans cesse de Bruges à Mons, de France en Hollande, et se distinguant partout par ses manières frivoles et dissipées, autant que par son caractère hautain et rancunier.

L'anecdote qu'on va lire fera juger de son caractère.

Un jour qu'il était à la cour de France avec son parent, le duc de Bourgogne, quelques jeunes seigneurs le provoquèrent dans l'espoir de lui gagner son argent. Comme le jeu était une de ses passions dominantes, il accepta avec empressement. On joua de fortes sommes, et la fortune le favorisa tellement qu'il dépouilla complétement ses adversaires. Alors ceux-ci, pleins de dépit, s'écrièrent : « Voyez donc ce prêtre qui nous a tout gagné! » Aussitôt Jean de Bavière, se levant, répondit furieux : « Je ne suis pas prêtre ; quant à votre argent je n'en ai que faire! » et il le jeta à leurs pieds et s'en alla.

Les Liégeois étaient animés de sentiments nobles et fiers ; ils tenaient à leur dignité autant qu'à leurs priviléges ; ils se sentirent finalement humiliés d'être gouvernés par un jeune homme dissolu et despote, n'ayant pour lui que ses titres de noblesse.

Opposition des Haydroits.

Dix années s'écoulèrent sans amener aucune secousse violente. Mais le mécontentement grandit peu à peu ; une opposition puissante, celle des *Haydroits* (nom que les partisans de l'évêque lui donnèrent), se forma contre l'administration du prince ; et, comme celui-ci persistait dans ses actes arbitraires, la révolte éclata enfin à l'occasion d'une circonstance assez insignifiante en elle-même.

Les habitants de Seraing jouissaient de temps immémorial du droit de couper et d'enlever du bois mort dans la forêt de la Haide, qui appartenait au chapitre et à l'État.

Jean de Bavière ne voulut pas reconnaître ce droit, et fit condamner par les échevins ceux qui en avaient usé.

Les bourgeois de Seraing refusèrent de se soumettre à la

sentence. Les bourgmestres se déclarèrent pour eux et lancèrent un décret de bannissement contre les échevins.

Le prince prit fait et cause pour ces derniers. Les magistrats de la commune furent cités à comparaître devant lui pour être jugés par le tribunal de l'*Anneau du Palais*, qui n'était plus en activité depuis longtemps.

Le peuple alors se mit de la partie : pendant trois séances consécutives il empêcha, par ses huées et ses clameurs, la lecture de la sentence. En même temps les villes renouèrent leur ancienne confédération ; les bannis et les proscrits revinrent, l'effervescence devint générale, si bien que l'Élu, craignant pour sa vie, se retira à Diest.

Cependant les Liégeois ne désiraient pas la guerre. Un arrangement intervint, et le souverain, ayant promis de respecter les priviléges de la nation, rentra bientôt dans ses États.

Cette première leçon ne profita guère à l'incorrigible prince. Rétabli sur son siége, il s'adonna de nouveau à la tyrannie, à son goût prononcé pour la vie des camps, à son ancien libertinage, et se montra plus obstiné que jamais à refuser les ordres sacrés. On disait même qu'il entretenait des intelligences avec son beau-frère de Bourgogne pour séculariser l'évêché, c'est-à-dire pour en faire à son profit une principauté laïque.

Fuite de Jean de Bavière et nomination d'un mambour.

Une nouvelle insurrection plus violente ne tarda pas à éclater. Jean de Bavière dut s'enfuir une seconde fois.

Les *Haydroits* restèrent ainsi maîtres de la ville, et, comme on n'avait plus aucune confiance dans le prince et qu'on voulait pour chef un évêque et non pas un chevalier, l'on résolut de proclamer la déchéance de Jean de Bavière et de procéder immédiatement à la nomination d'un mambour.

Cette nomination rencontra de graves difficultés ; enfin l'on jeta les yeux sur *Henri de Hornes*, *seigneur de Perwez*, père du jeune *Thierry*, chanoine de St-Lambert.

C'était un chevalier digne de tout éloge et capable de conduire une armée. Mais c'était en même temps un vieillard prudent et plein d'expérience, qui ne devait guère être disposé à accepter une mission aussi périlleuse.

Le bourgmestre Jean de la Chaussée se chargea du soin d'aplanir la difficulté et d'amener les négociations à bonne fin.

Homme adroit et rusé, il s'adressa d'abord à la dame de Perwez : il savait que cette dame exerçait sur son mari un empire absolu, et que, comme toutes les personnes de son sexe, elle se laisserait plus facilement éblouir par les richesses et les honneurs qui attendaient la famille de l'élu de la nation.

Il flatta donc habilement l'amour-propre de la châtelaine ; il lui dit que, de toutes les grandes familles du pays, la sienne seule pouvait sauver la patrie, puisque seule elle pouvait fournir aux Liégeois non-seulement un mambour, mais encore un évêque ; que les Liégeois étaient assurés de la victoire s'ils avaient à leur tête un capitaine aussi brave que son illustre époux Henri de Hornes, et que l'élection de son fils Thierry à la dignité épiscopale comblerait tous leurs vœux : « Que le sire de Perwez » arrive donc à Liége, dit-il en terminant ; il y sera reçu en » triomphe. Le palais de l'évêque l'attend ; les trésors et les » revenus de la mense épiscopale lui appartiennent. »

La châtelaine fut bientôt convaincue, et alla sans retard trouver son mari. Celui-ci eut beau invoquer son honneur, ses serments, ses devoirs ; elle plaida si bien la cause de sa famille et surtout celle de son fils Thierry, qu'elle vainquit tous ses scrupules. Le vieillard céda et donna sa parole, mais en tremblant.

A la nouvelle de l'heureuse réussite des négociations, les États se hâtèrent de prononcer la déchéance de Jean de Bavière, de proclamer Henri de Perwez régent ou mambour du pays, et d'acclamer comme évêque le jeune Thierry, fils du mambour.

Les chanoines protestèrent à bon droit contre ces décisions ; mais leurs protestations restèrent vaines : on les destitua, et on les remplaça par des prêtres plus complaisants qui confirmèrent l'élection.

On ne s'en tint pas là : les partisans de Jean de Bavière furent traités sans pitié ; leurs demeures furent incendiées, leurs biens confisqués, et plusieurs d'entre eux, qui n'avaient pas quitté la ville, furent saisis et décapités au pied des degrés de S[t]-Lambert sous les yeux mêmes de Henri de Horne et de son fils, qui firent d'inutiles efforts pour arrêter l'effervescence populaire.

Siége de Maestricht.

La guerre était donc inévitable. Le prince, se sentant trop faible pour entrer en campagne, alla se renfermer dans les

fortifications de Maestricht, ville dont il partageait la souveraineté avec le duc de Brabant.

Les Liégeois coururent l'y assiéger : depuis le 23 novembre 1407 jusqu'au 7 janvier de l'année suivante, ils ne cessèrent de battre avec la plus grande vigueur les épaisses murailles de la forteresse. Mais un hiver terrible survint; la Meuse fut gelée pendant six semaines; de Jemeppe à Maestricht, les plus lourds chariots la traversaient sans danger. Ce froid excessif força les assiégeants à opérer leur retraite; toutefois, dès la fin de mai, ils reprirent le blocus avec une ardeur nouvelle.

Voyant que la situation devenait de jour en jour plus critique, Jean de Bavière demanda à négocier et supplia ses adversaires de mettre fin à une lutte impie.

Les Liégeois ne répondirent à ses avances que par de sanglantes insultes.

En réponse aux lettres du prince, ils envoyèrent à celui-ci un paquet qui semblait renfermer d'importantes dépêches. Il était bien arrangé, bien ficelé, bien cacheté; sept grands sceaux aux armes de la province y étaient appendus. Mais le prince, ayant ouvert ce paquet, n'y trouva que de la bouse de vache, et, en examinant les sceaux, il put se convaincre qu'ils étaient pétris de la même matière.

A cet indigne outrage, Jean de Bavière entra dans des transports de colère. Il se fit amener tous les prisonniers liégeois qui étaient en son pouvoir et en fit pendre un grand nombre à des potences dressées en face des assiégeants; quant aux autres, il leur fit arracher les yeux, et, par une dérision atroce, il les renvoya au camp conduits par un borgne, qu'il n'avait mutilé qu'à moitié afin qu'il pût servir de guide à ses malheureux compagnons.

Dès lors il n'y avait plus de réconciliation possible entre Jean de Bavière et son peuple. Le prince s'était déjà adressé à sa famille : il réitéra ses demandes, et bientôt une armée nombreuse, commandée par le duc de Bourgogne et le comte de Hainaut, entra dans les terres de Liége.

A cette nouvelle, les Liégeois levèrent précipitamment le siége et revinrent dans la cité pour se préparer à une défense énergique. La cloche du ban résonna et annonça au loin le danger

qui menaçait la patrie. Tout le monde répondit à l'appel : 32,000 hommes se réunirent sous la bannière de saint Lambert, et l'on marcha à la rencontre de l'ennemi.

Bataille d'Othée.

Bientôt les deux armées se trouvèrent en présence dans la plaine d'Othée (23 septembre 1408). Elles étaient à peu près égales en nombre ; mais l'armée liégeoise n'avait avec elle que 500 hommes à cheval et se composait presque exclusivement de gens de métiers, rassemblés à la hâte et peu habitués au maniement des armes. Celle des princes, au contraire, renfermait l'élite de la noblesse de Flandre, de Hainaut, de Brabant et de Bourgogne, et comptait par conséquent dans ses rangs une cavalerie aussi nombreuse que bien exercée (1).

Les Liégeois cependant n'hésitèrent pas un moment : ils se défiaient même du mambour parce que celui-ci leur avait déconseillé de livrer bataille en rase campagne. Ils attendirent donc avec impatience le signal du combat ; et, lorsque le duc eut enfin donné ce signal, ils y répondirent en agitant leurs armes et en poussant le cri de guerre : *Saint Lambert ! Saint Lambert !* Se serrant ensuite en masses profondes et compactes, ils repoussèrent à différentes reprises les assauts désespérés de la cavalerie ennemie.

La victoire fut longtemps indécise ; enfin les nôtres se virent enveloppés de toutes parts, comme dans un cercle de fer : attaqués en flanc et sur leurs derrières, enfermés dans un espace étroit, pressés de plus en plus les uns contre les autres, ils ne purent plus faire usage de leurs armes et tombèrent presque tous sans vengeance sous les coups redoublés de leurs ennemis.

L'action avait à peine duré trois heures, et 26,000 des nôtres gisaient sur le champ de bataille !

(1) Au moment où l'on allait en venir aux mains, disent les chroniques, un étrange phénomène attira pour quelques instants l'attention des deux armées. Deux grandes troupes d'oiseaux, composées l'une de corbeaux, l'autre de milans et d'éperviers, se rencontrèrent au-dessus du champ de bataille et s'y livrèrent un combat acharné. Les corbeaux furent presque tous détruits. Chacun vit dans ce combat un pronostic heureux, car chacun l'interpréta en sa faveur. Après la bataille, on convint généralement que les corbeaux n'avaient pu représenter que les Liégeois.

Cependant tout le monde avait fait son devoir. Le sire de Perwez s'était signalé entre tous : pendant toute la durée de la lutte, on l'avait toujours distingué au milieu des ennemis et par sa haute taille et par les coups terribles qu'il portait. Il tomba avec son fils non loin de la bannière de Bourgogne. Les soldats s'étaient montrés dignes de leur chef : le duc avoua lui-même que jamais il n'avait vu des gens se battre aussi bien et tenir aussi longtemps.

Heureux ceux qui avaient succombé dans cette journée néfaste! Heureux ceux qui étaient morts glorieusement les armes à la main! La vengeance de Jean de Bavière ne pouvait plus les atteindre, et ils ne furent pas témoins des scènes sanglantes dont la patrie allait devenir le théâtre.

Vengeance de Jean de Bavière.

Jean de Bavière n'avait pas assisté à la bataille; mais, dès le lendemain matin, il se hâta d'accourir pour jouir du lugubre spectacle que présentait la plaine d'Othée. La tête du mambour et celle du jeune Thierry lui furent présentées en guise de trophées ; il les fit envoyer à Maestricht. On lui amena en même temps trois chefs des révoltés, qu'on venait de retirer vivants du milieu des cadavres : l'un fut pendu à un arbre, l'autre décapité , le troisième écartelé.

Cependant Liége était plongé dans la consternation la plus profonde. Loin de songer encore à une résistance inutile, on était prêt à se soumettre aux conditions les plus dures, les plus humiliantes.

Bourgeois et prêtres sortirent en grand nombre de la ville, deux à deux, en costume de suppliants , en chemise , la corde au cou et la tête nue, pour implorer le pardon de leur faute.

Arrivés dans les plaines voisines de Bolsée où se trouvaient l'armée et les princes, ils se jetèrent à genoux et crièrent : Grâce ! Grâce ! Mais l'Élu se montra sans pitié : ni la pensée des 26,000 cadavres qui couvraient les terres d'Othée, ni la vue de tout un peuple prosterné à ses pieds, rien ne put émouvoir son cœur. Pour toute réponse il fit signe au bourreau, et celui-ci, s'étant saisi des principaux d'entre les suppliants , les exécuta sur le champ et jeta leurs corps dans les carrières voisines.

En même temps Jean de Jeumont, le lieutenant du prince, entra dans la ville et s'y montra le digne représentant de son

maître. Les fugitifs furent recherchés de tous côtés ; les exécutions se succédèrent sans relâche : ni les femmes ni les enfants ne furent épargnés. Des nombreuses victimes de cette terrible réaction, les unes furent pendues, d'autres égorgées, d'autres écartelées, d'autres enfin, réunies en masse sur le Pont-des-Arches, furent précipitées dans la Meuse.

« Plutôt tigre que pasteur, dit un historien, le prince ne » pouvait se soûler de carnage... On ne voyait autour de » la ville que des forêts de roues et de gibets. La Meuse regor- » geait de la foule des malheureux qu'on y précipitait attachés » deux à deux et dos contre dos. »

Huy, Dinant, Tongres, Saint-Trond, etc., n'échappèrent pas non plus à la vengeance du vainqueur : partout les Haydroits et leurs amis furent poursuivis avec la dernière rigueur.

Il est presque inutile d'ajouter que le pays perdit du même coup toutes ses libertés et tous ses priviléges qui lui avaient coûté tant d'efforts, tant de combats et tant de sang.

Les drapeaux des métiers furent brûlés sur la place publique; les lettres, chartes et registres concernant les droits, les priviléges et les coutumes du pays, en un mot tout ce que la nation avait de plus précieux, tout fut emballé et envoyé à Mons. Dès lors plus de confédération entre les bonnes villes, plus de milices, plus de forteresses communales, plus d'élections par le peuple, plus de tribunal des XXII, plus d'associations de métiers, mais l'autorité d'un seul disposant à son gré des forces et des revenus de la principauté.

Cette vengeance atroce valut à l'Élu le surnom de *sans pitié* que la postérité lui a conservé, de même que la valeur que le duc Jean de Bourgogne avait déployée à Othée en combattant les braves Liégeois lui valut celui de *sans peur*.

Le chapitre et en général tous ceux qui étaient restés fidèles au prince firent de généreux efforts pour arrêter l'exécution des mesures violentes qu'on venait de prendre. L'empereur Sigismond lui-même, quoique proche parent de l'Élu, eut pitié des Liégeois. Il écouta leurs plaintes et déclara nulle la sentence par laquelle on avait enlevé au peuple ses libertés et ses priviléges; mais il était trop faible pour faire exécuter ses ordres, et Jean-sans-Pitié continua à régner en vengeur et en despote.

Abdication et mort de Jean-sans-Pitié.

Cependant l'Élu n'en fut pas plus heureux. Comment aurait-il pu être à son aise au milieu de ce peuple qu'il tyrannisait, qu'il avait ruiné, et où il ne voyait personne qui n'eût à lui reprocher la mort de l'un des siens, personne peut-être qui ne rêvât la vengeance?

D'ailleurs sa position de prince ecclésiastique était assez fausse : il n'était que sous-diacre. Il forma donc le projet de renoncer à son titre et à son évêché.

La mort de son frère Guillaume, comte de Hainaut, de Hollande, etc., lui offrit une occasion favorable d'exécuter ce projet.

Cette mort, en effet, ouvrait un vaste champ à son ambition. Le comte défunt ne laissait qu'une fille, Jacqueline ; l'Élu s'imagina qu'il serait facile de la frustrer de son héritage.

Pour achever de le décider et se débarrasser de lui, les Liégeois lui offrirent, par l'intermédiaire du bourgmestre Wathieu d'Athin, une forte somme d'argent dont il avait besoin pour faire réussir l'entreprise qu'il allait tenter.

Jean-sans-Pitié se démit donc de ses fonctions et alla dans le Hainaut élever d'injustes prétentions sur l'héritage de sa nièce (1418). Il essaya d'abord d'épouser Jacqueline; mais la princesse ayant repoussé ses offres avec dégoût, il épousa Élisabeth de Gorlitz, la nièce de l'empereur, et courut aux armes pour dépouiller celle dont il aurait dû être le protecteur.

Il ne réussit qu'à moitié, et mourut empoisonné dans le comté de Hollande dont il s'était emparé.

On dit que près d'expirer il reconnut ses torts et s'écria : « Noble pays de Liége, pourquoi vous ai-je quitté, pourquoi » vous ai-je tant maltraité, vous qui n'avez jamais attenté à la » vie de vos seigneurs ! »



CHAPITRE X

WALENRODE ET HEINSBERG.

Rétablissement des libertés publiques.

SOMMAIRE. — Rétablissement des libertés politiques sous Walenrode. — Règlement de Heinsberg. — Nouveaux troubles. — Wathieu et Guillaume d'Athin.

Rétablissement des libertés politiques.

Il est facile de se figurer quelle fut la joie du peuple à la nouvelle de la renonciation de Jean-sans-Pitié. On s'empressa de se communiquer la bonne nouvelle et de se féliciter mutuellement. L'espérance et la joie rentrèrent dans tous les cœurs : le bonheur reparut sur tous les visages. La ville se para de ses habits de fête ; on oublia les maux passés pour ne songer qu'à l'ère nouvelle dans laquelle on allait entrer.

Ces joies et ces espérances devinrent plus vives encore lorsque Jean de Walenrode fut appelé à l'évêché vacant. C'était le pasteur ami du peuple, qui succédait au chevalier sanguinaire et despote.

Le nouveau prélat se hâta de rendre à la Cité ses priviléges, ses métiers et ses drapeaux ; malheureusement il mourut au bout de dix mois, sans avoir pu achever la grande œuvre de réparation qu'il avait entreprise.

Jean de Heinsberg lui succéda.

Le lendemain de sa joyeuse entrée, ce prince, également ami

du peuple, donna aux bourgeois une fête publique dans le *Pré l'évêque.* On consomma dans cette fête 4,000 pains, toutes les viandes qu'on put se procurer et 200 tonneaux de bière. Une sirène gigantesque, adossée au palais, en dessous de l'une des fenêtres, versait du vin en abondance, et l'évêque se plaisait à remplir lui-même le réservoir.

Ce prince populaire n'eut rien de plus empressé que de continuer l'œuvre de son prédécesseur. Il fit revivre les XXII, réorganisa la justice et rétablit les élections communales. Mais, voulant prévenir les troubles qui avaient eu lieu si souvent à l'occasion de la nomination des bourgmestres aussi longtemps que cette nomination s'était faite par les métiers assemblés, il modifia le mode d'élection par un règlement célèbre qui a conservé son nom.

Règlement de Heinsberg.

Ce règlement instituait vingt-deux commissaires inamovibles, dont six étaient nommés par l'évêque et seize par le peuple. Chaque année, la veille de la St-Jacques, ces commissaires choisissaient trente-deux bourgeois, un de chaque métier, et le lendemain, jour de la St-Jacques, ces trente-deux bourgois nommaient, à la pluralité des voix, les deux bourgmestres de la cité. Quant aux membres du Conseil municipal, ils continuaient à être nommés directement par les métiers.

L'élection des bourgmestres se faisait ainsi d'après un mode que nous appellerions aujourd'hui système d'élection à deux degrés.

Nouveaux troubles. Les d'Athin.

Ces réformes de Heinsberg, bien qu'introduites dans un but louable, mécontentèrent le petit peuple et provoquèrent de nouveaux troubles, dans lesquels les d'*Athin* jouèrent le premier rôle.

Nous avons déjà parlé de Wathieu d'Athin. C'était l'homme le plus populaire de son temps : personne mieux que lui ne savait flatter et gagner les masses; il avait fait accroire partout que c'était principalement à lui qu'on devait le rétablissement des anciens priviléges. Aussi exerçait-il dans la cité une domination presque absolue : l'évêque, le chapitre, tout le monde enfin semblait soumis à ses ordres.

Personne pourtant ne méritait moins l'affection et la confiance du peuple. Tout en ayant eu l'air de travailler dans l'intérêt général, Wathieu n'avait jamais eu en vue que son intérêt par-

ticulier. Il était d'une avidité insatiable, ne cherchait qu'à augmenter ses richesses et employait les moyens les plus honteux pour s'engraisser aux dépens de ceux qu'il trompait.

Cependant le voile qui couvrait les yeux se déchira peu à peu; les viles passions du tribun apparurent de plus en plus. On disait qu'à la bataille d'Othée il s'était enfui honteusement, qu'il avait partagé avec Jean de Bavière les sommes que les Liégeois avaient offertes à ce prince pour qu'il renonçât à l'évêché, qu'il emprisonnait les innocents dans l'espoir d'en tirer de l'argent, et qu'il relâchait les criminels qui lui en promettaient. On ajoutait même qu'il entretenait dans l'un de ses châteaux une bande de brigands et qu'il jouissait du produit de leurs rapines.

Enfin les accusations devinrent tellement graves, tellement nombreuses, tellement fondées et évidentes, que les métiers rassemblés lancèrent contre lui une sentence de proscription.

Wathieu d'Athin partit donc pour l'exil, poursuivi par les malédictions de la plus grande partie du peuple.

Mais il laissait un cousin aussi pervers et aussi intrigant que lui. C'était Guillaume d'Athin.

Celui-ci flatta à son tour les passions populaires. Exploitant habilement les circonstances politiques (1), il provoqua une émeute telle que l'évêque, pour échapper à la populace, dut se cacher sous l'arvô (voûte) de la Halle-des-Drapiers.

Se croyant ainsi maître du terrain, Guillaume proclama l'abolition du règlement de Heinsberg. « Vous êtes une nation » libre, dit-il aux Liégeois; vous avez le droit de faire et de » défaire les lois. » On procéda à de nouvelles élections, et le tribun, comme on devait s'y attendre, fut lui-même nommé bourgmestre.

Non content de ce premier succès, il voulut en profiter pour faire rappeler son cousin : mais ici le peuple se sépara de lui, car on n'avait pas oublié les exactions de Wathieu, et le mépris public l'avait suivi dans son exil.

Réduit ainsi à ses propres forces et voyant sa popularité disparaître, Guillaume gagna à prix d'argent les houilleurs de

(1) Voir ci-après, p. 138.

Grâce, de Montegnée et des environs, organisa une conspiration, et, la veille des Rois 1433, il essaya de surprendre la Maison-de-Ville et de se rendre maître de la cité.

Mais, quoique la nuit fût bien sombre, quelques bourgeois s'aperçurent des préparatifs des conjurés et sonnèrent la cloche d'alarme.

Les métiers accoururent ; une lutte terrible s'engagea à la lueur des torches. Les partisans d'Athin, les houilleurs surtout, se battirent avec le courage du désespoir; partout retentissait leur cri de guerre : *Saint Léonard! Saint Léonard!* Mais partout aussi retentissaient ceux de : *Saint Théodart! Saint Arnould! Saint Vincent!* poussés par les bouchers, les brasseurs et les vignerons.

La lutte dura jusqu'au matin. Enfin les conjurés succombèrent. Mais qu'il était triste le spectacle que la ville présentait au lever du jour! Le Pont-d'Ile, Féronstrée, le Marché, les degrés de Saint-Lambert et de la Maison-de-Ville, tout était rougi de sang, tout était couvert non-seulement de cadavres, mais de lambeaux de cadavres, tant les vainqueurs s'étaient acharnés sur les malheureux complices de d'Athin !

Le plus grand nombre des conjurés étaient restés sur le terrain. Ceux des fuyards qu'on put atteindre furent impitoyablement massacrés, et l'on prononça contre les autres une sentence terrible. Les captifs furent condamnés à être pendus ou écartelés; des fuyards, 300 furent exilés, et 50, parmi lesquels figurait Guillaume, furent proscrits avec leurs femmes et leurs enfants. Leur tête fut mise à prix ; il fut interdit, sous les peines les plus sévères, de leur donner ni eau ni pain!

Le peuple accueillit cette sentence aux cris de : *Vive Liége! Vive saint Lambert!* et, malgré les efforts de Heinsberg, il la fit exécuter avec une rigueur sans pareille. Un fils qui avait porté quelques secours à son père proscrit fut saisi et paya de sa tête son dévoûment filial ! Tant il est vrai que, quelle que soit la cause pour laquelle on excite les passions du peuple, il est bien difficile, sinon impossible, de les contenir dans de justes limites.

Les d'Athin succombèrent ainsi complètement, et, pour perpétuer le souvenir de la victoire remportée sur la conjuration qu'ils avaient tramée, on décida que chaque année, le 6 janvier,

trois grands feux seraient allumés sur la place du Marché. — Cet usage subsista jusqu'en 1684.

L'on créa en même temps une milice permanente de 320 hommes, dix de chaque métier, pour défendre les approches de la Violette ou Maison-de-Ville, pour veiller au maintien de l'ordre et réprimer toute espèce de sédition.

Le règlement de Heinsberg fut maintenu. Mais déjà de nouveaux désastres menaçaient la patrie, car les Liégeois se voyaient engagés contre la puissante maison de Bourgogne dans une guerre bien autrement désastreuse encore que celle qui avait abouti à la bataille d'Othée.

CHAPITRE XI

LOUIS DE BOURBON ET CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE.

Guerre contre la Bourgogne et destruction de Liége.

§ 1. — RUPTURE AVEC LA MAISON DE BOURGOGNE ; PREMIÈRE PARTIE DE LA GUERRE.

SOMMAIRE. — Grande puissance de la maison de Bourgogne. — Causes générales de la guerre. — Premières hostilités. — Abdication de Heinsberg et avénement de Louis de Bourbon. — Commencement du règne de ce prince. — Sa déchéance. — Rupture ouverte avec la maison de Bourgogne. — Dévastation du pays de Herve. — Bataille de Montenaeken. — Traité de St-Trond et fin de la première partie de la guerre.

Idée générale de ce chapitre.

Nous allons assister maintenant à l'un des drames les plus tristes et les plus émouvants que puisse présenter l'histoire d'un pays.

Une petite nation aux prises avec un colosse; un roi puissant excitant cette nation à la lutte et l'abandonnant lâchement au moment décisif; une poignée de 600 braves s'attaquant à toute une armée et succombant glorieusement ; enfin deux villes immenses s'écroulant sous les flammes et un peuple généreux proscrit sans pitié, telles sont les principales scènes qui vont se dérouler successivement sous nos yeux.

Grande puissance de la maison de Bourgogne et causes générales de la guerre.

Nous connaissons déjà le duc de Bourgogne, Jean-sans-Peur, le vainqueur d'Othée. Or, ce prince avait laissé un fils qui devint l'un des souverains les plus puissants de son siècle.

Ce fils , c'était Philippe-le-Bon, qu'on appelait à juste titre le grand-duc d'Occident.

Outre la Bourgogne, il avait réuni sous son sceptre presque tous les pays dont se composait l'ancienne Belgique, tels que la Flandre, le Hainaut, le Brabant, l'ancien Limbourg, le Namur, le Luxembourg, etc., etc., qui jusqu'alors avaient formé de petits États indépendants les uns des autres et gouvernés par des dynasties particulières.

Non content de ces vastes domaines, il travaillait à les arrondir encore et à étendre de plus en plus sa puissance et son autorité.

La principauté de Liége avait nécessairement échappé à sa domination , car c'était une principauté ecclésiastique. Néanmoins Philippe chercha à s'y rendre tout-puissant et à y dominer par des moyens indirects, c'est-à-dire en y donnant le pouvoir à des princes de sa famille.

Or les Liégeois nourrissaient depuis longtemps une profonde antipathie contre cette maison de Bourgogne à laquelle ils devaient la défaite d'Othée et le triomphe de Jean de Bavière.

Philippe était donc pour eux un voisin aussi dangereux que détesté. Quelle que fût sa puissance, la moindre cause devait les armer contre lui; car tels étaient le courage, le caractère entreprenant et vif de nos aïeux, qu'ils se laissaient entraîner par un premier mouvement de colère ou de vengeance, sans s'arrêter devant les conséquences que pouvait amener une lutte trop inégale.

Ajoutez à cela que le roi de France, qui était en guerre contre la maison de Bourgogne, employait tous les moyens pour exciter davantage encore le ressentiment des Liégeois et leur mettre les armes à la main , espérant ainsi se débarrasser lui-même d'un ennemi dangereux.

La politique tortueuse du roi de France, les projets d'agrandissement de Philippe et les rancunes des Liégeois nous expliquent donc suffisamment cette longue guerre contre

la Bourgogne ; voyons maintenant quelle en fut l'occasion et résumons-en les premiers événements.

Deux villes rivales, séparées seulement par la Meuse et appartenant l'une au comté de Namur, l'autre à la principauté de Liége, Bouvignes et Dinant, vivaient depuis longtemps dans un état d'hostilité presque permanent.

Premiers événements de la guerre.

Pour mieux soutenir la lutte et se faire plus de mal, on avait élevé de part et d'autre sur les bords du fleuve une tour fortifiée, celle de *Crève-Cœur* du côté de Bouvignes, celle de *Mont-Orgueil* du côté de Dinant.

Cette dernière tour avait été détruite après la bataille d'Othée, par suite de la sentence de Jean-sans-Pitié qui proscrivait les citadelles communales.

Les Dinantais la regrettaient vivement. En 1429, prévoyant de nouvelles luttes contre leurs belliqueux voisins, ils entreprirent de relever l'antique forteresse.

Cet acte déplut à Philippe-le-Bon, qui venait d'acheter le comté de Namur. Il voyait dans Mont-Orgueil une menace pour ses sujets de Bouvignes, et somma les Dinantais de renoncer à leurs projets et de démolir les travaux commencés.

Mais les Dinantais se croyaient assurés de l'appui du roi de France; cet appui leur était positivement promis. Ils se moquèrent donc des prétentions du duc et se préparèrent à entrer en campagne.

Les Liégeois se hâtèrent de prendre fait et cause pour leurs frères de Dinant, et, malgré les ordres de Heinsberg, ils coururent envahir les terres du comte de Namur, brûlant et ravageant tout sur leur passage.

Cette conduite était bien imprudente. Heinsberg le savait; plus sage que ses sujets, il chercha à réparer le mal. Il s'efforça de calmer la colère du duc, et, pour obtenir la paix, il consentit à se présenter à Philippe en suppliant, le genou en terre, accompagné de vingt des principaux membres des États.

Cette paix et cette humiliation déplurent aux Liégeois : déjà ils avaient oublié les suites de la défaite d'Othée. L'évêque fut accusé de lâcheté; on accumula grief sur grief, et le parti

opposé au prince, celui des d'Athin, exploitant le mécontentement général, provoqua la terrible sédition dont nous avons parlé dans le chapitre précédent (1).

Les magistrats et l'évêque lui-même coururent les plus grands dangers; le règlement de Heinsberg fut momentanément aboli. Toutefois la grande masse de la population vit bientôt quelles étaient les intentions secrètes de Guillaume d'Athin. Sa colère se tourna contre ce dernier, et comme nous le savons déjà, la ville devint le théâtre d'une réaction sanglante.

Cependant peu à peu tout rentra dans l'ordre; mais les Liégeois ne prévoyaient guère les conséquences qui devaient résulter des embarras qu'ils suscitaient à l'évêque, et de la fougue irréfléchie qu'ils mettaient dans toutes leurs entreprises.

Abdication de Heinsberg.

Heinsberg se dégoûta de sa position et chercha au-dehors les plaisirs et les distractions qu'il ne pouvait plus trouver chez lui; il s'attacha tous les jours davantage à la maison de Bourgogne, fit de fréquentes excursions à la cour de Philippe, et devint pour ainsi dire l'intime du duc. Celui-ci, qui voulait obtenir l'évêché pour l'un des siens, le recevait et le traitait avec les plus grands honneurs. Enfin il le gagna à tel point que l'évêque lui promit d'abdiquer en faveur de Louis de Bourbon, jeune prince de la maison de Bourgogne.

Cependant Heinsberg aimait encore les Liégeois : il se repentit bientôt de cette imprudente promesse qui devait livrer ses sujets à leur adversaire le plus redoutable. Le duc s'en aperçut et hâta le dénoûment : il attira Heinsberg à La Haye, et là, jetant le masque, il le somma de se désister immédiatement de son évêché.

Le pauvre évêque essaya vainement de gagner du temps. On le conduisit au fond du palais, dans une salle toute tendue de noir. Là l'attendait un religieux franciscain, accompagné d'un bourreau, l'épée nue à la main. Le moine, s'approchant de lui, dit : « Révérendissime évêque, vous voyez de quoi il » s'agit : abdiquez sur-le-champ ou faites votre confession! » Heinsberg, plus mort que vif, consentit à tout, et abdiqua en

(1) Voir pages 132 et suivantes.

faveur du neveu de Philippe, Louis de Bourbon, moyennant une pension viagère de 8,000 florins.

Le pape, ayant besoin de l'appui de Philippe pour combattre les Turcs, qui menaçaient l'Occident, ratifia la convention sans même consulter le chapitre de Saint-Lambert, et Louis de Bourbon fut promu au siége épiscopal. C'était un jeune homme de 18 ans, qui étudiait encore à l'Université de Louvain !

Avénement de Louis de Bourbon ; caractère de ce prince.

Grande fut la consternation des Liégeois lorsqu'on apprit la renonciation de Heinsberg et l'avénement de Louis de Bourbon. On perdait un bon prince, et pouvait-on ne pas prévoir les maux que l'administration d'une créature de Philippe devait attirer sur le pays?

On songea d'abord à protester contre l'illégalité de cette nomination malheureuse ; on résolut d'élire un mambour pour administrer provisoirement la principauté. Mais il fut impossible de s'entendre sur le mode d'élection ; or, tandis que le chapitre et les États se disputaient entre eux, Louis de Bourbon coupa court à toute discussion en annonçant que tel jour il ferait son entrée solennelle dans la cité.

Cette entrée fut des plus magnifiques (20 juin 1458). Le jeune prince, vêtu d'écarlate et la tête couverte d'un petit chaperon, montait un cheval superbe. Deux évêques et plusieurs comtes marchaient à ses côtés ; 500 chevaliers richement équipés formaient son escorte.

Le peuple admira le brillant cortége; il applaudit à la bonne mine, à l'humeur enjouée et à l'affabilité du jeune souverain, et oublia pour un moment les craintes qu'il avait conçues d'abord.

Mais le charme ne dura pas longtemps : on sut bientôt à quoi s'en tenir sur le caractère du nouveau prince.

Sans être livré à tous les vices qui souillèrent la vie de Henri de Gueldre et de Jean de Bavière, Louis de Bourbon n'avait pas plus de vocation ecclésiastique que ces princes et n'était pas plus propre qu'eux à occuper le siége épiscopal.

Sans expérience aucune, il ignorait complètement l'art de gouverner et de conduire le peuple. D'une humeur fière,

hautaine et despotique, il méprisait ses sujets et faisait peu de cas des priviléges du pays. « Qu'avons-nous donc fait à ce » jeune homme? se demandait-on avec tristesse ; il est à peine » arrivé parmi nous et déjà il nous hait mortellement! »

Adonné au plaisir et au luxe, il aimait passionnément l'argent et employait tous les moyens pour rançonner ses sujets. Il décréta des emprunts forcés, multiplia les confiscations et fabriqua de la fausse monnaie, ce qui lui valut le nom d'*Évêque mendiant* ou de *Premier mendiant* du pays.

Quand il avait bien rempli sa bourse, il allait en dissiper le contenu à la cour de son oncle, le duc de Bourgogne.

Pour mieux satisfaire sa cupidité, il avait établi des procureurs fiscaux qui se livrèrent à d'énormes exactions, surtout dans les campagnes et dans les petites villes. On s'en plaignit au prince ; mais celui-ci rejeta ces plaintes avec dédain, et menaça sévèrement ceux qui oseraient encore dénoncer ses agents.

Le peuple entreprit alors de se rendre justice par lui-même.

Des bandes de jeunes gens armés de bâtons et de toutes sortes d'armes se formèrent dans le pays de Looz pour fustiger les receveurs et enlever le fruit de leurs rapines. C'étaient les bandes des *Fustigeants*.

Les receveurs de Hasselt, de St-Trond et de Tongres furent attaqués d'abord et subirent le châtiment favori des fustigeants : on les dépouilla de la partie inférieure de leurs vêtements, on les coucha la face contre terre, et on leur administra une rude bastonnade. On se saisit ensuite de leurs caisses, on pilla leurs demeures, et des registres et papiers du fisc on alluma un feu de joie sur le Marché.

L'institution de ces bandes de fustigeants, qui s'appelaient encore *Couleuvriers* et *Compagnons de la Verte tente* à cause de la couleur verte qu'ils avaient adoptée, donna bientôt lieu à de graves abus; le prince dut finir par nommer une commission chargée d'examiner la gestion de ses receveurs. Trois cent-six de ceux-ci furent dégradés et condamnés à de fortes amendes.

Ajoutons, pour dernier trait, que le nouveau prince était

aussi méchant que cupide, et qu'il ne pardonnait pas la moindre offense. Un jeune homme de Waremme, étant ivre, laissa échapper quelques paroles injurieuses à l'adresse de l'Élu. Celui-ci le fit arrêter et condamner. Le bourreau étendit le malheureux jeune homme sur une table, le poignarda, lui coupa les bras et les jambes tandis qu'il respirait encore, et enfin le décapita!

N'eût-il pas été le neveu du duc de Bourgogne, un tel prince devait nécessairement soulever la nation tout entière.

Déchéance de Louis de Bourbon.

L'explosion ne se fit pas attendre. On parla tout haut de chasser le jeune despote et de le remplacer par un prince que le peuple choisirait librement.

Un tribun audacieux, habile et populaire, comme on en trouve toujours dans les moments de révolution, *Raes de Heers*, se mit à la tête des mécontents. Les États prononcèrent la déchéance de Louis de Bourbon et désignèrent pour évêque le prince *Ch. de Bade;* son frère, le *marquis de Bade*, proche parent de l'empereur Frédéric III, reçut le titre de mambour.

Le peuple applaudit avec enthousiasme à cette décision, et salua d'unanimes acclamations les noms des princes de Bade. Les armoiries de la maison de Bourgogne furent brisées et foulées aux pieds ; une réception magnifique fut faite aux princes allemands.

Dès lors on se crut invincible ; on se flatta de pouvoir affronter sans crainte toute la puissance de la maison de Bourgogne.

Guerre contre la Bourgogne.

Le mambour devait amener un corps formidable de cavalerie et d'artillerie, et l'empereur avait promis son appui : d'ailleurs une partie des troupes de Philippe étaient engagées dans une guerre contre le roi de France, Louis XI, et celui-ci promettait monts et merveilles si on voulait prendre part à la lutte.

On croyait donc le moment venu ; on brûlait d'en venir aux mains.

Quelques hommes sages et clairvoyants, tels que *Guillaume de Berlo*, essayèrent de détourner le peuple d'une lutte inégale et de dévoiler les motifs égoïstes qui poussaient Louis XI. On les accusa de timidité. *Raes* et son collègue, *Barré de Surlet*,

l'emportèrent : on contracta une alliance étroite avec le roi de France, et la guerre fut décidée.

Aussitôt les Liégeois envoyèrent à Philippe un héraut pour le défier à feu et à sang, et coururent aux armes sans même attendre la réponse du duc.

Ravage du pays de Herve.

Le plan de campagne des chefs était d'envahir le Brabant et de porter ainsi la guerre au cœur même des possessions bourguignonnes. Mais tel n'était pas l'avis des métiers. Avides de pillages, ceux-ci voulaient d'abord ravager le pays de Herve, qui faisait partie du duché de Limbourg et des domaines du duc Philippe. Ce riche pays se trouvait sans défense et leur promettait de faciles dépouilles. Sans s'inquiéter du mambour ni du bourgmestre, ils déployèrent leurs bannières et se mirent en campagne.

Le marquis de Bade se vit forcé de les suivre, et les ravages commencèrent.

Le malheureux ban de Herve fut dévasté de fond en comble : plus de 25,000 hommes s'étaient répandus comme un torrent sur ce riche pays. Les villages furent incendiés, les églises pillées et profanées; la ville elle-même fut anéantie et la population impitoyablement massacrée.

Tels furent les excès auxquels les Liégeois se livrèrent, que le prince de Bade et les siens, vivement indignés, retournèrent en Allemagne sans même annoncer leur départ.

Le prince avait cru trouver une armée en règle, et il ne voyait devant lui que des bandes de pillards sans organisation et sans discipline.

Bataille de Montenaeken.

Cependant le duc Philippe avait accepté le cartel, et quoique son fils, le comte de Charolais, fût encore en France avec la plus grande partie des troupes, il avait pris l'offensive et inquiétait les environs de Visé, de Tongres, de Maeseyck et même de Liége.

Quatre mille Liégeois allèrent au-devant de l'ennemi et s'établirent dans une position forte près de Montenaeken.

Les Bourguignons essayèrent vainement de les déloger ; alors ils eurent recours à une fuite simulée. Aussitôt les Liégeois de les poursuivre ; mais à peine furent-ils arrivés en rase campagne que la cavalerie bourguignonne, faisant tout-à-

coup volte-face, les culbuta de toutes parts et en massacra plus de la moitié (1465).

Se voyant abandonnés des princes de Bade et trompés par le roi de France, les Liégeois se laissèrent décourager par ce premier échec. L'armée qui avait ravagé le pays de Herve se hâta de lever le siége commencé de Limbourg et rentra en désordre dans la ville.

Traité de St-Trond et fin de la première partie de la guerre.

Le peuple demanda la paix à tout prix; les chefs durent négocier avec l'ennemi.

Philippe avait entrepris la guerre à contre-cœur, car il savait que les Liégeois étaient instigués par Louis XI et que celui-ci était le principal coupable. Il voulait s'assujettir le pays plutôt que de se venger de lui. Il se rendit donc aux désirs du peuple et accepta la paix, mais à la condition d'être reconnu comme mambour héréditaire et perpétuel de la principauté (22 décembre 1465).

§ 2. — SECONDE PARTIE DE LA GUERRE. — SIÉGE ET DESTRUCTION DE DINANT.

SOMMAIRE. — Opposition de Raes de Heers et des siens. — Reprise des hostilités. — Insolence des Dinantais. — Siége et destruction de Dinant.

Raes de Heers, craignant d'être livré au duc, s'opposa violemment au traité dont il vient d'être question. Telle était son audace qu'il fit saisir, condamner et exécuter sur-le-champ l'ancien bourgmestre, Gilles de Metz, l'un des signataires de cette convention.

La grande majorité du peuple se soumit toutefois aux conditions du duc; mais le parti extrême, Raes de Heers, les couleuvriers ou compagnons de la Tente verte, les créatures de Louis XI et en général tous ceux qui n'avaient plus d'espoir que dans la guerre, parvinrent bientôt à rallumer les hostilités.

Reprise des hostilités.

Le bruit s'étant répandu que le comte de Charolais venait d'être battu à Montlhéry par le roi de France, tout le monde se hâta de reprendre les armes.

Les Dinantais poussèrent l'audace et l'imprudence jusqu'aux dernières limites. Ils déchargèrent d'abord tout le poids de

leur colère sur leurs anciens ennemis et rivaux, les habitants de Bouvignes, et se mirent ensuite à ravager les terres du Hainaut et de Namur.

En guise de bannière, ils portaient devant eux un mannequin suspendu à une potence et couvert d'un manteau bourguignon sur lequel on avait cousu les armoiries du comte de Charolais. « Voilà, criaient-ils à leurs adversaires, voilà votre chef, le » faux et traître comte de Charolais, que le roi de France a fait » ou fera pendre ainsi qu'il est ici pendu ! » A cela ils ajoutaient une masse de vilains et grossiers outrages à l'adresse du duc, de la duchesse et de leur fils.

Tant d'audace ne resta pas impunie.

Siége et destruction de Dinant.

Le comte de Charolais était loin d'être vaincu. Après avoir dicté la paix à Louis XI, il se hâta d'accourir pour venger l'affront fait à l'écusson de Bourgogne.

Le vieux duc lui-même se sentit rajeuni par la colère et la vengeance. Quoique accablé d'infirmités, il se fit porter en litière jusqu'à Bouvignes, pour être témoin de la punition des Dinantais.

Cependant ceux-ci redoublaient d'insolence : ils avaient une confiance entière dans les fallacieuses promesses de Louis XI ; ils disposaient d'une armée nombreuse et regardaient leur ville comme imprenable.

Dinant était en effet la deuxième ville de la principauté. Elle faisait un immense commerce de *dinanderie* avec presque tous les pays de l'Europe, et renfermait une population aussi nombreuse qu'opulente. Ses murailles avaient douze pieds d'épaisseur ; elles étaient fortifiées de quatre-vingts tours, et jamais l'ennemi n'avait pu s'en rendre maître.

L'arrivée des Bourguignons ne diminua donc en rien l'arrogance et l'aveuglement des Dinantais. Ils firent massacrer et coupèrent en morceaux des messagers que les Bouvignois compâtissants leur avaient envoyés pour leur conseiller la paix ; ils ne cessaient de vomir des injures contre leurs ennemis : « Que pense-t-il donc, ce vieux duc, de venir ici se faire tuer » vilainement ? Et le jeune Charlotteau, qu'il aille se faire battre » à Montlhéry ! Que nous veut-il, lui qui a le bec tout jaune » encore ?... » Tels étaient les propos insensés qu'ils lançaient

aux assiégeants. Et leur fameux mannequin, ils l'avaient placé au milieu d'un marais vis-à-vis de Bouvignes avec cette inscription : « Voici le roi des crapauds ! » Sur les murailles ils avaient dressé la statue d'une fileuse avec cette autre inscription :

Quand cette femme de filer cessera,
Le duc Philippe cette ville prendra.

Irrités de tant d'injures et de tant d'obstination, les princes jurèrent de raser la ville et de donner un exemple terrible à ceux qui essayeraient comme elle de braver leur puissance.

L'artillerie bourguignonne foudroya la place de trois côtés simultanément. Malgré les vives sorties des assiégés, l'ennemi emporta bientôt le faubourg de Leffe, et battit les remparts avec tant de furie que 60 pieds de muraille s'écroulèrent à la fois.

Alors les Dinantais perdirent courage. En vain le bourgmestre Guérin essaya-t-il de les ramener au combat : toute ardeur avait disparu ; de tous côtés on demandait à capituler.

Quiconque put s'enfuir se hâta de quitter la ville, et le comte de Charolais en prit possession (25 août 1466).

Le pillage commença le même jour. Les femmes, les enfants et les prêtres furent chassés sur la route de Liége : ne sachant où porter leurs pas, ils se tournaient vers la ville en poussant des cris lamentables, redemandaient leurs pères, leurs maris, leurs parents, et adressaient des adieux déchirants à ceux qu'ils ne devaient plus revoir.

Cependant les rues présentaient un spectacle plus triste encore. Partout on torturait les malheureux habitants pour découvrir de nouveaux trésors ; le sang des Dinantais coulait à flots ; en plusieurs endroits les Bourguignons s'entr'égorgeaient pour s'arracher les dépouilles dont ils étaient chargés.

La majeure partie de la population tomba sous le glaive ennemi : 800 bourgeois, principaux auteurs de la sédition, furent attachés deux à deux et précipités dans la Meuse.

Le pillage et les massacres durèrent trois jours. Charles, voulant enfin mettre un terme aux scènes de débauche et de

sang qu'il avait sous les yeux, donna l'ordre de recourir aux flammes, et bientôt cette ville opulente, qui avait compté plus de cinquante mille habitants, ne présenta plus qu'un vaste amas de décombres et de ruines.

La destruction de Dinant termina le deuxième acte de cette sanglante tragédie, qui devait avoir un dénoûment plus terrible encore.

§ 3. — TROISIÈME PARTIE DE LA GUERRE. — SIÉGE ET DESTRUCTION DE LIÉGE.

SOMMAIRE. — Nouveau soulèvement des Liégeois. — Bataille de Brusthem et soumission du pays. — Dernière insurrection. — Les Franchimontois. — Destruction de la ville. — Dévastation du pays de Franchimont.

Les Liégeois discutaient encore sur les moyens de secourir Dinant lorsque le bourgmestre Guérin, arrivant en fugitif, leur apporta la nouvelle de la terrible catastrophe.

Aussitôt l'émeute éclata. On sonna la cloche du ban; on accusa les magistrats de lâcheté et de trahison; on demanda leur tête à grands cris. L'un d'eux, le bourgmestre Guillaume Dechamps, fut saisi et assommé; les autres parvinrent à se dérober à la fureur populaire.

Le calme se rétablit peu à peu; il fallait délibérer sur le parti à prendre. Les uns voulaient la paix, les autres se prononçaient pour la guerre. Mais comme le vainqueur de Dinant se montrait animé de sentiments pacifiques, on lui livra des ôtages et l'on promit de respecter les traités antérieurs.

La paix ne fut pas de longue durée. Louis XI fit de nouvelles promesses; les chefs populaires, Raes de Heers, Barré de Surlet et le sire de Berlo, exaltèrent de nouveau les esprits : la mort du duc Philippe fut le signal d'un nouveau soulèvement.

Nouveau soulèvement des Liégeois.

La ville de Huy se vit menacée d'abord. Elle s'était réconciliée avec Louis de Bourbon. Ce prince s'y était fait ordonner prêtre; il y avait fixé sa résidence et refusait obstinément de revenir dans sa capitale.

Les Liégeois décidèrent de punir les Hutois et de ramener le prince par la force. Ils marchèrent contre Huy, s'emparèrent de la place et la livrèrent au pillage; mais Louis de Bourbon leur échappa et se retira à Namur.

Lorsque *Charles-le-Téméraire* — c'est ainsi qu'on appela le comte de Charolais qui venait de succéder à Philippe — apprit ce nouvel attentat, il entra dans une colère violente. Il réunit aussitôt l'élite de ses troupes et envoya des hérauts, portant le glaive d'une main et une torche de l'autre, publier partout une guerre d'extermination.

Bataille de Brusthem.

Les Liégeois acceptèrent le défi. La cloche d'alarme résonna au loin; les milices accoururent de toutes les parties de la principauté, et toutes revendiquaient l'honneur de combattre au premier rang. L'étendard de saint Lambert, don de l'empereur Charlemagne, fut exposé sur le maître-autel. Le brave de Berlo se présenta revêtu de l'armure blanche et jura de mourir plutôt que d'abandonner le précieux étendard. Le chapitre le lui confia en grande cérémonie, et il se mit en marche suivi d'une armée d'environ trente mille hommes.

Cette armée, comme toujours, ne comprenait pour ainsi dire que des fantassins. Le roi de France, qui avait promis un puissant corps de cavalerie, n'envoya qu'un émissaire pour tromper encore les Liégeois et les exciter à la guerre !

La rencontre eut lieu à Brusthem, non loin de St-Trond.

Quoique fatiguées par une longue marche, nos troupes refusèrent de remettre l'attaque au lendemain, et, vers quatre heures après-midi, elles engagèrent la bataille.

Les Tongrois, qui avaient obtenu de combattre au premier rang, furent bientôt mis en déroute. Alors les Liégeois s'avancèrent à leur tour; rien ne leur résista d'abord : en un instant, quatre à cinq cents ennemis gisaient à leurs pieds. Les Bourguignons reculèrent, mais le duc lança en avant sa réserve, et fit en même temps jouer sa terrible artillerie : la première ligne liégeoise disparut tout entière. La deuxième et la troisième combattirent avec le même courage, mais elles aussi durent plier devant les charges redoublées de la cavalerie ennemie : à la tombée de la nuit, la déroute était complète (28 octobre 1467).

Cependant à Liége tout le monde était sur pied, attendant avec anxiété la nouvelle de la bataille. Enfin, vers dix heures, arrivèrent le sire de Berlo et sept autres cavaliers couverts de boue, de sueur et de sang. Ils avaient tenu leur serment : ils rapportaient l'étendard de saint Lambert, mais brisé et déchiré, et leur morne silence indiquait assez que Liége était vaincu.

Soumission des Liégeois.

La situation toutefois n'était pas complètement désespérée. L'armée bourguignonne aussi avait été fortement endommagée, et la mauvaise saison devait bientôt la forcer à la retraite. Quelques jours de résistance auraient pu sauver la patrie ; mais une défaite suffisait d'ordinaire pour décourager le peuple, et, malgré les efforts du brave de Berlo, les partisans de la paix l'emportèrent. Trois cents des principaux citoyens allèrent à la rencontre du vainqueur, pieds nus et en chemise, pour lui offrir humblement les clefs de la cité et se rendre à discrétion, sauf le feu et le fer.

Charles arriva bientôt après. Son entrée fut celle d'un conquérant et d'un vengeur : pour la rendre plus imposante, l'orgueilleux prince avait fait combler les fossés et abattre vingt toises de murailles.

Les Liégeois furent forcés d'assister à cette entrée solennelle. La tête découverte, la torche au poing et portant en signe de servitude la croix de Bourgogne sur la poitrine, ils bordaient les côtés des rues que le cortége devait parcourir.

Charles était accompagné du prince-évêque et de nombreux officiers de sa maison. Il était à cheval, l'épée nue à la main ; il portait sur son armure un riche manteau tout couvert de pierreries. Deux mille cuirassiers et deux mille archers formaient sa suite.

Le lendemain on sonna la cloche du ban pour rassembler le peuple. Le duc, montant avec sa suite sur une vaste estrade dressée en face du palais, communiqua aux Liégeois la sentence qu'il avait portée contre eux.

Cette sentence faisait du peuple liégeois un peuple esclave. Elle lui enlevait ses priviléges, ses libertés, ses forteresses et ses armes. Et, comme pour prouver que ç'en était fait pour toujours de notre indépendance, le vainqueur fit renverser et .

transporter à Bruges l'antique Péron qui décorait la place du Marché et qui était devenu le glorieux symbole des libertés populaires.

Il confia ensuite le gouvernement de notre pays à son lieutenant, le seigneur Humbercourt, dont les odieuses violences rendirent de jour en jour plus insupportable le joug qui venait de s'appesantir sur notre malheureuse patrie.

Cependant une partie du peuple avait préféré l'exil à la domination étrangère ; plus de cinq mille habitants avaient quitté la ville.

Dernière insurrection.

Ces infortunés passèrent plusieurs mois dans les sauvages forêts des Ardennes. De nouvelles promesses de Louis XI, la misère, l'amour de la patrie et le désir d'obtenir vengeance les ramenèrent vers Liége.

Une circonstance favorable les rendit maîtres de la place. Nos malheureux ancêtres, que leurs récents désastres n'avaient fait qu'exaspérer davantage, se laissèrent aller à de nouvelles illusions et reprirent une dernière fois les armes contre la domination bourguignonne.

A cette nouvelle, Humbercourt accourut avec deux mille cavaliers ; mais les Liégeois le surprirent à Tongres et dispersèrent sa troupe.

Louis de Bourbon et le légat du pape, qui s'étaient retirés dans cette même ville, tombèrent au pouvoir des insurgés et furent ramenés en triomphe au sein de la commune.

Charles-le-Téméraire se trouvait alors à Péronne en conférence avec Louis XI, l'auteur de tout le mal. Il allait accepter les propositions que son rival lui faisait, lorsqu'on vint lui annoncer tout-à-coup que les Liégeois avaient repris les armes et que Louis XI était l'instigateur de la révolte.

Le perfide roi de France n'avait pas cru qu'on céderait si tôt à ses instigations : il se trouvait ainsi pris dans ses propres piéges.

Charles frémit d'indignation et de colère : il prodigua au roi le titre de parjure et de traître ; il le fit enfermer dans la citadelle et le força à souscrire à toutes ses conditions, c'est-à-dire qu'il le mit en demeure de marcher avec lui contre ces mêmes Liégeois qu'il avait soulevés.

Siége de la ville.

Trahis et abandonnés par celui qui les avait poussés à la révolte, les Liégeois implorèrent la paix ; mais Charles voulait donner un exemple aux autres cités : il rejeta leur demande, marcha contre eux et prit ses quartiers au milieu du faubourg Ste-Walburge, pour mettre le siége devant la place.

La ville n'avait plus ni portes, ni murailles, ni fossés, ni artillerie, et aucun chevalier n'était là pour conduire le peuple au combat. On songea néanmoins à la résistance; maints Bourguignons mordirent la poussière dans les nombreuses sorties que tentèrent les assiégés. Le perfide Louis XI, revêtu des insignes de Bourgogne, combattait aux côtés du duc et répondait par le cri : *Vive Bourgogne!* aux malheureux Liégeois qui imploraient son secours en criant : *Vive le roi! Vive la France!*

Cependant le nombre des défenseurs diminuait chaque jour. Chaque jour des familles entières abandonnaient leurs foyers pour aller chercher un refuge dans la forêt des Ardennes, et bientôt il ne resta plus dans la ville condamnée que le petit peuple, les proscrits et une petite troupe d'hommes dévoués, venus du pays de Franchimont.

Les 600 Franchimontois.

Le jour de l'assaut approchait. Au moment suprême, le désespoir inspira à six cents Franchimontois l'héroïque projet d'aller surprendre le roi et le duc au milieu des troupes qui les environnaient. Sous la conduite de deux chefs valeureux, Vincent de Bueren et George de Strailhe, comme eux déterminés à vaincre ou à mourir, ils sortent de la ville vers les dix heures du soir, se glissent dans un chemin creux pratiqué dans le rocher le long des remparts détruits, égorgent les sentinelles qu'ils trouvent sur leur passage et s'avancent avec précaution jusqu'aux logements mêmes des princes. Déjà ils sont sur le point d'achever leur courageuse entreprise, mais une attaque mal dirigée détruit tout espoir : nos héros se sont précipités sur la tente du duc d'Alençon qu'ils croient être celle du roi ; l'alarme se répand aussitôt; les cris de guerre : *Saint Lambert! Bourgogne! France!* retentissent de tous côtés. Le roi et le duc, réveillés en sursaut, ont le temps d'accourir ; une lutte inégale, mais terrible, s'engage, et les six cents Franchimontois succombent jusqu'au dernier en combattant pour la patrie.

Le lendemain on donna l'assaut (30 octobre 1468). La ville fut prise et livrée au pillage. L'élite des habitants s'était enfuie; le reste fut traité avec la plus grande barbarie. Plusieurs milliers d'hommes furent égorgés, des milliers de femmes et d'enfants précipités dans la Meuse! Les quarante mille soldats bourguignons s'étaient transformés en autant de bourreaux; les horreurs de Dinant furent de beaucoup surpassées. — Des auteurs portent à quarante mille le nombre des victimes de cet horrible massacre. Destruction de la ville.

Louis XI assistait à ces scènes de désolation : du palais épiscopal où Charles l'avait conduit, il entendait les funèbres cris des mourants se mêler aux cris de joie d'une soldatesque effrénée, et il fut assez lâche pour féliciter le duc de Bourgogne et applaudir à son triomphe!

La ville ne présenta bientôt plus que l'aspect d'un désert. Les habitants avaient péri; les maisons étaient dévastées, mais elles étaient debout encore.

Le duc désirait détruire Liége de fond en comble; comme il conservait quelque scrupule, il consulta Louis XI, et celui-ci lui répondit par cet apologue : « Il y avait vis-à-vis de la chambre à coucher de mon père un arbre fort élevé, sur lequel venaient nicher des oiseaux criards. Comme cet importun voisinage troublait son sommeil, il fit abattre leurs nids par trois fois de suite; néanmoins ils revenaient toujours. Enfin, d'après le conseil de ses amis, il donna l'ordre de couper l'arbre, et son repos ne fut plus troublé. »

Charles comprit l'apologue et suivit le conseil qu'il renfermait. Un corps de quatre mille Limbourgeois fut chargé de compléter l'œuvre de destruction : on eut recours aux flammes, et ce que les flammes ne pouvaient dévorer, la pioche et le marteau le renversèrent. De cette ville si riche, si fière, si orgueilleuse, il ne resta que l'antique cathédrale, quelques églises et quelques demeures de prêtres!

Charles n'assista pas à l'œuvre des démolisseurs. Quand il eut donné ses derniers ordres, il s'embarqua sur la Meuse pour aller loger à Maestricht. Le fracas des ponts et des édifices qu'on renversait, le sifflement des flammes, le bruit de la ville qui

s'écroulait de tous côtés auraient troublé son sommeil. Le remords, s'il l'avait connu, l'aurait troublé bien davantage !

Dévastation du pays de Franchimont.

Mais sa vengeance n'était pas assouvie. Il n'avait oublié ni les fidèles compagnons de Straillhe, qui laissaient des parents et des amis, ni les fugitifs qui s'étaient dérobés au fer vengeur.

Il s'avança donc vers le pays de Franchimont, et cette malheureuse contrée devint à son tour un théâtre de carnage et de dévastation.

Ses maisons et ses forges furent démolies ; ses habitants et les fuyards auxquels ils avaient donné asile furent traqués comme des bêtes fauves : ceux qui échappèrent au froid et à la famine tombèrent sous les coups des Bourguignons.

C'est ainsi que ce noble peuple paya le dévoûment sublime de ses enfants. Mais ce dévoûment n'a pas été stérile : il a fait battre tous les cœurs, il a servi d'exemple aux générations suivantes, il a ennobli à jamais l'illustre nom des Franchimontois.

Quand l'étranger parcourt les sites pittoresques qui s'étendent entre Theux et Spa, il s'arrête à la vue de ruines gigantesques qui dominent une paisible vallée et un humble village.

Frappé d'admiration, il reconstruit en idée le vieux donjon tel qu'il était dans ses jours de gloire : il le flanque de ses tours crénelées et le munit de ses portes massives ; il anime son rêve en plaçant sur les remparts des sentinelles vigilantes et en jetant des flots de soldats et de chevaliers dans les sentiers tortueux d'alentour.

Lorsque , revenant de son extase , il demande le nom de ces ruines , on lui répond : Franchimont ! A ce mot magique tout disparaît à ses yeux : il oublie l'antique édifice , ses tours crénelées, ses murailles, ses chevaliers, ses soldats , et , tournant vers la plaine ses regards empressés, il salue avec enthousiasme la patrie des héros. Car, bien mieux que le donjon féodal , ce petit village , tout noirci de fumée , parle au cœur de celui qui aime son pays. Qui pourrait , en le contemplant, ne pas croire entendre une voix solennelle lui jeter les mots de liberté et de patriotisme ? Qui pourrait , en face des scènes sanglantes qu'il rappelle à notre souvenir, ne pas se laisser aller à un sentiment de profonde indignation contre l'un de ces bouchers des peuples que la flatterie a couronnés de lauriers et décorés

du nom de héros ? Qui pourrait surtout ne pas maudire la perfidie et la lâcheté de ce roi malhonnête homme, abandonnant ses alliés au jour du danger et n'hésitant pas à se joindre à l'ennemi pour coopérer à la ruine et insulter au malheur du peuple généreux qu'il a poussé au combat ?

§ 4. — RECONSTRUCTION DE LA CITÉ ET RESTAURATION DES LIBERTÉS PUBLIQUES.

SOMMAIRE. — Retour des exilés et commencement de la reconstruction de la ville. — Mort de Charles-le-Téméraire et avénement de Marie de Bourgogne. — Restauration des libertés publiques et nouvelle prospérité des Liégeois.

Liége ne présentait donc plus qu'un vaste monceau de ruines, au milieu desquelles s'élevaient çà et là quelques maisons isolées toutes noircies par les flammes.

Retour des exilés et première reconstruction de la ville.

Mais rien ne peut éteindre dans le cœur le noble amour de la patrie, lors même que cette patrie n'est plus qu'un désert. Les fugitifs errants dans les forêts voisines ne se laissèrent retenir ni par la tyrannie d'Humbercourt qui pesait sur le pays, ni par la crainte que leur inspirait le duc de Bourgogne. Ils revinrent peu à peu vers les lieux qui les avaient vus naître, et y rachetèrent, à poids d'argent, quelques parcelles de terrain choisies au hasard dans les environs des églises, pour y bâtir des cabanes de bois ou de chaume.

Cette reconstruction de la cité ne marcha d'abord que lentement, car Charles, qui connaissait et craignait les Liégeois, y mettait obstacle : il avait fixé le nombre de maisons qu'on pouvait rebâtir, et ce nombre ne s'élevait pas à cinq cents.

Mort de Charles-le-Téméraire

Mais le règne du Téméraire touchait à sa fin. Dominé par son ambition et par son caractère irascible, ce prince s'engagea bientôt dans une guerre imprudente contre les Suisses et les Lorrains. Il avait vaincu le roi de France, dompté les libres cités de Liége et de Gand ; il croyait que rien ne pourrait plus lui résister. Il semblait ignorer combien les descendants de Guillaume Tell étaient terribles sur le champ de bataille. Sa présomption lui fut fatale : il succomba dans les célèbres batailles de Granson et de Morat, et alla, peu de temps après, se faire tuer au siége de Nancy (janvier 1477).

C'est ainsi qu'une poignée d'hommes libres écrasa les armes du despotique Bourguignon et vengea les Liégeois de leur longue servitude.

Avénement de Marie de Bourgogne et restauration des libertés publiques.

La mort du Téméraire changeait complètement la situation. Le puissant duc ne laissait pour lui succéder qu'une fille, jeune encore, Marie de Bourgogne. Or les circonstances étaient des plus graves, et la jeune princesse se trouvait dans la position la plus critique. Ses sujets menaçaient de se soulever contre elle, en même temps que le roi de France, Louis XI, envahissait ses États pour la dépouiller de son patrimoine.

Les Liégeois auraient pu se joindre aux ennemis de la princesse; mais ils ne le firent pas. Louis XI eut beau les exciter: ils rejetèrent ses propositions avec dédain et entamèrent des négociations avec la cour de Bourgogne.

Heureuse de ces dispositions pacifiques des Liégeois, la fille du Téméraire renonça à tous les droits que son père s'était arrogés sur notre pays.

Louis de Bourbon lui-même revint à de meilleurs sentiments: après avoir été le fléau de son peuple, il s'en montra le bienfaiteur.

Il rendit à la commune ses libertés et ses priviléges; le Règlement de Heinsberg fut remis en vigueur; les Liégeois redevinrent une nation libre.

L'antique Péron devait dès lors reparaître dans nos murs. Une brillante députation alla le rechercher en triomphe; le peuple le salua de mille acclamations; ce fut un bien beau jour celui où le symbole de nos libertés fut, après dix ans d'exil, replacé sur son piédestal, au milieu du Marché, dont il fait encore le plus bel ornement (18 juin 1478).

Liége oublia bientôt sa longue captivité. Ses maisons se rebâtirent comme par enchantement, ses remparts se relevèrent, ses habitants devinrent de plus en plus nombreux, le commerce et l'industrie refleurirent, l'aisance redevint générale.

Tout annonçait une nouvelle ère de prospérité, lorsque l'ambition et les violences de Guillaume de la Marck troublèrent de nouveau le repos public.

CHAPITRE XII

LE SANGLIER DES ARDENNES ET LA GUERRE DES DE LA MARCK ET DES DE HORNE.

§ 1. — GUILLAUME DE LA MARCK OU LE SANGLIER DES ARDENNES.

SOMMAIRE. — Guillaume de la Marck; son caractère et ses projets ambitieux. — Sa lutte contre Louis de Bourbon. — La rencontre de la Chartreuse et la mort de l'évêque. — Lutte du Sanglier contre le nouvel évêque Jean de Horne. — Réconciliation des deux rivaux. — Arrestation du Sanglier ; son exécution à Maestricht.

Guillaume de la Marck; son caractère, etc.

Guillaume de la Marck d'Aremberg était l'un des seigneurs les plus puissants du pays de Liége. C'était en même temps un guerrier des plus redoutables.

A la tête de bandes nombreuses composées d'hommes aussi farouches que lui, il ne rêvait que combats et carnages. On le trouvait partout où il y avait une querelle à vider ou un butin à disputer.

Sa taille élevée, sa barbe longue et hérissée, son humeur sauvage, ses instincts féroces et sanguinaires, qui se reflétaient sur son visage distingué d'ailleurs, tout lui donnait un air terrible.

On l'appelait le *Grand Sanglier des Ardennes*, et, comme pour prouver qu'il adoptait ce nom, il portait dans ses armes une hure de sanglier et la faisait porter aux gens de sa suite.

Or Guillaume de la Marck avait toujours été l'ennemi déclaré de Louis de Bourbon et de la maison de Bourgogne. Assuré de l'appui de Louis XI et soutenu par un parti puissant qu'exaspérait la domination étrangère, il se proclamait hautement le vengeur des libertés liégeoises, et attendait avec impatience l'occasion d'en venir aux mains. Telles étaient sa haine et son ardeur guerrière, qu'un jour il provoqua publiquement l'évêque en faisant assassiner, sans motif aucun et en plein midi, l'un des grands-vicaires du diocèse.

Sa lutte contre Louis de Bourbon.

A cette provocation inouïe, Louis de Bourbon courut aux armes et alla assiéger le Sanglier dans son château d'Aigremont.

Le château fut pris et démantelé; mais le prince n'osant pas pousser sa vengeance plus loin, de la Marck continua sa vie errante et aventureuse.

La mort de Charles-le-Téméraire et les dispositions pacifiques de Marie de Bourgogne vinrent enfin réconcilier l'évêque avec son peuple.

Louis de Bourbon rentra à Liége, et d'Aremberg lui-même, se rendant au-devant du prince, lui demanda pardon de sa conduite passée.

L'évêque ne se contenta pas d'accorder le pardon demandé : voulant gagner son adversaire à force de bienfaits, il le combla de dignités et d'honneurs, lui fit remettre l'argent nécessaire pour rebâtir le château d'Aigremont, l'admit dans son palais, le nomma capitaine de ses gardes, gouverneur du marquisat de Franchimont, mambour de l'église et du pays de Liége, et lui abandonna pour ainsi dire l'autorité suprême.

Ces faveurs et cette puissance ne firent qu'augmenter l'audace du Sanglier. Il n'en profita que pour s'attacher plus intimement une partie de la population, entretenir le mécontentement dans les esprits, et provoquer de nouvelles émeutes. Il invoquait, comme toujours, l'amour des libertés et du bien-être de la patrie, mais la haine et l'ambition étaient son unique mobile : il voulait perdre Louis de Bourbon et placer la mitre sur la tête de son propre fils.

L'évêque essaya encore de le ramener par la douceur. Guillaume n'en devint que plus violent; il quitta brusquement la

ville pour se retirer avec ses partisans et ses gardes dans l'inaccessible forteresse de Franchimont. Reparaissant ensuite à Liége avec son escorte de routiers, il alla narguer l'évêque jusque sous les fenêtres de son palais.

En même temps il renoua des relations avec Louis XI, et celui-ci lui promit une armée suffisante pour soumettre le pays.

Irrités de ces nouvelles perfidies, les États prononcèrent contre lui une sentence de bannissement. On demanda des secours à Maximilien d'Autriche, époux de Marie de Bourgogne, et la guerre commença.

Guillaume de la Marck n'était pas un ennemi ordinaire : il avait à sa solde deux mille cavaliers dévoués, portant comme lui des robes rouges et une hure de sanglier brodée sur la manche; il traînait à sa suite des malfaiteurs de tous les pays, attirés vers lui par l'espoir du pillage.

A la tête de ces bandes, que rien ne pouvait effrayer, il repoussa avec avantage toutes les attaques de ses ennemis.

Voyant enfin qu'il était assez fort et sachant qu'il trouverait à Liége de nombreux partisans, il se mit en marche pour rentrer de force dans la cité qui l'avait banni : le 30 octobre 1488, il arriva dans les environs de Grivegnée.

Rencontre de la Chartreuse et mort de Louis de Bourbon.

A cette nouvelle, Louis de Bourbon, alors de résidence à Huy, se hâta d'accourir pour défendre sa capitale. Il réunit les Liégeois autour de l'étendard de saint Lambert et se mit lui-même à leur tête pour repousser l'attaque qui le menaçait. En vain lui conseilla-t-on d'attendre l'ennemi derrière les remparts de la cité : rougissant de reculer devant des aventuriers, il sortit hardiment par la porte d'Amercœur à la rencontre du Sanglier.

Cependant Guillaume était au courant de tout ce qui se faisait à Liége. Il se plaça en embuscade. A peine l'évêque se fut-il imprudemment engagé dans les sentiers étroits et tortueux qui longent la ville du côté de la Chartreuse, que, se jetant brusquement sur lui, il dispersa son escorte et lui coupa toute retraite. Se voyant perdu, l'évêque implora à mains jointes la pitié de son adversaire : « Grâce! Grâce! s'écriait-il d'une voix lamentable ; Grâce! je suis votre prisonnier ! » Le

Sanglier, pour toute réponse, lui enfonça son épée dans la gorge et ordonna froidement à l'un des siens de l'achever.

Le cadavre du malheureux prince, dépouillé jusqu'à la chemise, fut jeté dans une fosse à fumier, à la Basse-Wez, près de Grivegnée. Il resta dans ce cloaque pendant plus de vingt-quatre heures, et ce ne fut qu'à grand'peine que le clergé obtint l'autorisation de l'enlever et de lui rendre les derniers honneurs.

Lutte du Sanglier contre le nouvel évêque Jean de Horne.

La mort de Louis de Bourbon ouvrait un vaste champ à l'ambition de Guillaume, et celui-ci ne manqua pas de l'exploiter.

Entré à Liége en vainqueur, il réunit le peuple et se fit de nouveau conférer la dignité de mambour. En même temps il demanda ouvertement le siége épiscopal pour son fils, qui n'avait même pas l'âge prescrit pour recevoir les ordres.

Le chapitre toutefois ne faillit pas à ses devoirs. La plupart des chanoines sortirent de la ville et désignèrent, pour remplir le siége vacant, *Jean de Horne*, qui avait porté l'étendard dans la rencontre de la Chartreuse et avait vaillamment combattu aux côtés de son évêque.

Aussitôt de la Marck courut aux armes pour soutenir ses prétentions. La guerre civile étendit de nouveau ses ravages de tous côtés; le pays, livré à l'anarchie, demeura sans chef.

La victoire resta d'abord fidèle aux drapeaux du Sanglier : St-Trond, Hasselt et Tongres tombèrent successivement en son pouvoir. Enfin Philippe de Clèves, qui commandait les auxiliaires brabançons envoyés par l'archiduc Maximilien, remporta sur le terrible de la Marck une victoire éclatante près de Hollogne.

Paix de Tongres.

Cette défaite et la mort de Louis XI, son protecteur, l'amenèrent à négocier. Mais telle était la crainte qu'il inspirait encore, que la paix de Tongres qui intervint le traita en vainqueur plutôt qu'en vaincu : elle lui garantissait la dignité de mambour et le paîment d'une pension considérable.

Jean de Horne fit alors son entrée solennelle à Liége. Le sire de la Marck l'accompagnait; la réconciliation semblait complète. A partir de ce moment, les deux rivaux devinrent pour ainsi dire inséparables; ils s'envoyaient des cadeaux, se donnaient

des fêtes, mangeaient à la même table et dormaient dans le même lit.

Mais ces démonstrations d'amitié n'étaient pas aussi sincères qu'on le croyait; du moins elles ne l'étaient pas de la part de l'évêque de Horne. D'accord avec Maximilien, il trompait son ancien adversaire pour le perdre plus facilement. Arrestation du Sanglier.

Un jour il l'attira à un festin que donnait l'abbé de St-Trond. Le nombre des invités était considérable. Tout le monde se divertit au mieux, et rien ne vint troubler la joie des convives. Vers la fin de la journée, les frères de l'évêque feignirent de se mettre en route pour Louvain. Jean de Horne offrit d'accompagner ses frères jusqu'à une certaine distance de la ville, et invita Guillaume à en faire autant. Celui-ci accepta avec empressement. On monta à cheval, et toute la troupe se mit gaîment en marche. Quand on fut arrivé dans la plaine, le comte de Montigny, l'un des frères de l'évêque, défia d'Aremberg à la course : « Voyons, dit-il, lequel de nous deux arrivera le premier dans la forêt de Heers qui se trouve là devant nous. » De la Marck, qui avait un excellent cheval, accepta le défi : il dépassa bientôt son concurrent et pénétra au galop dans la forêt.

Soudain il se vit enveloppé de tous côtés par une bande de soldats l'épée à la main : il avait donné tête baissée dans une embuscade que Maximilien et l'évêque lui avaient préparée. Il était sans armes et ne pouvait songer à la résistance. Montigny, arrivant bientôt, le déclara prisonnier au nom de l'archiduc et le conduisit à Maestricht.

De la Marck ne se fit pas illusion : il savait qu'on le conduisait à la mort. La nuit même on le condamna; le jour suivant on l'exécuta sur la place de St-Servais. Exécution du Sanglier.

C'est ainsi que l'évêque de Horne manqua à sa parole, viola les traités et méconnut les droits sacrés de l'hospitalité et de l'amitié pour livrer traîtreusement un homme dont il avait à se plaindre sans doute, mais un homme qui l'avait toujours combattu en face et avec des armes loyales.

L'évêque avait voulu assister à l'exécution. Le farouche mambour, marchant à la mort, l'aperçut appuyé sur un balcon. Il lui jeta un regard de mépris, lui reprocha sa perfidie et sa

dureté, et lui annonça une prompte vengeance : « Sire évêque, s'écria-t-il, je laisse des frères, et ma tête saignera longtemps. » Relevant ensuite sa longue barbe, il s'en couvrit le visage et attendit courageusement le coup fatal (1485).

Remarquons ici quelle fut la mort de ceux qui avaient été la principale cause des malheurs de notre patrie. Nous connaissons la triste fin de Henri de Gueldre, de Jean de Bavière, de Louis de Bourbon, de Charles-le-Téméraire et de Guillaume de la Marck. Humbercourt fut massacré par le peuple de Gand qu'il avait aidé à tyranniser ; enfin Louis XI, qui avait fait tant de mal aux Liégeois, mourut d'une mort cent fois plus affreuse qu'une mort violente. Il passa ses derniers jours enfermé dans son triste château de Plessis, bourrelé de remords, tremblant au moindre bruit, se défiant de tout le monde, cherchant mille moyens pour s'accrocher à la vie et poussant des cris terribles à la pensée de sa fin prochaine et du jugement qui l'attendait.

§ 2. — GUERRE DES DE LA MARCK ET DES DE HORNE.

SOMMAIRE. — Tristes conséquences de la mort du Sanglier. — Guy de Kanne et sa tyrannie. — Surprise et destruction de son château par la jeunesse liégeoise. — Détresse du peuple et procession de l'année 1489. — Entrevue de Haccourt et réconciliation des deux partis.

Conséquences de l'exécution du Sanglier.

La sinistre prédiction que le Sanglier avait faite du haut de l'échafaud se réalisa bientôt. Il avait annoncé la vengeance, et cette vengeance fut prompte et terrible.

Les frères de la victime, Robert et Adolphe, étaient de vaillants guerriers ; de plus, ils comptaient des alliés aussi braves que nombreux. Tous jurèrent de venger la mort de Guillaume et déclarèrent à la famille de Horne une guerre à outrance.

Tout le pays fut désolé ; jamais guerre ne fut plus atroce. Le comté de Horne et celui de Looz furent complètement dévastés ; les villes de Werth, de Hasselt et de St-Trond, prises d'assaut ; cette dernière disparut même presque tout entière.

Guy de Kanne.

La capitale ne fut pas épargnée : elle tomba au pouvoir de *Guy de Kanne*, le plus féroce des partisans des de la Marck.

C'était un de ces tribuns éloquents et fougueux qui arrivent facilement à exercer sur le peuple un ascendant tout puissant. Mais en ayant l'air de défendre les intérêts de la patrie, il ne travaillait en définitive que pour son propre compte. Il voulait arriver au pouvoir suprême, et quand la faveur populaire l'eut élevé assez haut, il se fit le cruel oppresseur de ceux dont il avait été l'idole.

Laissant à ses alliés la triste besogne de ravager le reste du pays, il se rendit maître de Liége et y régna en tyran sanguinaire, n'épargnant ni les femmes ni les enfants, ne rêvant que meurtre et carnage. S'il rencontrait dans les rues un adversaire ou un rival, une personne qui aurait pu lui nuire ou lui disputer une partie du pouvoir, il lui plongeait son poignard dans le cœur en présence même des bourgeois, qui tremblaient et n'osaient élever la voix.

Le peuple gémissait en silence sous la main despotique qui l'opprimait, car il désespérait de pouvoir renverser le tyran. Guy de Kanne résidait dans une forteresse formidable qu'il avait fait construire sur les hauteurs de Ste-Walburge; il ne sortait de son repaire qu'accompagné d'une troupe de mercenaires aussi féroces que lui.

Surprise de son château par la jeunesse de Liége.

Eh bien, ce que les hommes n'osèrent entreprendre, des enfants l'entreprirent et l'exécutèrent.

Dans les causeries intimes du foyer, les parents ne cessaient de se plaindre du joug qui pesait sur la cité; ils parlaient en même temps des beaux jours d'autrefois, et racontaient ce que leurs ancêtres avaient fait pour conquérir et pour défendre la liberté.

Ces plaintes, ces récits si souvent répétés, émurent et enthousiasmèrent les jeunes gens et leur inspirèrent le projet de délivrer la patrie.

Ils s'entendirent en grand nombre et prirent la résolution de vaincre ou de mourir. Ils étaient indécis encore sur le plan à adopter, lorsqu'un jour ils apprirent que Guy de Kanne et ses principaux satellites étaient sortis de la ville. Nos généreux conjurés se réunissent aussitôt, conviennent de tout, se choisissent un chef, et, dociles à ses ordres, ils gravissent silencieusement la rue Pierreuse, qui n'était alors qu'un

affreux ravin entrecoupé de rocs et de précipices. Ils surmontent tous les obstacles ; enfin ils atteignent le pied de la forteresse, défendue seulement par un petit nombre de soldats. Poussant le cri de guerre des Liégeois, ils escaladent les murs, enfoncent les portes, massacrent la garnison et détruisent l'odieuse demeure dont ils viennent de s'emparer.

Tout le peuple se lève alors, et les braves Rivageois, habitants des bords de la Meuse, viennent se joindre aux Liégeois. On proclame de Kanne déchu de toutes ses dignités, et des cris de mort, poussés par la foule armée, retentissent dans toutes les rues de la ville.

Cependant de Kanne s'était empressé d'accourir. Il croyait que sa présence suffirait pour inspirer la terreur et apaiser l'émeute. Mais il se trompait. A peine se fut-il montré sur les degrés de la cathédrale que le peuple l'accueillit par d'affreuses vociférations, se précipita sur lui avec fureur et le massacra avec un grand nombre des siens.

On s'acharna ensuite sur son cadavre; on le mutila d'une manière hideuse, et l'on finit par le brûler sous le gibet de St-Gilles (1486).

La mort de Guy de Kanne ne termina pas la sanglante querelle des de la Marck et des de Horne. La guerre devait continuer jusqu'à l'année 1492; deux fois encore les vengeurs du Sanglier se rendirent maîtres de la ville et y répandirent de nouveaux flots de sang.

Détresse du peuple et procession de l'année 1489.

Le pauvre peuple, qui n'était pour rien dans les querelles des princes, tournait ses regards de tous côtés et ne trouvait aucun remède à ses maux. La famine, des inondations et des maladies contagieuses se joignirent à la guerre, et la terreur devint générale.

L'évêque se montra vivement ému à la vue des maux dont souffrait le pays : fondant en pleurs et jetant ses armes loin de lui, il déclara qu'il ne voulait plus entendre parler de guerre. Mais tels n'étaient pas les sentiments des de la Marck. Enfin, du fond de leur détresse, les Liégeois élevèrent leurs regards vers le Ciel. On résolut d'implorer l'intercession du patron de la cité ; le 28 avril 1489, la châsse de saint Lambert fut promenée solennellement dans les rues.

C'était la première fois qu'elle sortait de la cathédrale depuis 346 ans, c'est-à-dire depuis le siége du château de Bouillon.

Cette cérémonie offrit un spectacle des plus imposants et en même temps des plus lugubres.

A la tête du cortége marchaient des milliers de prêtres et de religieux portant des reliques, des images et des flambeaux. Des groupes de jeunes filles et de jeunes garçons des meilleures familles escortaient la châsse. Une compagnie de deux cents étudiants portait le grand étendard, le faisant majestueusement flotter au-dessus de la tête du saint. Les milices armées accompagnaient le pieux cortége; une foule immense, accourue de tous les points de la principauté, le suivait et remplissait la ville de ses prières et de ses sanglots. Tous élevaient vers le Ciel des mains suppliantes; les uns marchaient pieds nus et couverts de cilices; d'autres, pour apaiser la colère divine, faisaient à haute voix la confession de leurs péchés; d'autres encore se fouettaient à grands coups de corde en poussant des cris lamentables.

Quand cette procession étrange eut parcouru les principaux vinâves de la cité, elle rentra dans la cathédrale. On entonna le *Te Deum* avec l'accompagnement d'une musique délicieuse; on chanta encore quelques cantiques, même quelques chansons propres à récréer le peuple attristé, et tout le monde rentra chez soi l'espérance dans le cœur.

Le Ciel n'exauça pourtant pas les prières du peuple: les partisans des de la Marck restèrent sourds à toute parole de conciliation et continuèrent à ravager la principauté.

Entrevue de Haccourt et réconciliation des deux partis.

Enfin, pour tenter un dernier effort, on convint d'une entrevue dans les plaines de Haccourt.

Cette entrevue eut lieu en présence des deux armées: elle fut des plus touchantes.

Dès que l'évêque aperçut Éverard de la Marck, il descendit de cheval, s'avança vers lui, et, d'une voix tremblante, le pria par deux fois de suite de lui pardonner la mort de son frère Guillaume. Comme Éverard gardait le silence, il reprit en pleurant: « Seigneur Éverard, pardonnez-moi le meurtre de votre frère, je vous en conjure par la passion et la

mort du Christ qui a pardonné à ses bourreaux! » Alors Éverard, touché jusqu'aux larmes, répondit: « Vous me demandez pardon du meurtre de mon frère au nom d'un Dieu mort pour nous tous, eh bien, je vous l'accorde! » Ils se tendirent la main et se donnèrent le baiser de paix. Un mariage entre la nièce de l'évêque et le fils d'Éverard cimenta la réconciliation, et rien dans la suite ne vint troubler l'union intime qui s'établit entre les deux familles. On oublia même les maux que les de la Marck avaient faits au pays, et, à la mort de Jean de Horne, ce fut un membre de cette famille, le neveu même du Sanglier, qui arriva au trône épiscopal.

CHAPITRE XIII

ÉRARD DE LA MARCK ET GÉRARD DE GROESBECK.

Histoire de Liége à l'époque de la Réforme.

§ 1. — ÉRARD DE LA MARCK.

SOMMAIRE. — Situation du pays à l'avénement d'Érard. — Premières mesures de ce prince : il proclame une loi d'oubli, rétablit l'ordre dans les finances, relève les forteresses, embellit la ville, etc. — La mutinerie des Rivageois. — Ses rapports avec la Réforme.

A la mort de Jean de Horne, le pays de Liége se trouvait dans une situation déplorable. Situation du pays.

La longue et terrible crise qu'on venait de traverser y avait laissé des traces profondes. Le peuple était extrêmement appauvri ; les finances de la ville étaient tellement délabrées, que les services publics se trouvaient interrompus faute d'argent. Les travaux d'art ou d'utilité étaient suspendus, les dernières années avaient amoncelé ruines sur ruines, et le pays se trouvait sans défense.

D'ailleurs de vives rancunes germaient encore au fond des cœurs ; les récentes rivalités n'étaient qu'assoupies : elles pouvaient se rallumer à la première occasion et produire un nouvel incendie.

L'horizon se rembrunissait de jour en jour. L'hérésie et la guerre civile menaçaient le pays ; une disette excessive allait

le plonger dans une profonde misère et le conduire à deux doigts de sa perte.

Pour remédier à ces maux et en prévenir d'autres, il fallait un homme supérieur; cet homme, on le trouva dans Érard de la Marck.

1° Il publie une loi d'oubli.

Bien qu'il fût le principal représentant de l'une de ces puissantes familles qui s'étaient si longtemps combattues, Érard commença par proclamer une *loi d'oubli.* Il défendit à ses sujets, sous les peines les plus sévères, de se reprocher les uns aux autres leurs torts réciproques pendant ces dernières dissensions. Il joignit d'ailleurs l'exemple au précepte : il traita tout le monde avec la même bienveillance, partagea également ses faveurs entre tous, et récompensa le mérite, sans acception de personnes, même chez ses ennemis personnels.

Après avoir ramené la paix et la concorde, il s'appliqua à réparer les désastres que la guerre avait causés.

2° Il rétablit l'ordre dans les finances.

La situation des finances attira d'abord son attention.

Elles étaient si délabrées que les États essayèrent vainement de les rétablir. Ils élaborèrent de nombreux projets, mais tous se trouvèrent également impuissants ou impraticables. Érard, qui était un grand administrateur, offrit son intervention. « Abandonnez-moi, leur dit-il, pendant quatre ans, la gestion de vos affaires, et toutes vos dettes seront payées. » On eut confiance en lui, et deux ans ne s'étaient pas écoulés, que la ville se trouvait complètement libérée, sans qu'on eût eu besoin de recourir à aucun impôt nouveau.

3° Il relève les fortifications.

Érard put songer alors à entreprendre quelques travaux d'utilité générale. Il fit rebâtir les murailles abattues par les Bourguignons, fortifia la ville du côté de St-Laurent, de Ste-Marguerite et de Ste-Walburge, releva les forteresses de Huy et de Franchimont, en bâtit de nouvelles à Dinant, à Curenge, etc. : malgré ses intentions pacifiques, il voulait se mettre à même de défendre le pays contre les attaques du dehors. — Comme on témoignait quelque surprise de le voir s'occuper ainsi de travaux militaires, il répondit en riant : « Voulez-vous bien garder l'oiseau ? Prenez soin d'avoir une bonne cage. »

4° Il embellit la ville.

Cet excellent prince se préoccupa également des embellissements de la ville. Il fit disparaître les dernières traces de

destruction qui rappelaient encore le passage de Charles-le-Téméraire. Il fit rebâtir de fond en comble l'un de nos édifices le plus justement admiré, l'ancien palais des princes-évêques, qu'on restaure aujourd'hui avec tant de soin. La durée de son règne n'ayant pas suffi pour terminer ces travaux, il laissa des sommes considérables pour continuer son œuvre et achever ce monument dont la magnificence devait éclipser tout ce qu'on avait vu jusqu'alors.

On doit encore à Érard un superbe *mausolée* qu'il se fit ériger dans la cathédrale de St-Lambert avec cette inscription : *Érard de la Marck, ayant la mort devant les yeux, s'est lui-même fait ériger ce tombeau.*

Le sarcophage était surmonté de la statue du prince posée à genoux, vis-à-vis de l'image décharnée de la mort qui semblait l'appeler à elle.

Ce mausolée, véritable œuvre d'art, devint un des ornements les plus remarquables de la cathédrale et subsista jusqu'à la révolution française. A cette époque, il eut le sort de tant d'autres morceaux précieux et devint la proie des pillards. Les restes seuls du prélat échappèrent à la profanation et furent dans la suite transportés dans l'église St-Paul, où ils reposent encore aujourd'hui.

Quelques historiens ajoutent qu'Érard ne se contenta pas d'ériger son tombeau, mais qu'après l'avoir achevé, il y fit chaque année célébrer ses funérallles. L'empereur Charles-Quint, son ami intime, n'aurait donc été que son imitateur; car on sait que ce grand prince voulut également assister à ses propres obsèques, et qu'étendu dans le cercueil et enveloppé d'un linceul, il répondit d'une voix lugubre aux prières que les prêtres récitaient autour de la bière funèbre.

L'administration d'Érard de la Marck ne manque pas de grandeur; cependant cette période ne fut pas exempte de troubles.

L'année 1531, une terrible disette étendit ses ravages sur toute la principauté. La récolte n'avait réussi nulle part; les grains montèrent à un prix exorbitant : la misère devint affreuse. 5° Mutinerie des Rivageois.

Comme la ville de Liége était mieux approvisionnée que le reste du pays, les bourgmestres prirent diverses mesures pour

remédier à la détresse imminente. Ils portèrent des édits sévères contre les accapareurs, qui spéculaient sur la misère publique; ils ne permirent à chaque ménage de garder que la quantité de blé nécessaire à ses besoins personnels, et fixèrent le maximum du prix des grains.

D'après ces édits, le prix du setier de froment était taxé à 40 aidants ou liards et celui du seigle à 28. Au premier abord, ces prix sont certainement loin de nous paraître élevés ; mais, dans ce temps-là, l'argent était extrêmement rare, et il avait par conséquent une valeur bien plus grande qu'aujourd'hui. En 1440, la journée d'un maître-maçon se payait trois aidants et celle d'un manœuvre deux ! En 1569, le bourgmestre d'une de nos grandes villes touchait douze patars et demi par jour, c'est-à-dire environ 75 centimes ! (1)

Ces mesures, quelque sages qu'elles fussent, ne produisirent toutefois que des résultats insignifiants.

La disette augmenta ; le peuple se mit à murmurer, et les *Rivageois*, plus éprouvés que les autres, en vinrent à une révolte ouverte.

Le 2 juillet 1531, des rassemblements tumultueux se formèrent à Tilleur et à Jemeppe. On demandait du pain : personne ne savait en donner... « Allons à Liége, s'écrièrent alors quelques voix : à Liége il y a du pain en abondance, et nous, nos femmes et nos enfants nous mourrons de faim ! » Et tout le monde de répéter : « A Liége ! à Liége ! » et de se mettre en marche.

Ces troupes de Rivageois qui se dirigeaient ainsi vers la ville présentaient un bien triste spectacle. C'étaient des ouvriers à la figure blème et amaigrie par la faim ; c'étaient des femmes et des enfants se traînant avec peine. Tous étaient armés de faulx, de bâtons, de haches, de couteaux, et s'avançaient tumultueusement au son d'un mauvais tambour.

(1) L'*aidant* ou liard valait 1 1/2 centime ; le *patar* (sou) représentait 4 aidants, c'est-à-dire 6 centimes ; la *plaquette*, monnaie d'argent, valait 5 patars ; l'*escalin* simple en valait 10 (60 centimes), et l'escalin double ou florin en valait 20.

Leurs rangs grossissaient à chaque pas ; chaque village qu'ils traversaient leur envoyait de nombreuses recrues. Quand ils arrivèrent devant Liége , ils étaient au nombre de quatre mille.

Ils prétendaient n'avoir d'autre but que de faire baisser le prix des grains; mais, en réalité, ils voulaient piller la ville et allumer le feu de la sédition dans tout le pays.

Les Liégeois ne furent point pris au dépourvu. A l'approche des Rivageois, ils coururent aux murailles. Le sang allait couler, lorsque l'un des bourgmestres, le bon seigneur *de Viron*, exposant courageusement sa vie , se rendit au milieu des insurgés et leur adressa des paroles de conciliation. « Du pain ! du pain ! nous voulons du pain ! » Telle fut la seule réponse qu'il reçut ; et, comme il insistait, les femmes, agitant leurs longs couteaux, s'écrièrent : « Assommons le bourgmestre ! assommons-le ! » Jean de Viron ne recula pas devant ces menaces ; il gagna les chefs de l'émeute en leur glissant secrètement quelques pièces d'or dans la main, et toute la troupe s'éloigna pour retourner dans ses foyers.

Cependant les insurgés se repentirent bientôt d'avoir écouté les paroles de leurs chefs. Dès le lendemain, ils reparurent sous les murs de la ville. On essaya encore de les apaiser, mais ce fut en vain : ils se ruèrent avec furie contre la porte Ste-Marguerite, et, ne pouvant l'enfoncer, ils entreprirent d'escalader les murailles. Une grêle de pierres et de balles les força à se désister de leur entreprise ; ils se dispersèrent pour aller piller les monastères et les habitations d'alentour.

Mais la ville aussi renfermait des mécontents, qui menacèrent de se joindre aux Rivageois.

A ces nouvelles, Érard, qui était à Bruxelles, se hâta de revenir pour prendre les mesures que réclamaient les circonstances.

Il ordonna au clergé et à la ville d'avancer l'argent nécessaire, fit acheter des grains à l'étranger et les revendit à bas prix, défendit l'exportation des blés, organisa de grands travaux pour occuper le peuple, établit des hôpitaux pour recevoir les malades, etc., et fit punir sévèrement ceux qui avaient pris part aux premières émeutes.

Les dix principaux chefs des Rivageois furent décapités sur le Marché ; des autres coupables, quatre-vingt-six furent condamnés à venir à Liége implorer leur grâce à genoux.

Cette triste cérémonie fut fixée au 1er août. Les condamnés attendirent près de deux heures aux portes de la ville ; enfin le bourreau parut et les introduisit en s'écriant : « Avancez, coquins ! » Les malheureux Rivageois s'avancèrent alors deux à deux, la corde au cou, en chemise, les pieds nus et les mains jointes. Le bourreau les conduisit à la cathédrale, où ils firent amende honorable, et de là sur la place du Marché, en face de l'échafaud, où ils s'agenouillèrent en pleurant et demandèrent pardon aux magistrats et aux bourgeois. Ensuite on les expulsa de la ville avec ordre de n'y reparaître qu'avec un bâton rompu, afin que tout le monde pût facilement les reconnaître.

6° Ses rapports avec la Réforme.

Vers le même temps, des troubles plus graves, amenés par les discordes religieuses, vinrent également agiter notre pays.

Les circonstances étaient difficiles. Luther élevait la voix ; la doctrine nouvelle qu'il prêchait, le protestantisme, avait déjà fait de nombreux prosélytes et menaçait d'envahir tous les pays de l'Europe.

Or la liberté religieuse n'était alors reconnue nulle part : l'hérésie était regardée comme un crime, et celui qui s'en rendait coupable était puni plus sévèrement que l'assassin. Quelques princes avaient même porté des peines sévères contre les blasphémateurs. En France, à l'époque de saint Louis, on leur brûlait la langue avec un fer rouge ; à Liége, vers l'époque où nous sommes arrivés, on les punissait d'une amende, et, en cas de récidive, on les attachait au pilori et on leur coupait une oreille. — L'hérésie n'était donc nullement tolérée, et dans plusieurs pays on avait établi un tribunal particulier, le tribunal de l'Inquisition, pour rechercher et juger ceux qui professaient une doctrine contraire au catholicisme.

Ces mœurs et ces législations d'alors amenèrent, au temps de Luther, des troubles sans fin et de sanglantes querelles. On était bien loin encore de l'époque où le respect mutuel des consciences devint une des garanties les plus précieuses de l'ordre social.

Partout, protestants et catholiques couraient aux armes et se préparaient à une lutte formidable. Toute l'Europe était en ébullition ; Liége dut nécessairement se ressentir des secousses qui bouleversaient les pays d'alentour.

Évêque et prince, Érard eut recours à tous les moyens pour empêcher le protestantisme d'envahir ses États.

Il fit publier dans son diocèse les édits de l'empereur Charles-Quint contre les hérétiques, autorisa l'inquisiteur Jean Jamolet à exercer la mission que le pape lui avait confiée, et, donnant dans un écart qui était celui de son siècle, il fit poursuivre les protestants avec la plus grande sévérité, en fit jeter plusieurs dans la Meuse et en condamna d'autres à être brûlés vifs.

Les Liégeois étaient profondément attachés à la croyance de leurs pères. Cependant ils protestèrent contre ces terribles jugements : ils obtinrent que l'inquisiteur fût éloigné et qu'il ne serait plus procédé contre les hérétiques que d'après les lois et les franchises du pays.

L'énergie et la sévérité que l'évêque déploya dans ces tristes circonstances empêchèrent le protestantisme de s'établir chez nous, mais elles mécontentèrent une grande partie du peuple et répandirent dans la cité une terreur générale.

Érard mourut l'année 1538. Jamais Liége n'avait eu un administrateur plus habile ; mais aussi jamais la Réforme n'avait rencontré un adversaire plus terrible.

§ 2. — GÉRARD DE GROESBECK.

SOMMAIRE. — Situation du pays à l'avénement de Groesbeck. — Ce prince fait proclamer la neutralité du pays au milieu des luttes qui l'entouraient. — Il défend cette neutralité les armes à la main. — Il se montre le prudent défenseur du catholicisme dans ses États. — Son expédition contre Herman Stuycker. — Réformation qu'il introduit dans les lois. — Lutte contre les bourgmestres pour la garde des clefs de la ville.

Situation du pays à l'avénement de Groesbeck.

Les règnes des trois premiers successeurs d'Érard de la Marck, celui de Corneille de Bergues, celui de Georges d'Autriche et celui de Robert de Bergues, ne présentent guère d'événements remarquables et ne changèrent en rien la situation du pays.

Nous n'en parlerons donc pas, afin de pouvoir nous arrêter plus longtemps à celui de Gérard de Groesbeck, l'un de nos princes les plus remarquables.

Gérard, eu montant sur le siége épiscopal, se trouva en présence de difficultés que chaque jour rendait plus graves (1563).

Le grand empereur Charles-Quint, qui, en sa qualité de descendant des ducs de Bourgogne, avait hérité de la majeure partie des provinces belges, venait de mourir; Philippe II, son fils et son successeur en Espagne et en Belgique, n'avait pas comme lui l'art de se faire aimer et obéir.

La rigueur avec laquelle on agissait contre les hérétiques mécontentait depuis longtemps une grande partie de la population belge; les manières hautaines et étrangères du nouveau roi, le peu de respect qu'il montrait pour les franchises du pays, le redoublement de sévérité qu'il déploya contre les protestants, avaient porté le mécontentement à son comble et provoqué une opposition déterminée.

Le chef de cette opposition, Guillaume d'Orange, surnommé le Taciturne, venait de quitter le pays et de se retirer en Allemagne, dans le but d'y réunir des troupes suffisantes pour assurer le succès de la révolution, et arracher pour toujours la Belgique à la domination de Philippe II et de l'Espagne.

Philippe II, de son côté, avait envoyé dans les provinces belges une armée nombreuse sous le commandement du célèbre duc d'Albe, avec ordre d'y étouffer dans le sang la révolution et le protestantisme, qui ne cessaient de faire de nouveaux progrès.

La principauté de Liége se trouvait ainsi placée entre deux partis également irrités et redoutables : se prononcer pour l'un ou pour l'autre, c'était s'exposer à d'horribles représailles. La neutralité seule pouvait sauver le pays et lui assurer la paix et le repos.

Groesbeck fait proclamer la neutralité et la défend par les armes.

Cette neutralité si nécessaire, Gérard de Groesbeck la proclama hautement et sut la faire respecter les armes à la main.

Le duc d'Albe et le prince d'Orange désiraient l'un et l'autre se rendre maîtres de la ville et en faire une de leurs places d'armes.

Le duc d'Albe demanda de placer une garnison dans la cité,

et le Taciturne, revenant d'Allemagne à la tête d'une armée nombreuse, demanda de son côté de traverser nos murs pour marcher vers le Brabant.

D'accord avec le peuple, l'évêque rejeta la demande des deux ennemis.

Le duc d'Albe n'insista pas davantage; mais d'Orange ne tint aucun compte du refus des Liégeois. Poussé par quelques mécontents qui avaient embrassé le protestantisme, tels que André Bourlotte, Lumey, etc., il croyait qu'une partie de la principauté se déclarerait pour lui. Ayant passé la Meuse dans les environs de Maeseyck, il se jeta sur les terres de Tongres et de St-Trond et envahit la Hesbaye, rançonnant les villes et les villages, renversant les autels, brisant les images, pillant les églises et les monastères. Enfin il s'avança vers Liége à la tête de 25,000 hommes, sommant à différentes reprises le peuple de lui ouvrir les portes de la ville.

Les refus des Liégeois devenaient de jour en jour plus fiers : ils répondirent à un dernier messager que si lui ou tout autre se présentait encore, il serait pendu sur-le-champ.

Le prince d'Orange se décida alors à assiéger la place. Le 2 novembre 1568, son armée parut sur les hauteurs de Ste-Walburge. Elle campa au même endroit où, un siècle auparavant, avait campé l'armée de Louis XI et de Charles-le-Téméraire; mais les circonstances n'étaient plus les mêmes : l'évêque et le peuple étaient d'accord; l'étranger devait succomber.

Toute la ville courut aux armes : les prêtres, les femmes même se firent soldats; l'évêque, devenu grand capitaine, parcourait les rangs nuit et jour, ne cessant d'animer les siens par son exemple et de les guider par ses conseils.

En vain l'ennemi redoubla ses assauts : partout il rencontrait comme un mur d'airain devant lequel venaient échouer tous ses efforts.

D'Orange avait compté sur la division, et la division n'était nulle part. Les excitations des quelques mécontents que renfermait la ville restaient sans écho : les mêmes sentiments animaient tous les cœurs; un même mobile guidait tous les bras; tout le monde rivalisait de zèle pour la défense de la patrie et de la religion.

Cependant l'ennemi ne se découragea pas. Le siége continuait avec vigueur, lorsqu'on entendit tout-à-coup la ville résonner de cris de joie et de marches guerrières : les Condrusiens et les braves Franchimontois venaient d'arriver au secours de leurs frères menacés ; la ville était en fête et se sentait invincible.

A ce mouvement inusité et à l'approche de nouveaux défenseurs, d'Orange se décida à opérer sa retraite.

Les Liégeois lui firent payer chèrement l'audacieuse attaque qu'il avait dirigée contre leur cité. Ils le poursuivirent longtemps, décimèrent son arrière-garde, lui tuèrent un grand nombre de soldats et en jetèrent d'autres dans les petites bures découvertes qui se trouvaient dans les environs de la ville.

L'une de ses bures s'appela depuis lors la *Fosse au Bourguignon*. Voici pourquoi : Les soldats du prince d'Orange se livrèrent à de grands excès pendant leur retraite. Une jeune fille de Vottem, Béatrix Delvaux, tombée au pouvoir d'un de ces forcenés, se voyant entraînée par lui, réussit à le faire passer près d'une bure découverte, et, faisant un suprême effort, elle le précipita dans la fosse. Elle revint ensuite triomphante, montée sur le cheval même de son ravisseur ; comme celui-ci était Bourguignon de naissance, on appela *Fosse au Bourguignon* la bure dont la courageuse jeune fille lui avait fait un tombeau.

Groesbeck se montre le prudent défenseur du catholicisme dans ses États. — Herman Stuycker.

Si l'évêque se fit une loi d'observer la plus stricte neutralité entre les catholiques et les protestants du dehors, il ne s'en montra pas moins le défenseur ardent du catholicisme dans ses propres États.

Des prédicateurs protestants avaient pénétré dans plusieurs villes du pays, telles que St-Trond, Tongres, Hasselt, Maestricht, etc. ; l'un d'eux, le célèbre et fanatique *Herman Stuycker*, y avait gagné de nombreux prosélytes. Plein de confiance dans la force de sa parole et dans la bande de sicaires qui le suivait partout, ce fougueux apôtre de la doctrine nouvelle se vantait hautement de faire bientôt retentir sa voix sous les voûtes de St-Lambert.

C'était à Hasselt que Herman comptait le plus de partisans, et ce fut dans cette ville qu'il se retira pour tenir tête à l'évêque.

Celui-ci employa d'abord tous les moyens de douceur pour ramener le peuple égaré. Mais ce fut en vain : les habitants de Hasselt déclarèrent ouvertement ne plus vouloir obéir au prince-évêque de Liége, et refusèrent de recevoir la garnison qu'il leur avait envoyée.

Gérard de Groesbeck se mit alors lui-même à la tête d'une armée et ouvrit le siége de la cité rebelle.

Électrisés par les paroles de Herman, les assiégés se défendirent opiniâtrement ; mais ils finirent par succomber. Tous obtinrent leur pardon à l'exception du prédicateur. Celui-ci toutefois échappa aux recherches de ses ennemis : il se cacha dans un chariot chargé de foin, et réussit ainsi à sortir de la ville et à gagner la frontière.

Les novateurs des autres villes du pays n'imitèrent pas l'obstination de ceux de Hasselt : ils se hâtèrent de faire leur soumission, et le calme se rétablit dans toute la principauté.

Quelques sages mesures que l'évêque prit dans la suite empêchèrent de nouveaux troubles, et partout les religionnaires furent soumis, sans qu'on eût besoin de recourir à ces rigueurs excessives dont le règne d'Érard avait donné de si tristes exemples.

Ce qui achève d'assigner à Groesbeck une place distinguée parmi les évêques de Liége, c'est la réformation qu'il introduisit dans les lois du pays. Réformation de Groesbeck.

On l'a remarqué de tout temps : plus les lois sont nombreuses, plus il se glisse d'abus dans l'administration de la justice.

Or les lois liégeoises étaient innombrables. Promulguées à différentes époques et dans différents buts, basées sur d'anciens usages qui avaient disparu, elles semblaient parfois se contredire, donnaient lieu à des interprétations diverses et occasionnaient des procès sans nombre et sans fin.

Frappé des inconvénients que présentait cet état de choses, l'évêque chargea des jurisconsultes habiles de revoir toutes les lois et coutumes du pays, de les coordonner, de les classer, de les réunir en un code et de les rendre publiques par la voie de l'impression.

Ce nouveau code servit de guide aux tribunaux pendant

deux siècles, c'est-à-dire jusqu'à l'invasion française. Il portait le titre de *Réformation de Groesbeck*.

Opposition qu'il rencontre vers la fin de son règne.

Les Liégeois surent dignement apprécier les bienfaits de la sage administration de Groesbeck; peu de princes furent plus populaires que lui. Cependant, malgré la confiance absolue qu'ils avaient en leur évêque, ils n'oublièrent pas un moment leur qualité de peuple libre, et se montrèrent, comme toujours, jaloux de leurs droits et de leurs priviléges. La garde des clefs de la cité amena même des contestations assez graves entre les bourgmestres et le prince.

Celui-ci, poussé sans doute par le louable motif de défendre la capitale contre les surprises des ennemis qui l'entouraient de tous côtés, demanda que les magistrats lui remissent chaque soir les clefs de la ville. Les bourgmestres rejetèrent cette demande comme contraire aux droits de la commune. Un long procès s'ensuivit, et les bourgmestres restèrent en possession des clefs jusqu'au règne de Ferdinand de Bavière, qui trancha la question en privant le peuple de la plupart de ses libertés et priviléges.

Gérard de Groesbeck mourut le 28 décembre 1580. Les larmes que les Liégeois répandirent sur sa tombe comme sur celle d'un père font son plus bel éloge.

CHAPITRE XIV

ERNEST, FERDINAND ET MAXIMILIEN DE BAVIÈRE.

Lutte des Liégeois pour la défense de leurs libertés.

§ 1. — ERNEST DE BAVIÈRE.

SOMMAIRE. — Idée générale de l'administration des trois princes de la maison de Bavière. — Avénement et joyeuse entrée d'Ernest de Bavière. — Caractère de ce prince. — Situation du pays sous son administration. — Travaux d'utilité publique exécutés à cette époque. — Modifications apportées au Règlement de Heinsberg.

Idée générale de l'administration des trois princes de la maison de Bavière.

Après la mort de Gérard de Groesbeck, la principauté de Liége fut successivement gouvernée par trois princes de la même famille, Ernest, Ferdinand et Maximilien de Bavière.

Le cumul des titres ecclésiastiques se rencontrait alors assez fréquemment. Les prélats qu'on vient de nommer étaient archevêques et électeurs de Cologne en même temps que princes de Liége, et ils possédaient encore d'autres juridictions. Notre pays n'était pour eux qu'une possession secondaire; ils ne l'habitaient que rarement, et ne s'occupaient de son bien-être que d'une manière tout accessoire.

Potentats aux tendances absolues, ennemis nés de la puissance populaire, ils ne se souciaient guère de respecter les libertés de la commune. Or les Liégeois, qui étaient « comme des chevaux indomptés, ne connaissant ni le mors ni le frein, »

regimbèrent contre ces empiétements, et la guerre civile reparut avec toutes ses horreurs.

La domination des princes de Bavière ramena donc les luttes désastreuses dont Liége n'avait plus été le théâtre depuis deux siècles environ, c'est-à-dire depuis la destruction de la ville par Charles-le-Téméraire.

Elles recommencèrent dès le règne d'Ernest, devinrent sanglantes sous Ferdinand, et continuèrent plus acharnées encore sous Maximilien, pour se terminer enfin par l'anéantissement presque complet de nos antiques libertés.

C'est dire assez que la longue période de la domination de ces princes (1581-1688) forme l'une des époques les plus agitées et les plus tristes de l'histoire de notre pays.

Avénement et joyeuse entrée d'Ernest de Bavière.

Ernest de Bavière, fils du duc Albert et d'Anne d'Autriche, était aussi puissant par ses alliances que par ses possessions territoriales.

Le peuple augura bien de son avénement, et fit au nouvel élu la réception la plus magnifique dont Liége ait jamais été témoin (15 juin 1581).

Nobles et bourgeois, riches et pauvres, tout le monde rivalisa de zèle pour que rien ne manquât à la fête.

Dès l'aube du jour, les sons des cloches, le bruit des tambours et des trompettes, les salves des mousquets et des arquebuses retentirent dans la cité. Dès l'aube du jour aussi, les arbalétriers, les arquebusiers, les XXXII métiers, etc., se trouvaient sous les armes, formant deux immenses haies depuis la porte St-Léonard jusqu'à la Violette.

Quand on apprit l'approche de Son Altesse, les bourgmestres se portèrent à sa rencontre jusqu'aux limites de la commune. Ils étaient accompagnés d'une suite nombreuse, revêtue de la livrée rouge et jaune, couleurs de la ville.

Tous les seigneurs du pays, portant les costumes les plus pompeux et montés sur des chevaux magnifiquement harnachés, s'étaient avancés plus loin sur la route de Visé pour attendre le prince et rehausser sa joyeuse entrée.

Dès qu'Ernest parut, le cortége se forma et se mit en marche.

L'énumération de ce cortége serait bien longue : tous les nobles y figuraient avec leur suite, et cette suite se composait,

pour plusieurs d'entre eux, de trois à quatre cents cavaliers et d'une centaine de valets de pied; celle du prince, à elle seule, comptait 850 cavaliers.

Arrivé au faubourg de Coronmeuse, Ernest fut reçu par les bourgmestres et prêta un premier serment, jurant solennellement d'observer la Paix de Fexhe et de veiller aux droits et aux priviléges de la cité.

Des détonations nombreuses et d'immenses acclamations répondirent à cette déclaration publique. On entra dans la ville par la porte St-Léonard. Là, le prince prêta un nouveau serment à la compagnie des arbalétriers, et s'avança entre les longues haies formées par les milices communales.

Toute la ville était en fête : le bonheur rayonnait sur toutes les figures; des cris de joie s'élevaient de toutes parts. Les rues étaient jonchées de fleurs ; toutes les maisons étaient décorées; des banderolles et des bannières flottaient à toutes les fenêtres.

Des arcs-de-triomphe et des théâtres magnifiquement ornés indiquaient les stations où le souverain devait s'arrêter pour recevoir les hommages de ses sujets : à l'église St-Georges, des jeunes filles lui récitèrent des vers et lui présentèrent, au nom de la cité, une corbeille remplie de bijoux et de vases d'argent d'une valeur considérable; sur la place du Marché, des jeunes gens députés par l'État ecclésiastique lui remirent une statue en or figurant la Foi; un peu plus loin, d'autres jeunes gens députés par l'État noble lui offrirent une épée enrichie d'ornements d'un travail parfait; sur la même place encore, un troisième groupe, représentant la bourgeoisie et les XXXII métiers, lui fit hommage d'un cœur d'or, signe de bonne affection.

De la place du Marché, on le conduisit dans la salle des Échevins, où il prêta un troisième serment. On le revêtit ensuite d'une soutane et d'un rochet pour se rendre à la cathédrale, où l'attendait le chapitre de St-Lambert. Arrivé dans l'antique basilique, le prince s'agenouilla devant le maître-autel et jura une dernière fois de rester fidèle aux lois du pays.

Alors seulement commença la véritable fête populaire, qui se prolongea toute la nuit et toute la journée du lendemain.

Des banquets furent offerts à l'Élu et rendus par lui. Rien ne peut donner une idée de la magnificence de ces festins, du nombre et de l'excellence des plats qu'on y servit, ni surtout de la grandeur extraordinaire et du travail exquis des pièces de sucrerie qui ornaient les tables. De ces pièces, les unes reproduisaient les armes de la ville et celles de la maison de Bavière; d'autres formaient des statues allégoriques de grandeur naturelle; d'autres encore offraient l'aspect d'un jardin rempli de soldats s'exerçant à des jeux d'adresse; d'autres enfin représentaient une forêt pleine de chasseurs, de chiens et de bêtes fauves, le tout d'une dimension colossale pour des pièces de ce genre.

Et puis c'était chère lie dans la cité entière : des tables étaient dressées çà et là; les mets les plus succulents circulaient en abondance; les fontaines publiques ne versaient plus que du vin.

Des feux de joie égayaient et éclairaient les réunions populaires du Marché, et allaient se refléter dans la Meuse, qui paraissait tout en flammes.

Ce fut donc un jour de bonheur et d'allégresse générale que celui de la joyeuse entrée du prince Ernest de Bavière.

On croyait que ce prince puissant serait le digne successeur de Gérard de Groesbeck; on se présentait l'avenir sous les couleurs les plus brillantes. D'ailleurs il avait juré à différentes reprises de défendre les priviléges de la nation, et lorsque les bourgmestres lui avaient offert les clefs de la cité, il les avait gracieusement refusées en disant : « Vous les avez toujours bien gardées auparavant, vous les garderez donc bien encore dans la suite. »

Mais cette joie et ces espérances devaient être de courte durée.

Caractère d'Ernest de Bavière.

Ernest était l'un de ces princes chevaliers dont les noms ne devraient pas figurer parmi ceux des évêques de Liége; un de ces princes légers qui s'occupaient de leurs plaisirs plus que du bien-être de leurs sujets. Il passait d'ailleurs la plus grande partie de sa vie en Allemagne, où il possédait encore quatre évêchés, quoique lui-même n'eût pas reçu la consécration épiscopale et ne fût pas revêtu des ordres sacrés.

Il ne veilla donc guère ni aux intérêts de ses sujets ni à la défense de cette neutralité si nécessaire, qu'on avait inaugurée sous le règne précédent. S'il montra quelque énergie, ce ne fut que dans les mesures extrêmement sévères qu'il prit contre les protestants.

Situation du pays sous son administration.

De là de fréquents troubles dans la cité et de nombreuses violations de territoire sur tous les points de la principauté. Le peuple était accablé d'impôts ; le pays était impitoyablement rançonné. A différentes reprises, le sang coula dans les rues. Dans l'une de ces émeutes, le bourgmestre Mathieu Trouillet s'élança presque seul au milieu de la foule : l'épée nue et frappant de droite et de gauche, il réussit à dissiper le rassemblement.

D'un autre côté, le château de Huy tomba au pouvoir de Guillaume d'Orange ; des bandes, soit catholiques, soit protestantes, appartenant à toutes les nations, envahirent les frontières et commirent les plus grands ravages. Maeseyck, Tirlemont et toute la Campine liégeoise furent rançonnés sans pitié. Les faubourgs même de Liége furent attaqués par des pillards, qu'on n'éloigna qu'à force d'argent.

Le règne d'Ernest fut cependant remarquable par les travaux que ce prince fit exécuter à Liége.

Travaux d'utilité publique exécutés à cette époque.

Il ordonna la reconstruction de la porte Ste-Marguerite et l'achèvement des remparts aboutissants. Le quai qui longe la Meuse vis-à-vis du Mont-de-Piété date également de son administration. On lui doit encore le *Pont des Jésuites*, construit sur le bras de la Meuse qui entourait alors le quartier de l'Ile (1) ; les Séminaires de Liége et de St-Trond ; enfin le vaste hôpital qui existe encore aujourd'hui sous le nom de *Maison de Bavière*.

Mais l'événement capital du règne d'Ernest, ce fut le changement introduit dans le mode de nomination des bourgmestres.

Changement introduit dans le Règlement de Heinsberg.

Frappé des abus qui se produisaient à l'occasion de chaque élection, le peuple força le prince à modifier le Règlement de Heinsberg et à rendre aux métiers le privilége de choisir directement les officiers de la commune (1603).

(1) Le pont des Jésuites se trouvait vis-à-vis du couvent des Hiéronymites (bâtiments de l'Université).

Par suite de ces modifications, les XXXII métiers s'assemblaient chaque année le jour de la St-Jacques (25 juillet). Chaque métier choisissait par le sort trois de ses membres, et c'était parmi les personnes ainsi désignées qu'on nommait, toujours par le sort, les trente-deux commissaires chargés de l'élection des bourgmestres.

L'introduction de ce système, si cher au peuple, devint la principale occasion des troubles qui ensanglantèrent le pays pendant le règne suivant.

§ 2. — FERDINAND DE BAVIÈRE ET LARUELLE. — CHIROUX ET GRIGNOUX.

SOMMAIRE. — Ferdinand veut remettre en vigneur le Règlement de Heinsberg. —Élection de l'année 1629 et nomination de Beeckman.— Popularité de ce dernier. — Sa mort. — Sébastien Laruelle. — Les Chiroux et les Grignoux. — Intervention des troupes étrangères. — Assassinat de Laruelle. — Terrible vengeance du peuple. — Paix fourrée et retour de Ferdinand. — Nouveaux troubles. — Élection de 1646 et nomination du colonel Jamar. — Retour du prince et reprise des hostilités. — Barthel et Hennet. — Capitulation de 1649 et terrible réaction des Chiroux. — Tyrannie et mort de Ferdinand.

Ferdinand de Bavière, neveu et successeur d'Ernest, se montra encore plus jaloux que celui-ci de son autorité. Aussi son règne ne fut-il qu'une longue suite d'agitations.

Il veut rétablir le Règlement de Heinsberg.

Ce qui le mit surtout en désaccord avec ses sujets, ce fut son opposition constante aux modifications récemment introduites dans le mode d'élection des magistrats de la cité.

Ernest, comme nous l'avons vu, avait rendu au peuple le droit d'élire directement les officiers de la commune. Dans la suite, il est vrai, il s'était repenti des concessions faites, et avait essayé de les retirer ; mais la mort ne lui avait pas laissé le temps de réaliser ses projets.

Ferdinand reprit les dernières idées de son oncle ; il renouvela ses plaintes contre le mode adopté en 1603, et obtint enfin de l'empereur et de la Chambre impériale que les élections se feraient dorénavant d'après l'ancien Règlement de Heinsberg, qui accordait au prince une large part d'influence dans le choix des magistrats.

Le peuple murmura. Il avait goûté la liberté pleine et entière ; il ne voulait plus du Règlement de Heinsberg, et tout faisait pressentir un violent orage pour le jour où l'on tenterait de l'appliquer de nouveau.

Élection de l'année 1629. Beeckman.

Ce jour, ce fut le 25 juillet 1629.

L'élection se fit d'après le mode adopté par Ferdinand, c'est-à-dire par vingt-deux commissaires nommés en partie par le prince et en partie par les paroisses. Mais telle était l'effervescence populaire, qu'on n'osa proclamer les noms des élus.

Toute la place du Marché était remplie d'hommes armés, à l'attitude menaçante ; des coups d'arquebuse se faisaient entendre çà et là ; des menaces de mort s'élevaient de tous côtés ; de tous côtés retentissaient les cris : « Beeckman ! Beeckman ! nous voulons Beeckman ! »

Il fallut céder à l'orage, et le doyen de la cathédrale, paraissant au balcon de la Maison-de-Ville, proclama Beeckman sans qu'on eût procédé à de nouvelles élections.

C'était la sixième fois que Beeckman, seigneur de Vieux-Sart, était appelé à remplir les importantes fonctions de bourgmestre.

Toujours il s'était montré l'intelligent et zélé défenseur des droits de la cité, et, chose rare dans tous les temps, toujours il avait résisté aux promesses et aux flatteries des hommes du pouvoir, pour suivre le chemin droit que lui indiquaient le devoir et la conscience. Toujours il avait préféré dépenser sa fortune pour le bien des siens, plutôt que de vivre dans l'opulence parmi les lâches courtisans d'un prince étranger. Aussi était-il devenu l'idole du peuple et exerçait-il sur les masses une influence toute puissante.

Ferdinand et les siens contestèrent la validité de l'élection ; mais Beeckman n'en remplit pas moins les fonctions de bourgmestre. L'année suivante, il fut même continué dans sa charge, contrairement au Règlement de 1603, qui ne permettait pas d'élire la même personne deux années de suite.

Mort de Beeckman.

Beeckman était donc trop puissant pour qu'on osât l'attaquer en face, et l'on accuse Ferdinand d'avoir eu recours au meurtre pour se défaire d'un adversaire aussi dangereux.

Il est dit ouvertement, dans plusieurs écrits du XVIIe siècle,

que Beeckman fut empoisonné dès l'époque même de sa nomination, mais d'un poison lent qui ne devait laisser que peu de traces du crime.

Quoi qu'il en soit de cette accusation, la santé du bourgmestre s'affaiblit de jour en jour ; son corps ne fut bientôt plus qu'un squelette; bien des fois les Liégeois le portèrent dans leurs bras jusqu'à son fauteuil de la Maison-de-Ville. Son âme toutefois avait conservé son ancienne énergie et tous ses nobles sentiments: pendant sa longue agonie, le courageux magistrat ne cessa de travailler au bien-être de la patrie et de résister avec énergie aux prétentions injustes du prince et de l'empereur.

Il mourut en 1631. — Le peuple reconnaissant lui éleva une statue au milieu de la place du Marché.

Beeckman n'avait donc même pas achevé le terme de son consulat; mais il s'était associé un collègue digne de le remplacer et dont le nom figurera toujours à côté du sien : nous voulons parler de l'avocat *Sébastien Laruelle.*

Sébastien Laruelle.
Chiroux et Grignoux.

A cette époque, deux partis célèbres, également animés, également impatients d'en venir aux mains, se formèrent dans la cité. C'étaient les *Chiroux* et les *Grignoux*, qui allaient se combattre sans relâche pendant plus de vingt ans.

Le parti des Chiroux comprenait la plupart des nobles et des riches. Il soutenait les prétentions du prince et sympathisait avec les Espagnols. Il devait son nom à la recherche que les jeunes gens dévoués à ces idées mettaient dans leurs vêtements. Ils avaient abandonné la mise simple des Liégeois pour adopter les nouvelles modes françaises : affublés de bas blancs, portant des habits noirs et des chausses qui leur descendaient fort bas sur les mollets, ils ressemblaient quelque peu à ces hirondelles qu'on appelle *chiroux* en wallon liégeois. Le peuple, prompt à saisir le ridicule partout où il se présente, ne manqua pas de leur appliquer ce nom. Ils se vengèrent en traitant leurs adversaires de *Grignoux*, grognards ou mécontents. Ce dernier parti se composait donc des marchands, des industriels et des ouvriers, en un mot du vrai peuple liégeois qui défendait les traditions de ses ancêtres et qui était prêt à tout pour soutenir les antiques droits de la cité. Comme l'envoyé du roi de France, l'abbé de Mouzon, les encou-

rageait dans leurs efforts et passait pour l'un de leurs chefs, on les accusait d'entretenir des intelligences avec le roi Louis XIII. La France, à cette époque, soutenait les protestants d'Allemagne et de Hollande contre l'empereur et le roi d'Espagne. C'était plus qu'il n'en fallait pour rendre les Grignoux suspects à ces derniers souverains.

Les Grignoux et les Chiroux, comme nous venons de le dire, étaient également impatients d'en venir aux mains ; bientôt la ville ne fut plus qu'une vaste arène où le sang des citoyens était douloureusement prodigué. La passion politique semblait avoir étouffé tout sentiment : les liens de parenté, d'amitié, de reconnaissance étaient foulés aux pieds ; la haine s'était introduite partout : le frère égorgeait le frère !

L'évêque ou plutôt le prince, — Ferdinand n'était pas prêtre, — n'eut recours à aucune mesure de conciliation pour mettre un terme à ces horreurs. Loin de là : ses décrets et ses ordres devinrent de plus en plus absolus ; enfin, quand il vit les Grignoux n'en montrer que plus d'ardeur et s'attacher de plus en plus intimement au roi de France, il s'adressa à l'étranger et fit envoyer contre eux des troupes de Croates commandées par Jean de Weerth.

Intervention des étrangers

Ces brigands — car c'étaient des brigands plutôt que des soldats — essayèrent vainement de pénétrer dans la ville : la bourgeoisie se leva en masse, en précipita un grand nombre dans les bures des houillères, et repoussa les autres loin de nos murs.

Le reste du pays souffrit horriblement des ravages de ces bandes indisciplinées. Les excès qu'elles commirent furent tels que Ferdinand lui-même en rougit et pria l'empereur de rappeler ses Croates. Ceux-ci se retirèrent donc, mais ils laissaient derrière eux la mort, le deuil, la désolation, et les débris fumants de plus de 8,000 fermes ou maisons qu'ils avaient livrées aux flammes !

Cette intervention déloyale mit le comble à l'exaspération du parti populaire.

Un traître entreprit alors d'abattre ce parti en le privant de son chef, l'ancien bourgmestre Laruelle.

Assassinat de Laruelle.

Ce traître, c'était René de Renesse, comte de Warfusée.

Le comte de Warfusée avait occupé de hauts emplois dans les

Pays-Bas comme intendant des finances du roi d'Espagne ; mais, accusé d'avoir dilapidé les deniers publics et d'avoir trahi son pays au profit de la France, il avait dû s'enfuir pour échapper au juste châtiment qui l'attendait, et était venu chercher un asile dans la cité de Liége.

Il se présentait comme victime d'une injustice, comme ami de la France et comme ennemi de l'Espagne. Laruelle, le croyant moins coupable qu'il ne l'était en réalité, l'accueillit avec bonté et lui accorda une généreuse hospitalité. Il finit même par l'admettre dans son intimité et lui faire part de ses projets, de ses craintes et de ses espérances.

Laruelle était loyal et franc : il supposait les autres animés des mêmes sentiments que lui, et jugeait Warfusée incapable de le trahir. C'est ce qui le perdit : car telle était la perversité du comte, qu'il méditait la mort de l'ancien bourgmestre tandis que celui-ci l'accablait de bienfaits ! Le lâche espérait qu'en assassinant le chef des Grignoux il regagnerait la confiance du roi et se concilierait les bonnes grâces de Ferdinand.

Il accusa donc secrètement son ami et protecteur de conspirer et d'être sur le point de livrer le pays au roi de France ; et, soit que le prince approuvât son infâme projet, soit qu'il l'ignorât, ce qui est plus probable, il se fit le juge et l'assassin de celui qu'il venait d'accuser si faussement.

C'était par une belle journée de printemps, le 16 avril 1637. Le comte de Warfusée donnait un grand banquet dans son hôtel.

Cet hôtel était situé non loin du boulevard actuel, dans les environs de l'église S[t]-Jean ; l'une de ses portes s'ouvrait sur le bras de la Meuse qui entourait le quartier de l'Ile.

Laruelle, l'abbé de Mouzon et quelques chanoines de la cathédrale se trouvaient au nombre des convives. Ils avaient accepté l'invitation sans défiance aucune, et Laruelle n'était accompagné que d'un de ses domestiques, le fidèle Jaspar, qui nous a laissé un récit détaillé de cette fatale journée.

Warfusée se montra plus affable et plus empressé que jamais, et, à la fin du premier service, il proposa lui-même de boire à la santé du roi de France, Louis XIII.

Ce toast fut accueilli avec enthousiasme. Cependant le comte

commençait à se montrer soucieux; il tournait fréquemment ses regards vers la porte, comme s'il attendait quelque messager. Un domestique, Gobert, vint enfin lui faire une communication secrète, et le sourire reparut sur les lèvres du traître.

A peine Gobert se fut-il éloigné, que les portes s'ouvrirent avec fracas et que trente soldats armés de sabres et de mousquets pénétrèrent dans la salle et cernèrent la table du festin. En même temps on voyait au-dehors d'autres soldats appuyer leurs carabines sur les grilles des croisées.

C'était une bande d'Espagnols que le comte avait fait venir du fort de Navagne, dans le Limbourg, pour l'aider dans l'exécution de ses projets. Munis d'un sauf-conduit pour un transport de munitions, ils étaient entrés dans la ville par la porte St-Martin, et avaient secrètement passé le fleuve vis-à-vis de la maison de Warfusée. A leur tête se trouvait un moine échappé de son couvent, nommé Grammont.

A la vue des soldats, les convives manifestèrent la plus vive anxiété, et Warfusée, jetant le masque, donna ordre d'arrêter le bourgmestre, disant faussement qu'il ne faisait que se conformer aux instructions de l'empereur et de l'évêque.

Laruelle demanda vainement à son hôte en quoi il l'avait offensé : « Des cordes! des cordes! et qu'on le lie! » telle fut la seule réponse du comte.

Le malheureux Laruelle se vit alors entraîné dans une salle voisine, tandis que Warfusée le poursuivait de ses vociférations. « Ah! traître, disait-il, j'aurai aujourd'hui ton cœur dans mes mains! tu m'aideras aujourd'hui à réconcilier le peuple liégeois avec son prince! » Appelant ensuite Gobert, il lui commanda d'aller chercher deux religieux pour confesser le prisonnier.

Ceux-ci arrivèrent bientôt. Apprenant de quelle triste mission on voulait les charger, ils se jetèrent aux pieds du comte, implorant sa pitié et demandant grâce pour l'infortuné bourgmestre.

Ce fut en vain: rien ne put fléchir le tigre altéré de sang; il était impatient de voir exécuter la sentence qu'il avait prononcée : « Qu'on en finisse! s'écriait-il, qu'on en finisse! Dépêchez! dépêchez! »

Mais la plupart des soldats et Gobert lui-même refusèrent

d'obéir : « Plutôt périr, disaient-ils, que de tuer un homme qui ne nous a rien fait ! »

Il s'en trouva enfin trois qui consentirent à faire l'office de bourreau. Conduits par Warfusée lui-même, ils se jetèrent sur Laruelle avec furie et le criblèrent de coups de sabre et de coutelas. Comme la victime se débattait encore en criant : «Miséricorde ! miséricorde ! » ils allèrent chercher l'épée de Grammont et lui en portèrent plusieurs coups dans la poitrine, jusqu'à ce qu'il eut rendu le dernier soupir.

Terrible vengeance des Grignoux.

Cependant le bruit de l'arrivée des Espagnols s'était répandu dans la cité. Cette arrivée ne pouvait présager qu'un malheur, et, comme on savait que Laruelle dînait chez le comte, l'on en vint immédiatement à craindre pour la sûreté du bourgmestre.

Le neveu de Laruelle accourut d'abord et apprit la fatale nouvelle de la bouche même de Warfusée. Pour se justifier, le meurtrier montrait des lettres qui semblaient prouver que Laruelle avait vendu le pays aux Français; mais il était facile de voir que la signature de ces lettres était fausse.

Dans l'entretemps, le peuple s'assemblait de tous côtés; bientôt une foule innombrable stationna devant la maison du comte en poussant des clameurs menaçantes.

L'abbé de Mouzon et les autres convives, toujours cernés dans la salle du festin, firent comprendre aux bourgeois le danger qui les menaçait. Les clameurs augmentent : on frappe à coups redoublés, on enfonce les portes, et la foule armée se précipite dans la maison.

A l'aspect du cadavre, un cri général s'élève : Grammont et les siens sont massacrés en un instant; Warfusée se voit sans défense au milieu de ses ennemis. Le traître supplie à son tour ; à son tour il s'écrie : « Miséricorde ! miséricorde ! » Personne n'a pitié de lui : il tombe percé de mille coups.

On se jette ensuite sur son cadavre, on le traîne dans les rues jusqu'au Marché, on l'attache à la potence, on l'écartèle, et ses membres sanglants sont cloués aux différentes portes de la ville.

La vengeance populaire n'était pas satisfaite, car Warfusée avait des complices et des amis. Des innocents même furent poursuivis ; pendant plusieurs jours le sang ruissela dans

les rues de la cité; partout on tuait au cri : « Mort aux Chiroux! mort aux Chiroux! »

Les restes du bourgmestre furent exposés dans la nef de la cathédrale, et le peuple accourut en foule pour contempler une dernière fois les nobles traits de celui qui avait été son père et son protecteur.

L'affluence fut plus grande encore aux obsèques, qui furent célébrées dans la petite église de Saint-Martin-en-Ile. C'était dans cette église que reposait Beeckman : ce fut là aussi qu'on creusa la fosse de Laruelle, à côté de celle de son ancien ami.

Au moment où les bannières des XXXII métiers s'inclinaient sur la tombe du martyr, tous les assistants tombèrent à genoux, levèrent le bras et jurèrent de mourir pour leurs priviléges et leurs libertés.

La statue de Laruelle fut placée à côté de celle de Beeckman, et sa mort devint le sujet d'une complainte que les Liégeois chantèrent longtemps. On reproduisit à profusion l'image du défunt, et cette image se trouva bientôt dans chaque maison : elle représentait le bourgmestre mort sur son lit et percé des nombreux coups qu'on lui avait portés.

Lors de la révolution française, l'église de St-Martin-en-Ile fut démolie. C'était 162 ans après l'événement tragique que nous venons de raconter. Une fête commémorative eut lieu en l'honneur du défunt; la tombe fut ouverte; le corps, desséché comme une momie, fut trouvé intact. On l'exposa à la curiosité des habitants ; le peuple accourut en foule et se disputa les lambeaux de ses vêtements, qu'il conserva comme des reliques.

L'agitation qui suivit la mort de Laruelle se prolongea pendant trois ans : la paix fut conclue, mais cette paix, connue sous le nom de *Paix fourrée* (1), ne dura pas longtemps. La Paix fourrée.

Grâce à cette transaction, Ferdinand était rentré dans sa capitale; mais il avait ramené avec lui les Chiroux exilés. Ceux-ci essayèrent bientôt de prendre leur revanche des souffrances et des humiliations qu'ils avaient endurées.

(1) Le peuple l'appela ainsi parce que, dans son opinion, elle était fourrée... de malices.

Élection de l'année 1646. Tout présageait une nouvelle lutte : elle éclata lors de l'élection magistrale de l'année 1646.

Le colonel Jamar. L'anarchie était à son comble : Chiroux et Grignoux nommèrent chacun leurs bourgmestres, et un combat terrible s'ensuivit. Le canon tonna pendant plusieurs jours dans les rues de la cité ; le sol fut jonché des cadavres de 200 bourgeois ; mais la cause populaire triompha de nouveau. Plus de 1,500 Chiroux, au nombre desquels se trouvaient d'anciens magistrats, des échevins, des conseillers du prince, des chanoines de la cathédrale, etc., reprirent tristement le chemin de l'exil, et le candidat des Grignoux, *le colonel Jamar*, resta en possession de la dignité de bourgmestre.

Cette lutte de l'année 1646 prit le nom de la *Mâle St-Jacques*, et le peuple, dans sa folle joie, appela son jour de triomphe le *jour de la St-Grignoux.*

Retour du prince et reprise des hostilités. Le triomphe du peuple ne découragea pas les Chiroux. Ils se retirèrent près de Ferdinand, qui résidait à Bonn, et poussèrent le prince à exiger une réparation éclatante des insultes faites à son autorité.

Ferdinand se mit donc en route pour Liége, bien décidé à faire rentrer la ville dans l'obéissance.

Il amenait avec lui des troupes étrangères, et de nombreux Chiroux lui servaient d'escorte.

Barthel et Hennet. A cette nouvelle, une grande agitation se manifesta dans la cité. Le bourgmestre *Barthélemi Roland*, plus connu sous le nom de *Barthel*, communiquait à tout le monde l'ardeur qui l'animait. On courut aux armes, on ferma les portes de la ville, on refusa de recevoir le prince, à moins qu'il n'abandonnât le parti des Chiroux. On le conjura en même temps d'éviter l'effusion du sang et de ne pas continuer sa marche imprudente.

Ferdinand recula devant l'attitude des Liégeois, mais il ne renonça pas au projet de soumettre la ville. Il alla fixer son séjour à Huy, et appela aux armes les diverses villes de la principauté. Trente mille hommes répondirent à son appel; mais quand ils apprirent qu'on voulait les mener contre leurs frères de Liége, ils refusèrent de marcher et retournèrent dans leurs foyers.

Capitulation de 1649 et terrible réaction des Chiroux.

Il chargea alors son neveu Maximilien-Henri d'amener des troupes bavaroises et autrichiennes.

Maximilien s'avança bientôt à la tête d'une armée étrangère. Au commencement du mois d'avril 1649, il parut dans les environs de Jupille.

Partout les habitants se soulevèrent à son approche; partout on le recevait aux cris : « A bas les chiens d'étrangers ! Vive Liége ! Mort aux Allemands ! »

Mais les paysans de Fléron et des villages voisins étaient trop faibles pour repousser des troupes régulières ; ils payèrent chèrement leur patriotisme : du haut des remparts de Liége, on pouvait voir la lueur des incendies allumés par les soldats ennemis. A cette vue, les Liégeois n'hésitèrent pas sur le parti à prendre. Le bourgmestre *Jacques Hennet*, suivi d'une troupe choisie, s'avança courageusement à la rencontre des envahisseurs.

Le combat s'engagea immédiatement. Hennet se multiplia et anima tout le monde par son exemple. Les Liégeois se battirent comme des lions ; on vit un moine, nommé Dujardin, se jeter à différentes reprises au milieu des ennemis, en tuer plusieurs, et recharger sans cesse son mousquet au nom de saint François, son glorieux patron. Au bout de deux heures, les Allemands durent se retirer, laissant un grand nombre des leurs sur le champ de bataille.

L'action recommença le lendemain. Hennet se battit avec le même courage, mais il ne put tenir tête au nombre toujours croissant des ennemis. Il essaya d'opérer sa retraite par les prés de Droixhe : il fut bientôt cerné de tous côtés, et tomba avec 460 des siens en combattant pour la patrie.

Bientôt après, l'ennemi parut sur les hauteurs de Robermont, et le bombardement commença. Commandés par le moine Dujardin et le colonel Jamar, les bourgeois se défendirent longtemps ; enfin la trahison se glissa parmi eux : ils se découragèrent et finirent par capituler (29 août).

La réaction fut sanglante. Les Grignoux furent massacrés en masse; le bourgmestre Mathieu Hennet, qui avait succédé à son frère, ainsi que plusieurs autres chefs populaires, furent décapités devant la Maison-de-Ville. Leurs têtes, plantées au

bout de longues perches, furent clouées sur la porte St-Léonard. C'était cette porte que les Liégeois avaient auparavant fermée au prince, et c'était par là que Ferdinand voulait faire sa rentrée dans la ville. Le même sort attendait le colonel Barthel, qui s'était défendu jusqu'au dernier moment.

Mort de Barthel.

Mis à la torture, ce courageux vieillard déclara hautement qu'il n'avait commis d'autre crime que celui de s'être armé pour la légitime défense de la patrie. Il fut décapité à côté du Péron, entouré de soldats étrangers.

Au moment de recevoir le coup fatal, il s'écria d'une voix forte et retentissante : « Ferdinand, je t'assigne au tribunal » de Dieu dans l'année, car je meurs innocent ! »

Moins courageux que Barthel, le colonel Jamar se jeta aux genoux de Maximilien et obtint son pardon.

La colère du vainqueur s'attaqua même aux objets inanimés. La statue que les métiers reconnaissants avaient élevée à Beeckman fut renversée, et l'on défendit aux Liégeois de conserver chez eux la gravure représentant Laruelle, comme si la destruction de cette statue et de cette gravure pouvait effacer le souvenir de Laruelle et de Beeckman, et arracher du cœur des Liégeois les sentiments qui avaient animé ces deux défenseurs de la patrie et de la liberté !

Telles furent les premières suites de cette capitulation, qu'on appela la *Mâle St-Gilles*.

Ferdinand ne s'en tint pas là. Revenu à Liége, il régna en maître et introduisit de grands changements dans la constitution de la commune. Il modifia l'élection des magistrats, rendit le pouvoir judiciaire aux échevins, que lui seul avait le droit de nommer ; interdit les réunions des métiers, et prononça la peine de mort contre tout bourgeois qui conserverait des armes chez lui. Il établit en même temps des impôts odieux et écrasants; comme on murmurait, il fit jeter les fondements d'une citadelle pour maintenir la cité sous le joug.

Mort de Ferdinand.

Mais Barthel, dit-on, l'avait assigné à comparaître devant le tribunal suprême avant la fin de l'année. Ferdinand fut exact au rendez-vous : il mourut le 13 décembre 1650, sans avoir reçu l'ordre de prêtrise.

Son neveu Maximilien, qu'il avait choisi comme coadjuteur, lui succéda sur le trône épiscopal.

§ 3. — MAXIMILIEN-HENRI DE BAVIÈRE.

SOMMAIRE. — Idée générale de l'administration de Maximilien. — Premiers actes de ce prince. — Érection de la citadelle. — Exécutions sanglantes; mort de Pierre de Bex. — Conspiration pour la destruction de la citadelle. — Invasion des troupes étrangères et démolition de la citadelle par les Français. — Derniers efforts des Grignoux; mort de Macors et de Renardy. — Règlement de 1684.

Le règne de Maximilien-Henri présente un tableau plus triste encore que celui de son prédécesseur. Des impôts odieux rigoureusement exigés, l'argent du peuple employé à bâtir des forts qui devaient venir en aide au despotisme, des exécutions sanglantes, l'invasion des troupes étrangères, le ravage du pays, l'abolition de presque tous les anciens priviléges, tels sont en effet les principaux épisodes de l'administration inaugurée en 1650. Idée générale.

Les Liégeois connaissaient Maximilien. « C'est lui, disaient-ils, qui a envoyé contre nous les troupes bavaroises et autrichiennes, dont les tristes exploits ont eu pour résultat la capitulation de 1649. » Cependant la sévérité et l'absolutisme du nouveau prince surpassèrent les craintes que son élection avait inspirées.

Le jour même de son avénement, il fit publier des édits sévères pour le recouvrement d'un impôt sur les grains, appelé l'*OEil du Moulin*, que Ferdinand avait décrété, mais dont il avait toujours ajourné la perception. Nouveaux impôts.

Et cet argent ainsi extorqué au pauvre peuple, à quoi devait-il servir? A élever la citadelle de Ste-Walburge, c'est-à-dire à resserrer les fers qui enchaînaient la nation, à rendre sa captivité de plus en plus rigoureuse. Érection de la citadelle.

D'ailleurs, pour bâtir cette citadelle, le prince ne se contenta pas de sommes d'argent. On ruina une quantité de pauvres bourgeois en démolissant leurs maisons et en s'emparant de leurs biens; on obligea le peuple à venir travailler, à la corvée, aux murs de la sombre bastille qui s'élevait menaçante et prête à foudroyer la ville!

Aussi les Liégeois donnèrent-ils à la citadelle l'odieux nom de *haCeLDaMa*, mot hébraïque qui signifie *terre du sang* (1), et qui, par ses lettres répondant à des chiffres romains, indique justement l'année de la construction du fort (1650).

Et ce repaire fut rempli de soldats étrangers qui, plus d'une fois, répandirent le carnage et la dévastation dans les rues de la cité.

Ce n'était pas là le seul grief qu'on eût à reprocher à Maximilien.

Exécutions sanglantes. Mort de Pierre de Bex.

Pas plus que ses prédécesseurs, il ne résida à Liége, et la première fois qu'il y reparut depuis son avénement, ce fut pour dresser des gibets et assister à de sanglantes exécutions.

Les deux exemples suivants donneront une idée des sentiments du prince et de la manière dont il traitait ses sujets.

Quelques soldats allemands de la citadelle, à la suite d'une mutinerie, s'étaient dispersés dans la ville pour rançonner les bourgeois. Aussitôt Grignoux et Chiroux, réconciliés pour un moment, avaient couru sus aux pillards et en avaient massacré un certain nombre.

A peine rentré dans sa capitale, le prince fit saisir les plus coupables, les fit charger de fers et promener ignominieusement à travers les rues. Le lendemain, qui était un dimanche, on les trouva pendus aux portes des maisons de citoyens suspects avec cet avertissement catégorique : « Bourgeois, ainsi seront traités tous ceux qui se montreront rebelles à Son Altesse, à ses ministres et à ses officiers ! »

Le supplice de l'ancien bourgmestre *de Bex* aigrit les esprits davantage encore.

Les amis de Beeckman, de Laruelle, de Barthel, avaient presque tous disparu, soit qu'ils eussent succombé dans la lutte ou que leur tête eût roulé sur l'échafaud. Plus heureux que ses compagnons, l'ancien collègue de Barthel, le bourgmestre de Bex, avait échappé au glaive du vainqueur. Depuis la capitulation de 1649, il vivait paisiblement dans la petite ville

(1) *Haceldama* est le nom du champ qui fut acheté au moyen des trente deniers rendus aux prêtres de la Loi par Judas l'Iscariote, après l'accomplissement de sa trahison.

de Waremme, où il espérait terminer en paix, au milieu de ses fleurs et de ses jardins, le peu de jours qui lui restaient encore. Mais il avait compté sans Maximilien. Celui-ci ne connaissait ni l'oubli ni le pardon. Quoique le vieillard octogénaire ne dût plus lui inspirer aucune crainte, il le fit arracher de sa retraite et le condamna au dernier supplice.

On engagea l'ancien bourgmestre à implorer merci : on lui promit sa grâce, s'il voulait la demander à genoux. Mais le courageux citoyen resta sourd aux prières de ses parents et de ses amis : « Je m'agenouillerai, dit-il, mais ce sera pour placer ma tête sur le billot ; quant à Maximilien, je n'ai rien à me faire pardonner de lui. » Quelques jours après, la tête du vénérable magistrat, blanchie par l'âge et le travail, tomba sous la hache du bourreau.

Conspiration.

Les Liégeois sentaient donc de plus en plus qu'ils avaient un maître, et un maître impitoyable. Aussi essayèrent-ils à différentes reprises, même d'accord avec la noblesse, de secouer le joug qui pesait sur eux.

Entre autres projets, ils formèrent un jour celui de s'emparer de la citadelle et de la détruire.

A la tête des conjurés se trouvaient le chanoine *de Marets* et deux Grignoux, *Barazet* et *Leonardi*. Les réunions se tenaient chez un nommé Libert, dans une taverne de la rue Hors-Château, située au coin de la rue de l'Ange et portant l'enseigne de *l'Agasse*.

Mais il était difficile d'échapper à l'œil vigilant des espions du prince, et Libert, tremblant pour sa vie, alla lui-même dénoncer ses complices.

La taverne de *l'Agasse* fut cernée à l'improviste ; les conjurés furent saisis et exécutés sur la place du Marché.

L'un d'eux, le brave Leonardi, préféra mourir les armes à la main.

Il s'était caché dans une maison de la rue Table-de-Pierre. Trahi par ses hôtes et voyant qu'il ne lui restait aucun moyen d'échapper aux soldats qui l'entouraient, il s'élança sur eux le pistolet et le poignard à la main, terrassa les premiers qui se présentèrent à ses coups, et ne succomba qu'après avoir chèrement vendu sa vie.

Étendu par terre et sur le point d'expirer, il eut encore la force de porter un coup de stylet dans la jambe du sous-mayeur Germeau, qui s'était chargé de l'arrestation.

Le cadavre fut traîné sur l'échafaud : la tête fut clouée à la porte d'Amercœur, et le tronc, horriblement mutilé, fut suspendu à un gibet dans l'endroit nommé Trixhay, près de la porte Ste-Walburge, où il resta pendant quatre années exposé aux regards du peuple.

Telle fut la triste issue de cette conjuration, à l'occasion de laquelle les partisans du prince firent le chronogramme suivant :

La ConspIratIon DU traItre Marets (1658).

Invasion des troupes étrangères et destruction de la citadelle.

Pour surcroît de maux, le pays se vit exposé aux ravages des troupes étrangères.

C'était l'époque où Louis XIV commençait contre l'Espagne, la Hollande, l'Allemagne, etc., ces longues guerres qui devaient élever la France au-dessus des autres nations et lui donner la place que l'Espagne et l'Autriche avaient occupée jusqu'alors.

Entourée de tous côtés par les puissances belligérantes, la principauté de Liége ne pouvait faire respecter sa neutralité.

Des troupes de soldats espagnols et français passèrent sur notre territoire comme des torrents dévastateurs. La citadelle même de Liége finit par tomber au pouvoir des Français.

Maximilien seul regretta la prise de son château-fort, car le peuple applaudissait à un événement qui lui permettait d'espérer une délivrance prochaine.

Aussi, lorsque les Français furent sur le point de se retirer de notre pays, pria-t-il le roi de démolir la citadelle qu'il tenait en son pouvoir.

Cette demande concordait complètement avec les intérêts de Louis XIV : ce prince n'aurait pas voulu laisser derrière lui une forteresse que les Allemands pouvaient occuper d'un moment à l'autre. Les soldats français se mirent donc à l'œuvre : on eut recours aux mines, et bientôt les fortifications sautèrent avec un fracas épouvantable. Des éclats de pierres volèrent jusque dans la ville et tuèrent plusieurs personnes Derrière-le-Palais et dans la rue Hors-Château.

Le peuple se rua à son tour sur les quelques débris que la mine et les flammes avaient épargnés, puis il poussa des cris de triomphe, alluma des feux de joie, et organisa des danses sur les derniers vestiges de cet odieux monument qui avait coûté tant d'argent et tant de sueur.

Parmi les chronogrammes composés à cette occasion, on remarque celui-ci :

hACeLDaMa rasé, ébUrons VoUs VIVrez (1676).

Malheureusement les descendants des Éburons ne devaient plus vivre de cette vie dont parle le chronogramme.

Un moment ils se crurent libres et réclamèrent hautement la restitution des anciens priviléges. Mais la division régnait parmi eux : Chiroux et Grignoux reparurent aussitôt sous les noms de *Mangeurs de tartes* et *Mangeurs de boudins*, et avec eux la guerre civile et ses suites désastreuses.

Derniers efforts des Grignoux.

Macors et Renardi.

En vain essaya-t-on de se réconcilier. Les griefs articulés de part et d'autre étaient si nombreux, que toute entente parut impossible.

Alors Maximilien, à l'exemple de ses prédécesseurs, appela l'étranger à son secours.

La lutte devint inégale. Les Grignoux cependant la soutinrent avec ardeur : ils comptaient sur l'appui de la France, qui les avait poussés à la résistance ; mais la France aussi se déclara pour l'évêque.

Le découragement s'empara du peuple. Malgré les efforts des bourgmestres *Macors* et *Renardi*, les portes furent ouvertes aux soldats de Maximilien.

Macors et Renardi, qui avaient dédaigné de fuir, furent décapités sur la place du Marché.

C'étaient les deux derniers chefs des Grignoux: avec eux périt la liberté de la patrie.

Quand la victoire fut assurée, l'évêque rentra dans la ville et publia le fameux Règlement de 1684, qui abolit pour toujours l'ancienne Constitution liégeoise, tout en laissant encore au peuple quelques garanties politiques et civiles.

Règlement du 28 novembre 1684.

Ce Règlement cassa les milices bourgeoises et ôta aux XXXII métiers tout pouvoir politique.

Il établit une nouvelle division des bourgeois en seize chambres, représentées chacune par un conseil de trente-six personnes, vingt patriciens nobles, dix marchands notables et six artisans.

Ces conseils se partageaient avec l'évêque la nomination des bourgmestres.

Ces derniers perdirent le droit de faire des édits, ne conservèrent que la gestion financière de la cité, et devinrent les représentants du prince plutôt que ceux de la majorité de la nation. C'était d'ailleurs au prince seul qu'ils prêtaient serment de fidélité.

Maximilien fit en même temps rebâtir la citadelle et élever le fort des Dardanelles.

Ce fort se trouvait au milieu du Pont-des-Arches, qui venait d'être achevé tel que nous l'avons connu. Il interceptait toute communication entre les deux parties de la ville et isolait ainsi le bruyant quartier d'Outre-Meuse, qui avait été comme le foyer de toutes les émeutes populaires.

Le triomphe de Maximilien marqua la fin de la vie politique des Liégeois. Brisé par ses longues souffrances, découragé par une lutte inégale, le peuple voulait le repos à tout prix. Il sembla oublier jusqu'aux mots de patrie et de liberté, et il fallut un siècle avant que ces mots sacrés retentissent de nouveau dans les rues de notre antique cité.

CHAPITRE XV

LES SUCCESSEURS DE MAXIMILIEN.

Guerres sous Louis XIV. — Embellissements de la ville. — Progrès des lettres, des sciences et des arts.

§ 1. — JEAN-LOUIS D'ELDEREN ET JOSEPH-CLÉMENT DE BAVIÈRE.

SOMMAIRE. — Idée générale de cette période. — Jean-Louis d'Elderen. — Guerre contre la France et bombardement de la ville par le maréchal de Boufflers. — Joseph-Clément de Bavière; nouvelle invasion de troupes étrangères.

Idée générale de cette période.

Un calme profond et devant durer tout un siècle succéda aux troubles qui n'avaient cessé d'agiter le pays pendant tant d'années.

Six princes occupèrent le siége épiscopal pendant cette paisible période; ce sont :

Jean-Louis d'Elderen, 1688 ;
Joseph-Clément de Bavière, 1694 ;
Georges-Louis de Bergues, 1724;
Jean-Théodore de Bavière, 1744;
Ch.-Nic.-Alex. d'Oultremont, 1763 ;
Et Fr.-Ch. de Velbruck, 1772.

Ce furent des princes vertueux et amis du peuple. Leur administration tendit toujours à rendre la nation heureuse, à lui faire oublier la perte de ses anciens priviléges et à faire fleurir chez elle les lettres et les beaux-arts.

Malheureusement la guerre générale qui désolait l'Europe se prolongea longtemps encore, et les généreux efforts de nos gouvernants ne purent remédier aux maux qu'elle amoncela sur la patrie.

A Maximilien succéda *Jean-Louis d'Elderen*, prévôt de Saint-Lambert.

Jean-Louis d'Elderen. Guerre contre la France.

C'était un prélat remarquable par sa piété et par ses vertus. Élevé à la dignité d'évêque sans avoir eu recours à aucune démarche pour l'obtenir, il ne profita de sa position que pour faire le bien.

Mais les circonstances ne le favorisèrent pas. A peine fut-il monté sur le siége épiscopal qu'il se vit entraîné dans une lutte désastreuse contre la France; il ne lui fut pas donné d'en voir la fin.

Louis XIV, comme nous l'avons dit, occupait alors le trône de France. Or Louis XIV était un de ces princes guerroyeurs et conquérants que la Providence semble envoyer parfois pour châtier le genre humain.

Poussé par une ambition démesurée et disposant de forces immenses, il menaça l'Occident tout entier pendant de longues années et le couvrit de ruines.

L'Espagne, la Hollande, l'Allemagne se virent attaquer tour-à-tour par l'orgueilleux monarque; mais la Belgique surtout eut à souffrir de ses projets ambitieux. Par sa position géographique, elle se trouva naturellement la première exposée à toutes les invasions; pendant tout un siècle, elle resta le champ de bataille où les princes et les peuples venaient vider leurs querelles. Ses champs servirent de tombe aux soldats de Jemmapes, de Fleurus, de Neerwinden, etc.

Le pays de Liége partagea le sort des autres provinces belges: il vit fondre sur lui tous les maux qui accompagnent, précèdent et suivent le choc des nations. Vainement le pacifique Jean-Louis d'Elderen essaya de faire respecter cette neutralité si chère aux anciens Liégeois. L'Allemagne, la Suède, la Hollande et l'Espagne venaient de se coaliser contre la France, et menaçaient de détruire la cité si elle refusait de se joindre à elles : le prince de Liége fut mis en demeure de rompre en visière avec le grand roi.

La bourgeoisie dut quitter ses occupations quotidiennes pour s'exercer au maniement des armes. L'agriculture, l'industrie et le commerce déchurent de jour en jour, et les nouveaux impôts auxquels on eut recours achevèrent de rendre la situation pénible.

Bombardement de la ville par le maréchal de Boufflers.

Liége eut bientôt à soutenir tout le poids de la colère de Louis XIV : ce prince s'était bien promis de châtier notre petit pays de l'audacieuse déclaration de guerre qu'il lui avait adressée, à lui devant qui tremblait toute l'Europe.

Nos frontières furent envahies. Le pillage et l'incendie désolèrent nos campagnes; la ville de Huy fut presque complètement détruite; à Stavelot et à Malmedy, il ne resta debout que quelques maisons. Enfin, au mois de juin 1691, le marquis de Boufflers passa l'Ourthe et la Meuse à la tête de son armée, s'empara de la Chartreuse et bombarda la ville de Liége pendant cinq jours.

L'église Sainte-Catherine, la rue Neuvice, la Maison-de-Ville et presque toutes les maisons situées entre le Marché et la Meuse furent détruites par les boulets ennemis. La Boverie, le faubourg d'Amercœur, l'église de Cornillon, les constructions environnantes, devinrent la proie des flammes; d'autres quartiers de la ville subirent de graves dommages.

Cette guerre désastreuse, dont notre pays souffrit sans interruption, ne se termina qu'en l'année 1697. La France avait tenu tête à l'Europe entière; elle avait triomphé dans les sanglantes journées de Fleurus, de Steinkerque et de Neerwinden, mais elle était épuisée d'hommes et d'argent; elle périssait de misère au bruit des *Te Deum* qu'on chantait pour célébrer ses exploits! Un hiver rigoureux vint mettre le comble à la détresse publique; Louis XIV dut demander la paix et restituer une partie des provinces dont il s'était emparé. (Paix de Ryswyck.)

Jean-Louis d'Elderen n'eut pas le bonheur de voir cette paix après laquelle il avait tant soupiré : il mourut subitement, l'année 1693, avant la fin des hostilités.

Joseph-Clément de Bavière.

Joseph-Clément de Bavière, qui lui succéda, eut un règne également agité.

Nouvelles invasions de troupes étrangères.

Le traité de Ryswyck était signé depuis deux ans seulement, lorsque Louis XIV provoqua une nouvelle guerre à l'occasion de

la mort du roi d'Espagne, dont il réclamait l'héritage pour son petit-fils.

La plupart des puissances se liguèrent de nouveau contre l'ambitieux monarque, et une deuxième guerre générale embrâsa l'Europe.

Le territoire de Liége ne pouvait pas échapper à la conflagration générale. Accablé d'impots, envahi et rançonné tour à tour par les armées ennemies, il ne retrouva le calme qu'après douze années de misères et de souffrances.

Joseph-Clément avait dû pendant quelque temps céder sa place à un gouverneur nommé par l'empereur d'Allemagne, parce que lui-même s'était déclaré pour la France. Lors de la conclusion de la paix, il revint dans sa capitale, et l'on ne songea plus qu'à réparer les désastres de la guerre.

§ 2. — LE PRINCE DE VELBRUCK.

Sommaire. — Embellissements de la ville. — Coup d'œil sur l'histoire des sciences, des arts et des lettres dans le pays de Liége. — Progrès des lettres, etc., sous le prince de Velbruck. — Fondation de la Société d'Émulation.

La suite du règne de Joseph-Clément de Bavière ainsi que l'administration des quatre premiers de ses successeurs, Georges de Bergues, Jean-Théodore de Bavière, Ch. d'Oultremont et Fr. de Velbruck, ne présentent aucun fait d'une grande importance politique.

Il est intéressant, en revanche, de constater les embellissements que la ville reçut à cette époque, et se faire une idée de l'impulsion nouvelle qui fut donnée à la culture des lettres, des sciences et des arts.

Embellissements de la ville.

L'activité de nos pères, n'ayant plus pour aliment les luttes quotidiennes de la place publique, s'efforça de se produire sur un champ nouveau, et se porta tout entière vers les améliorations intérieures.

Une partie de la ville avait été détruite par le bombardement de 1691 : nos magistrats rivalisèrent de zèle pour faire disparaître les ruines et orner la ville de constructions nouvelles.

Parmi les nombreux monuments qui datent de cette époque,

on remarque la Maison-de-Ville, la grande fontaine du Marché, celle de Vinâve-d'Ile, le pont de pierre d'Amercœur, le quai de la Batte, celui d'Avroi, la promenade St-Léonard, etc., etc.

Ces constructions coûtèrent des sommes immenses : les magistrats qui les avaient décrétées avaient consulté leur amour-propre plutôt que les ressources de la cité, déjà fort obérée. Mais Liége rencontra un évêque qui comprit la situation et sut faire face au déficit imminent.

Cet évêque d'heureuse mémoire, ce fut *Georges-Louis de Bergues*. Pendant toute la durée de son règne, il n'exigea ni taille ni impôts. Il consacra tous ses instants à l'administration du pays, réformant les abus partout où ils se trouvaient, introduisant partout des changements salutaires. Aussi Dieu lui accorda-t-il un règne long et prospère (1724-1744). Il mourut en instituant pour héritiers « *les pauvres*, *ses frères en J.-C.* »

A Georges-Louis de Bergues succéda *Jean-Théodore de Bavière*, et à celui-ci le comte *Charles d'Oultremont*, dont l'administration ne présente rien de remarquable.

Le prince de Velbruck.

Vient ensuite le prince *de Velbruck*, qui, plus que personne, travailla à faire fleurir dans notre pays les lettres, les sciences et les arts. Cet essor donné à la culture intellectuelle forme, comme nous l'avons indiqué plus haut, l'un des points caractéristiques du siècle dont nous parlons. Il importe donc de s'y arrêter quelques moments.

Coup-d'œil sur l'histoire des lettres et des arts avant la fin de la domination des trois princes de Bavière.

Les Liégeois, qui comptaient parmi leurs gloires historiques les héros de Steppes, d'Othée, de Brusthem, Henri de Dinant, Barré de Surlet, Beeckman, Laruelle, de Bex, Macors et Renardi, ne se distinguèrent pas seulement sur les champs de bataille et dans les sanglantes émeutes de la place publique : ils brillèrent également par le culte qu'ils vouèrent aux choses de l'esprit.

Même dans des temps bien reculés, leur pays avait été comme un foyer dont la lumière bienfaisante se répandait au loin.

Nous l'avons fait remarquer à différentes reprises, et nos lecteurs se remémoreront aisément ce que la civilisation dut à des prélats tels que *saint Lambert*, *Francon*, *Éracle*, *Notger*

et *Wason*. *Érard de la Marck*, *Groesbeck* et *Georges-Louis de Bergues* se montrèrent les dignes successeurs de ces princes.

Grâce à leur exemple et à leurs efforts, Liége put s'enorgueillir de ses écoles florissantes, de ses écrivains dignes de mémoire, de ses artistes à bon droit célèbres.

Et quels monuments s'élevèrent sur son sol ! Quel génie, quel travail, quelles études ne fallut-il pas pour bâtir des églises comme celles de St-Barthélemi, de Ste-Croix, de St-Jean, de St-Denis, de St-Martin, de St-Paul, de St-Jacques, et des palais comme celui de nos anciens princes-évêques !

Écrivains.

Les siècles qui furent témoins de la construction de ces chefs-d'œuvre eurent en même temps leurs savants et leurs lettrés. Parmi ces derniers, nous citerons : *Hocsem* et le *prêtre Jean*, qui écrivirent l'histoire des évêques de Liége ; les théologiens *Algerus* et *Adelman ; Jean d'Outremeuse*, dont la curieuse chronique, inédite jusqu'à ce jour, vient enfin d'être livrée à l'impression ; le chanoine *Jean Lebel*, qui fut le maître de Froissart ; *Jacques de Hemricourt*, auteur du *Miroir des Nobles de la Hesbaye* et d'une relation de la guerre d'Awans et de Waroux, autres précieux monuments de notre ancienne langue.

Même les règnes si agités de la maison de Bavière furent loin d'étouffer le goût des études. Ce fut alors que vécurent *Chapeauville*, qui recueillit en trois volumes les précieux écrits des anciens historiens du pays Gilles d'Orval, Hocsem, Raoul de Rivo, Suffridus Petri, etc. ; le jésuite *Fisen*, qui publia une histoire complète de l'Église de Liége ; *Mélart*, auteur d'un ouvrage intéressant sur l'histoire de la ville et de la citadelle de Huy ; *Mantelius*, l'historien du comté de Looz ; le jésuite *Foullon*, dont les travaux sur l'histoire du pays méritent d'occuper le premier rang ; *Lambert de Vlierden*, poëte et historien, qui nous a transmis de nombreux renseignements sur l'histoire de Liége, sur les XXXII métiers, sur les anciennes monnaies, etc., etc. ; *Ch. Langius*, philologue éminent et ami de Juste Lipse (1) ; *Cornelius à Lapide* ou *Vandensteen*, qui laissa des commentaires fort recommandables sur l'Écriture-

(1) Langius ou Langhe n'est pas né à Liége, mais il y passa sa vie.

Sainte ; *Jean de Bolland*, qui commença la grande œuvre des *Bollandistes*, immense recueil consacré spécialement à la vie des saints et non terminé encore de nos jours ; le mathématicien *de Sluse*, qui fut reçu à l'Académie de Londres en compagnie de Leibnitz et de Newton ; *Érasme Surlet de Chokier* , *Wamèse*, *de Courselle* et *de Méan*, jurisconsultes distingués et auteurs d'ouvrages estimés.

A cette liste, bien incomplète sans doute, nous pouvons ajouter *Lambert d'Archis*, qui vécut sous *Jean-Louis d'Elderen.*

Généreux protecteur des lettres et des arts, d'Archis consacra sa fortune à fonder à Rome un collége pour recevoir les jeunes gens de Liége et des environs. Ce bel établissement est désigné sous le nom d'*Hospice liégeois;* nous lui devons une foule d'artistes distingués.

La sculpture et la peinture eurent aussi de dignes représentants dans notre pays.

Tous nos monuments étaient remplis d'objets d'art; bien des artistes d'élite consacrèrent leur vie à les enrichir de trésors précieux, sans même se soucier de graver leur nom sur les œuvres qu'ils léguaient à l'admiration de la postérité. Sculpteurs.

Parmi les plus anciens monuments de sculpture qui nous restent et dont nous connaissons les auteurs, on remarque les fonds baptismaux de Saint-Barthélemi, qui remontent au XII[e] siècle. Ils sont l'œuvre de *Jean Patras*, le *batteur de Dinant;* ils nous offrent un échantillon curieux de cette *dinanderie* si célèbre au moyen-âge.

Les siècles suivants produisirent de nombreux sculpteurs : nous ne citerons que Zutman et Delcour.

Henri Zutman est l'auteur du buste de saint Lambert qui se trouve dans la cathédrale. Ce magnifique travail de ciselure et d'orfévrerie fut achevé vers 1513, après sept années de labeur. On dit qu'Érard de la Marck le paya cent mille écus, somme énorme si l'on pense qu'à cette époque la journée d'un manœuvre ne valait qu'un liard.

Delcour florissait vers la fin du XVII[e] siècle. C'est un de nos artistes les plus féconds et les plus connus. Il est l'auteur d'une foule d'ouvrages justement renommés, parmi lesquels nous remarquons la Vierge qui orne la fontaine de Vinâve-d'Ile ; le

Christ au tombeau qui se trouve dans une chapelle latérale de Saint-Paul ; la statue de saint Jean-Baptiste qui surmonte la fontaine de la rue Hors-Château ; deux statues, saint Denis et la Sainte-Vierge, qui décorent les deux côtés du maître-autel de l'église Saint-Denis ; le Péron, reconstruit en 1693, et le Christ en bronze qu'on admire aujourd'hui dans le portail de Saint-Paul. — Ce Christ surmontait le fortin du Pont-des-Arches nommé *Dardanelle*. Ce fortin disparut lors de la révolution liégeoise de 1789 ; mais le crucifix fut respecté. Les bas-reliefs en marbre de Gênes, qui représentent dans l'église Saint-Martin des épisodes relatifs à la célébration de la fête du Saint-Sacrement de l'année 1246, sont également de Delcour. On sait que ce fut grâce aux pieux efforts de sainte Julienne, religieuse du monastère de Cornillon, qu'on doit l'institution de la Fête-Dieu. Cette fête fut célébrée pour la première fois dans l'église Saint-Martin l'année 1246, et, dix-huit ans plus tard, le pape Urbain IV l'institua pour toute la chrétienté.

Graveurs. La *gravure* aussi dut beaucoup à des artistes liégeois, tels que J. Valdor, les Natalis, Warin, Duvivier, etc.

J. Valdor eut l'honneur de voir ses planches enrichies d'inscriptions composées par le grand Corneille. *Natalis*, père et fils, étaient graveurs des monnaies des princes de Liége. Ce fut Natalis père qui grava en taille-douce le célèbre portrait de Laruelle. *Warin* et *Duvivier* méritèrent, comme les précédents, les faveurs de la cour de France et furent seuls jugés dignes de graver les médailles et monnaies de Louis XIII et de Louis XIV.

Peintres. Au XVIe et au XVIIe siècle, Liége fut le siége d'une école de peinture qui jeta un grand éclat, même à côté de celle d'Anvers.

Des nombreux représentants de cette école, nous ne citerons que Lombard, Douffet, Bertholet, J. Carlier et Lairesse.

Lombard orna la plupart de nos églises; mais ses tableaux devinrent la proie des pillages qui accompagnèrent la révolution du siècle dernier. Les chefs-d'œuvre de *Douffet* ont été transportés à Munich. Quant à *Bertholet*, il a laissé de ses productions dans presque toutes les églises de Liége, entre autres l'*Invention de la Croix*, qu'on admire dans l'église Ste-Croix. *J. Carlier*, le plus célèbre des disciples de Bertholet,

mourut à la fleur de l'âge. Un de ses rares tableaux, *le Baptême du Sauveur*, se trouve dans la cathédrale de Liége. *Gérard Lairesse* eut l'honneur de fonder l'Académie d'Amsterdam. Son tableau représentant *l'Assomption* orne également l'un des autels de la cathédrale.

Les lettres et les arts depuis la mort de Maximilien de Bavière.

Le calme qui succéda à l'époque si agitée de la domination des princes de Bavière et le grand mouvement littéraire qui venait de se produire en France sous le règne de Louis XIV devaient nécessairement exercer une heureuse influence sur la culture des lettres et des arts dans notre pays.

En 1731, on fonda à Liége une bibliothèque publique que les magistrats recommandèrent instamment aux érudits, aux lettrés et aux artistes.

Alors aussi parurent les ouvrages du père *Bouille* sur l'histoire du pays, les travaux du jurisconsulte *Louvrex*, l'ami et le conseiller de Fénélon; le *Recueil héraldique des Bourgmestres de Liége*, de *Loyens* (1); les poésies du *baron de Walef*, etc.

Si les Liégeois ne se distinguèrent pas autant dans la poésie que dans les autres branches de la littérature, on doit l'attribuer peut-être à l'idiôme wallon, qui dominait encore à cette époque. Ils eurent cependant leurs poëtes français. Le baron de Walef, que nous venons de citer, composa environ 30,000 vers et mérita les encouragements de Boileau, à qui il adressa l'une de ses épîtres.

Le siècle suivant devait produire des poëtes plus remarquables, tels que *Renier*, *Bassenge*, *Henkart*, *Rouveroy*, etc., dont les ouvrages furent reconnus comme classiques. Ce siècle devait produire également le *baron de Villenfagne*, dont les grands travaux firent faire d'immenses progrès à l'histoire de notre pays, ébauchée par Hocsem, Fisen, Foullon, Bouille, etc.

Le XVIIIe siècle vit naître encore une nouvelle génération de

(1) On pourrait citer encore les ouvrages inédits du héraut d'armes *L. Abry*. Ce judicieux et infatigable écrivain consacra sa vie à des recherches historiques, généalogiques et héraldiques concernant les évêques de Liége, les chanoines, les bourgmestres et les échevins, les membres du conseil ordinaire, les 22 commissaires et les hommes illustres du pays. Le *Recueil* de Loyens semble même n'être que la reproduction d'un de ces ouvrages.

peintres, à la tête de laquelle il faut placer *Fassin* et *Defrance*, les créateurs de notre Académie de dessin, de peinture et de sculpture.

Enfin, peu de temps avant l'avénement de Velbruck, parut *Grétry*, surnommé le Molière de la musique. En mourant, il légua son cœur à sa ville natale. Longtemps conservé en France, ce précieux dépôt fut restitué aux Liégeois en 1829, à la suite d'un long procès.

Une statue en bronze, due à l'habile sculpteur G. Geefs, fut érigée à sa mémoire sur la place de l'Université, et ce fut dans le socle de cette statue qu'on déposa solennellement l'urne renfermant le cœur du grand compositeur (18 juillet 1842). (1)

Les Liégeois n'étaient donc restés étrangers à aucune espèce de gloire. A l'époque de Velbruck, ils comptaient déjà une longue liste de héros, d'hommes politiques, de savants, de littérateurs et d'artistes de tous genres.

Protection que Velbruck accorde aux lettres et aux arts. La Société d'Émulation.

François-Charles de Velbruck se montra digne d'être le chef d'un peuple aussi éclairé et aussi cultivé.

Il consacra tous ses soins à répandre l'instruction et à exciter parmi la jeunesse un noble enthousiasme pour les travaux de l'intelligence.

En 1779, il fonda la *Société d'Émulation*, et lui confia la direction des divers établissements d'instruction publique dont il avait doté la ville.

Cette Société s'occupait de tout ce qui concerne les lettres et les arts; elle avait sous sa protection une académie de peinture, de sculpture et d'architecture; une chaire de mathématiques, d'histoire, de sciences; une école de dessin, de musique, etc.

Le prince lui-même se faisait un honneur et une joie de présider les réunions publiques de ses membres, où des encouragements étaient solennellement distribués à ceux qui s'étaient distingués dans les différentes écoles placées sous la surveillance de la Compagnie.

La Société d'Émulation ne tarda pas à devenir célèbre. Malheureusement elle dut interrompre ses travaux pendant

(1) Cette statue vient d'être transférée sur la place du Théâtre.

quelque temps, à la suite des orages de la révolution de 1789. Enfin elle put les reprendre en l'année 1807 ; depuis lors elle n'a cessé de rendre de grands services aux savants et aux artistes. Aujourd'hui, comptant dans son sein une foule d'intelligences d'élite, elle continue son œuvre civilisatrice et bienfaisante avec plus d'ardeur que jamais. Elle se montre digne de son glorieux fondateur, et le nom de Velbruck est toujours l'un de ceux qu'elle vénère le plus. Le portrait et le buste de ce prince ornent la salle de ses réunions, et Velbruck semble présider encore aux fêtes qu'elle célèbre annuellement.

Le pays de Liége n'avait donc pas tout perdu en perdant les priviléges qui lui avaient été si chers. Il vivait calme et paisible depuis près d'un siècle, lorsque les événements extérieurs vinrent lui rappeler son passé et ranimer dans son cœur son ancienne passion pour la liberté. Une nouvelle révolution éclata ; mais cette révolution, au lieu de nous rendre nos franchises, engloutit pour toujours la nationalité liégeoise.

CHAPITRE XVI

DE HOENSBROECH ET DE MÉAN.

Révolution de 1789. — Fin de la nationalité liégeoise.

§ 1. — HOENSBROECH.

SOMMAIRE. — Situation du pays à l'avénement de Hoensbroech. — Discussions relatives aux jeux de Spa. — Réclamations du peuple. — Bassenge. — Nouvelle de la prise de la Bastille et insurrection des Liégeois. — De Chestret et Fabry. — Hoensbroech ratifie la révolution. — Fuite de Hoensbroech. — Arrivée des troupes étrangères. — Résistance des Liégeois. — Leur soumission et départ des patriotes. — Retour du prince.

A Velbruck succéda Constantin de Hoensbroech.

On ne saurait dire de ce prince, comme de son prédécesseur, qu'il fut le protecteur éclairé des lettres et des arts. Tout au commencement de son règne, un homme de lettres lui ayant demandé l'emploi de conservateur de sa bibliothèque, il répondit sèchement, paraît-il : « Je n'ai jamais lu, et je ne veux pas prendre l'habitude de lire. »

C'était du reste un personnage assez nul, se laissant guider par son entourage habituel et complètement incapable de faire face à des circonstances difficiles, encore moins de diriger une révolution en marchant avec elle.

Situation du pays à l'avénement de Hoensbroech.

Or la situation était des plus délicates. Un malaise général agitait les esprits; la vieille société chancelait sur ses bases ; partout les peuples voulaient rompre avec le passé et aspiraient après une ère nouvelle; tout enfin annonçait la grande révolution de 1789.

Les Liégeois se ressentaient de la fermentation qui travaillait

l'Europe. Leur ancien amour de la liberté se réveilla aux bruits du dehors; gouvernés par un prince peu populaire, ils recommençaient à traiter de despotique le pouvoir qui les régissait, et n'attendaient qu'une occasion pour s'insurger contre ce pouvoir.

Discussions relatives aux jeux de Spa.

Les ordonnances que l'évêque rendit relativement aux jeux de Spa fournirent cette occasion.

La jolie ville de Spa jouissait, à cette époque comme aujourd'hui, d'une célébrité européenne: elle était devenue le rendez-vous de la noblesse et même des têtes couronnées. En 1717, l'empereur de Russie, Pierre-le-Grand, y avait passé six semaines et y avait fait élever un monument pour attester l'excellence de ses eaux minérales, auxquelles il attribuait le rétablissement de sa santé.

En 1762, le prince Théodore de Bavière avait concédé à des particuliers, moyennant une rente annuelle, le privilége exclusif d'ouvrir dans cette ville des salles de danse et de jeu.

Comme ces établissements rapportaient des bénéfices énormes, il se forma en 1784, sous l'administration de Hoensbroech, une seconde société, la Société Levoz, qui bâtit des salles plus spacieuses et plus élégantes que les premières, mais sans avoir obtenu l'autorisation du prince.

Celui-ci protesta aussitôt et ordonna de fermer le nouvel établissement.

Levoz et les siens contestèrent la légalité des mesures prises par l'évêque; ils regardaient comme nuls et comme contraires aux lois du pays les priviléges accordés en 1762. Soutenant que le prince n'avait pas le droit de faire des édits sans consulter les États, ils en appelèrent à la Chambre impériale de Wetzlar, cour suprême pour toutes les parties de l'empire germanique.

Hoensbroech et son conseil n'en persistèrent pas moins dans leurs projets : ils chargèrent le procureur-général Fréron d'employer la force pour exécuter les décrets. Une arrestation fut faite ; mais, comme elle paraissait illégale, la victime s'adressa au Tribunal des XXII. Ce tribunal, gardien des antiques franchises des Liégeois, donna gain de cause au plaignant et condamna à une forte amende l'officier qui avait outrepassé ses pouvoirs. Les *États* approuvèrent la sentence et le peuple applaudit avec transport.

Le parti du prince n'avait pas attendu la fin du procès pour protester à Wetzlar contre la compétence des XXII. Bientôt après il fit occuper la nouvelle salle par un peloton de soldats chargés d'en défendre l'entrée.

Depuis lors, les mesures violentes, les poursuites contre la presse, les violations de domicile, les arrestations et les condamnations illégales se succédèrent rapidement. Ni les sentences des XXII, ni les protestations de la majeure partie de la population ne purent détourner l'évêque et les siens de la voie dangereuse dans laquelle ils s'étaient engagés.

Nouvelles réclamations du peuple. Bassenge.

Ces discussions sur les salles de jeux en amenèrent d'autres. On critiqua, on attaqua les actes du prince; on lui dénia une foule de droits qu'il s'était arrogés; on refusa les impôts vicieux; on accumula grief sur grief, et mille plaintes soulevées de part et d'autre allèrent grossir le dossier du procès qui se plaidait à Wetzlar.

L'opposition grandit de plus en plus; toute la population se divisa nettement en deux partis : celui des *Aristocrates*, qui concédait au prince le droit de faire des édits, et celui des *Patriotes*, qui, conformément à la paix de Fexhe, ne reconnaissait ce droit qu'aux *États* représentant la nation.

Des tribuns et des publicistes distingués, tels que *Bassenge*, entretenaient et augmentaient le mécontentement.

Les Liégeois les écoutaient avec avidité et avec bonheur : ils parlaient de la gloire de leurs aïeux, des droits du peuple, de Beeckman, de Laruelle, de la patrie, de la liberté! « Levez-vous, s'écriaient-ils, levez-vous, et redevenez libres! Allez vous agenouiller sur la tombe de vos martyrs, et déchirez-y le Règlement de 1684 qui vous opprime! »

Une catastrophe était donc imminente. Les événements du dehors hâtèrent l'explosion.

Nouvelle de la prise de la Bastille. Soulèvement des Liégeois. De Chestret et Fabry.

Le peuple de Paris venait de se soulever aux cris de : *Liberté ! égalité ! fraternité !* La Bastille était prise; le triomphe de la bourgeoisie était complet.

Hoensbroech alors se montra prêt à faire des concessions; mais c'était trop tard. L'exaltation était à son comble.

Le 16 et le 17 août, l'insurrection s'annonça par des rassemblements tumultueux. La cocarde nationale, rouge et jaune,

était arborée partout. Le 18, enfin , le tocsin retentit de bonne heure. La population accourt de tous côtés : une foule innombrable se presse aux abords de la place du Marché; *Gosuin*, à la tête d'une troupe armée, pénètre dans l'Hôtel-de-Ville et en expulse les magistrats en fonctions; une autre troupe, commandée par *Ransonnet*, envahit la citadelle et fait tirer le canon pour annoncer la victoire du peuple. La ville entière est bientôt au pouvoir de l'insurrection, et l'on s'empresse de remplacer les anciens bourgmestres, de Villenfagne et Ghaye, par deux patriotes dévoués, *de Chestret* et *Fabry*.

Le Règlement de 1684 était ainsi aboli de fait; mais, pour rendre la victoire stable, il fallait le consentement du prince.

Hoensbroech ratifie la révolution.

Hoensbroech se trouvait alors au château de Seraing. Une députation, présidée par de Chestret et suivie de plusieurs milliers de bourgeois, se rendit immédiatement près de lui, et on le pria de revenir à Liége pour sanctionner la révolution.

Il n'osa résister. Vers la fin du jour, il rentra dans la ville au son des cloches, au bruit du canon et au milieu des cris et des vociférations de la multitude.

On n'usa à son égard d'aucune violence; mais les railleries et les petites vengeances ne lui furent pas épargnées. Lorsqu'il monta les marches de l'Hôtel-de-Ville, un homme du peuple, nommé Bouquette, le prit par le bras et lui attacha sur la manche la cocarde à deux couleurs en disant d'un ton goguenard : *Loukîz*, *grand'pére*, *qui çoula v'va bin! N'âyîz nin paou! vos n'polez mâ!*

Arrivé dans la salle du Conseil, on lui proposa de valider l'élection des nouveaux magistrats et de signer l'abolition du Règlement de Maximilien ; et, comme la décision se faisait trop attendre au gré de la foule ameutée, on entendit une voix du dehors qui s'écriait : *Qu'on se dépêche*, *sinon l'on va monter!*

Hoensbroech, tout tremblant, fit ce qu'on exigeait de lui.

La révolution semblait ainsi accomplie sans avoir donné lieu à de graves excès. Tout rentra dans l'ordre. Tout le monde paraissait d'accord ; les échevins vinrent féliciter les nouveaux bourgmestres; le chapitre cathédral chanta un *Te Deum* en

actions de grâces pour l'heureuse journée du 18, et partout retentit le cri : *Vive Hoensbroech! vive notre prince bien-aimé!*

Fuite de Hoensbroech.

Mais Hoensbroech n'avait fait que céder à la peur. A peine fut-il retourné à Seraing, qu'il quitta secrètement son château pendant la nuit du 27 et se retira en Allemagne.

A cette nouvelle, l'inquiétude succéda à l'enthousiasme. On se souvenait des troupes allemandes que les princes avaient si souvent envoyées contre notre pays ; on croyait déjà voir l'étranger aux portes de la ville.

On supplia le prince de rentrer dans ses États, mais il refusa obstinément, tout en protestant de ses bonnes intentions envers les Liégeois et de son amour pour le peuple.

Il attendait l'appui de l'Allemagne, et cet appui il l'obtint.

L'Allemagne se déclare pour lui.

La Chambre impériale de Wetzlar se prononça contre nous : elle annula les changements qu'on venait d'introduire dans la constitution, et chargea les princes directeurs du cercle de Westphalie de faire exécuter sa décision, c'est-à-dire d'expulser les nouveaux magistrats, de poursuivre les auteurs de la sédition et rétablir l'évêque dans ses anciens droits.

La situation était donc très-grave en elle-même ; des circonstances particulières l'aggravèrent davantage encore.

Les chefs de la révolution, Fabry, de Chestret, Bassenge, ne purent pas maintenir le peuple dans de justes bornes ; la tranquillité fut troublée à différentes reprises ; les classes inférieures de la bourgeoisie croyaient que la révolution devait les affranchir de toutes charges, et plusieurs quartiers de la ville furent témoins de scènes de désordre et de violence.

Les partisans de l'évêque se prévalurent de ces scènes pour hâter l'exécution de la sentence de Wetzlar ; sans la médiation du roi de Prusse, cette exécution aurait été rapide et complète.

Ce prince, Frédéric-Guillaume II, l'un des directeurs du cercle de Westphalie, se montra favorable aux Liégeois, qui s'étaient adressés à lui. Soit sympathie pour un peuple généreux, soit motifs politiques, il chercha à éviter une intervention armée ; quand il vit ses efforts échouer devant l'obstination de Hoensbroech et de la Chambre de Wetzlar, il se chargea

pour ainsi dire seul des soins de l'expédition, espérant toujours amener une transaction entre l'évêque et ses sujets.

Ses troupes se mirent donc en marche, et, le 30 novembre, elles entrèrent à Liége et prirent possession du pays.

On fit aux Prussiens une réception enthousiaste : on les regardait comme des protecteurs et des amis. Frédéric-Guillaume, de son côté, ne cessa de se montrer favorable aux Liégeois et continua le rôle de médiateur qu'il avait embrassé.

Il soumit à Hoensbroech de nouvelles propositions; mais celui-ci, mal conseillé, les repoussa catégoriquement : il ne voulait s'en rapporter qu'aux décisions de la Chambre de Wetzlar.

A ces refus réitérés, le roi regarda sa mission comme terminée : il retira ses troupes de la ville (16 avril 1790), laissant à d'autres le triste honneur de rétablir le prince par la force des armes.

Les Liégeois, exaspérés, ne gardèrent dès lors plus aucun ménagement. Voyant que toute entente était impossible, ils brisèrent les armoiries de l'évêque, saisirent ses revenus, et nommèrent bientôt après un mambour en la personne du prince de Rohan.

Résistance des Liégeois. Leur soumission.

Ils avaient organisé en même temps des forces militaires pour s'opposer aux nouvelles troupes que le corps germanique venait d'envoyer contre eux.

Ces troupes, composées de Munstériens et de Palatins, pénétrèrent dans le pays du côté de Bilsen et de Hasselt.

Nos volontaires, commandés par *Donceel*, s'avancèrent sans retard à leur rencontre.

La lutte ne fut guère sérieuse : malgré les renforts qu'il reçut, l'ennemi se montra peu redoutable. Après quelques échecs essuyés à Bilsen, à Sutendael et à Visé, il se retira vers Maeseyck.

De nouvelles négociations se poursuivaient sur ces entrefaites. Elles se prolongèrent pendant plusieurs mois; mais on était enivré par le succès, et les propositions faites aux Liégeois, quoique appuyées par le roi de Prusse, parurent inacceptables au parti avancé des patriotes. Ce parti l'emporta : il déclara nettement qu'il ne voulait plus entendre parler du retour de Hoensbroech, et qu'il préférait la mort à

l'esclavage. Vaincre ou mourir! tel était le cri qui retentissait dans les rues de la cité.

Rien n'annonçait donc une soumission prochaine. Les Liégeois se montraient même plus décidés et plus animés que jamais, lorsque l'armée autrichienne, obéissant aux ordres de la Diète germanique, parut à son tour dans la principauté.

Dès lors toute résistance eût été inutile. La majeure partie de la population n'avait pas oublié les suites désastreuses des journées d'Othée et de Brusthem; malgré les efforts de quelques patriotes exaltés qui voulaient s'ensevelir sous les ruines de la patrie, on se prononça pour la soumission.

Les Liégeois s'en remirent donc à la volonté de l'empereur Léopold. Les nobles sentiments de ce prince étaient connus de tout le monde, et cette soumission ne pouvait avilir un peuple qui avait montré tant de fermeté et tant de courage.

Le mambour renonça à sa dignité, et, le 13 janvier 1791, à 7 heures du matin, le bourgmestre de Donceel, le Conseil en masse et les patriotes les plus compromis sortirent de la ville. Ce qui restait de troupes les escortait, bannière déployée, tambour battant et mèche allumée. Tous se dirigèrent vers les frontières de France, attendant des jours meilleurs.

A peine eurent-ils quitté nos murs, que les Autrichiens se montrèrent sur les hauteurs voisines et prirent possession de la capitale.

Retour de Hoensbroech.

Liége avait placé son dernier espoir dans les sentiments généreux de l'empereur. Cet espoir fut trompé : les conseillers de Hoensbroech l'emportèrent et l'ancien régime fut remis en vigueur.

Le prince-évêque ne revint qu'un mois après l'exécution des décrets de Wetzlar.

L'enthousiasme officiel ne fit pas défaut à sa rentrée triomphale (12 février). Quant au peuple, il resta froid et silencieux. Il augurait mal du retour d'un souverain ramené par la force étrangère. Ses craintes étaient fondées. On avait espéré un décret d'amnistie; on eut une liste de proscription, en tête de laquelle se trouvaient le régent, les bourgmestres, le Conseil et tous les chefs du mouvement révolutionnaire. Ni les femmes ni les enfants n'obtinrent des ménagements : les plus anciennes

libertés des Liégeois furent foulées aux pieds. La confiscation atteignit les biens des proscrits ; on saisit jusqu'aux habillements des femmes qui se disposaient à rejoindre leurs maris. Pendant des mois entiers, les juges n'eurent à prononcer que des sentences de bannissement, de proscription, de confiscation, etc. Telle fut la réaction, que l'Autriche protesta contre les mesures violentes du gouvernement qu'elle venait de restaurer, et retira une partie de ses troupes.

Une amnistie et des concessions faites à propos auraient donné à l'évêque un appui plus solide que celui des baïonnettes étrangères. C'était l'avis des princes exécuteurs, c'était même celui de la Chambre de Wetzlar. Le système d'oppression des conseillers de Hoensbroech ne pouvait que hâter la chute de la principauté. N'osant plus espérer l'intervention active ni de la Prusse, ni de l'Autriche, les patriotes exilés rompirent les liens qui les avaient unis à l'Empire et s'adressèrent à leurs voisins du midi. Aussi, lorsque les Français arrivèrent bientôt après, le peuple les accueillit comme des frères et des libérateurs.

Hoensbroech ne fut pas témoin de ce revirement : il mourut l'année qui suivit son retour, le 3 juin 1792.

§ 2. — LE PRINCE-ÉVÊQUE DE MÉAN.

SOMMAIRE. — Avénement du prince de Méan. — Abolition de la royauté en France et nouvelle guerre générale. — Bataille de Jemmapes et conquête de la Belgique et du pays de Liége par les Français. — Retour des alliés et restauration du prince de Méan. — Bataille de Fleurus, retour des Français et réunion de notre pays à la France. — Sa réunion à la Hollande. — Son incorporation dans le nouveau royaume de Belgique.

Le comte Constantin de Méan, neveu et successeur de Hoensbroech, ne régna que quelques mois. Ce fut le dernier prince-évêque de Liége. A peine eut-il pris possession de son évêché, que les armées françaises inaugurèrent ces vastes conquêtes qui devaient les rendre maîtresses de la plus grande partie de l'Europe, et dont la Belgique fut une des premières victimes.

Continuant la révolution commencée par la prise de la Bastille, la France venait d'abolir la royauté et de proclamer la république.

Tous les rois se coalisèrent contre elle : une guerre terrible et implacable embrâsa l'Europe entière.

La Belgique fut encore le champ clos où devait se vider la grande querelle, et ce fut contre elle que les Français envoyèrent leurs premières armées.

Bataille de Jemmapes et conquête du pays par les Français.

Ces armées étaient commandées par Dumouriez. Le 6 novembre 1792, elles rencontrèrent et battirent les Autrichiens dans les plaines de Jemmapes ; le 7, elles occupèrent Mons ; le 14, elles entrèrent à Bruxelles ; le 20 à Louvain ; le 28, elles arrivèrent à Liége, ramenant à leur suite les patriotes exilés.

Les Autrichiens n'essayèrent pas de défendre la place : le prince-évêque de Méan s'était enfui précipitamment.

Les Liégeois, qui avaient suivi avec anxiété toutes les péripéties de la guerre, reçurent les Français en libérateurs; les couleurs nationales reparurent, l'arbre de la liberté fut planté devant la Violette, et l'on déclara le prince déchu de tout pouvoir. L'ancien Conseil municipal de 1790 fut réintégré dans ses droits, et l'on remplaça les États par une *administration provisoire* composée de 120 représentants élus par toute la nation.

Du reste, cette révolution ne fut pas souillée de sang. Les patriotes liégeois ne ressemblaient pas aux sans-culottes de Paris; aussi l'envoyé français, Danton, fut-il bien étonné, en arrivant chez nous, de ne pas voir « au moins deux cents têtes sur des piques. »

La nouvelle assemblée, à la tête de laquelle se trouvaient Fabry et Bassenge, commença aussitôt ses travaux. Entraînée par le parti avancé, celui des Franchimontois, elle vota, avec quelques réserves, la réunion de notre territoire à la France.

Restauration du prince de Méan.

Cette réunion, toutefois, ne devait pas s'accomplir immédiatement. Tandis qu'on discutait encore sur les réserves émises, les chances de la guerre tournèrent tout d'un coup.

Les Français, ayant essuyé un échec à Aldenhoven, durent se retirer en désordre ; le 5 mars 1793, une armée autrichienne, commandée par le prince de Cobourg, pénétra dans Liége.

L'ancienne forme de gouvernement fut de nouveau remise en vigueur, et l'évêque rentra dans sa capitale.

Cette restauration du comte de Méan fut suivie de mesures aussi violentes que celle de Hoensbroech. Les patriotes se virent persécutés avec une sévérité dont on n'avait pas eu d'exemple jusqu'alors. On alla jusqu'à proclamer « que celui qui se rendrait suspect ou se permettrait un signe d'improbation serait pendu sur-le-champ. »

Mais les poursuites ne pouvaient atteindre les principaux chefs de la révolution. Presque tous les membres de l'administration provisoire s'étaient retirés sur le territoire impérial, à Tirlemont, et, lorsque la bataille de Neerwinde amena l'évacuation de la Belgique, ils se réfugièrent à Paris. Là ils continuèrent leurs délibérations tumultueuses comme s'ils n'avaient fait que changer de résidence.

Les tristes divisions qui s'étaient déjà manifestées à Liége devinrent dès lors de plus en plus vives. Les deux partis, celui des avancés et celui des modérés, ou, si l'on veut, les Liégeois et les Franchimontois, se dessinaient de plus en plus. Les patriotes qui avaient été les principaux moteurs de la révolution, Fabry, Bassenge, Lesoinne, etc., se virent calomniés, persécutés et reniés. Combien, plus que les maux de l'exil, une telle ingratitude ne devait-elle pas peser sur ces hommes loyaux, si complètement dévoués à la cause qu'ils avaient embrassée!

Bataille de Fleurus et réunion de notre pays à la France.

Cependant la France avait levé de nouvelles armées. Bientôt le général Jourdan passa la Meuse; le 26 juin 1794, il remporta la bataille de Fleurus, et, le 27 juillet, les soldats de la république reparurent sous nos murs.

Les troupes alliées essayèrent de défendre la place; mais ce fut en vain. Forcées à la retraite, elles engagèrent une dernière lutte sanglante sur le Pont-des-Arches et se retirèrent vers la Chartreuse, en ruinant une partie du quartier d'Outre-Meuse et en incendiant tout le faubourg d'Amercœur. Ce faubourg ne fut reconstruit qu'en 1803.

La journée du 27 juillet 1794 est, pour ainsi dire, le dernier épisode de l'histoire de Liége, car à peine les alliés se furent-ils retirés, que toutes nos anciennes institutions furent abolies, et

que bientôt notre territoire devint un département français sous le nom de département de l'Ourthe.

Cette annexion à la France fut loin de donner aux Liégeois le bonheur qu'ils avaient rêvé. Plus d'une fois ils eurent lieu de regretter la domination des princes-évêques.

Inutile d'insister sur le tableau que présentent les tristes jours de la domination française : nos pères nous l'ont retracé assez souvent.

Poussés par les circonstances et par la haine de l'ancien gouvernement, les patriotes avaient demandé la réunion à la France ; néanmoins le pays fut traité en pays conquis.

Le décret d'annexion ne fut promulgué que l'année suivante, au commencement d'octobre ; le 12 du même mois, on célébra la *Fête de la Réunion*. La principale partie de cette fête se passa sur la place aux Chevaux, devant l'autel de la Patrie et la statue de la Liberté, élevés en face des tours croulantes de l'antique basilique de St-Lambert ! (1)

Cette réunion ne mit pas fin aux maux qui pesaient sur le pays.

Des impôts écrasants, des réquisitions militaires, la conscription et ses terreurs, les persécutions religieuses, la domination arbitraire et despotique de fonctionnaires étrangers, la misère et la famine: voilà ce que la France nous donna en échange de notre indépendance et de notre liberté.

Sa réunion à la Hollande et son incorporation dans le nouveau royaume de Belgique.

Comme les autres provinces belges, notre pays n'échappa à la domination étrangère, lors de la chute de Napoléon en 1815, que pour être réuni à la Hollande.

Depuis 1830, Liége est le chef-lieu de l'une des principales provinces du royaume de Belgique.

Notre nationalité a disparu depuis la domination française. Mais ce que les révolutions et la domination étrangère n'ont pu faire disparaître, ce sont les antiques vertus du peuple liégeois, son activité, son héroïsme, son caractère franc, noble et magnanime, son dévoûment à la cause de la patrie et de la liberté.

Ce caractère et ces vertus, nous les retrouvons sur ces

(1) Voir page 46.

champs de bataille fameux où les enfants de Liége combattirent si vaillamment sous les ordres du grand Empereur; nous les retrouvons dans les mauvais jours de la domination hollandaise; nous les retrouvons dans les glorieuses journées de 1830, où les Liégeois luttèrent au premier rang et contribuèrent si puissamment à fonder la nationalité belge; nous les retrouvons enfin dans tous les grands faits qui se sont accomplis depuis lors; car, dans notre Belgique libre et indépendante, Liége a toujours occupé la première place, et par son patriotisme, et par son industrie, et par son commerce, et par le culte qu'elle n'a cessé de vouer aux lettres, aux sciences et aux arts. Depuis 1830, elle a fourni un vaste contingent aux hommes éminents de tous genres dont la patrie s'honore à si juste titre.

Soyons donc fiers de ceux qui nous ont précédés. Marchons sur leurs traces; profitons de leurs exemples et imitons leurs vertus. Aimons la Belgique; travaillons à sa prospérité et à sa gloire; sachons au besoin défendre son indépendance et ses libertés constitutionnelles. C'est ainsi que nous nous montrerons dignes de nos aïeux, dignes de l'héritage qu'ils nous ont légué et du nom que nous portons; car se montrer Belges, a dit l'un de nos meilleurs écrivains, c'est encore être Liégeois. (1)

(1) M. L. Polain, auteur des ouvrages si connus : *Liége pittoresque*, *Récits historiques sur l'ancien Pays de Liége*, *Histoire de Liége*, etc., etc. Nous avons largement profité de ces volumes. Le patriotique écrivain nous l'aura pardonné d'avance, car lui non plus ne s'est proposé d'autre but que celui de populariser l'histoire de notre pays.

LISTE DES ÉVÊQUES DE LIÉGE

DEPUIS LA FONDATION DE LA VILLE (1).

ÉVÊQUES.	DATE de l'avénement.	ÉVÊQUES.	DATE de l'avénement.
Saint Monulphe	550	Étienne.	903
Saint Gondulphe	597	Ricaire	920
Saint Perpète	604	Hugues.	945
Saint Ébregise	619	Farabert	947
Saint Jean l'Agneau . . .	631	Rathère	953
Saint Amand	632	Baldric I	956
Saint Remacle	650	Éracle	959
Saint Théodart	653	Notger	971
Saint Lambert	657	Baldric II	1007
Saint Hubert	696	Walbodon	1018
Saint Floribert	727	Durand.	1021
Fulcaire	746	Réginard	1025
Agilfride	769	Nilhard.	1038
Gerbalde	785	Wazon	1043
Walcand	809	Theoduin	1048
Pirard	832	Henri de Verdun. . . .	1075
Hircaire	840	Obert	1091
Francon	855	Frédéric	1119

(1) Voir pages 24 et 34.

ÉVÊQUES.	DATE de l'avénement.	ÉVÊQUES.	DATE de l'avénement.
Albéron I	1123	Jean de Walenrode . . .	1418
Alexandre I	1128	Jean de Heinsberg . . .	1420
Albéron II	1136	Louis de Bourbon . . .	1456
Henri de Leyen	1145	Jean de Horne	1484
Alexandre II	1165	Érard de la Marck . . .	1506
Radulphe	1168	Corneille de Bergues . .	1538
Albert de Louvain . . .	1191	George d'Autriche . . .	1544
Albert de Cuyck	1195	Robert de Bergues . . .	1557
Hugues de Pierrepont . .	1200	Gérard de Groesbeck . .	1563
Jean d'Aps.	1230	Ernest de Bavière . . .	1581
Guillaume de Savoie. . .	1239	Ferdinand de Bavière . .	1612
Robert de Torote. . . .	1240	Maximil.-Henri de Bavière.	1650
Henri de Gueldre. . . .	1247	Jean-Louis d'Elderen . .	1688
Jean d'Enghien	1274	Joseph-Clément de Bavière.	1694
Jean de Flandre	1282	Georges-Louis de Bergues.	1724
Hugues de Châlons . . .	1296	Jean-Théodore de Bavière.	1744
Adolphe de Waldeck . .	1301	Charles-Nicolas-Alexandre d'Oultremont	1763
Thibaut de Bar	1303	Franç.-Ch. de Velbruck. .	1772
Adolphe de la Marck . .	1313	César-Constantin-François de Hoensbroeck . . .	1784
Englebert de la Marck . .	1345	François-Antoine-Marie-Constantin de Méan . .	1792
Jean d'Arckel.	1364		
Arnould de Hornes . . .	1378		
Jean de Bavière	1390		

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

[illegible]





